★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9387

38 PAGES

— VENDREDI 21 MARS 1975

AU PORTUGAL

Les socialistes protestent contre la suspension de partis politiques

Lire page 3 l'article de Dominique POUCHIN



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers un « sommet » paneuropéen

Arrivé en U.R.S.S. mercredi, M. Chirac va remettre à M. Brejnev la réponse de M. Giscard d'Estaing au message par lequel il demandait, une fois de plus, au début de ce mois, la conclusion rapide de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Le secrétaire général du parti communiste soviétique avançait, cette fois, une date précise — le 30 juin — pour la tenue de ce « sommet ». En disant « souhaiter » lui aussi une telle réunion, le président de la République n'innove guère par rapport à ce qu'il avait dit auparavant à M. Brejnev : le communiqué de Rambouillet, le 7 décembre dernier, constatait déjà que « de bonnes prémisses » étaient créées pour la conclusion « à bref délai » de la conférence au niveau le plus élevé.

On ne saurait non plus dire que le gouvernement français est à cet égard en retard ou en avance sur ses partenaires de l'Europe de l'Ouest. Le communiqué de Dublin publié par les Neuf, le 11 mars, au vu du message soviétique, souhaitait, lui aussi, la conclusion « à brève échéance et au niveau le plus élevé » de la conférence, à condition que des résultats « équilibrés et satisfaisants » soient obtenus au cours des négociations d'experts à Genève. M. Wilson a dit en substance la même chose à Moscou lors de son récent séjour. Seuls les Etats-Unis, qui furent longtemps réticents devant cette conférence, ont paru vouloir aller un peu plus vite que leurs alliés, au moins du temps de M. Nixon : dès juillet 1974, lors de sa dernière rencontre avec M. Brejnev, l'ancien président avait donné son accord de principe pour un « sommet » à une date « rapprochée ».

L'ensemble des pays occidentaux et même de nombreux pays neutres s'accordent, néanmoins, pour estimer que les trente-cinq délégations réunies à Genève ne peuvent pas conclure leurs travaux en l'état actuel des choses. Les points d'accrochage sont parfois formels : ainsi l'on discute âprement sur la place à laquelle il convient d'insérer une formule autorisant la modification pacifique des frontières ; d'autres sont plus substantiels, comme les désaccords sur les problèmes « humains » de la « troisième corbeille », notamment à propos des échanges d'informations. Bon nombre de pays neutres et même certains pays de l'Est veulent obtenir des Soviétiques des engagements plus contraignants sur la notification et l'inspection des manœuvres militaires, tandis que les Occidentaux sont réservés devant le projet oriental d'« institutionnaliser » la conférence par la création d'un organisme permanent.

En réalité, toutes les délégations n'insistent pas au même degré sur ces divers points, même sensible entre les pays occidentaux. Pour les uns, cette conférence doit être un grand et dur marchandage permettant d'arracher aux Soviétiques et à leurs alliés le maximum de concessions en matière de libertés humaines et d'échanges d'idées : le fait que, à part l'Espagne, les pays occidentaux participants ne comptent plus maintenant dans leurs rangs de régimes autoritaires renforce leur position sur ce point. D'autres estiment que les concessions ainsi obtenues ne seront qu'illusoires, et qu'une opposition trop marquée entre l'Est et l'Ouest irait à l'encontre du but poursuivi. Mieux vaut, en fin de compte, une certaine cacophonie multilatérale qu'une cristallisation en deux blocs.

Plus généralement, chacun se rend compte que les ultimes escarmouches de Genève sont des combats d'arrière-garde. Sans se départir d'un solide scepticisme, la plupart des gouvernements occidentaux sont maintenant résolus à accorder à M. Brejnev ce « super-sommet » européen qu'il réclame depuis tant d'années et qui doit couronner sa politique de détente.

(Lire nos informations page 2.)

LA POLITIQUE AMÉRICAINE EN ÉCHEC

Israël ne consentirait dans le Sinaï qu'à un repli très limité de ses forces

M. Kissinger était de nouveau attendu ce jeudi 20 mars, à Assouan, où il transmettra au président Sadate les dernières contre-propositions israéliennes. Celles-ci, selon André Scemama, se réduiraient à un accord limité comportant un retrait de 30 à 50 kilomètres. Ce retrait ne porterait ni sur les cols du Sinaï ni sur la région d'Abou-Rodeiss qui ne seraient évacués qu'en échange d'un accord de non-belligérance.

A ce propos le gouvernement égyptien a rendu publique, mercredi soir 19 mars, une déclaration affirmant que « tous les Arabes » *ont accepté, dans les faits, la non-belligérance avec Israël en souscrivant au cessez-le-feu du 22 octobre 1973. Le Caire prend en outre l'engagement solennel de ne pas recourir à la force* « aussi longtemps que les dispositions de l'accord de dégagement seront valides et respectées par tous ».

Cette déclaration, dans l'esprit du gouvernement égyptien, devrait remplacer l'engagement écrit de non-belligérance réclamé par Israël.

De notre correspondant

Jérusalem. — En se rendant à nouveau, ce jeudi 20 mars, à Assouan, M. Kissinger est, semble-t-il, fixé sur les limites au-delà desquelles Israël ne pourrait aller. M. Rabin a réuni ses ministres mercredi vers 11 heures afin d'examiner les ultimes suggestions égyptiennes et de se prononcer sur la suite à donner aux efforts de conciliation du secrétaire d'Etat. Le conseil a interrompu ses travaux à 13 heures, afin de permettre à M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères, d'assister aux obsèques de son frère, et s'est réuni de nouveau à 18 heures. La réunion a pris fin sept heures trente plus tard, à 1 h. 30 du matin. M. Rabin et ses collègues ont donc débattu, pendant neuf heures trente, des termes de la réponse à donner jeudi matin à M. Kissinger. Les discussions, de toute évidence, ont été ardues et la manifestation de « *colons sauvages* » sous les fenêtres du conseil des ministres (avec une courte incursion de quelques manifestants dans l'immeuble de la présidence) a dû ajouter au caractère dramatique de la réunion.

Afin d'éviter la publication d'un communiqué, la séance a été qualifiée de « *conseil des ministres pour les affaires de défense* ». De la sorte, seul M. Kissinger pouvait être informé des décisions prises.

On peut trouver une indication sur ces décisions dans le bref commentaire donné par M. Shimon Pérès à la radio de Jérusalem. Le ministre de la défense, qui s'est souvent déclaré opposé à une évacuation des cols stratégiques et des puits de pétrole d'Abou-Rodeiss sans renonciation formelle par l'Egypte à l'état de belligérance, a affirmé que « *les ministres ont eu une importante et bonne réunion* ».

Le commentateur politique de la radio, M. Shalom Kital, a indiqué que le gouvernement avait confirmé à M. Rabin le mandat précédent et qu'aucune modification n'avait été apportée à la ligne de conduite précédemment adoptée. Celle-ci se fonde sur les points suivants : pour contribuer à créer un climat de détente, Israël est disposé à replier ses troupes dans le Sinaï de 30 à 50 kilomètres, mais en conservant les cols de Mitla et de Gidi, ainsi que les puits d'Abou-Rodeiss ; ces cols et les champs pétrolifères pourraient être évacués eux aussi si l'Egypte renonçait pour un certain nombre d'années à l'état de belligérance.

Selon les rares informations qui filtraient ce jeudi matin sur les décisions de la nuit dernière, la marge de manœuvre de M. Kissinger semble maintenant très réduite. Il va devoir s'employer à Assouan à obtenir de nouvelles propositions qui permettraient une relance de sa mission, fortement menacée d'enlisement.

Les éditorialistes de la presse de ce jeudi estiment tous inadmissible qu'Israël soit invité à consentir unilatéralement des concessions, alors que l'Egypte refuse même le principe de la renonciation à l'état de guerre. Le *Davar*, proche du gouvernement, écrit que la position actuelle des dirigeants égyptiens ne contribue ni à la détente, sur le plan militaire, ni à la création d'un climat propice au dialogue. « *Non seulement*, conclut l'éditorialiste du *Davar*, *le président Sadate réclame beaucoup en échange de presque rien, mais dans l'arrangement suggéré, il n'est nullement certain que le danger d'une reprise de la guerre soit écarté.* »

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire nos informations page 7.)

Saigon a abandonné en quelques jours un cinquième du Vietnam du Sud

La situation évolue rapidement en Indochine. Après avoir décidé d'évacuer trois provinces des Hauts-Plateaux, le gouvernement de Saigon a, jeudi 20 mars, laissé les communistes s'emparer de Quang-Tri. Plusieurs sources gouvernementales affirment que la province de Thua-Tien, où se trouve Hué, est en voie d'abandon — mais le président Thieu qualifie de « rumeurs visant à semer la confusion » les nouvelles annonçant l'évacuation. Cependant, la population de l'ancienne capitale impériale fuit vers le sud, et des unités ont déjà été déplacées.

La province de Binh-Long est, elle aussi, évacuée. Un cinquième du pays a été, en quelques jours, abandonné aux révolutionnaires. Dalat n'est plus relié à Saigon que par un pont aérien. Les positions saigonnaises sont précaires dans plusieurs provinces côtières qui doivent accueillir des centaines de milliers de réfugiés.

Les dirigeants américains mettent en garde le Congrès contre les conséquences qu'aurait, à Saigon et à Phnom-Penh, un refus de voter des crédits supplémentaires. Ils auraient déjà décidé de prolonger d'un mois le pont aérien ravitaillant la capitale khmère. D'autre part, le nouveau gouvernement thaïlandais ne laissera plus transiter les armes américaines à destination du Cambodge.

A Ryad, M. Kissinger a déclaré mercredi qu'il n'aurait pas signé l'accord de Paris s'il avait su que, deux ans plus tard, le Congrès américain refuserait de voter des crédits en faveur de Saigon ; il a accusé Hanoï de relancer la guerre du Sud où, selon lui, sont envoyées des recrues à peine entraînées.

UN TOURNANT

par JACQUES DECORNOY

En quelques jours, la carte militaire, et donc la carte politique, du Vietnam du Sud ont été bouleversées. La carte « humaine » aussi, puisque d'immenses colonnes de réfugiés avancent sur les routes et les chemins, pour gagner des régions provisoirement sûres.

Il aura suffi d'une bataille — celle de Ban-Me-Thuot — pour que de grands pans de l'édifice mis en place par le régime du président Thieu s'écroulent sans gloire. Des commandos infiltrés dans cette ville, une attaque de l'aéroport, une percée de chars... Le chef de l'Etat dépêche de gros renforts : en vain. Ban-Me-Thuot ne sera pas reconquis. Il pouvait s'agir d'un épisode : la perte d'une capitale de province ne provoque pas forcément la débandade sur des fronts situés à plusieurs centaines de kilomètres. En fait, la bataille de Ban-Me-Thuot a pris l'allure d'un tournant dans un conflit vieux maintenant de trente ans. L'état-major et le palais présidentiel l'avaient bien compris dès la semaine dernière — d'où leur hargne à l'égard de la presse qui avait donné du déroulement des combats une version contredisant les communiqués officiels.

(Lire la suite page 6.)

EN FÉVRIER

4 % seulement des chômeurs secourus ont bénéficié du versement de 90 % de leur salaire

Trois mois après sa mise en application, l'accord patronat-syndicats sur la garantie de revenus pendant un an aux travailleurs licenciés pour raison économique ne bénéficiait qu'à 12 213 chômeurs sur les 306 000 allocataires des caisses d'assurance chômage complémentaire (soit 3,6 %). Une fois surmontées les difficultés de mise en application de l'accord, on estime entre 20 et 30 % seulement, c'est-à-dire entre 40 000 et 60 000, la proportion des chômeurs qui verront leur salaire antérieur garanti à 90 % pendant un an.

Beaucoup de Français s'en souviennent encore : alors que la montée du chômage commençait à inquiéter sérieusement les salariés, la bonne nouvelle était portée dans tous les coins de l'Hexagone : désormais tous les travailleurs licenciés pour raisons économiques verraient leur revenu garanti à 90 % pendant un an. Trois mois et demi après l'entrée en application de cet accord du 14 octobre, il faut déchanter.

Fin février, le régime d'assurance chômage complémentaire — l'UNEDIC — versait des indemnités (40 à 60 % des salaires) à trois cent six mille personnes ayant perdu leur emploi. A la même date, l'institution n'accordait le maintien à 90 % du salaire — en application de l'accord sur la garantie de ressources aux travailleurs licenciés pour motif économique — qu'à onze mille deux cent treize tersonnes (3,66 % des chômeurs indemnisés). — J.-P. D.

(Lire la suite page 33.)

LA QUESTION A 1000 MILLIARDS DE DOLLARS

par JACQUES ATTALI

La relance était un réflexe conditionné des économistes des années 50. En période de sous-emploi, il faut créer de la demande, disaient-ils. C'est encore le mot magique des politiques d'aujourd'hui. Combien faudra-t-il donc d'échecs pour penser autrement qu'en termes keynésiens simplistes ? Pour comprendre qu'une production ne peut être relancée sans inflation que s'il existe une demande qu'elle satisfait et des ressources qui la financent. Or, aujourd'hui, ni au niveau mondial ni au niveau national, on ne trouve ni l'un ni l'autre. Et c'est bien là le problème nouveau que pose la récession actuelle.

Tous les gouvernements occidentaux commettent l'erreur, historique, d'attendre la fin de la récession d'une relance de leurs exportations, c'est-à-dire d'une relance de la demande interne des autres. Lorsqu'ils entreprennent timidement des programmes de relance interne, ceux-ci sont si longtemps inefficaces qu'on en oublie même qu'ils ont été mis en œuvre. Rien ne bouge ; sauf les prix. Partout, les difficultés de financement des investissements s'accumulent. Le phénomène est particulièrement spectaculaire aux Etats-Unis (1), où les premiers chiffres connus pour 1974 révèlent une situation d'une gravité sans précédent.

Si les profits comptables consolidés de l'ensemble des entreprises américaines sont en 1974 de 115,6 milliards de dollars (contre 65,8 en 1965), les profits réels après impôts (une fois déduites les charges croissantes de renouvellement du capital et de financement des stocks) sont de 17,2 milliards de dollars (contre 36 en 1965). Les profits nets réels ont donc baissé de 52 % en dix ans en dollars courants et de 68 % en dollars constants. Plus encore, dans le même temps, l'autofinancement net réel des entreprises (après distribution de dividendes) en dollars constants est passé de + 19,3 milliards à — 9,7 milliards, c'est-à-dire que les *entreprises américaines ont distribué à leurs actionnaires une part de l'actif accumulé jusque-là !*

Elles ont en effet distribué une part constante de leur profit comptable de l'année, sans tenir compte des conséquences de l'inflation sur l'outil de production et après avoir répercuté une partie importante de la charge sur leurs salariés (revenus en baisse) et leurs consommateurs (prix en hausse). Ainsi, les dividendes sont actuellement payés sur la substance même des entreprises dont l'actif réel diminue. Pour financer leurs rares investissements, les entreprises américaines ne peuvent plus emprunter et ne peuvent plus payer des charges de plus en plus lourdes.

(1) Cf. l'étude de *Bank Credit Analysts*. Montréal, janvier 1975.

(Lire la suite page 36.)

UNE INTERVIEW DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGIE RENAULT

« Si nous acceptions les revendications, nos charges salariales dépasseraient de 14 à 16 % celles de nos concurrents »,

déclare au « Monde », M. Ouin.

(Lire page 33.)

AU JOUR LE JOUR

Beau masque

« Papa, pourquoi a-t-on tiré sur Laïd Moussa ?

— Parce que les juges sont trop cléments, mon enfant.

— Ah oui ! Et pourquoi les juges sont-ils trop cléments ?

— Parce que j'ai entendu quelqu'un le dire.

— Papa, pourquoi l'agresseur de Laïd Moussa était-il masqué ?

— Pour qu'on le reconnaisse, mon enfant.

— Ah bon ! Et qu'est-ce que ça veut dire : raciste ?

— Ça veut dire qu'on n'est pas comme les autres, mon enfant.

— Ah bien ! Et pourquoi, lors du procès de Laïd Moussa, le commissaire Poisblanc a-t-il dit : « Tout ça, ce sont des gens douteux » ?

— Parce qu'il est chargé de retrouver l'agresseur de Moussa.

— Papa, pourquoi mets-tu un masque ?

— Pour participer aux recherches, mon enfant. »

BERNARD CHAPUIS.

Leonardo Sciascia et la « sicilitude »

Des écrivains siciliens, la France connaît ceux du passé : Pirandello, Lampedusa. Il est temps qu'elle découvre Leonardo Sciascia, romancier et essayiste d'aujourd'hui — il est né en 1921, à Agrigente, — qui compte parmi les meilleurs de sa génération et de son pays.

Chez Maurice Nadeau, qui l'édite fidèlement aux Lettres nouvelles depuis 1966, paraît actuellement le neuvième ouvrage de Sciascia, en traduction française. Il s'agit d'un recueil d'essais intitulé « le Cliquet de la folie », réflexion non conformiste sur la Sicile, qu'il nous fait connaître de l'intérieur : de la Mafia au Risorgimento ou aux fêtes religieuses.

Chez Einaudi, paraît un nouveau roman de Sciascia, « Todo modo » (En tout cas), où l'écrivain règle son compte au catholicisme. Ce livre est le best-seller du moment en Italie. Claude Ambroise, ancien lecteur de français à l'université de Milan, et qui vient d'y publier, pour sa part, un essai très complet et très perspicace sur Sciascia (dont on attend prochainement la version française), nous présente l'écrivain sicilien « en pied ». Dans sa stature de « mafieux » autant que de catholique, autant que de transgresseur, par le mot, de la loi. En tant qu'inventeur, aussi, d'un mot à la Senghor, pour dire la réalité de son île : la « sicilitude ».

(Lire page 20, l'article de CLAUDE AMBROISE.)

DIPLOMATIE

Reçu lundi par le secrétaire général du P.C. soviétique

M. Chirac fera part à M. Brejnev du «oui, mais» de la France au projet de «sommet» paneuropéen

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — La France va donner son accord de principe à la proposition de M. Brejnev concernant la réunion, le 30 juin prochain à Helsinki, d'un « sommet » paneuropéen destiné à couronner l'éventuelle conclusion des travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

Tel est l'essentiel du message écrit de M. Giscard d'Estaing que M. Chirac remettra sans doute lundi matin à M. Brejnev. Contrairement en effet à ce que laissait entendre la délégation française, le premier ministre ne *sera pas reçu par le secrétaire* général vendredi après-midi, mais au retour du voyage en Sibérie. M. Brejnev, qui assistait depuis lundi au congrès du parti communiste hongrois, a quitté mercredi soir Budapest pour regagner Moscou par le train.

Le message de M. Giscard d'Estaing constitue en fait une sorte de « oui, mais » à la proposition soviétique. L'acceptation est, en effet, conditionnelle. Paris estime toujours que des progrès doivent encore être faits à Genève et que ces progrès sont impensables sans un minimum de concessions soviétiques. On ne cache d'ailleurs pas dans les milieux proches de la délégation française qu'il est extrêmement peu probable que le « sommet » paneuropéen puisse se réunir le 30 juin en raison des problèmes qui restent à résoudre à Genève.

Jeudi, M. Chirac y a d'ailleurs fait allusion dans sa réponse au discours de bienvenue prononcé par M. Kossyguine, à l'issue du déjeuner offert au palais à facettes du Kremlin en l'honneur de la délégation française. Sans faire référence à la date du 30 juin, le premier ministre a rappelé notamment que, selon la France, la C.S.C.E. « *devrait pouvoir résoudre les problèmes qui demeurent encore, afin de parvenir à l'achèvement de ses travaux dans les meilleurs délais* », et cela pour que « *les documents finaux puissent être signés au niveau le plus élevé* ».

Avant de se rendre à ce déjeuner, M. Chirac avait déposé une gerbe au mausolée de Lénine sur la place Rouge. Il s'agit là d'un geste exceptionnel pour un dirigeant occidental. Habituellement, les chefs d'Etat ou de gouvernement non socialistes choisissent plutôt d'honorer la mémoire du soldat inconnu soviétique, ce qui n'a pas la même signification idéologique.

Les conversations politiques se sont ouvertes dans la matinée de jeudi, à 10 heures, au Kremlin, dans la salle Sainte-Catherine. Outre M. Chirac, y participaient, du côté français, MM. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, d'Ornano, ministre de l'industrie, et certains de leurs collaborateurs. La partie soviétique était dirigée par M. Kossyguine, chef du gouvernement, et comprenait notamment MM. Gromyko, ministre des affaires étrangère, et Kirilline, président du comité d'Etat pour le développement de la science et de la technique. *C'est au début de ces* entretiens que M. Kossyguine a annoncé à M. Chirac qu'il ne serait reçu qu'à son retour de Sibérie par M. Brejnev.

Six heures d'entretien

Parmi les problèmes abordés au cours des discussions, outre la C.S.C.E., figurent, comme l'a fait lui-même remarquer M. Chirac, ceux sur lesquels les positions françaises et soviétiques sont très « proches » : Proche-Orient, Chypre, Vietnam, Laos et Cambodge. En fait, il est probable que ces « points chauds » ne seront qu'effleurés : le programme officiel de la visite ne prévoit, en effet, que six heures d'entretiens au total, trois jeudi matin et trois vendredi matin, ce qui est fort modeste compte tenu du recours à des interprètes. Durant ces deux séances, d'autre part, M. Chirac veut aussi aborder le dossier de la coopération économique, pour faire le point de plusieurs projets importants. Il reste enfin aux deux délégations à mettre la dernière main aux trois projets de protocole d'accord qui devrait être signé lundi matin.

M. Chirac était arrivé mercredi à 19 h. 30, heure de Moscou, sur l'aérodrome de Vnoukovo à bord du D.C.-8 du GLAM. Le premier ministre, accompagné de Mme Chirac et de MM. Sauvagnargues et d'Ornano, a été accueilli par MM. Kossyguine, Gromyko et Kirilline. Le chef du gouvernement, tête nue et sans manteau, a assisté au défilé impeccable d'un détachement de la garnison de Moscou manœuvrant au pas de parade.

M. Chirac a également été applaudi par quelque trois cents « *représentants des ouvriers de* Moscou » amenés en autobus pour lui réserver l'accueil traditionnel. La délégation française a ensuite gagné Moscou par la longue avenue Lénine pavoisée aux couleurs des deux pays. En arrivant à la résidence gouvernementale mise à sa disposition, M. Chirac a eu un bref entretien avec ses hôtes soviétiques.

A l'issue du déjeuner offert jeudi par M. Kossyguine, M. Chirac a déposé une nouvelle gerbe, cette fois devant la plaque commémorative du régiment Normandie-Niémen, dans lequel des aviateurs français ont combattu aux côtés des Soviétiques pendant la guerre. Il devait ensuite se rendre au musée Pouchkine pour y inaugurer l'exposition consacrée au cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et l'U.R.S.S. L'essentiel de cette exposition a déjà été présenté l'automne dernier à Paris. En fin d'après-midi, M. Chirac devait recevoir la colonie française à Moscou à l'ambassade de France et, dans la soirée, assister à un spectacle du Cirque de Moscou.

ANDRE PASSERON.
JACQUES AMALRIC

LA DÉLÉGATION DU P.S. EN U.R.S.S. COMPRENDRA DOUZE MEMBRES

Le bureau exécutif du parti socialiste a désigné mercredi 19 mars les membres de la délégation du parti qui séjournera en U.R.S.S. du 14 au 21 avril.

M. Mitterrand, premier secrétaire, sera entouré de six membres du secrétariat national : M. Claude Estier, qui fera le voyage au titre de rédacteur en chef de l'Unité ; *Mme Edith Cresson, MM. Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Robert Pontillon, Jean Poperen ; de quatre membres du bureau exécutif : MM. Jean-Pierre Chevènement, Gaston Defferre, Didier Motchane, Michel Rocard, et de M. Alain Savary, ancien premier secrétaire, membre du comité directeur.*

EUROPE

Hongrie

Les dirigeants des pays du pacte de Varsovie se sont entretenus de la conférence sur la sécurité européenne

De notre envoyé spécial

Budapest. — Le onzième congrès du parti *socialiste* ouvrier hongrois a fourni l'occasion aux dirigeants des pays du pacte de Varsovie présents à Budapest d'avoir, le mardi 18 mars, des entretiens. Cette nouvelle a été communiquée officiellement *mercredi*, quelques heures avant le départ, dans la soirée, de M. Brejnev pour Moscou.

La rencontre, à laquelle ont participé MM. Brejnev pour l'U.R.S.S., Kadar pour la Hongrie, Gierek pour la Pologne, *Husak pour la Tchécoslovaquie*, Honecker pour la R.D.A. et Jivkov pour la Bulgarie, s'est déroulée, indique-t-on, dans une atmosphère « *sincère et cordiale* ». Elle a permis de constater « *un accord complet* » dans toutes les questions discutées.

Les problèmes liés à la conférence de sécurité européenne paraissent avoir occupé une place importante dans les conversations. Le communiqué déclare en effet que les participants ont consacré « *une attention particulière aux tâches de la paix et de la sécurité internationale ainsi qu'au développement et à l'approfondissement du processus de la détente en Europe. Dans ce cadre, ils ont souligné l'importance d'une conclusion aussi prochaine que possible de la conférence des Etats européens et de la tenue de cette conférence au niveau le plus élevé* ».

Dans leurs allocutions devant le congrès, MM. Gierek, Husak, Jivkov et Honecker ont tous les quatre fortement insisté sur ce point et souligné, selon l'expression de l'un d'eux, le « *mérite personnel* » de M. Brejnev dans la politique de détente.

Les six dirigeants du pacte de Varsovie ont aussi abordé « *les problèmes actuels du mouvement communiste international* ». Au nombre de ceux-ci devraient avoir figuré la préparation de la conférence des P.C. européens et l'idée d'une nouvelle réunion mondiale du mouvement communiste. Comme MM. Husak et Jivkov, mardi, M. Honecker ainsi que le représentant du parti mongol se sont prononcés mercredi en faveur de cette conférence internationale. En revanche, M. Gierek n'a pas *mentionné ce projet* dans son discours.

L'un et l'autre projet se heurtent en tout cas à certaines difficultés. Sur le plan européen, les rencontres préliminaires qui ont eu lieu jusqu'à présent ont révélé l'existence de profondes divergences de vues entre, d'une part, les Roumains, les Yougoslaves, les Espagnols et les Italiens, et, d'autre part, les Soviétiques et leurs alliés les plus proches. Le différend porte pour l'essentiel sur la nature du document final qui devra être adopté à l'issue de la réunion. Les Soviétiques voudraient faire entériner une sorte de charte idéologique, définir les bases et principes com*muns aux différents partis*. En revanche, les Roumains et les Yougoslaves notamment souhaiteraient s'en tenir à un document politique plus concret. L'absence de M. Ceaucescu au congrès du parti hongrois a mis une fois de plus en relief la position particulière de la Roumanie dans le pacte de Varsovie.

Quant à la conférence internationale, les deux premiers jalons viennent seulement d'en être posés. Mais il est évident que cette idée aura du mal à trouver rapidement un large écho si, comme certains indices le laissent penser actuellement, les Soviétiques et leurs alliés veulent en faire un forum antichinois. A des degrés divers, les dirigeants du pacte de Varsovie, à l'excep*tion de M. Brejnev, ont tous* attaqué la direction maoïste devant le congrès de Budapest, le plus discret étant M. Gierek et le plus violent M. Jivkov.

MANUEL LUCBERT.

Allemagne fédérale

Les sociaux démocrates et les modérés de la démocratie chrétienne comptent exploiter les écarts de langage de M. Strauss

Le leader bavarois affirme qu'il ne sera pas candidat à la chancellerie

Les propos de M. Franz Josef Strauss (le Monde du 15 mars) retiennent l'attention des dirigeants des partis allemands, comme l'indique ci-dessous notre correspondant. Cependant, le leader bavarois a dit à la télévision que le « Spiegel » n'avait pas rapporté exactement ses paroles. Il a indiqué aussi qu'il ne demanderait pas à être tête de liste C.D.U.-C.S.U. aux élections de 1976 et qu'il ne briguait pas le poste de chancelier en cas de victoire des chrétiens-démocrates.

De notre correspondant

Bonn. — Le « discours de Sonthofen » prononcé par M. Franz Josef Strauss en novembre dernier devant des militants de son parti mais publié seulement la semaine dernière par le *Spiegel* continue d'animer la vie politique intérieure allemande. La direction du parti social-démocrate et celle de l'Union chrétien-démocrate se réjouissent, pour des raisons somme toute très proches, des excès de langage du président de la C.S.U. bavaroise.

Les sociaux-démocrates sont ravis d'avoir trouvé de nouveaux arguments à quelques semaines des élections régionales de Rhénanie-Westphalie où leur situation paraissait bien compromise. En brandissant M. Stauss comme un épouvantail, ils espèrent galvaniser les énergies de leurs électeurs hésitants. C'est « *un signe remarquable de la faiblesse interne et de la division de la démocratie chrétienne*, a déclaré le comité directeur du S.P.D., *que jusqu'ici les dirigeants de l'opposition n'aient pas pris clairement leurs distances par rapport aux thèses antidémocratiques* » du chef de la C.S.U. La tactique des sociaux-démocrates est claire : en essayant de rejeter à droite toute la démocratie chrétienne, ils veulent regagner les électeurs du centre qui les avaient abandonnés à l'occasion des dernières consultations.

M. Kohl atténue la portée des propos du président de la C.S.U.

La direction de la C.D.U. a bien senti le danger. Tout en se plaçant aux côtés de M. Strauss pour maintenir l'illusion d'une démocratie - chrétienne unie, M. Kohl et ses amis font de louables efforts pour ne pas être assimilés à leurs alliés bavarois. Alors que M. Strauss plaidait à Sonthofen pour un affrontement total avec la coalition libérale-socialiste et préconisait la politique du pire, M. Kohl estimait, lundi 17 mars, qu'une « *politique d'obstruction serait insensée* ». La C.D.U. est « *le véritable parti des réformes* », qui doit, chaque *fois que c'est possible*, proposer ses propres solutions face à celles du gouvernement.

La publication des philippiques bavaroises a secrètement réjoui les démocrates - chrétiens modérés. Ceux-ci considèrent en effet que M Strauss s'est disqualifié lui-même dans la course à la chancellerie, ce que semblent confirmer ses déclarations sur les écrans de la télévision. La cause de M. Kohl s'en trouve raffermie d'autant. Le ministre président de Rhénanie-Palatinat en serait déjà à mettre au point la liste de son « *cabinet fantôme* ». La course à la candidature n'est pourtant pas terminée. Même si la publication de son discours de Sonthofen dessert provisoirement M. Strauss — et rien n'est moins *sûr, — le dirigeant bavarois* a montré, au cours de sa longue carrière, qu'il savait tirer profit de ses propres erreurs tactiques.

DANIEL VERNET.

Turquie

M. Demirel, chef du Parti de la justice tente de former un gouvernement de coalition

De notre correspondant

Ankara. — Le président de la République, M. Koruturk, a chargé le mercredi 19 mars M. Demirel, leader du Parti de la justice (1), deuxième groupe de l'Assemblée, de former un gouvernement à la suite du refus courtois de M. Ecevit, *chef du Parti républicain du* peuple, peu désireux, du moins « *au stade actuel* », de renouveler ses efforts en la matière. M. Demirel est le chef de file du Front nationaliste constitué en janvier dernier par quatre partis de *droite, à l'exception du parti* démocratique, et qui ne cesse de réclamer « *que l'on mette enfin un terme aux tentatives de former un gouvernement sans soutien parlementaire* ».

Convaincu que la formation d'un gouvernement de droite risquerait d'alourdir le climat au moment où la bipolarisation des tendances s'accentue, M. Koruturk avait tenté jusqu'au dernier moment d'éviter une telle solution. Il aurait préféré une grande coalition entre le Parti républicain du peuple et le Parti de la justice.

De son côté, M. Ecevit s'envole ce jeudi 20 mars pour Londres afin de reprendre le voyage qu'il avait interrompu à la demande du président Koruturk. L'ancien président du conseil semble vouloir prendre son temps dans l'espoir d'accroître sa marge de manœuvre. Le Parti républicain du peuple attendra de voir si M. Demirel *parvient ou non* à réunir la majorité absolue, en obtenant les voix de quelques transfuges du parti démocratique.

En cas d'échec du chef du Parti de la justice, une nouvelle formule pourrait être avancée : celle *d'un gouvernement* composé de membres du parti démocratique et de technocrates, présidé par une personnalité neutre et soutenu de l'extérieur par le Parti républicain du peuple à condition que des élections anticipées soient prévues au plus tard pour octobre prochain. Néanmoins nombreux sont ceux qui, à Ankara, qualifient cette hypothèse de « fantaisiste ».

Quelles sont les chances de la nouvelle tentative de M. Demirel ? Celui-ci a échoué à deux reprises depuis octobre 1973 car il lui manquait sept voix pour la majorité absolue. « *Tout dépendra du comportement des élus du parti démocratique* », écrit le quotidien *Cumhuriyet*. M. Demirel, pour sa part, espère mettre fin à une crise gouvernementale *ouverte le 18 septembre dernier* par la démission de M. Ecevit. Il a indiqué qu'il aimerait former « *un gouvernement pour gouverner* » et non pour préparer des élections anticipées.

ARTUN UNSAL.

(1) M. Demirel fut chef de gouvernement de 1965 à 1971 lorsqu'il fut écarté du pouvoir par les militaires, qui l'estimaient incapable de résou-

Grande-Bretagne

Le Livre blanc sur la défense confirme que Londres concentrera ses forces en Europe

De notre correspondant

Londres. — Le Livre blanc sur la défense, qui a été publié mercredi 19 mars à Londres, ne pouvait plus causer de véritable surprise. Ses grandes lignes en avaient déjà été annoncées au mois de décembre. Le document confirme de façon officielle la fin du rôle « mondial » des forces militaires de la Grande-Bretagne, qui seront désormais concentrées sur « *leur première ligne de défense* », en Europe.

Les dernières « *survivances de l'empire* » vont être ainsi éliminées. La plupart des forces britanniques devront quitter Hong-kong, une poignée de militaires seulement resteront à Singapour, qui sera abandonnée par la Royal Navy en 1976. Le sultan de Brunei perdra sa brigade de gurkhas. Dans l'océan Indien, les Britanniques abadonnent aussi leur centre de communications navales de l'île Maurice et le relais *de* Gan. Le Livre blanc continue d'être très discret à propos de l'archipel de Diego-Garcia, où « certaines facilités » sont accordées aux Américains. En fait, les travaux en cours permettraient déjà à Diego-Garcia de recevoir des bombardiers lourds, et l'aménagement d'un chenal portuaire devrait rendre possible la venue des porte-avions nucléaires.

Le retrait n'a pas seulement sonné « *à l'est de Suez* », mais également en Méditerranée. Les bombardiers Vulcan ont déjà été retirés de Malte, que les Britanniques auront complètement abandonné, en principe, en 1979. A Chypre, le gouvernement annonce une réduction « substantielle » et prochaine de ses forces. Londres n'affectera plus de forces navales en Méditerranée, même en cas de guerre.

C'est à propos de ce flanc sud du dispositif atlantique que le conseil militaire de l'OTAN éprouve, semble-t-il, les inquiétudes les plus vives. Le quartier général de Bruxelles a critiqué ouvertement les décisions britanniques. Aussi n'est-il pas complètement exclu que le ministre de la défense, M. Mason, révise quelque peu les décisions touchant le rôle britannique en Méditerranée.

De toute manière, le programme prévu pour les constructions navales va être sensiblement réduit. Le seul porte-avions en service, *Ark royal*, a cependant été sauvé ; pour le reste, les ressources disponibles serviront au renforcement de la flotte de sous-marins nucléaires. L'armée n'est pas mieux traitée : ses effectifs doivent revenir de 180 000 à 165 000 hommes, sans toutefois que soit trop affectée l'armée du Rhin. Lo R.A.F., qui compte actuellement 100 000 homes, n'en aura plus que 82 000, et la moitié de ses avions de transport vont être éliminés.

Tous ces changements font partie d'un plan qui, d'ici à 1984, devrait réduire les dépenses militaires britanniques de 4 700 mil*lions de* livres c'est-à-dire d'environ 500 millions de livres par an. La part de la défense sera ramenée ainsi de 5,5 % à 4,5 % du produit national brut. Dans les conditions présentes, un tel programme d'économies était sans doute inévitable. Mais si les protestations des conservateurs ne paraissent pas soulever beaucoup d'écho dans le pays, les générations qui ont connu la guerre éprouvent quand même un pincement au cœur en apprenant que la R.A.F. va devoir *fermer* les légendaires bases de Biggin Hill et de Thorney Island, à partir desquelles fut gagnée la bataille d'Angleterre.

JEAN WETZ.

LA MAJORITÉ DU CONSEIL EXÉCUTIF DU LABOUR SE DÉCLARE HOSTILE AU MAINTIEN DU PAYS DANS LE MARCHÉ COMMUN.

(De notre correspondant.)

Londres. — Après la prise de position du gouvernement Wilson — de sa majorité, tout au moins — en faveur de l'Europe, une confrontation grosse de périls s'amorce entre le « camp Wilson » *et l'appareil du parti travailliste.*

Les anti-européens, qui dominent le conseil exécutif national, proposent, en effet, qu'à la conférence extraordinaire du parti, prévue en avril ou en mai, les militants soient invités à mener campagne contre l'attitude du gouvernement. Une motion en ce sens, portant la signature de dix-huit des vingt-neuf membres du comité exécutif, dont cinq ministres, estime que la *renégociation* n'a pas été satisfaisante et que le parti doit prendre clairement position en faveur d'un retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun.

Il est encore difficile de voir comment M. Wilson et les pro-européens du cabinet éviteront un affrontement direct avec l'appareil du Labour. *Tout indique* que les adversaires de la Communauté disposeront d'une majorité au congrès, rien ne permet de penser qu'ils soient prêts à accepter un compromis n'engageant pas le parti lui-même dans la campagne du référendum.

L'habileté manœuvrière du premier ministre est sans égale, mais cette épreuve risque d'être l'une des plus délicates de sa carrière. Même au sein du groupe parlementaire, qui est beaucoup moins dominé par la gauche, *cent* trente-deux députés sur trois cent dix-neuf ont déjà signé un texte s'opposant au maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté. — J. W.

CORRESPONDANCE

M. Strauss et le terrorisme

A la suite de la publication du bulletin de l'étranger « Herr Strauss » le Monde *du 16-17 mars) M. Paul Rohr, de Bruxelles, nous écrit :*

En dénonçant dans votre « bulletin de l'étranger » la « *véhémence démagogique* » de Franz Josef Strauss, vous auriez peut-être pu indiquer que votre propos concerne un exposé confidentiel fait l'année passée au cours d'une réunion privée des dirigeants de la C.S.U. et qu'une indiscrétion achetée a rendue publique (1).

Et, d'autre part, qu'au cours des débats qui viennent d'avoir lieu au Bundestag, sur une action renforcée face au terrorisme de plus en plus virulent, les premiers orateurs : le chancelier Schmidt, *le libéral Genscher et le chrétien-*démocrate Dregger avaient parlé avec modération, en faveur d'une entente des démocrates face à la terreur. Ces bonnes intentions ont été rompues par l'ex-chancelier Brandt et le président du groupe socialiste Wehner, qui se livrèrent à des attaques violentes dénonçant en Strauss un esprit hystérique du terrorisme. Ce qui amena l'opposition à quitter en bloc la salle

Strauss a certainement ses défauts, résultant d'un tempérament difficile à contenir, mais vouloir faire passer son énergie pour de la brutalité, son clair bon sens pour du simplicisme, c'est médire d'un personnage qui a montré son attachement à la liberté et à une Europe indépendante.

(1) N.D.L.R. — Reproche infondé : dans le numéro de la veille (15 mars), notre correspondant à Bonn, Daniel Vernet, avait donné des indications sur le discours de M. Strauss, publié par *Die Spiegel*.

EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

Les dirigeants socialistes protestent vivement contre la suspension de partis politiques

LES ÉLECTIONS SONT REPORTÉES AU 25 AVRIL

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Le Portugal a désormais sa date fétiche. C'est, en effet, le 25 avril prochain, jour anniversaire du soulèvement qui mit fin à un demi-siècle de dictature fasciste, que le pays élira ses députés à l'Assemblée constituante. Le Conseil de la révolution — *« organe suprême dont dépendent les destinées du Portugal »*, selon l'expression du général Costa Gomes — a décidé, mercredi 19 mars, de retarder de treize jours le scrutin, qui devait se dérouler le 12 avril. L'ouverture de la campagne officielle, qui devait avoir lieu ce jeudi, est elle-même reportée au 2 avril. Pour justifier sa décision, le Conseil de la révolution invoque seulement des difficultés d'ordre technique : des réclamations émises par le parti communiste et le parti socialiste sur l'utilisation de symboles ressemblant aux leurs, par des groupes d'extrême gauche, retarderont les délais d'impression et de distribution des bulletins de vote.

Ce sera un « couronnement » disent les leaders du Mouvement des forces armées. Ainsi les promesses seront tenues, le programme, la bible du M.F.A., respecté à la lettre : un an jour pour jour après le déclenchement de la « révolution des œillets », le peuple ira aux urnes. Pour choisir son destin ? *« Oui, mais... »*, répond-on, réaliste dans les milieux politiques. Nul ne conteste l'importance des premières élections, et chaque parti en fait l'enjeu principal de son action présente. On admet aussi qu'elles ne seront qu'un test, *« un sondage objectif »*, qui ne modifiera pas fondamentalement, à court terme, l'expérience portugaise.

Car l'an I du « Portugal novo » a vu plus d'un bouleversement. Onze mois mouvementés, semés de trois crises graves (en juillet et septembre 1974, en mars 1975) ont compromis les plans de ceux qui espéraient voir s'effacer les hommes en uniforme. Chaque soubresaut a, au contraire, renforcé les militaires, qui assurent à présent *« être là pour trois ans »*, le temps de mener à terme un plan économique qui, selon eux, doit débarrasser le pays des monopoles.

Ce pouvoir-là, les élections n'y toucheront pas. « Moteur de la révolution », le M.F.A. tient à contrôler en arbitre suprême une confrontation à laquelle il reste étranger. Il a ainsi en partie affaibli les forces de la droite en « suspendant » l'une de ses formations, le parti démocrate-chrétien. Celui-ci n'a pour l'instant pas réagi, mais pour les officiers du M.F.A. il est établi que ce parti a été mêlé de près au complot du 11 mars et que, sous son étiquette rassurante, se dissimulent en fait des hommes et une idéologie fascistes.

La mesure prise contre le P.D.C. rend difficile la position d'un autre parti modéré, le Centre démocratique et social, car les deux formations avaient présenté des listes communes sous le signe de l'Union du centre et de la démocratie chrétienne. Saisi du problème, le Conseil de la révolution a décidé que le C.D.S. *« serait autorisé à participer aux élections avec ses propres listes »*. Formule ambiguë : en effet, la plupart des listes de l'U.C.D.C. étaient panachées et réunissaient donc des candidats provenant des deux partis alliés. Seules deux listes étaient exclusivement formées de membres du C.D.S. Les autres sont désormais incomplètes et ne peuvent se présenter. Or le texte du Conseil de la révolution ne précise pas si le C.D.S. pourra « combler les vides » et concourir ainsi légalement dans toutes les circonscriptions.

À gauche, la même mesure de suspension, prise contre deux groupes maoïstes, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) et l'Alliance ouvrière et paysanne (A.O.C.), suscite de violentes réactions. Le M.R.P.P. lui-même a publié un communiqué qui affirme notamment : *« La bourgeoisie pense qu'un parti de la classe ouvrière se met hors la loi par un décret. Nous, qui analysons l'histoire par la lutte des classes, nous disons que ces messieurs du M.F.A. et des partis de la coalition seront mis hors la loi par la classe ouvrière et le peuple. »* Mais, plus importante est sans doute la réaction du parti socialiste. Elle était certes attendue, mais la virulence des termes employés n'a pas manqué de surprendre venant d'un parti membre du gouvernement. *« La suspension des activités de deux groupements d'extrême gauche cause une certaine appréhension sur l'avenir des libertés démocratiques au Portugal »*, déclare le P.S., qui considère que *« la liberté des autres partis est aussi importante que la sienne propre. »*

Le P.S. constate que la mesture prise *« peut être interprétée comme une attitude sélective qui se prêtera à de multiples commentaires »*, et *« avertit que de telles mesures, prises dans les circonstances actuelles, ne sont pas les meilleures pour assurer la sérénité et le civisme de la campagne électorale »*.

Le parti socialiste n'a pas manqué l'occasion de s'en prendre au Conseil de la révolution — expression directe de l'institutionnalisation du Mouvement des forces armées, imposée par les militaires après le 11 mars, — une institutionnalisation que les amis de M. Soares avaient toujours voulu voir fixée dans les limites donnant au M.F.A. le rôle de garant et non de moteur dans le processus de démocratisation. Les socialistes expriment aussi, en privé, leurs inquiétudes sur les conséquences de l'évolution de la situation portugaise dans d'autres pays européens. Les prises de position des démocraties chrétiennes italienne et espagnole confirment, selon eux, que *« ce qui se joue au Portugal peut aussi être déterminant à l'étranger »*.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Un mandat d'arrêt a été lancé* par les autorités portugaises contre l'ancien dirigeant du parti chrétien-démocrate, le commandant José Sanches Osorio. Ancien ministre de l'information et proche collaborateur de l'ancien président Spinola, le commandant Osorio se serait réfugié en Espagne. Il a été remplacé par son adjoint, le Dr Costa Figueira, à la tête du parti. *(Reuter.)*

Selon M. Carlos Lacerda

UN GROUPE D'EXTRÊME GAUCHE MÉDITAIT D'ASSASSINER LE GÉNÉRAL SPINOLA

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)* — M. Carlos Lacerda, ancien gouverneur de l'Etat brésilien de Guanabara, a révélé mercredi 19 mars qu'il avait appris à Paris, le mois dernier, l'existence d'un complot visant à éliminer physiquement le général Spinola.

« Je suis certain qu'en France beaucoup de gens mieux placés que moi étaient déjà au courant de cette information qui m'a été confirmée peu après à Madrid », a déclaré l'ancien gouverneur à l'A.F.P.

Selon M. Carlos Lacerda, qui est un ami personnel de l'ancien président, ce dernier devait être supprimé par des membres du mouvement portugais d'extrême gauche LUAR (Ligue de l'union révolutionnaire armée). L'ancien gouverneur a précisé que certains de ses informateurs — qu'il n'a pas identifiés — lui avaient suggéré de rentrer clandestinement au Portugal pour prévenir le général Spinola de la menace qui pesait sur lui.

« J'ai écarté cette hypothèse, préférant avertir le général par une autre voie. De toute façon, plusieurs de ses officiers l'avaient déjà mis en garde et lui avaient conseillé de quitter le pays », a ajouté M. Lacerda.

● *La radio du Vatican a exprimé*, mercredi, la surprise et l'inquiétude du Saint-Siège après la décision du Conseil de la révolution d'interdire trois partis politiques portugais, dont celui de la démocratie chrétienne. *« Il est difficile*, a dit Radio-Vatican, *de concilier le principe de la souveraineté du peuple et l'interdiction aux partis politiques de participer aux élections. »*

Tribune internationale

Du plan « Z » chilien au plan de Pâques portugais

par JOAN E. GARCÈS (*)

LE 14 mars, à Bruxelles, des personnalités liées à l'OTAN déclaraient : « Nous ne parlons que du Portugal... Vous pouvez considérer les événements du 11 mars comme une défaite de l'alliance atlantique. » *Quel rôle jouent, dans ces événements, les centres de décision politico-militaires du monde occidental ?*

Le général Spinola et les siens ont, disent-ils, entrepris leur tentative avortée pour éviter la mise en œuvre du plan de Pâques : le 30 mars, mille cinq cents personnalités militaires et civiles opposées au gouvernement actuel devaient être massacrées par un parti gouvernemental, en accord avec le président de la République.

Que de souvenirs éveille en moi cette explication ! C'est la même qui avait été uitlisé par les auteurs du coup d'Etat qui renversa le gouvernement du président Allende, le 11 septembre 1973. Ils l'appelaient, eux, le plan « Z », mais le contenu et l'habillage étaient semblables.

Au Chili, la campagne psychologique sur le soi-disant plan « Z » fut montée avec la collaboration de membres des services de renseignements de la marine et de l'aviation liés aux services spéciaux du Pentagone plus qu'à la CIA. Avant le coup d'Etat du 11 septembre, elle s'adressa à des officiers « sélectionnés », afin de leur faire peur et de les opposer aux partis de l'Unité populaire. Il s'agissait de les persuader d'en finir avec le gouvernement avant qu'ils ne soient eux-mêmes éliminés. Au Portugal, Spinola déclare que « des milieux bien informés » l'ont tenu au courant du plan de Pâques, et de sa présence sur la liste des exécutions.

CE n'est qu'après la mise en place du régime de Pinochet que les services de propagande donnèrent une large publicité à cet imaginaire plan « Z , afin de souder l'ensemble des forces armées à l'équipe qui fomenta le coup et pour apaiser les consciences de ceux qui auraient pu se poser des questions sur tout ce sang et toute cette barbarie. Pinochet se chargea de présenter lui-même au cardinal archevêque de Santiago des « documents confidentiels » prouvant l'existence de ce soi-disant plan. Dans le cas du Portugal, c'est le général Spinola qui présente le plan de Pâques. Après l'échec du putsch ! L'armée espagnole a justifié sa mobilisation au long de la frontière du Portugal, quelques jours avant le 11 mars, en affirmant que des militants de la gauche portugaise chercheraient à se réfugier en Espagne (1). Peut-on poser la question de savoir ce qui devait se passer au Portugal pour que la gauche soit tentée de fuir en masse vers l'Espagne ?

Un troisième aspect commun mérite réflexion. Dans les deux cas, c'est la volonté d'en finir avec un système politique appuyé sur la volonté populaire exprimée par le suffrage universel — cas du Chili —, ou qui aspire à la démocratie après un demi-siècle de dictature .. cas du Portugal — parce que des partis ouvriers à vocation socialiste sont au gouvernement.

Les événements de ces derniers mois ont débouché sur le putsch du 11 mars, partie visible de l'iceberg ; je crains que l'un des objectifs recherchés par ceux qui assiègent les militaires de gauche et les partis populaires ne soit finalement atteint : aviver les tensions, les méfiances et les craintes au sein des forces de la gauche ; d'une part, entre elles et le centre, d'autre part. Dans la mesure où la base sociale du régime actuel se rétrécirait, où les organisations ouvrières entreraient en conflit avec des secteurs ayant accueilli avec joie la révolution du 25 avril, une dynamique favorable à la division des forces armées et à la guerre civile serait créée. Si cela devait se produire — dans un Portugal isolé militairement du monde socialiste — n'importe quel chef de second rang à l'OTAN devinerait le destin des forces de gauche !

UNE fois de plus, ce n'est pas le sort d'un petit pays qui provoque de telles préoccupations, mais sa place dans le monde occidental. Qu'une armée, hier encore rempart d'un Etat conservateur et de son empire colonial, devienne un ferment démocratique et socialiste est trop important pour que les intérêts les plus puissants de l'Occident ne se mobilisent pas pour l'étouffer ; au Chili, le « danger » était l'accès au pouvoir d'une alliance de chrétiens, de socialistes et des communistes, dans la légalité et pour la construction d'un ordre socialiste dans la liberté. La tragédie qui s'est abattue sur les travailleurs chiliens devait et doit être une leçon pour les autres pays, en Amérique latine comme en Europe. Nous ne pouvons pas assister passivement à la préparation d'une tragédie semblable dans un pays européen confronté à des options, à des besoins qui, d'une manière ou d'une autre, concernent bien d'autres nations.

(1) *Le Monde*, 13 mars 1975.

(*) Ancien conseiller politique du président Allende.

Italie

L'évolution de la situation à Lisbonne complique la tâche du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — Les récents développements de la situation au Portugal embarrassent fortement les communistes italiens, dont le congrès est réuni à Rome du 18 au 23 mars. Ils risquent d'entraver — à court terme tout au moins — leur politique de rapprochement avec *« les autres forces populaires et démocratiques du pays »*. Vivement ressentie, la décision de la démocratie chrétienne italienne de retirer sa délégation du congrès (*le Monde* du 20 mars) provoque une âpre polémique qui donne une coloration ambiguë aux débats des congressistes sur le « compromis historique ».

Selon une tradition bien établie, les partis politiques italiens de *« l'arc constitutionnel »* — tous en somme sauf la droite nationale — s'invitent à leurs congrès respectifs. Ces réunions prennent un caractère quasi officiel avec la suspension des travaux du Parlement et parfois la participation des autorités politiques, locales et nationales. Le quatorzième congrès du parti communiste s'est ouvert ainsi avec un discours du maire (démocrate-chrétien) de Rome et un message du président de la République, qui a souhaité aux délégués *« des travaux fructueux »*. En retirant sa délégation, la démocratie chrétienne a donc cassé le jeu.

Il y a eu un moment de flottement au congrès mercredi, quand le dirigeant du groupe communiste à la Chambre, M. Alessandro Natta, a interrompu le débat en cours pour annoncer — et dénoncer — *« cette utilisation à des fins électorales »* d'un événement survenu dans un autre pays (l'interdiction de la démocratie chrétienne au Portugal). Quelques heures plus tard, le directeur de *l'Unita*, M. Tortorella commentait, à son tour, les événements de Lisbonne et déplorait l'attitude de la démocratie chrétienne italienne. Ce qui est arrivé au Portugal, a-t-il dit, est *« assez sérieux et grave »*, mais on ne peut ignorer *« le caractère exceptionnel d'une situation »* encore marquée par *« une tentative de coup d'Etat réactionnaire »*.

Dans son discours, M. Giorgio Amendola, leader de l'aile la plus modérée du P.C.I., n'a pas fait allusion à la démocratie chrétienne. Il s'est contenté de parler de l'urgence du *« compromis historique »*

L'urgence n'est pas perçue par tous les délégués. Beaucoup estiment que le *« compromis historique »* ne peut se faire sans une fracture au sein de la démocratie chrétienne ou un profond changement de ce parti qu'on leur présentait, il n'y a pas si longtemps, comme le diable en personne. Il faudra sans doute attendre la fin du congrès pour déceler les grands courants qui traversent le parti et pour évaluer leur importance respective.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Des dirigeants franquistes de droite souhaitent créer des « associations politiques » démocratiques

Le quotidien « Informaciones » a annoncé, mercredi 19 mars, que les autorités avaient retiré son passeport au professeur madrilène José Ramon Lasuen, qui avait assisté la semaine dernière à une réunion organisée à Strasbourg avec le Parlement européen. C'est la quatrième personnalité politique de l'opposition qui est ainsi sanctionnée (« le Monde » du 19 mars).

D'autre part, le cardinal Luigi Dadaglio, nonce apostolique à Madrid, aurait évoqué avec le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Pedro Cortina Mauri, l'interdiction de l'assemblée de fidèles qui devait se réunir du 15 au 23 mars à Vallecas, faubourg ouvrier de la capitale. Le cardinal Enrique y Tarancon, archevêque de Madrid, a affirmé mercredi qu'il ferait tous les efforts pour que cette réunion puisse avoir lieu. Enfin, sept institutions catholiques de Catalogne, ainsi que Pax Romana et Pax Christi, ont décidé de créer une commission exécutive pour proposer la candidature au prix Nobel de la paix pour 1975 du Père Luis Maria Xirinachs, qui fut longtemps détenu dans la prison politique de Carabanchel.

De notre correspondant

Madrid. — M. Federico Silva Munoz, ancien ministre des travaux publics, a décidé, avec ses amis démocrates-chrétiens de droite, partisans de la collaboration avec le régime, de créer à son tour une « association politique », l'Union démocratique espagnole (U.D.E.). L'annonce en a été faite le 17 mars à l'issue d'un déjeuner auquel participaient soixante-quatre personnes, en particulier MM. Alberto Monreal Luque, ancien ministre des finances, et Enrique de La Mata, secrétaire du Conseil du royaume. Les dix-sept points de la « déclaration » de l'U.D.E. ont été approuvés le même jour.

M. Silva est un homme politique habile. Il sait que M. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre de l'information et du tourisme, a échoué, le mois dernier, dans sa tentative de former une « grande alliance » avec lui-même et avec M. José Maria de Areilza, ancien ambassadeur à Washington et à Paris. Il a déclaré : *« L'association doit être une entreprise collective qui ignore les préférences personnelles. Il est mieux de participer dans le rang que d'être absent. »*

Son projet est qualifié de « démocrate et chrétien », mais, en raison de la méfiance que la notion de démocratie chrétienne suscite dans les secteurs franquistes les plus hostiles au changement, ses amis affirment : *« Nous aimerions être connus sous le nom d'Union démocratique espagnole, sans plus. »*

L'U.D.E. préconise une évolution dans le cadre du régime, *« en accord avec les principes de l'éthique chrétienne »*, et de *« l'ordre démocratique »*. Elle souhaite l'instauration d'un système pluraliste semblable à celui des pays occidentaux. Il faudra donc réformer les « lois fondamentales », définir une interprétation « évolutive » des principes du Mouvement national. Au plan économique, l'U.D.E. défend l'initiative privée mais admet que l'Etat intervienne pour parer *« au danger ou à la réalité d'une situation de monopole »*.

Une « alliance pour le peuple »

Le président Carlos Arias Navarro a probablement poussé un soupir de soulagement en s'apercevant que de larges secteurs du régime se décidaient à entrer dans le jeu des « associations ». La présence de l'U.D.E. devrait entraîner d'autres tendances encore plus « orthodoxes » du franquisme et accélérer la formation de cette « alliance pour le peuple », qui est annoncée et que dirigeraient les « mandarins » » : MM. José Solis, ancien ministre du Mouvement, Jésus Fueyo, président de l'Institut d'études politiques, et Carlos Pinilla, lieutenant de M. José Antonio Giron de Velasco, chef de file historique de la Phalange. La naissance de l'U.D.E. n'a cependant pas été accueillie avec enthousiasme par le journal *Arriba*, organe du Mouvement, qui estime que son programme contient des points *« qui désorientent »* et *« qui devront être corrigés »*.

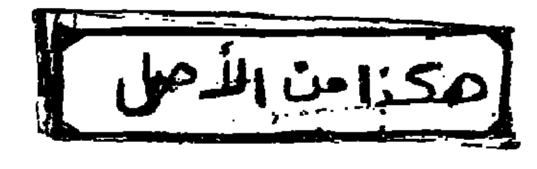
L'Union européenne démocrate-chrétienne ne reconnaît en Espagne que quatre partis démocrates-chrétiens, tous illégaux : le parti nationaliste basque, l'Union démocrate de Catalogne, la Démocratie sociale chrétienne (que préside M. José Maria Gil Roblès, ancien ministre de la guerre sous la République et chef de file de la droite jusqu'à la guerre civile), et la Gauche démocrate chrétienne (que dirige le professeur Joaquim Ruiz Gimenez, ancien Ruiz Gimenez, ancien ministre de l'éducation et actuel président de la commission nationale Justice et Paix.

Au lendemain de la promulgation du statut des « associations », ces groupes avaient précisé dans un manifeste qu'ils ne collaboreraient pas, malgré l'appel adressé aux démocrates-chrétiens par le président Arias. Ils estimaient que le statut les obligeait à entrer dans le cadre du Mouvement, dont ils ne partagent pas les options. Ils regrettaient qu'un très grand nombre d'Espagnols ne puissent « s'associer » (allusion aux partis marxistes), et ils réclamaient le rétablissement des droits fondamentaux et un changement radical des structures politiques actuelles.

M. Gil Roblès, quant à lui, a sollicité la reconnaissance d'une fédération démocratique espagnole, non pas dans le cadre du statut des « associations » politiques de 1974, mais dans celui de la loi des associations de 1964 qui concerne les activités sportives et culturelles.

L'un des paradoxes de la situation actuelle est sans doute que M. Silva Munoz, qui est fondamentalement un homme de droite, se situe maintenant à la gauche des forces du régime.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.



ASIE

Cambodge

Les États-Unis auraient décidé de prolonger pour un mois le pont aérien ravitaillant Phnom-Penh

Selon l'Agence France-Presse, qui cite des sources sûres, les autorités américaines ont décidé de prolonger pendant trente jours, c'est-à-dire au moins jusqu'au 28 avril, le pont aérien qui assure le ravitaillement de Phnom-Penh en produits alimentaires ainsi qu'en carburant. Initialement prévu pour un mois, le ravitaillement de la capitale cambodgienne par la voie des airs avait commencé *le 27 février.*

L'ambassade britannique, apprend-on *également*, a décidé *de fermer ses bureaux* à Phnom-Penh, et les six membres de son personnel diplomatique doivent en principe quitter la ville le vendredi 21 mars.

Tandis que les combats se poursuivent dans divers secteurs — notamment sur la rive orientale du Mékong, où les Khmers rouges occuperaient des positions à moins *de 3 kilomètres du centre de la ville.* — des centaines d'étudiants ont manifesté, le mercredi *19 mars à Phnom-Penh*, pour réclamer la cessation de l'aide américaine au régime du maréchal Lon Nol. L'agence U.P.I. croit savoir qu'un groupe de personnalités civiles et militaires ont demandé au maréchal de se retirer. Après avoir envisagé les moyens qui lui permettraient de sauver la face en accédant à cette demande, le *président cambodgien a finalement refusé.*

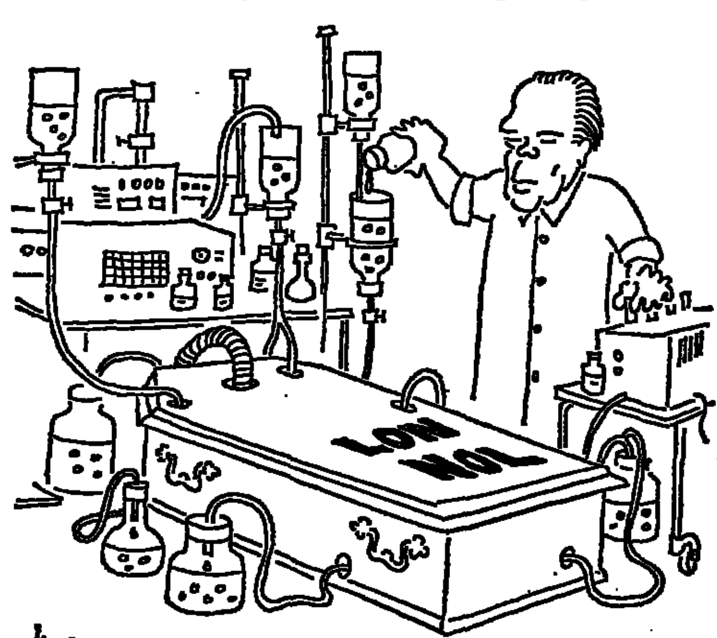
L'usure des forces républicaines

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Kien-Khlaing. — Ce petit hameau ressemble à tous les villages khmers. Des paillottes recouvertes de feuilles de palmier, des enclos où grognent quelques porcs, quelques éventaires en plein air, des enfants qui jouent, des femmes qui parlent. Mais ici, à moins de 4 kilomètres à vol d'oiseau du centre de Phnom-Penh, dans la presqu'île de Chruy-Changvar et à quelques mètres de la base navale et des batteries d'artillerie qui défendent l'est de la capitale, tous les hommes sont en uniforme. Le village a été créé par la guerre, les familles des militaires vivant ensemble. Car ici l'intendance n'existe pas et chaque soldat est responsable de son repas quotidien.

En bordure du Mékong, une pagode aux murs extérieurs peints de fresques hautes en couleurs se dresse au bord du fleuve ; trois douilles d'obus en cuivre servent de vases à fleurs. En face, dans les secteurs de Svay-Chrum et d'Arei-Khsat, les soldats se livrent à de durs corps à corps. Plus au *nord*, après *Prek-Luong*, les Kkmers rouges règnent en maîtres. Ils ont miné le fleuve pour empêcher les convois vers la ville de Kompong-Cham et les républicains ne conservent plus que deux petites enclaves.

Régulièrement, la fausse quiétude de *Kien-Khlaing* est troublée par des coups de canon, puis par le bruit sourd des explosions. A moins de 2 kilomètres de là, de l'autre côté du fleuve, une gerbe de flammes sort de terre suivie d'un nuage de fumée noire. « *Vous voyez, les communistes sont là-bas*, nous confie un officier. *Nous avons une tête de pont de deux compagnies* (cent hommes ?) *qui résistent à deux cents communistes. Ils étaient autrefois installés à 300 mètres à l'intérieur des terres. Mais cela nous posait trop de problèmes de ravitaillement. C'est pourquoi ils ont reculé jusqu'aux berges.* »



(Dessin de KONK.)

Ainsi, sur la rive est du Mékong, les combats n'opposent que de tous petits effectifs. Ces derniers jours, l'aviation et l'artillerie ont dû intervenir massivement pour éviter aux soldats républicains d'être totalement débordés.

« *Nous ne recevons plus aucun renfort*, ajoute le lieutenant. *Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?* » S'il est si difficile de ravitailler *les positions à quelques* milliers de mètres de Phnom-Penh, s'il est impossible de trouver quelques dizaines de soldats de plus alors que la capitale compte près de deux millions d'âmes, comment les républicains pensent-ils desserrer l'étreinte qui étrangle lentement la ville ?

En lançant *quelques* petites attaques avec quelques dizaines d'hommes et des roquettes, les Khmers rouges — qui semblent avoir ralenti leurs opérations ailleurs autour de Phnom-Penh, attendant un signal sans doute de Washington — veulent compléter leur victoire sur le Mékong. Les deux positions de Neak-Luong et de Banam sont dans une situation presque désespérée, et c'est maintenant à la principale base navale républicaine, celle de Chruy-Changvar, que les révolutionnaires s'en prennent. En quelques jours, il a fallu déménager le dock flottant et l'abriter de l'autre côté de *la presqu'île, sous le pont détruit* en 1972 par les Nord-Vietnamiens. Le tablier devrait le protéger des roquettes. La plupart des vedettes de la marine sont désormais obligées de s'ancrer là. La base navale a désormais perdu toute son utilité, alors que les forces gouvernementales, épinglées sur les fronts nord et ouest, n'ont pu distraire les unités nécessaires pour la garnir.

La tactique des Khmers rouges rouges paraît de plus en plus claire. Si l'attente d'un « grand coup » pour le 18 mars, cinquième anniversaire du renversement du prince Sihanouk par le général Lon Nol, a été déçue, il faut se garder d'en tirer les moindres conclusions, *comme* ce colonel qui nous affirmait le plus *sérieusement du monde : « Nous savons que les communistes ont l'ordre de tenir trois mois. Il ne nous reste plus que douze jours à attendre, et nous serons tranquilles.* »

Sans pousser leur avantage, ce qu'ils ne pourraient faire qu'avec de lourdes pertes en hommes et en matériel, les Khmers rouges immobilisent les forces républicaines, les usent progressivement, attirent autour de Phnom-Penh les dernières unités de réserve, obligent les gouvernementaux à *utiliser d'immenses quantités de* munitions. A ce jeu, ils ne peuvent qu'être gagnants. S'ils sont, eux aussi, éprouvés, ils parviennent à relever régulièrement leurs unités tous les quinze jours, nous avait dit un prisonnier, et à remplacer leurs pertes. Les forces en présence sont désormais égales — environ une trentaine de milliers d'hommes — de chaque côté.

Mais les républicains, partout acculés à la défensive, ont perdu l'initiative sur tous les fronts. La chute de Neak-Luong, qui pourrait intervenir bientôt, permettrait aux révolutionnaires *d'amener sur le front près de* cinq mille hommes aguerris et de capturer un important matériel. Cet appoint pourrait être décisif.

Les nouvelles mines utilisées par les Khmers rouges, en plastique et indétectables, de la taille d'une boite de camembert, causent de lourdes pertes et démoralisent les républicains, qui n'osent plus attaquer dans les secteurs minés. A Chruy-Changvar, la 28e brigade perd ainsi une dizaine d'hommes par jour. Depuis le 10 janvier, elle a eu cent tués et cinq cent cinquante blessés, sur un effectif total de mille sept cents hommes. Près du tiers de ses effectifs...

D'autre part, un obus pourrait interrompre pour de bon le pont aérien. De source américaine, on nous a, en effet, déclaré que, si un avion américain était détruit, il faudrait interrompre les vols jusqu'à ce que les forces républicaines aient pu repousser les Khmers rouges hors de portée de l'aéroport de Pochentong, qu'ils bombardent avec des canons de 105 millimètres américains.

En effet, selon des indications publiées le 3 février dernier par le département de la défense américain, les gouvernementaux dépenseraient environ chaque jour une moyenne de 2 188 300 balles, 18 467 projectiles de mortier, 65 550 grenades, 11 416 obus, 592 mines, 1 172 roquettes, 240 bombes et 516 fusées éclairantes, soit une proportion plus importante que l'armée sud-vietnamienne et même — en ce qui concerne les armes de petit calibre — que l'armée américaine.

Encore faut-il prendre avec beaucoup de prudence les chiffres des effectifs globaux de l'armée républicaine, qui s'élèvent officiellement à deux cent vingt mille hommes. Certes, les salaires ont été mis sur des ordinateurs à cartes perforées qui permettent, selon Washington, de supprimer les « *soldats-fantômes* ». Mais, nous a affirmé un employé local d'I.B.M. chargé de l'opération, si la plupart des officiers de *grade inférieur utilisés à cette* tâche se montrent d'une honnêteté scrupuleuse, certains capitaines, dès qu'ils sont en possession d'informations sur les fraudes dans une unitévont trouver le chef et lui proposent de « *couper la poire en deux* ».

Réduite à des enclaves surpeuplées autour de chefs-lieux de province, privée d'une importante partie des riches terres à riz de la région de Battambang, se battant le dos au mur pour permettre à Phnom-Penh de continuer de vivre dans un carcan de plus en plus étroit, la République khmère ne semble pas au seuil d'une « *situation militaire prometteuse* », comme l'affirmait récemment le général américain H. M. Fish, devant les représentants du Congrès.

Désemparé, le régime ne parvient pas à effectuer ce remaniement du gouvernement annoncé par le maréchal Lon Nol il y a plus d'une semaine. Un ministra*ble nous affirme qu'il s'est fait* porter malade quand on lui a proposé un portefeuille. D'autres sont partis à l'étranger pour diverses raisons. Le ministre des affaires étrangères, M. Keuly Lim, est à Genève pour la conférence sur les droits de la mer. Le ministre de la santé envisage de partir incessamment. Le général Sosthène Fernandez, ancien chef de l'armée, limogé, a quitté Phnom-Penh le 18 mars pour Paris, avec sa famille, afin de soigner son diabète. Le prince Sirik Matak est à Bangkok, officiellement pour assister à l'enterrement de l'ambassadeur kmer en Thaïlande. Le général In Tam ne quitte plus ses terres, *toutes proches de la frontière* thaïlandaise. Enfin, le frère cadet de M. Sarin Chak, ministre des affaires étrangères du GRUNC, s'est lui aussi envolé vers d'autres cieux. Et tous les soirs, les Phnom-Penhois tournent le bouton de leur *radio* pour entendre la voix de « *l'autre côté* ».

Au conseil des ministres

L'ÉVACUATION DE PHNOM-PENH

Le ministre des affaires étrangères a *fait*, au *conseil* des ministres qui s'est tenu le 19 mars, un exposé sur la situation de ressortissants français au Cambodge, notamment à Phnom-Penh, et des dispositions qui ont été prises pour leur sauvegarde, ainsi que pour l'accueil en France de ceux qui ont été évacués.

M. Rossi a indiqué que M. Giscard d'Estaing avait noté « *l'attitude très courageuse d'un certain nombre de médecins français dans l'aide apportée à l'évacuation des Français du Cambodge* ». Selon le secrétaire d'Etat, M. Giscard d'Estaing a demandé que « *toutes mesures soient prises pour assurer le meilleur accueil possible des rapatriés* ».

Thaïlande

A UNE FAIBLE MAJORITÉ

L'Assemblée accorde sa confiance au gouvernement de M. Kukrit Pramot

Bangkok *(A.F.P., Reuter.)* — Au terme d'un débat de plus de *douze heures*, l'Assemblée nationale thaïlandaise a voté, le mercredi 19 mars, la confiance au gouvernement du nouveau premier ministre, le prince Kukrit Pramot. Cent quarante députés, sur les deux cent soixante-neuf que compte l'Assemblée, ont voté en sa faveur

L'opposition a vivement critiqué le programme présenté par le gouvernement. Le prince Seni Pramot, frère du premier ministre, a fait remarquer que les engagements énumérés dans ce programme — relèvement du salaire minimum, gratuité, pour les pauvres, des transports par autobus, des soins médicaux, de l'éducation, etc. — coûteraient plus de trois fois l'équivalent du produit national brut.

Sept partis représentés au cabinet

Le cabinet formé par le prince Kukrit Pramot comprend vingt-sept membres, appartenant à sept partis différents. Les titulaires des principaux postes sont les suivants :

— *Vice-premier ministre et ministre de la défense* : général Pramarn Adireksarn (parti d'action sociale) ;

— *Affaires étrangères* : général Chatichai Choonhavan (parti national thaï) ;

— *Finances*: M. Boonchu Rojanasathien (parti d'action sociale);

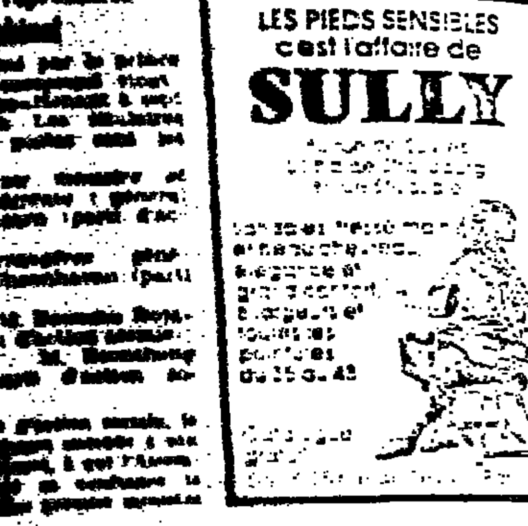
— *Intérieur* : M. Boontheng Thongsavat (parti d'action sociale).

[Chef du Parti d'action sociale, le prince Kukrit Pramot succède à son frère, M. Seni Pramot, à qui l'Assemblée avait refusé sa confiance le 6 mars. Le nouveau premier ministre dispose d'un soutien parlementaire très fragile et à peine supérieur à celui qui avait assuré l'investiture de son prédécesseur (cent trente-trois voix). Il semble, en outre, qu'un nombre important de députés n'aient pas pris part au scrutin de mercredi.

Bien que chef d'un parti de tendance conservatrice, le prince Kukrit Pramot a annoncé son intention d'obtenir le départ des forces américaines basées en Thaïlande dans un délai de *douze mois*. Selon le « Washington Post », il a d'autre part fait savoir, le 18 mars, qu'il annulait une concession pour l'exploitation de gisements d'étain accordée à la firme américaine Union Carbide, sous prétexte que cette concession avait été obtenue par corruption du temps du régime militaire du maréchal Kittikachorn.]









ASIE

LA BIRMANIE, OU LE SOCIALISME SANS LE PEUPLE

II. — L'ouverture aux capitaux étrangers

par JACK McPHERSON

Aux prises avec des révoltes ethniques, le régime birman a été, par deux fois, secoué en 1974 par des explosions sociales qui ont souligné son impopularité (« le Monde » du 20 mars).

Rangoun. — L'Occidental qui s'aventure dans le centre de Rangoun est infailliblement abordé par un Indien, le plus souvent vêtu à l'européenne, qui manifeste, dans un anglais parfait, sa nostalgie des *« good old british days »* — le bon vieux temps des Britanniques — et se plaint du régime. Mais les récriminations ne sont pas uniquement le fait des membres de la communauté indienne : *« la voie birmane vers le socialisme »* n'a pas obtenu l'adhésion de la majorité des habitants.

A son arrivée au pouvoir, en mars 1962, le général Ne Win, devenu depuis président de la République — mais qui a abandonné son grade, — disposait d'un certain nombre d'atouts. Le régime parlementaire de M. Nu s'était montré incapable de faire face à la situation. Il n'avait mis fin ni aux rébellions des minorités nationales ni aux querelles entre partis politiques et entre dirigeants du parti au pouvoir depuis l'indépendance. Devant la corruption qui s'étendait, le général Ne Win faisait figure d'homme intègre ; il pouvait s'appuyer sur l'armée, la seule organisation qui ne fût pas encore corrompue par le pouvoir. Son coup d'Etat ne rencontra pratiquement pas de résistance.

Après quelques succès, notamment sur le « front » des rébellions, le problème, essentiel, du choix de société se trouva posé. C'est alors que le général Ne Win parla de la *« voie birmane vers le socialisme »*. Il s'agit d'un socialisme non marxiste, fortement anticommuniste. Le régime déclare vouloir abolir *« l'exploitation de l'homme par l'homme »*, la nationalisation de l'économie étant la principale méthode pour atteindre ce but.

Le gouvernement décrète, dès 1962, une réforme agraire qui permet de démanteler les propriétés de plus de 20 hectares. Toutes les usines et les entreprises commerciales passent sous contrôle public. Des organismes étatiques sont créés pour gérer les divers secteurs de l'économie. Le Conseil révolutionnaire, organe suprême du pouvoir, présidé par le général Ne Win, nomme à leur tête des officiers supérieurs dont l'absence de qualification mettra en danger une économie déjà très fragile.

Le sous-sol de la Birmanie est riche en minerais (tungstène, étain, plomb, pierres précieuses, etc.). Cependant, le pays demeure sous-développé. Les recettes en devises étrangères proviennent essentiellement des exportations de riz et de bois. Avant la seconde guerre mondiale, Rangoun vendait 3 millions de tonnes de riz par an. En 1950, à la suite des destructions infligées au pays, les exportations n'étaient plus que de 1 million de tonnes, et cette situation se perpétuera jusqu'en 1962. En raison de la fluctuation des cours mondiaux, les recettes ont varié énormément d'une année sur l'autre. Il a par conséquent été impossible d'entreprendre l'industrialisation de la Fédération.

L'appauvrissement absolu

A partir de 1962, le volume des exportations de riz a encore baissé (400 000 tonnes en 1974), alors que les prix des biens d'équipement importés augmentaient. Le commerce extérieur de la Birmanie a donc diminué en chiffre absolu depuis 1962. En 1972-1973 (dernières statistiques connues), la valeur totale des exportations et des *importations* a été la plus faible depuis la prise du pouvoir par le général Ne Win : sur une base de 100 pour 1962, l'indice des exportations a été de 36, et celui des importations de 49. Ces chiffres font apparaître l'appauvrissement absolu du pays au cours des dix dernières années, ce qui a engendré un mécontentement croissant.

L'économie frôlant la catastrophe, les dirigeants ont cherché un moyen de redresser la situation. Ils ont cru le trouver dans le développement de la production pétrolière. La Birmanie se suffit en pétrole brut, mais n'en exporte pas encore. La crise de l'énergie et l'augmentation des prix ont fini par convaincre les gouvernants de développer la production. Cependant, la Myanma Oil Corporation (M.O.C.), organisme public qui gère le secteur pétrolier, dispose de faibles moyens financiers et a du mal à maintenir la production au niveau actuel. Les forages en mer financés par un prêt japonais de 10 millions de dollars n'ont encore rien donné.

Au début de 1973, les dirigeants ont pris l'une des décisions les plus graves depuis leur arrivée au pouvoir en annonçant leur intention d'inviter les compagnies pétrolières occidentales et japonaises à prospecter le plateau continental. A la suite d'entretiens avec les responsables de Djakarta, de rencontres entre dirigeants de la Pertamina — la compagnie indonésienne — et de la M.O.C., entre les généraux présidents Ne Win et Suharto, un contrat type de partage de la production et un calendrier d'investissements ont été préparés. Des compagnies japonaises, américaines et un groupe européen dirigé par la C.F.P., et comprenant la firme allemande Demirex et la firme italienne A.G.I.P., ont déjà obtenu des « blocs offshore ». Selon les spécialistes, la production ne pourra commencer au mieux avant cinq ans. Or ce sont des défis à court terme qu'affronte le régime.

Les milieux d'affaires occidentaux et japonais espèrent profiter de la brèche ouverte dans la politique de stricte neutralité et de refus des investissements privés étrangers, pratiquée jusqu'alors par la Birmanie. Il est trop tôt pour conclure à une ouverture générale du pays aux capitaux extérieurs. Mais un changement important est intervenu dans la mentalité des dirigeants, incapables de résoudre seuls les graves problèmes de leur économie. Le resserrement des liens avec l'Indonésie du général Suharto — que le président Ne Win a rencontré deux fois en un an — est le signe d'un revirement, que le développement de l'agitation sociale pourrait accentuer.

La fin du neutralisme ?

La Birmanie semble être sur le point d'abandonner son orientation résolument neutraliste. Apparu au moment de la guerre froide, consacré par la conférence de Bandoung en 1955, le neutralisme avait séduit un certain nombre de dirigeants d'Etats nouvellement indépendants en Asie du Sud-Est : Sukarno en Indonésie — les princes Souvanna Phouma au Laos, Norodom Sihanouk au Cambodge, M. Nu puis M. Ne Win en Birmanie.

Le neutralisme est une orientation de politique extérieure qui ne correspond à aucun système social particulier. Le *Nasakom* indonésien (alliance des communistes, de l'armée et des nationalistes) a été incapable de résister à la pression occidentale qui s'est exercée à travers les militaires, et il s'est effondré en 1965. Au Laos, le prince Souvanna Phouma avait fini par céder à sa droite, et par accepter l'appui américain pour combattre le Pathet-Lao ; il a fallu attendre 1974 pour que la paix revienne dans le royaume, et qu'un gouvernement de coalition s'installe à Vientiane. Et, malgré toute son habileté, le prince Sihanouk a été renversé par la droite pro-américaine en 1970.

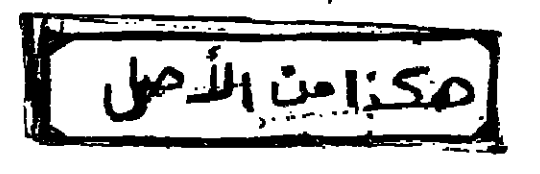
Les Etats-Unis ne sont guère disposés à laisser se développer une expérience réellement neutraliste dans la région. Mais les dirigeants n'ont pas réussi à établir un système social qui réponde aux aspirations de leurs peuples. Dans chacun de ces pays, une partie de la bourgeoisie et un grand nombre de fonctionnaires se sont enrichis aux dépens des masses rurales majoritaires. La corruption s'est généralisée, et, lorsque les régimes se sont trouvés au bord du gouffre, les populations ne se sont pas soulevées pour les sauver.

Le cas de la Birmanie est un peu différent, dans la mesure où les dirigeants neutralistes, confrontés à de graves troubles économiques et sociaux, ont pris eux-mêmes la décision d'ouvrir plus largement leur pays aux influences occidentales et aux capitaux étrangers. Ce changement d'orientation semble sonner le glas du neutralisme en Asie du Sud-Est.

Prochain article :

CORRUPTION ET MARCHÉ NOIR





ASIE

Vietnam du Sud

Un tournant

(Suite de la première page.)

Lorsque le président Thieu affirme que les communistes ont massé plusieurs divisions sur les Hauts-Plateaux, il a sans doute raison. Mais il n'explique pas la soudaine décision qu'il a prise de *laisser à l'adversaire, sans* combattre, le contrôle de plusieurs provinces. S'il ne s'agissait encore que de montagnes désolées et peu peuplées ! L'abandon de Hué, déjà évacuée par la population civile, aurait, s'il devait se confirmer, une tout autre importance : stratégique, politique, et, plus encore, symbolique. Ce n'est pas un hasard *si*, lors de *l'offensive du* Têt de 1968, les Nord-Vietnamiens avaient lutté farouchement pour se maintenir *dans la ville ; ce n'est pas un* hasard si la presse du F.N.L. et de Hanoï avaient reproduit si souvent la photographie montrant le drapeau du Front flottant sur la citadelle. Hué, c'est l'ancienne capitale impériale ,le cœur culturel du pays; pour beaucoup de Vietnamiens, la capitale du Vietnam, une de ces villes qu'aucun 17e parallèle ne peut couper en deux.

Affirmer que la *pression* communiste devenait très forte ne suffit pas à expliquer qu'un repli se transforme en retraite. L'armée de Saigon est théoriquement forte d'un million cent mille hommes. Serait-elle incapable d'affronter *l'adversaire ? Elle ne manque ni* de munitions ni de matériel. C'est le moral qui lui fait défaut. Dans une correspondance datée de Saigon, le *Washington Post* du 1er février notait que, pendant la *première semaine* de janvier, les soldats de M. Thieu avaient tiré en moyenne treize fois plus de munitions que l'adversaire — et même dix-huit fois plus sur les Hauts-Plateaux. A cette époque les communistes avaient accusé les forces saigonnaises de multiplier leurs opérations contre « les zones libérées ». La réplique ne s'est pas longtemps fait attendre.

Un afflux de réfugiés

Lors de la désastreuse incursion dans le Bas-Laos, en 1970, de jeunes officiers n'avaient pas caché leur rancœur : pourquoi les avait-on lancés dans une aventure sans issue ? Que pensent-ils aujourd'hui ? Des milliers d'hommes sont morts en 1972 pour reprendre Quang-Tri — et Quang-Tri est évacué sans qu'aucun coup de feu ait été tiré.

Cette armée humiliée sera-t-elle dans l'avenir à même de défendre les réduits qu'on lui prépare, ceux de Saigon et d'une partie du Delta ?

Quant à la population civile, elle fuit, en partie du moins. Fuit-elle les communistes ? L'argument a été présenté par Saigon et Washington à chaque offensive du G.R.P. « *Les civils votent avec leurs pieds* », a-t-on dit souvent. Il semble que *la population* ait surtout peur des combats ou des représailles. Elle sait que, lorsque l'armée saigonnaise a évacué une région, ce secteur devient une « zone de bombardements libres ». Déjà, l'aviation attaque Pleiku et Kontum.

Ce nouvel afflux de réfugiés dans des régions sous contrôle saigonnais de plus en plus réduites va aggraver la crise financière et économique. L'appel aux organisations charitables n'est qu'un palliatif. L'appel aux crédits américains n'a plus guère d'échos au Congrès. A Manille, en *juin*, la *Banque mondiale* va examiner la possibilité de mettre sur pied un système d'aide multilatérale et insister sur l'aspect humanitaire de l'assistance. Mais les gouvernements prêts à jouer ce jeu défini par M. Kissinger ne sont guère nombreux.

Faute que l'accord de Paris ait été appliqué, qu'aucune de ses clauses politiques n'ait été prise en considération par M. Thieu, la guerre du Vietnam s'achemine progressivement vers une solution « à la chinoise » ou « à la cambodgienne » : une solution militaire par encerclement des réduits urbains. Les seuls Sud-Vietnamiens à même de prévenir cette extrémité et d'ouvrir *le* dialogue sont dans les *prisons* de M. Thieu, ou en résidence surveillée, ou encore interdits de parole et d'écrits. Si *leur* voix continue d'être étouffée, ils ne joueront aucun rôle dans le règlement du conflit. Par leur entêtement, les Américains et leurs alliés locaux auront rendu un fier service aux communistes en leur confiant toutes les cartes de l'avenir du Vietnam et même de l'Indochine.

JACQUES DECORNOY.

M. KISSINGER REGRETTE D'AVOIR SIGNÉ L'ACCORD DE PARIS...

Riad *(U.P.I.). — Selon l'entourage de M. Kissinger, qui se trouvait mercredi 19 mars en Arabie Saoudite, le secrétaire d'Etat américain regrette maintenant d'avoir signé l'accord de Paris sur le Vietnam, accord qui mettait fin à l'intervention militaire américaine dans ce pays.*

M. Kissinger a déclaré qu'il n'aurait jamais signé cet accord s'il avait pensé que le Congrès refuserait un jour de fournir au gouvernement de Saigon l'aide dont il a besoin pour résister à la pression communiste.

Le secrétaire d'Etat a estimé que la position prise par le Congrès sur l'aide au Vietnam et au Cambodge constitue un encouragement direct à l' « agression nord-vietnamienne » *et met la diplomatie américaine dans une position délicate ailleurs dans le monde, notamment au Proche-Orient, où les amis des Etats-Unis ne savent plus s'ils pourront toujours compter sur l'aide américaine. Le président syrien Assad, apprend-on à Riad, aurait, pour sa part, exprimé l'opinion que le temps jouait en faveur des Arabes, car les Etats-Unis finiront, selon lui, par abandonner Israël comme ils ont abandonné le Cambodge et le Vietnam.*

Le repli des forces saigonnaises



Le Vietnam du Sud est divisé en quarante-quatre provinces et en quatre régions militaires, la première de celles-ci couvrant le nord du pays. Voici quelle était la situation jeudi matin 20 mars :

1re REGION MILITAIRE : les forces saigonnaises ont abandonné la ville de Quang-Tri, qui n'était reliée à la région de Hué que par un mince couloir routier. *Toute la province est désormais aux mains des communistes.*

Les troupes de M. Thieu se replieraient à environ 25 kilomètres au nord de Hué, indiquent certaines sources, mais Radio-Hué avait, mercredi, demandé à la population d'abandonner l'ancienne capitale impériale — ce qu'elle commence à faire, — et des unités ont été transférées au sud de la ville. Une source gouvernementale assure qu'en fait la province de Hué - Thua - Tien sera laissée au G.R.P. La seule grande base encore aux mains de l'armée de Saigon serait alors Da-Nang, dans la province de Quang-Nam, en partie contrôlée par le G.R.P., tout comme les provinces de Quang-Tin et de Quang-Ngai. Dans ces zones, le régime de Saigon ne peut prétendre administrer qu'une mince bande côtière.

2e REGION MILITAIRE : le président Thieu vient de décider d'abandonner les provinces de Kontum, Pleiku et Darlac. La province de Tuyen-Duc est isolée, et un pont aérien a été établi entre Dalat et Saigon. Le quartier général de Pleiku a été évacué à Nha-Trang. La province de Quang-Duc est virtuellement perdue.

Sur la côte, la situation est difficile pour l'administration de Saigon, en particulier dans la province de Bind-Dinh, où l'implantation communiste a toujours été forte. Plus au sud, les provinces de Phu-Yen et de Khanh-Hoa ne sont, pour *l'essentiel, défendues* que par *des forces régionales.*

3e REGION MILITAIRE : le régime de Saigon y a perdu il y a deux mois la province de Phuoc-Long. Il est en train d'abandonner celle de Binh-Long, dont il ne contrôlait plus qu'une petite partie. La pression adverse est très forte autour de Tay-Ninh. Jeudi, d'autre part, le F.N.L. a fait plusieurs coups de main dans la phériphérie de Saigon.

4e REGION MILITAIRE . Il s'agit du Delta. Les escarmouches y sont incessantes ; le G.R.P. contrôle de nombreux districts, mais aucune bataille importante n'y est signalée.

LE PRÉSIDENT THIEU : Hanoï a envoyé dix-neuf divisions au Sud.

Saigon (Reuter). — Le président Thieu a reconnu, jeudi 20 mars, pour la première fois la chute de la ville de Ban-Me-Thuot, sur les Hauts-Plateaux. Dans une allocution à la nation, il a déclaré que les forces communistes avaient lancé une offensive générale sur toute l'étendue du Vietnam du Sud.

Le président Thieu a affirmé que ses forces, en infériorité numérique, n'avaient pas été en mesure de défendre les villes de Kontum et Pleiku, les deux autres grands centres des Hauts-Plateaux. Il a d'autre part révélé que les forces nord-vietnamiennes appuyées par des blindés avaient traversé la riviere Thach-Han pour attaquer Quang-Tri. (Peu avant cette allocution, on apprenait de *source militaire* que les forces gouvernementales avaient abandonné la ville.)

Le président Thieu a encore déclaré que les forces sud-vietnamiennes étaient déterminées à défendre leur pays sur toute sa longueur, jusqu'au sud de Quang-Tri. Il a déclaré que les communistes ont lancé leur offensive généralisée le 4 mars, et qu'elle touche maintenant les quatre régions militaires. L'armée, a-t-il dit, n'a pas été en mesure de défendre Kontum et Pleiku, mais prétendre que le gouvernement abandonnera la province septentrionale de Thua-Thien, où se trouve Hué, et la ville de Dalat, au sud des Hauts-Plateaux, consiste à répandre « *des rumeurs sans fondements qui ne visent qu'à semer la confusion dans la population* ».

M. Thieu a déclaré qu'au cours des derniers mois, les communis-des derniers mois les communis-cinq des huit divisions de réserve du Vietnam du Nord en plus des quatorze divisions nord-vietnamiennes se trouvant déjà au Sud. « *C'est pourquoi ils ont le dessus* », a-t-il ajouté.

Le président a affirmé que son armée était contrainte de combattre avec des moyens limités, « *et c'est pourquoi il est nécessaire de réorganiser ses rangs pour sauver le peuple* ».

MADAGASCAR

UN GRAND PROCÈS S'OUVRE A TANANARIVE

Tananarive (A. F. P., Reuter). — Le procès des auteurs de l'assassinat, le 11 février dernier, du colonel Ratsimandrava, chef de l'Etat et du gouvernement, et des personnes impliquées dans les événements qui ont suivi, doit s'ouvrir le vendredi 21 mars au plais de justice de Tananarive.

On ignore encore officiellement le nombre et l'identité des accusés. M. Resampa, un des dirigeants du parti socialiste de M. Tsiranana, sera défendu notamment par Mes Badinter, du barreau de Paris, et Gaëtan Duval, leader du parti mauricien social-démocrate. M. Resampa avait été arrêté après un violent engagement auprès du siège du parti socialiste malgache, au lendemain de l'assassinat du colonel Ratsimandrava.

Selon le quotidien « Madagascar-Matin », il y aurait quelque trois cents inculpés, parmi lesquels figurerait l'ancien président Tsiranana.

A travers le monde

Grande-Bretagne

- TRENTE-QUATRE DEPUTES TRAVAILLISTES ont déposé mercredi 19 mars, à la Chambre des communes, une motion réclamant l'expulsion « immédiate » de dix attachés de l'ambassade des Etats-Unis à Londres, qu'ils accusent d'être des agents de la Central Intelligence Agency (C.I.A.). — *(Reuter.)*

Sénégal

- LES FRANÇAIS âgés de plus de quinze ans et résidant habituellement au Sénégal doivent, depuis le 1er mars, avoir une carte d'identité d'étranger. Ces dispositions ne s'appliquent cependant pas aux *Français dont* le séjour au Sénégal ne doit pas excéder trois mois. — *(A.F.P., Reuter.)*

AFRIQUE

Tunisie

APRÈS SON ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE A VIE
M. Bourguiba lance une mise en garde contre les « grèves et les luttes de clans »

De notre correspondante

Tunis. — « *Que je sois en vie, que M. Nouira ou son successeur préside aux destinées de l'Etat, il n'y aura pas d'*« *après-bouguibisme* » *; il y aura l'*« *après-Bourguiba* », *car si Bourguiba est mortel, le bourguibisme demeurera à jamais.* »

C'est par ces mots que le chef *de l'Etat* tunisien a achevé le discours prononcé le 19 mars devant l'Assemblée nationale, qui avait adopté la veille, à l'unanimité, le projet de loi accordant au « combattant suprême » la présidence à vie de la République.

M. Bourguiba a insisté avec force sur la nécessité de maintenir l'unité nationale, seul garant des acquis d'une lutte difficile : « *Ma plus grande fierté est que l'histoire retienne que j'ai été le rassembleur de la nation.* »

Or « *les dangers pour notre pays ne peuvent venir que de l'intérieur* ». Après avoir souligné longuement les difficultés passées et analysé les principes de sa « *stratégie* », *M. Bourguiba a insisté sur* le devoir d'abnégation qui doit inspirer la conduite du citoyen. Citant l'exemple des ouvriers japonais, qui consentent à gagner des salaires très modestes pour aider l'Etat à rester compétitif sur le marché international, le chef de l'Etat tunisien a précisé : « *Une grève équivaut à donner un coup de poignard dans le dos de ce régime issu du peuple.* »

Evoquant la liberté et la démocratie qui règnent en Tunisie et qui sont « *un don de la Providence* » le chef de l'Etat a ajouté : « *Nous sommes prêts à donner des bourses aux Tunisiens pour qu'ils aillent voir ce qui se passe dans d'autres pays ; ils feront la différence... Nos officiers sont dans leurs casernes, pas au pouvoir. Mais les grèves, les luttes de clans et la soif du pouvoir peuvent ébranler la stabilité et saper les fondements de l'Etat.* »

Insistant sur cet aspect de l'effort à soutenir, M. Bourguiba a dit qu'aucun danger extérieur ne menace le pays, « *qui ne possède pas de ressources pouvant susciter la convoitise (...). Nous ne comptons que des amis, dont la France, la Turquie et l'Espagne, qui nous avaient colonisés ; il est également impensable que nos voisins, l'Algérie et la Libye, songent un seul instant à conquérir notre pays...* ».

MANUELE PEYROL.

Rhodésie

M. Chitepo pourrait avoir été assassiné par des éléments rivaux de son propre mouvement

La situation se détériore en Rhodésie, où le gouvernement a annoncé, mercredi 19 mars, que vingt et un maquisards avaient été tués en quatre jours. Après l'assassinat de Herbert Chitepo, l'un des principaux leaders de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) (*le Monde* du 19 mars), le comité de libération *l'Organisation de l'unité africaine* de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), a appelé, de Dar-Es-Salam, « *les combattants de libération du Zimbabwe à se préparer à une intensification de la lutte dans tous les domaines et par tous les moyens* ». Les nationalistes rhodésiens, estime le comité, n'ont rien ménagé ces derniers mois pour « *tendre le rameau d'olivier, mais ils ont été récompensés par des arrestations sous de faux prétextes (...) et des meurtres* ». Le comité juge « *démontré de manière définitive que le gouvernement rhodésien n'est nullement intéressé à un règlement pacifique du problème de l'indépendance* ».

La Tanzanie, l'un des trois pays d'Afrique noire à s'être engagés dans les initiatives de paix en Rhodésie, parait aujourd'hui revoir sa position. La radio tanzanienne et le quotidien officiel *Uhuru ont tous deux estimé* mercredi qu'une « guerre de libération » est désormais la seule chance de salut pour les nationalistes rhodésiens.

- A SALISBURY, des manifestants noirs ont protesté mercredi *contre le meurtre de* Herbert Chitepo. Plusieurs étudiants et un député ont été appréhendés, puis relâchés.

- A LUSAKA, où a eu lieu l'assassinat, les commentateurs se montrent plus prudents. De nombreuses *indications* permettent de supposer que Herbert Chitepo n'a pas été assassiné par des agents du régime de M. Ian Smith, mais par des éléments rivaux du ZANU. On sait que le ZANU est déchiré de longue date par des querelles intestines *de caractère* tribal ou personnel.

Ainsi, Mgr Muzorewa, président du Conseil national africain (A.N.C.), qui regroupe les trois mouvements de libération rhodésiens, a lancé, mercredi soir, un appel à l'unité chez les nationalistes. Sans faire d'allusion directe à la mort de M. Chitepo, dont il n'a pas accusé le gouvernement rhodésien, l'évêque a souligné que si les Africains du Zimbabwe n'ont pas jusqu'ici obtenu la reconnaissance du droit de gouverner, ils le doivent, pour une large part, à leur incapacité de s'unir. « *J'appelle tous les Zimbabwes*, a déclaré Mgr Muzorewa, *au nom de Dieu tout-puissant et de tous les saints, à respecter avec honnêteté la déclaration d'unité faite à Lusaka, le 7 décembre 1974. (...) Le sang versé ne peut être que pour la libération du zimbabwe, et l'on ne doit pas s'écarter de ce noble but pour risquer une guerre civile entre les Africains eux-mêmes.* » L'évêque a explicitement dénoncé les « *intérêts personnels ou tribaux* » qui menacent, selon lui, les mouvements nationalistes.

Dahomey

SEPT PERSONNES ACCUSÉES DE COMPLOT SONT CONDAMNÉES A MORT

Cotonou *(A.F.P., Reuter).* — Le tribunal révolutionnaire de Cotonou a prononcé, lundi 17 mars,

Les peines de mort visent le capitaine Janvier Assogba, ancien ministre de la fonction publique et du travail. Me Bertin Borna, représentant du programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.) à Dakar ; Me Adrien Hungbedji, avocat au barreau de Cotonou (en fuite) ; M. Adrien Ahanhanzo Glele, ingénieur agronome ; l'abbé Alphonse Quenum ; les docteurs René Zinsou et Emile Derlin Zinsou, ancien président de la République dahoméenne, installé en France.

Le verdict du tribunal révolutionnaire est sans appel, mais le chef de l'Etat dispose du droit de grâce.

[Le 23 janvier dernier, les dirigeants de Cotonou ont affirmé avoir déjoué, le 21 janvier, une tentative de putsch perpétré par le capitaine Janvier Assogba. Ce dernier avait, une semaine plus tôt, adressé un rapport à M. Nicéphore Soglo, inspecteur général des finances, faisant état d'une affaire de détournement de fonds publics, dans laquelle aurait été impliqué le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou, chef de l'Etat dahoméen.]

IQUE

Tunisie

ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE A VIE

De notre correspondante

MANUELLE PEYROL

Rhodésie

... pourrait avoir été assassiné ... de son propre mouvement

Dahomey

PROFITEZ ... le bruit

PROCHE-ORIENT

Irak

Bagdad a rejeté une offre de négociation des rebelles kurdes

Le gouvernement de Bagdad a rejeté catégoriquement le mercredi 19 mars une offre de négociation des dirigeants de la rébellion kurde, a annoncé l'agence de presse irakienne. Le bureau politique du Parti démocrate kurde, dirigé par le général Barzani, avait adressé un câble aux dirigeants irakiens disant notamment : *« Nous croyons qu'il est possible de trouver une solution stable et logique au conflit. Nous sommes prêts à engager immédiatement des négociations avec le gouvernement irakien et à lui envoyer un délégué s'il est disposé à le recevoir. »*

Répondant à ce message, le président Ahmed Hassan Al Bakr a écrit aux dirigeants kurdes :

« Il n'est pas possible de mettre à l'épreuve vos intentions une fois de plus car nous avons perdu toute confiance en vous. La seule chose que vous puissiez faire pour éviter une nouvelle effusion de sang, c'est accepter les termes de l'amnistie générale, qui expire le 1er avril. Nous sommes résolus à purger notre patrie des traîtres qui lui ont causé tant de tort — ce que nous ne sommes pas prêts d'oublier. »

Cependant, la radio rebelle, « la Voix du Kurdistan », captée en Turquie, avait annoncé peu auparavant que des délégations irakienne et kurde étaient en train de discuter sur la frontière irano-irakienne, dans une base militaire. Les représentants kurdes, d'après la radio, seraient conduits par M. Idris Barzani, fils de Mustapha Barzani. Une station de radio pro-kurde émettant en Iran a rapporté qu'un observateur iranien assistait aux discussions.

L'amnistie offerte aux rebelles kurdes garantit à ceux qui déposeront les armes qu'ils ne feront l'objet d'aucune poursuite. Elle s'applique également aux Kurdes irakiens qui se sont réfugiés en Iran et dont le nombre atteindrait 140 000. Le Conseil du commandement de la révolution (C.C.R.) irakien leur a lancé mercredi un appel pour qu'ils reviennent dans leur pays.

● A TEHERAN, le gouvernement a invité ces réfugiés à décider avant le 1er avril s'ils désirent s'établir définitivement en Iran ou retourner en Irak. Le ministre iranien des affaires étrangères a souligné dans une déclaration que son gouvernement ne contraindrait aucun des réfugiés à regagner l'Irak. Certains journaux estiment que 3 % seulement des intéressés accepteraient de repartir dans leur pays. Le gouvernement de Téhéran a enfin indiqué qu'il accueillerait, jusqu'au 1er avril, tous les Kurdes qui lui demanderaient asile.

● A ANKARA, l'agence Anatolie a annoncé que des gendarmes turcs avaient tué trois Peshmerga (combattants kurdes) au cours d'un affrontement sur la frontière avec l'Irak. Les trois hommes faisaient partie d'un groupe de vingt personnes qui aurait tenté de pénétrer en territoire turc. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

CONTRE L'ÉCRASEMENT D'UNE MINORITÉ NATIONALE

Nous avons reçu l'appel suivant :

La situation au Kurdistan prend un tour tragique. Il y a un an déjà que le gouvernement irakien y mène des opérations d'envergure contre la minorité kurde, constituant près d'un tiers de la population. Intervenant après le traité soviéto-irakien d'avril 1972, qui privait les Kurdes d'un soutien politique important, après l'entente turco-irakienne de l'été dernier garantissant la fermeture stricte de la frontière turque, l'accord signé début mars 1975 à Alger entre le chah et le vice-président du conseil irakien achève de priver les combattants kurdes de tout soutien logistique.

La connivence des Etats de la région, quelles que soient leurs idéologies proclamées, a pour effet d'étouffer la lutte pour son autodétermination d'une minorité nationale opprimée.

Le peuple kurde combat parce qu'il refuse la politique d'arabisation du gouvernement irakien, l'amputation du Kurdistan de la moitié la plus riche de son territoire et une direction politique soumise aux autorités de Bagdad.

Par dizaines de milliers, des réfugiés ont déjà fui les bombardements et les excès de l'armée irakienne, et il est à craindre que l'offensive actuelle ne prenne un caractère particulièrement atroce. L'opinion doit être alertée sur cette situation (d'autant plus que la France vend des armes à l'Irak). Ecraser une minorité nationale reste un acte criminel, même si les responsables d'une telle politique se réclament du socialisme.

Les signataires de ce texte, regroupés au sein d'une association France - Kurdistan, réaffirment le droit à l'autodétermination du peuple kurde, dénoncent l'offensive militaire irakienne qui vise à liquider le mouvement national kurde et appellent les organisations internationales et les forces démocratiques à intervenir pour empêcher un massacre.

P. Baudouin, J. Bertolino, S. de Beauvoir, E. Braquet, J.-P. Canet, G. Chaliand, J.-M. Domenach, E. Ducourau, D. Eudes, R. Garaudy, H. Grall, M. Halbwachs, G. Halimi, G. Héraud, A. Kastler, R. Lafont, M. Leiris, S. Manucci, R. Marienstras, T. Mignon, J. Minces, E. Morin, L. Panigel, Y. Person, R. Pic, M. Rodinson, C. Roy, M. Royot, J.-P. Sartre, M. Schwaub, L. Schwartz, P. Thibault, Vercors, P. Vidal-Naquet, J.-P. Viennot, S. Vogel.

★ **L'Association France-Kurdistan, B.P. 79, 75563 Paris Cedex 12, recueille les contributions financières pour l'envoi de secours aux réfugiés.**

PUBLICATION JUDICIAIRE

Le 13 mars 1974, la 11e Chambre de la Cour de Paris, statuant sur l'appel interjeté par PIERRE-BLOCH Pierre, directeur-gérant de la publication LE DROIT DE VIVRE, assisté de Me J. MERCIER, contre le jugement du 8 novembre 1973 de la 17e Chambre du Tribunal de grande instance de Paris, concernant l'affaire de diffamation à la suite d'une citation directe du R.P. Vasile BOLDEANU, supérieur de l'Eglise orthodoxe roumaine, assisté par Me V.V. STANCIU, a rendu son arrêt. « Considérant que PIERRE-BLOCH n'a pas établi la vérité des faits diffamatoires dans les conditions exigées par l'article 35 de la loi sur la preuve... Considérant que les documents et témoignages produits au soutien de la bonne foi émanent des adversaires de BOLDEANU dans le conflit qui s'est élevé entre celui-ci et le Patriarcat de Bucarest et le procès auquel il a donné lieu... Confirme le jugement en ce qu'il a déclaré PIERRE-BLOCH coupable de diffamation publique envers BOLDEANU... Condamne PIERRE-BLOCH à 1 franc de dommages-intérêts... Confirme le même jugement en toutes ses dispositions civiles. »

Me V.V. STANCIU, avocat.

LE CAIRE : l'Égypte n'aura pas recours à la force tant que le processus de paix se poursuivra

Les autorités égyptiennes ont rendu publique, mercredi soir, une déclaration officielle qui, sans aller jusqu'à prononcer ouvertement la fin de l'état de guerre avec Israël, contient la promesse implicite que l'Egypte n'aurait pas recours à la force tant que le processus devant conduire à la paix se poursuivra.

« L'acceptation par les pays arabes de la résolution 338 du Conseil de sécurité, affirme la déclaration, *implique l'acceptation de mettre fin à l'état de guerre lorsqu'un règlement global de la crise du Proche-Orient, fondé sur une paix juste, sera conclu. Les pays arabes ne refuseraient pas de conclure un accord de paix lorsque Israël sera capable d'admettre la conclusion d'une paix juste pour toutes les parties impliquées, et prêt à respecter ses engagements internationaux en application de la résolution 338 du Conseil de sécurité. Avant d'aborder cette phase, il est important de préciser qu'un nouvel accord de dégagement constituerait un pas important vers la paix, car ce nouvel accord serait un stimulant et un test pour la confiance entre les parties intéressées, qui pourrait servir de base à l'instauration d'une vraie paix.*

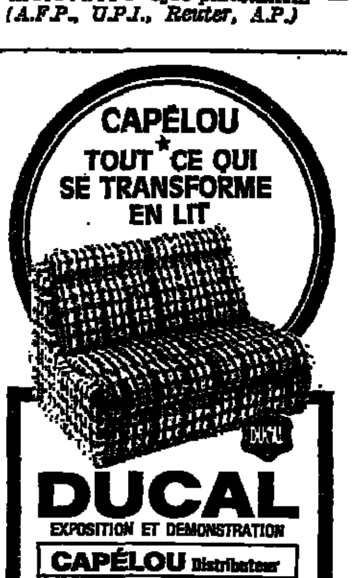
» Il est évident que les parties concernées s'abstiendront de recourir à la force tant que les dispositions des accords de dégagement seront valides et respectées par tous, afin qu'un progrès vers la paix soit réalisé sur tous les fronts. Cela représente le vrai sens des démarches en cours. Il ne faut pas confondre les conditions d'une paix juste et durable avec des accords qui préparent le terrain à celle-ci. Cependant, ces accords son nécessaires pour créer le climat de confiance qui constitue le fondement de la paix. »

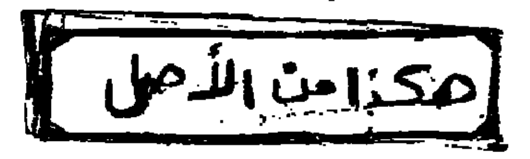
Le président Sadate, pour sa part, a déclaré, dans une interview à un journaliste libanais, que l'accord de dégagement qui fait actuellement l'objet de la mission Kissinger *« a pour but de donner une impulsion à la cause de la paix. Une fois que cette étape aura été franchie, nous ne pourrons plus nous permettre d'attendre. Nous devons tous aller à la conférence de Genève pour discuter d'une solution globale en présence de toutes les parties et sous la supervision des deux grandes puissances »*. Le chef de l'Etat égyptien a préconisé la constitution d'une délégation arabe unique à la conférence de Genève. *« La meilleure chose à faire,* a-t-il dit, *est d'aller à Genève en tant qu'une seule équipe et non en plusieurs délégations. La Jordanie et le Liban doivent participer à la conférence, car ce sont des pays du champ de bataille. »*

Le journal *Al Ahram* rapporte ce jeudi matin que les dernières propositions égyptiennes transmises à Jérusalem comprennent la constitution d'une zone-tampon suffisamment large pour éviter des accrochages entre les forces des deux pays. Ces propositions excluraient toute idée d'installer des observateurs de l'ONU, au lieu de militaires égyptiens, dans les secteurs évacués par Israël. L'application de l'accord devrait en outre commencer aussitôt après la signature par les délégués militaires des deux pays, et l'évacuation serait achevée dans un délai de trois à six mois.

● A BEYROUTH, M. Alexandre Soldatov, ambassadeur de l'U.R.S.S. au Liban, a indiqué mardi soir, au cours d'un entretien avec M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du F.D.P.L.P., que l'Union soviétique reconnaissait le droit de l'O.L.P. à une représentation indépendante dans toute conférence internationale. L'ambassadeur de l'U.R.S.S. a démenti à ce propos les informations du quotidien jordanien *Al Raï selon lesquelles le gouvernement* soviétique serait favorable à la représentation de la Cisjordanie par le royaume hachémite.

● A DAMAS, le président Assad a conféré mercredi avec M. Arafat, à la veille de la réunion du comité central de l'O.L.P. qui se réunit jeudi soir dans la capitale syrienne pour examiner la proposition du chef de l'Etat syrien relative à la création d'un directoire politique et militaire syro-palestinien. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)*





POLITIQUE

M. OLIVIER GUICHARD : les gaullistes sont considérés comme des alliés de deuxième zone.

M. Olivier Guichard, député de Loire-Atlantique, ancien ministre, a pris la parole mercredi 19 mars, au cours d'un dîner qui lui était offert par le « Club Victor-Hugo » pour la sortie de son livre *Un chemin tranquille*. Il a notamment affirmé qu'il était toujours hostile à « *la confusion des fonctions de premier ministre et de secrétaire général de l'U.D.R.* »

« *Il y a là*, a-t-il ajouté, *une confusion peut-être justifiée par les circonstances, mais qui ne va pas dans le sens de ce que nous avons toujours défendu, c'est-à-dire la séparation de l'Etat des partis politiques. Je pense que cette situation est provisoire (...).* »

« *Si un parti politique*, a encore déclaré M. Guichard, *ne met à son programme que le maintien au pouvoir ou le succès aux élections, il est à terme condamné.* »

Parlant de son livre et de l'expression « étoile jaune » qu'il a utilisée pour qualifier la marque du gaullisme, M. Olivier Guichard a précisé :

« *Les gaullistes aujourd'hui sont considérés comme des alliés de deuxième zone, comme appartenant à un corps passéiste. Nous avons l'impression d'appartenir à une catégorie un peu particulière de Français...*

● *M. Jean Charbonnel*, maire de Brive (U.D.R.), ancien ministre, parlant à Nîmes devant l'U.J.P. (Union des jeunes pour le progrès), a dénoncé les récentes « allégations » de M. Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, qui se réjouissait que l'U.D.R. « *se giscardise* » (*le Monde* du 4 mars). « *Le gaullisme*, a-t-il ajouté, *n'apparaît plus dans les perspectives ouvertes par M. Dominati. C'est pourquoi les gaullistes, qui refusent la mort lente ou rapide que leur prépare la droite au pouvoir, doivent plus que jamais affirmer leur présence et renforcer leur action.* »

Le Centre démocrate et le parti radical confirment leur adhésion à une Fédération des réformateurs

Les dirigeants de toutes les formations centristes doivent se rencontrer vendredi matin 21 mars au Palais-Bourbon pour discuter de la création de la Fédération de. réformateurs. Le Centre démocrate et le parti radical ont confirmé, mercredi après-midi, leur participation à cette entreprise (lancée d'ailleurs grâce à l'accord réalisé le 6 mars, sur ce point, entre MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber). Il est prévu ainsi que certains des promoteurs de l'entreprise « concurrente » du Mouvement de la gauche réformatrice, M. Michel Durafour notamment, participent à cette réunion.

Il semble que l'on s'oriente vers la mise en place, vendredi, d'un secrétariat collégial, la désignation d'un secrétaire général bénéficiant de larges délégations de compétences suscitant des réserves aussi bien au sein du parti de M. Lecanuet que de ceux de MM. Servan-Schreiber et Max Lejeune.

Dans les déclarations faites mercredi au Centre démocrate, d'une part, et au parti radical, d'autre part, on peut noter que les amis de M. Lecanuet s'en tiennent à la formule fédérale en ce qui concerne la direction de la future formation centriste, alors que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, favorable à une « fédération unitaire », parle d'ores et déjà de l'élection d'un président et d'un bureau. — N.-J. B.

M. Servan-Schreiber : oui sans restriction à la Fédération

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a réuni, mercredi 19 mars, au siège de sa formation, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu compte des travaux du bureau du parti, qui venait de siéger. La déclaration suivante a été rendue publique : « *Les parlementaires réformateurs ont pris, le 6 mars, la décision, à l'unanimité, de proposer à toutes les familles politiques réformatrices, et sans exclusive, de s'unir dans une fédération des réformateurs.*

» *Le parti radical se déclare prêt, comme l'a souhaité son congrès* [réuni à Bagnolet du 24 au 26 janvier dernier], *à s'engager dans cette indispensable action pour donner à la réforme toutes ses chances. (...)*

» *Les radicaux proposent donc à leurs partenaires la convocation d'assises nationales communes, où seront prises souverainement les décisions: propositions de fond, et élection des organes de direction.*

« *Ce congrès d'unité pourrait avoir lieu fin mai ou début juin.*

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — qui était entouré notamment de Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'Etat ; Anne-Marie Fritsch, député de la Moselle ; Brigitte Gros, sénateur des Yvelines, et Nicole Chouraqui, toutes membres du bureau — a souligné que c'était un « *oui sans restriction* » que le parti radical donnait en réponse à la volonté unitaire exprimée par les parlementaires centristes. Il a dit sa préférence pour une procédure rapide excluant les phases préparatoires ou transitoires, et débouchant, lors des assises, sur l'élection « *d'un président et d'un bureau* ». Interrogé sur le Mouvement de la gauche réformatrice, qu'anime M. Michel Durafour, il a fait état du sentiment « *très positif* » que lui inspire cette entreprise et a estimé que les démocrates sociaux constituent « *un apport important* » dans le regroupement centriste.

Le président du parti radical a affirmé s'être concerté « régulièrement » avec M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, au cours de la récente période.

LE PARTI DE M. LECANUET : pour un conseil et un secrétariat fédéral.

Le bureau exécutif du Centre démocrate, qui a siégé, mercredi après-midi 19 mars, sous la présidence de M. Jean Lecanuet, a publié une déclaration dans laquelle il approuve la décision, prise le 6 mars par les parlementaires réformateurs, centristes et démocrates sociaux, de créer la Fédération des réformateurs.

Les dirigeants du Centre démocrate estiment que la direction de cette fédération « *devrait être assurée par un conseil fédéral composé de ministres réformateurs et centristes, de présidents ou secrétaires généraux des formations politiques membres de la Fédération, ainsi que de parlementaires* ». Selon eux, « *ce conseil devrait désigner un secrétariat fédéral comprenant un membre par formation composante* ». Le bureau exécutif du Centre démocrate a désigné M. André Diligent pour assumer cette responsabilité

Le bureau exécutif du parti de M. Lecanuet invite les membres du Centre démocrate « *à participer, dès maintenant, à la mise en place des comités régionaux et départementaux de la Fédération des réformateurs* ».

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée mercredi 19 mars, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la séance, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné lecture du communiqué officiel suivant :

Le conseil a adopté un projet de décret présenté par le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, modifiant certaines dispositions du statut des préfets relatives à leur avancement et notamment au classement dans les échelons des directeurs d'administration centrale et des directeurs des services d'actif de police nommés préfets.

Le ministre des affaires étrangères a fait approuver un projet de loi autorisant la ratification d'un protocole relatif au développement des dispositions de la convention de 1961 sur le contrôle international des stupéfiants. Il prévoit un renforcement de l'organe international de contrôle et un accroissement de ses moyens d'investigation, des mesures tendant à favoriser l'extradition des trafiquants et une meilleure information sur la production, le stockage, la transformation, la consommation des stupéfiants d'origine naturelle ou synthétique.

Le ministre des affaires étrangères a également fait adopter un projet de loi autorisant l'approbation du protocole sur les privilèges et l'immunité à accorder à l'Organisation européenne des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral.

Le conseil a adopté un projet de loi portant approbation d'une convention entre le ministre de l'économie et des finances et le gouverneur de la Banque de France, aux termes de laquelle les plus-values ou les moins-values constatées lors de la révision semestrielle de la valeur des avoirs publics en or seront neutralisées.

(Lire page 34.)

Le ministre des finances a rendu compte des travaux du dernier conseil des Communautés consacré notamment à l'examen de la situation économique européenne et à la définition d'une nouvelle unité de compte européenne.

(Lire page 34.)

Il a fait, d'autre part, une communication sur les modalités de la suppression de la patente et de son remplacement par une taxe professionnelle assise sur la valeur locative des locaux et de l'outillage, et sur la masse salariale. Le projet de loi sera élaboré et déposé au Parlement au cours de la session de printemps.

(Lire page 34.)

Le ministre des affaires étrangères a fait une exposé sur la situation des ressortissants français au Cambodge, notamment à Phnom-Penh, et des dispositions qui ont été prises pour leur sauvegarde, ainsi que pour l'accueil *en France de ceux qui ont été évacués.*

(Lire page 4.)

Le chef de l'État parlera de la sécurité de la France le mardi 25 mars

Mercredi 19 mars, devant le conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing, évoquant la quatrième de ses causeries au coin du feu (qui aura lieu le 25 mars), a déclaré : « *Je parlerai de la sécurité de la France, sa sécurité vis-à-vis de l'extérieur dans le monde troublé où nous vivons, la sécurité de son économie et de son emploi.* »

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a remis mercredi après-midi 19 mars la grand-croix de la Légion d'honneur à M. Jean Berthoin, ancien ministre.

M. Berthoin, qui avait occupé plusieurs postes ministériels sous la IVe République, dont celui de l'éducation nationale dans le gouvernement du général de Gaulle (1er juin 1958 - 8 janvier 1959), avait été ministre de l'intérieur dans le premier cabinet de M. Michel Debré.



LE PARLEMENT A L'HEURE DE LA VÉRITÉ

Le Parlement reprendra ses travaux le 2 avril pour une session qui s'annonce particulièrement chargée, puisque le gouvernement a exprimé l'intention de soumettre au vote des deux Assemblées, entre autres projets, une dizaine de réformes très importantes qui touchent, notamment, au statut de la ville de Paris et de la région parisienne, à l'environnement (projets Jarrot), à la procédure du divorce, à l'amélioration de la condition féminine, aux finances locales, à la patente, à la fiscalisation des plus-values et à la réduction des inégalités sociales, au système judiciaire ou pénitentiaire, etc., sans parler du vote de la loi qui devra consacrer l'indépendance des Comores.

La conférence des présidents du Sénat, organisatrice de l'ordre du jour, qui s'est réunie le 20 mars, a décidé pour sa part de retenir la date du 3 avril pour l'examen en séance publique de la législation sur les handicapés physiques et mentaux.

Cette accumulation de textes et de réformes diverses pose une fois de plus la question de la durée des sessions et d'une éventuelle révision de la Constitution.

La Constitution de 1958, en effet, a enserré le débat parlementaire dans des limites très étroites : quatre-vingts jours chaque année à partir du 2 octobre et quatre-vingt-dix jours à partir du 2 avril. Dans tous les systèmes parlementaires existants, la durée des sessions, quand elle est limitée, demeure supérieure à celle-ci. La discussion du budget notamment ne subit aucune contrainte de temps en Allemagne ni en Italie. En Grande-Bretagne, la discussion n'est limitée que pour les dépenses, l'examen des recettes ne supportant aucune restriction. Aux Etats-Unis, le Congrès dispose de six mois pour voter le budget.

Les contraintes françaises ont de graves conséquences : elles réduisent considérablement l'efficacité du contrôle des élus et nuisent en définitive à la qualité de la loi.

La situation deviendrait peut-être supportable si le gouvernement, par exemple, réservait la session d'automne aux seules questions financières et utilisait davantage la procédure des sessions extraordinaires, mais c'est l'orientation inverse qui est la sienne. La dernière session budgétaire, loin d'être consacrée à l'examen de la loi de finances, a été assortie du vote d'une trentaine de projets gouvernementaux dont certains étaient fort importants. La Constitution n'a même pas été respectée puisqu'en droit les lois rectificatives sont des textes financiers pour lesquels le Parlement doit disposer d'un délai de soixante-dix jours (article 39 de l'ordonnance du 2 janvier 1959). Or le Parlement a eu moins d'un mois pour voter la loi de finances rectificative 1974, qui avait été déposée le 26 novembre sur le bureau de l'Assemblée nationale et qui comportait au demeurant plusieurs dispositions nouvelles n'ayant rien à voir avec une simple régularisation de comptes.

Dans les deux Assemblées, et particulièrement au sein de leurs commissions des finances, qui sont saisies de la totalité des textes soumis à délibération, on est donc arrivé cet automne au point de saturation et de rupture. Le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat ont tenté d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics dans les allocutions qu'ils ont prononcées à l'occasion de la clôture de la session, mais il semble que l'opinion soit lente à s'émouvoir faute de mesurer l'incidence de cette situation sur sa vie quotidienne. Quant aux pouvoirs publics, ils paraissent se contenter de bonnes paroles ou se satisfaire pleinement d'une pratique constitutionnelle qui, croient-ils, facilite leur tâche.

La « dictature » des bureaux

Il devient pourtant évident que le point de saturation de l'automne risque d'être bientôt dépassé. En effet, depuis le 20 décembre, les communiqués des Conseils des ministres ne cessent d'annoncer chaque semaine le dépôt de nouveaux textes, tous plus ou moins capitaux et urgents ; et certains le sont effectivement. Le moment n'est-il pas venu, se demandent beaucoup de parlementaires, de tenter la réforme des réformes, celle qui permettrait au législateur de légiférer dans la sérénité et de se soustraire à la « dictature » des bureaux ?

« *Le vote du budget,* affirmait le 20 décembre M. Alain Poher, *ne peut continuer à être ce qu'il est devenu aujourd'hui : l'approbation quasi automatique par le Parlement des crédits proposés par les services dépensiers sous la responsabilité de la direction du budget du ministère de l'économie et des finances, qui exerce en la matière, il faut bien le reconnaître, une totale souveraineté.* »

Le même jour, M. Edgar Faure proclamait à l'Assemblée nationale : « *Je suis assez tenté de rejoindre le président de la commission des finances du Sénat, M. Edouard Bonnefous, quand il propose des aménagements pour rallonger de dix jours le délai constitutionnel d'examen des textes budgétaires par les deux Assemblées du Parlement.* »

En réalité, les propositions de loi constitutionnelles de M. Edouard Bonnefous, approuvées par la commission des finances du Sénat, allaient au-delà d'une simple rallonge de dix jours pour le débat budgétaire. En effet, elles prévoient aussi que le gouvernement ne pourrait plus demander (sauf procédure exceptionnelle) le vote de projets déposés par lui en cours de session. D'autre part, le Parlement tiendrait de plein droit une session ordinaire de vingt-cinq jours pendant le premier trimestre de l'année.

Ces textes sont le fruit d'une longue concertation entamée dès le mois de décembre 1973 avec le premier ministre d'alors, M. Pierre Messmer, et poursuivie avec M. Jacques Chirac, qui soulignait le 20 décembre dernier au Sénat : « *Je me réjouirai de tout ce qui pourra contribuer à moderniser les méthodes de travail du Parlement sur lesquelles j'ai engagé un dialogue avec le président Bonnefous.* »

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, était encore plus encourageant, qui déclarait lors du même débat, s'adressant à M. Edouard Bonnefous : « *J'ai constaté comme vous, les difficultés de la discussion, ses lourdeurs, les fatigues qu'elle entraîne et la rapidité qu'elle impose pour survoler un certain nombre de problèmes fondamentaux de l'orientation économique et financière. Bien que je ne puisse ce soir engager le gouvernement tout entier sur une réforme des procédures qui débouche, comme vous l'avez déclaré, sur une réforme constitutionnelle, je tiens à vous dire que vous avez dans le gouvernement un allié.* »

Ces « bonnes paroles » incitent le président de la commission des finances du Sénat à se montrer quelque peu optimiste et à croire que sa ténacité sera récompensée. « *La situation actuelle,* nous a-t-il déclaré, *est devenue intolérable, absurde, indéfendable. Il ne s'agit pas de revenir au gouvernement d'Assemblée mais de renoncer à des pratiques qui livrent la décision de l'élu au bon vouloir des administrations. Celles-ci ne manquent pas de capacités, certes, mais il n'y a plus de démocratie quand l'activité des bureaux échappe au contrôle du Parlement, et le résultat est détestable pour les citoyens.* »

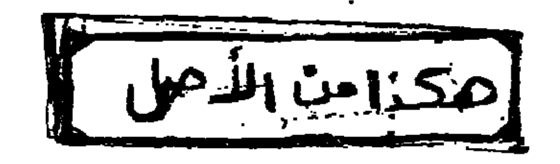
On mesurera encore mieux la difficulté pour les députés et les sénateurs d'exercer leur fonction de contrôle et de législateur dans la situation où les met un pouvoir exécutif qui a pratiquement la maîtrise de l'ordre du jour des Assemblées, quand on saura que les cent soixante-dix jours « légaux » que totalisent les deux sessions annuelles se réduisent à la moitié, soit au quart de l'année. En fait, a calculé M. Edouard Bonnefous, le Parlement ne peut délibérer en séance publique, si l'on comptabilise l'année entière, qu'une semaine sur quatre : l'Assemblée nationale a siégé en moyenne, de 1959 à 1974, 91 jours par an, le maximum étant de 118 jours de séance en 1963, le minimum étant de 67 jours en 1969.

Le Sénat, lui, a siégé, de 1959 à 1974, 66 jours par an, le maximum étant de 95 jours de séance en 1963, le minimum de 48 jours en 1962.

De très nombreux parlementaires voudraient mettre fin à cette pratique « intenable », qui a pour conséquence d'interminables séances de nuit et un contrôle purement formel de la loi.

ALAIN GUICHARD.

● *Le conseil des ministres,* réuni le mercredi 19 mars, a décidé, sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, la dissolution des conseils municipaux des communes d'Illifaut (Côtes-du-Nord) et de Tournay (Hautes-Pyrénées).



ÉDUCATION

M. Haby précise les dispositions qui figureraient dans son projet de loi

M. René Haby, ministre de l'éducation, a remis récemment aux organisations d'enseignants et de parents d'élèves réunies en « tables rondes » un texte concernant les « dispositions de nature législative susceptibles de figurer dans le projet de loi relative aux enseignements publics du premier et du second degré ». Ce texte est un inventaire des questions — déjà exposées dans les « propositions de modernisation du système éducatif français » (« le Monde » du 14 février) — qui pourraient être mises ultérieurement sous forme de projets de loi.

Dispositions générales

1) L'obligation scolaire s'étend de l'âge de cinq ans à l'âge de seize ans.

2) Les missions du système éducatif sont :

— D'assurer la formation de tous les jeunes au plus haut niveau de leurs capacités individuelles ;

— De *compenser* au besoin les handicaps d'origine sociale ;

— De permettre aux jeunes d'acquérir une culture adaptée à la civilisation contemporaine, en les préparant également à la vie en société ;

— De donner la possibilité d'acquérir une compétence technique.

3) La formation des jeunes est assurée successivement par les écoles, les collèges et les lycées ou les lycées d'enseignement professionnel.

Ces établissements participent également à l'éducation permanente, à la disposition de laquelle ils mettent l'ensemble de leurs moyens.

4) L'école élémentaire débute à cinq ans ou à six ans suivant les possibilités des enfants et comporte six paliers sans redoublement. La possibilité peut être offerte par les maîtres de supprimer un de ces paliers, notamment au profit d'élèves dont le cheminement scolaire aurait été retardé.

5) A l'issue de la scolarité élémentaire, tous les élèves entrent au collège. Une formation de base commune y est donnée en quatre années successives. Les deux dernières années comportent en outre des options plus spécialisées dont certaines se rapportent au domaine préprofessionnel.

6) A l'issue de la scolarité dans les collèges, les élèves peuvent poursuivre leurs études : dans des lycées, où l'enseignement est organisé en trois années et conduit notamment au baccalauréat et qui peuvent assurer une qualification de technicien ; dans des lycées d'enseignement professionnel ou dans des centres de formation d'apprentis, où l'enseignement est organisé en deux années et conduit à des diplômes attestant une qualification professionnelle.

7) Peuvent être adjointe aux lycées d'enseignement professionnel ou aux centres de formation d'apprentis des classes préparatoires appelées à accueillir des élèves souhaitant quitter le collège avant la fin de la quatrième années afin de s'engager dans une formation préprofessionnelle spécialisée.

8) Durant la scolarité, les élèves font l'objet de décisions d'orientation prises après avis des conseils compétents, avec l'accord des familles ou après une procédure d'appel.

9) Les décisions sont préparées par une observation continue conduite avec la participation des familles et précédées d'une large information des élèves et de leur famille sur les formations et les professions. Les décisions d'orientation sont présentées aux conseils après délibération de l'équipe professorale.

10) Les diplômes qui sanctionnent les formations assurées dans les collèges, les lycées et les lycées d'enseignement professionnel ont un caractère national. Ils sont délivrés compte tenu, soit des résultats du contrôle continu, soit des résultats d'examens terminaux, soit des résultats combinés du contrôle continu et d'examens terminaux. Les conditions d'attribution de la qualité de technicien sont fixées par voie réglementaire.

11) L'attribution du baccalauréat à l'issue de la scolarité dans les lycées atteste que l'élève a acquis, d'une part, la culture générale définie par les enseignements communs délivrés dans les deux premières années de cette scolarité, d'autre part, un niveau suffisant de connaissances dans un certain nombre d'enseignements approfondis choisis par lui en dernière année.

12) L'Etat assure ou encourage le développement de formations professionnelles courtes, à finalités pratiques, organisées à divers niveaux de sortie de tous les ordres d'enseignement pour faciliter le passage à la vie active des élèves qui cessent leurs études sans avoir suivi d'enseignement professionnel.

Les personnels

1) Les personnels appelés à enseigner dans les enseignements du premier et du second degré reçoivent une formation professionnelle garantissant leur qualification. Pour être titularisés, ils doivent avoir donné la preuve de leur compétence scientifique et de leurs aptitudes pédagogiques. Cette formation professionnelle comporte une formation initiale, scientifique, pédagogique et pratique, prolongée par une formation continue en cours de carrière. Une formation professionnelle, initiale et continue est également donnée aux personnels d'encadrement de direction et d'inspection.

2) Les candidats à la fonction de maître dans l'enseignement du premier degré sont admis, par voie de concours, dans les écoles normales, qui sont chargées de la formation professionnelle, initiale et continue de ces maîtres. Les écoles normales, lorsqu'elles étendent leurs champ d'intervention à un territoire excédant un seul département, sont à la charge de l'Etat.

3) Les candidats à la fonction de professeur dans l'enseignement du second degré sont admis, par voie de concours, dans des centres de formation ouverts dans chaque académie et dont les conditions de fonctionnement, au sein des universités, sont définies par voie de convention entre l'Etat et un ou plusieurs établissements de cette nature. Ces centres sont chargés de la formation professionnelle, initiale et continue, de ces professeurs.

Les conventions susvisées fixent les conditions dans lesquelles sont assurées les formations, notamment en ce qui concerne les enseignements scientifiques, et développées les activités de recherche pédagogique. Elles déterminent les obligations réciproques des parties pour la mise en œuvre des actions de formation. Elles sont établies sur le modèle d'une convention type définie par décret.

Les directeurs des centres de formation sont nommés conjointement par le ministre de l'éducation et le secrétaire d'Etat aux universités. Ils organisent, animent et coordonnent la formation professionnelle, initiale et continue, des professeurs de l'enseignement du second degré. Ils sont responsables de l'exécution des conventions précitées.

4) Les règles régissant les carrières des diverses catégories de personnel enseignant des enseignements du premier et du second degré sont conçues pour favoriser la promotion interne des membres de ce personnel.

5) Les missions des personnels enseignants comprennent les services d'enseignement et de contrôle des résultats de celui-ci, de dialogue avec les familles et les élèves, de conseil et d'orientation de ces derniers, ainsi que de participation à la vie de la communauté scolaire.

6) Dans l'exercice de leur fonction d'enseignement, les personnels enseignants jouissent d'une indépendance intellectuelle, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires, les principes d'objectivité et de tolérance ainsi que le respect de la personnalité des élèves qui leur sont confiés.

7) Les corps d'inspection ont pour mission d'animer et de contrôler les activités des écoles, des collèges, des lycées et des lycées d'enseignement professionnel, et des personnels qui y exercent, d'informer et de conseiller ces derniers, de contribuer à leur formation professionnelle, de participer aux travaux d'évaluation des résultats du système d'éducation et aux actions d'amélioration de ce système.

Les établissements

1) Des contacts réguliers doivent être établis entre l'enseignant et chacune des familles de ses élèves. Ces contacts s'établissent directement avec les élèves devenus majeurs.

2) Dans chaque école, les parents d'élèves désignent, par voie d'élection, leurs représentants qui constituent un comité de parents. Ce comité est réuni périodiquement par le directeur de l'école, en présence du représentant de la collectivité locale intéressée.

3) Les collèges, les lycées et les lycées d'enseignement professionnel constituent des établissements publics à caractère pédagogique, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie budgétaire. Toutefois, à titre transitoire, certains d'entre eux pourront demeurer des établissements municipaux.

Les collèges, les lycées et les lycées d'enseignement professionnel jouissent, dans les domaines pédagogique et éducatif, de l'autonomie compatible avec la nécessaire unité du service public, laquelle s'exprime par les règlements nationaux.

4) Certains services communs à plusieurs établissements publics administratifs à caractère pédagogique peuvent être gérés par un groupement de gestion, qui n'a pas la personnalité morale mais dispose d'un budget. Le groupement de gestion est créé soit par convention entre les établissements intéressés, soit par décision de l'autorité supérieure. Il est dirigé par l'un des chefs d'établissements desservis par le groupement et administré par un conseil composé de l'ensemble de ces derniers ;

5) Les collèges, les lycées et les lycées d'enseignement professionnel sont dirigés par un chef d'établissement assisté par un conseil d'établissement. Le conseil d'établissement comprend, outre le chef d'établissement, qui en assure la présidence, des représentants de l'administration, des représentants élus des personnels enseignants et non enseignants, des parents d'élèves et des élèves appartenant à des classes d'un niveau supérieur à la deuxième année des collèges, des représentants des collectivités territoriales ainsi que des personnes intéressées à la vie de l'établissement ou susceptibles de favoriser les relations extérieures de l'établissement

D'autres conseils appelés à concourir à la bonne marche pédagogique des établissements peuvent être institués par des décrets qui en précisent la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement. Les étrangers participent à l'élection et à la constitution des conseils dans les mêmes conditions que les Français ;

6) Le conseil d'établissement vote le règlement intérieur et donne tous avis ou présente toutes suggestions concernant la vie matérielle, pédagogique et morale de l'établissement et la vie de la communauté scolaire. Les établissements publics administratifs à caractère pédagogique peuvent disposer de ressources provenant de subventions, legs, donations, rémunérations de service et fonds de concours.

Leur budget est voté par le conseil d'établissement puis transmis à l'autorité de tutelle, qui peut faire opposition à son exécution et, éventuellement, procéder aux redressements nécessaires. Le chef de l'établissement exécute le budget de celui-ci ;

7) Le budget du groupement de gestion est voté par le conseil de celui-ci. Il est réglé dans les mêmes formes que le budget d'un établissement public administratif à caractère pédagogique. Ce budget est rattaché au budget de l'un des établissements desservis par le groupement de gestion.

Le directeur du groupement de gestion, qui exécute le budget de celui-ci, a qualité pour autoriser le recouvrement des recettes et pour ordonnancer les dépenses des services communs. En qualité d'ordonnateur, il peut passer contrat pour l'exécution du budget du groupement de gestion.

Le groupement de gestion assure le traitement de la comptabilité des établissements qu'il dessert. Les comptes de chaque établissement et celui du groupement de gestion sont regroupés dans un document unique ;

8) A tous les niveaux d'enseignement, les élèves, les personnels enseignants, les autres membres du personnel et les parents d'élèves forment, sous la conduite du directeur d'école ou du chef d'établissement, une communauté scolaire dont les raisons d'être sont l'instruction et l'éducation des élèves. Au sein de la communauté scolaire doivent être assurés la neutralité politique, idéologique et religieuse ainsi que le respect des personnes et des opinions ;

9) Dans les collèges, les lycées et les lycées d'enseignement professionnel, la vie de la communauté scolaire est animée par le chef d'établissement qui, assisté du conseil d'établissement, prend toutes mesures permettant le fonctionnement pédagogique, l'action éducative, la vie matérielle de l'établissement et assurant la sécurité et le bon ordre.

Les règles de vie propres à un collège, à un lycée ou à un lycée d'enseignement professionel sont contenues dans le règlement intérieur que vote le conseil d'établissement. Tout manquement à ces règles constitue une faute susceptible d'entraîner l'intervention de mesures disciplinaires à l'encontre des divers membres de la communauté scolaire

LA « SOLITUDE » DU MINISTRE

« Giscard a lâché Haby »... Cette rumeur court avec insistance depuis plusieurs jours parmi les observateurs et dans les « milieux » de l'éducation nationale. Il est vrai que le ministre de l'éducation paraît bien solitaire : conspué par les lycéens et collégiens, critiqué par la plupart des organisations d'enseignants, y compris les conservateurs, attaqué par les partis de l'opposition, il n'a guère été soutenu, jusqu'à présent, que par les jeunes giscardiens de Génération sociale et libéral, qui ont annoncé la création de « comités » en faveur de la réforme de l'enseignement. Les partis de la majorité ne l'ont appuyé que du bout des lèvres...

Depuis un mois — le conseil des ministres a approuvé les grandes orientations du « projet Haby » le 12 février — ni l'Elysée ni Matignon n'ont fait un geste pour venir en aide au ministre, cerné de toutes parts. Ses prestations publiques — à la télévision notamment — ne sont plus aussi convaincantes, surtout depuis que le mouvement de protestation des élèves a pris de l'importance. Le ministre de l'éducation ne rêvait-il pas, en s'adressant à la masse des lycéens et des collégiens, d'en rallier une bonne partie à sa cause ?

« Le ministre est maître du jeu, il doit être libre de ses mouvements pendant la phase de concertation », *indique-t-on au cabinet du premier ministre. Pour le gouvernement, en effet, la « réforme Haby » n'est pas un programme à prendre ou à laisser : il s'agit de « propositions » négociables, révisables après discussion avec les spécialistes et les partenaires sociaux. Aussi, pendant deux mois, est-il convenu que ni le premier ministre ni le président de la République n'interviendront, par des déclarations publiques, dans l'action du ministre de l'éducation. Son isolement, dit-on, est « voulu ».*

Mais le vide ainsi créé autour de M. Haby ne risque-t-il pas de se retourner contre le projet de réforme lui-même, atténuant une crédibilité déjà fortement entamée par l'ampleur des oppositions ? Il semble que l'on ait senti le danger à l'Elysée. Interrogé le 19 mars par M. Ivan Levai pour Europe I, M. Xavier Gouyou - Beauchamps, porte-parole de la présidence, a déclaré que les grandes orientations adoptées par le conseil des ministres n'étaient pas la propriété du seul ministre de l'éducation : « C'est un projet Giscard. »

Le gouvernement « fera le point » *dans quelques semaines sur la réforme du système éducatif. La date du dépôt du projet de loi au Parlement sera alors décidée. Il semble probable qu'elle sera repoussée de la session de printemps à celle d'automne. Dans l'hypothèse, bien sûr, où l'on persévérerait dans cette voie malgré la vague de protestations qu'ont soulevées les propositions de M. Haby.*

YVES AGNÈS.

● RECTIFICATIF. — Il a été écrit par erreur dans l'article « Huit suggestions pour une relance » (*le Monde* du 15 mars) : « *Réaffirmer le rôle des personnalités extérieures dans les conseils d'administration et vis-à-vis des enseignants.* » Il s'agissait en réalité de « *réaffirmer le rôle des personnalités extérieures dans les conseils d'administration et dans l'enseignement* ». D'autre part, les propos attribués à M. Michel-Yves Bernard, secrétaire général de l'A.E.E.R.S., ont en réalité été tenus par M. Jean Leducq, président de l'I.U.T. de Saint-Denis et président de l'Union nationale des présidents d'I.U.T. de France.

L'agitation dans les lycées et collèges

Des établissements ont été fermés

A quelques jours des vacances scolaires de Pâques, l'agitation persiste dans les lycées et collèges, surtout en province. Conformément aux instructions qui leur avaient été rappelées par le ministre de l'éducation (le Monde *du 16-17 mars), les recteurs ont fermé de nombreux établissements. Ces fermetures, qui pourraient se prolonger jusqu'au 7 avril, date de retour des congés de printemps, visent, notamment, à prévenir les réunions d'information et de discussion tenues ces jours-ci, en dehors des heures de cours, dans un grand nombre d'établissements. Une manifestation rassemblant environ quatre mille jeunes a eu lieu ce jeudi matin à Marseille.*

Dans les académies de Paris, Versailles et Créteil, une dizaine d'établissements étaient fermés mercredi 19, certains jusqu'aux vacances de printemps. Ces fermetures, intervenues essentiellement dans des collèges d'enseignement technique, coïncident avec un léger fléchissement du mouvement de grève affectant cependant depuis la semaine dernière un nombre important de C.E.T. Un cortège regroupant deux mille manifestants a défilé mercredi 19, dans l'après-midi, à Paris, à l'appel de « ceux du technique ».

En province, nous signalent nos correspondants, des grèves, manifestations et fermetures d'établissements continuent d'affecter de nombreux lycées et collèges.

● *A Poitiers*, deux manifestations contre les projets du ministère de l'éducation ont eu lieu mercredi 19 mars. Un cortège a regroupé plusieurs centaines de lycéens. De leur côté, à l'appel du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), des professeurs ont manifesté contre la suppression de postes dans l'académie. Les deux cortèges se sont retrouvés dans un défilé commun.

● *Dans l'académie de Clermont-Ferrand*, un certain nombre de lycées et de collèges ont été fermés par décision du recteur. Il s'agit de tous les établissements du second degré d'Aurillac, du lycée et du C.E.T. de Saint-Flour (Cantal), du lycée et du C.E.T. d'Issoire (Puy-de-Dôme), du lycée technique de Montluçon et du lycée de Gannat (Allier).

● *A Saint-Etienne*, près de 2 000 lycéens ont participé mercredi 19 mars à une manifestation organisée par le comité de liaison des lycéens et celui des C.E.T. Une délégation des grévistes de l'I.U.T. s'est jointe au défilé.

D'autres manifestations ont eu lieu à Bordeaux, Angoulême, Rochefort, Lille, Mulhouse (500 manifestants), Metz, Cholet, Nantes, Le Mans (1 500 manifestants), Lyon (1 000 manifestants), Bourg-en-Bresse (500 manifestants), ainsi qu'à Draguignan, Bastia et Ajaccio.

D'autres établissements ont été fermés par décision administrative. C'est le cas à Sélestat (Bas-Rhin), où le proviseur a décidé la fermeture du second cycle (720 élèves) et celle du C.E.T. (530 élèves). La cité technique de Châlons-sur-Marne (Marne), qui regroupe 1 500 élèves, a également été fermée. Dans l'académie de Caen, le recteur a décidé la fermeture de plusieurs établissements : trois lycées techniques à Lisieux (Calvados), Bayeux (Calvados) et Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), un C.E.T. à Caen (Calvados). Des décisions de fermeture ont également été prises dans l'académie de Montpellier, notamment dans le Gard, et dans celle de Bordeaux.

La « manif » des délaissés

Banderoles détrempées, cols relevés, épaules serrées, bonnets rabattus et capuchons fermés, quelque deux mille collégiens ont défilé sous la neige mouillée à Paris, le mercredi 19 mars, pendant deux heures, de la Nation à la place des Fêtes. Malgré le froid, les slogans lancés par la « camionnette-sono » en tête du cortège, alternativement contre la réforme de l'enseignement (« Haby, y'a d'l'abus, on viendra à bout d'Haby ; Réforme Haby, réforme pourrie ») *et contre le régime des collèges d'enseignement technique* (« C.E.T., casernes, usines, ras-le-bol ; A bas le racisme dans les C.E.T. ») *étaient vigoureusement repris. Un service d'ordre quelquefois équipé de casques de moto galopait en tête et sur les bords du cortège, plus nombreux qu'utile : la manifestation s'est déroulée sans incidents, à part quelques boules de neige dans des vitrines, quelques excentricités des « anars », ou soi-disant tels, courant en tête ; la police ne se montrait pas.*

La manifestation était le moyen pour les organisateurs (« Ceux du technique », *animé par le groupe trotskiste Lutte ouvrière) de confirmer leur « implantation ». Mais le sérieux de la manifestation traduisait aussi le droit d'un certain nombre de collégiens de s'affirmer, de faire comme les autres, comme les lycéens, aux côtés desquels ils avaient manifesté la veille.* « On parle toujours des lycéens, jamais des collégiens », *ont affirmé des membres du « collectif » des C.E.T., au cours d'une conférence de presse. « Solidaires » certes des lycéens, ils s'estiment défavorisés, ils se sentent incompris d'eux, presque délaissés.* « Nous travaillons dans des locaux en mauvais état ; il n'y a pas de sécurité ; certains jours, nous avons jusqu'à neuf heures de cours et d'atelier : nous n'avons pas de liberté d'expression. Dans les lycées, ça ne se passe pas comme ça ; ça ne pourrait pas se passer comme cela. »

Réunions interdites

L'état des bâtiments et la sécurité ? « Rue de l'Evangile, les murs sont lézardés », *rue Potain, la charpente des ateliers est en bois ; certaines machines n'ont pas de sécurité. Rue Ligner,* « la porte de secours a 1 mètre de large. Quand on fait un exercice d'incendie, on se retrouve tous coincés derrière ». *Ailleurs, pour éviter que les élèves ne sortent de l'établissement pendant la journée, les portes sont toujours fermées. L'absence d'un local dévolu aux élèves, d'une salle où simplement se tenir entre les cours ou après, fait du C.E.T. un lieu peu hospitalier.* « Rue de Belzunce, cela fait trois ans qu'on réclame un foyer. On nous le refuse parce qu'il n'y a pas d'issue de secours. Mais l'établissement lui-même n'en a pas, et ça ne l'empêche pas de fonctionner. » *Rue Potain, il y a un foyer,* « mais il n'est ouvert que le mercredi après-midi, et on ne peut y être que huit à la fois ».

Le racisme ?, selon eux, c'est une réalité : un élève algérien qu'on traite de « bougnoule » ; un Africain qu'on envoie « cueillir des bananes dans son pays ».

Le projet de réforme ? Les délégués ont reçu le texte du Courrier de l'éducation, *mais parfois quasiment à la sauvette.* « La réforme Haby », *de toute façon, leur paraît un projet tombé d'en haut, créé par « eux », par « les autres ». Cette méfiance viscérale, le régime de nombreux C.E.T. ne peut que la confirmer : dans certains établissements, les délégués ont pu réunir leurs camarades. Mais ailleurs, les réunions ont été interdites, ou le directeur a refusé de prêter une salle :* « Aux délégués de trouver un prof sympa qui accepte que la discussion ait lieu dans sa classe. »

Quelque peu délaissés par les lycéens, pourtant « solidaires » (« Ils ne feront pas grève à notre place »), *ils se sentent peu soutenus par les professeurs, même ceux qui leur sont favorables :* « Ils se disent solidaires, mais ils ne nous aident pas beaucoup. » *Lorsqu'un établissement est fermé, les enseignants protestent, mais cela ne va pas jusqu'à soutenir les élèves :* « On a fait une pétition. Six professeurs sur quarante ont signé. » *Ailleurs* « ils n'ont pas voulu s'engager tant que les syndicats ne s'étaient pas prononcés ».

Certes, ils en conviennent, tous les établissements ne présentent pas le même caractère déprimant : « Il peut y avoir des C.E.T. où il y a de la sécurité, où il n'y a pas de brimades », *comme le disait un des collégiens du « collectif » après l'énoncé de cette litanie de malheurs. Mais ils ont l'impression que les établissements convenables, sinon heureux, sont toujours « ailleurs » :* « J'ai visité un C.E.T. neuf. C'était tout beau, tout propre. Mais ce n'est pas là que j'ai été affecté. »

GUY HERZLICH.

ÉDUCATION

Le parti socialiste propose dix « mesures concrètes » pour réformer l'enseignement

Le parti socialiste organisera le 11 mai une journée des enseignants socialistes, pendant laquelle sera discuté le projet éducatif de cette formation, actuellement en cours d'élaboration par une commission spécialisée (*le Monde* du 28 janvier). Depuis le congrès de Pau, en effet, le P.S. sort d'une relative inactivité dans le domaine de l'éducation. Il a récemment pris position contre le projet de réforme préparé par M. René Haby, ministre de l'éducation (*le Monde* du 19 mars). M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué national du parti socialiste pour l'éducation nationale, a présenté mercredi 19 mars, au cours d'une conférence de presse, dix « mesures concrètes », « applicables immédiatement », destinées à « mettre le gouvernement au pied du mur » sur la réalité de ses intentions réformatrices.

1) Pour compenser les inégalités sociales et géographiques, le gouvernement doit engager un programme de construction ou d'extension d'écoles maternelles, noyaux des « maisons de l'enfance » réclamées par les socialistes. Des mesures immédiates devraient être prises pour la réduction à trente-cinq élèves des effectifs des classes (trente dans cinq ans).

2) Un enseignement de soutien serait dispensé à l'école primaire par une équipe permanente spécialisée, à laquelle seraient confiés des groupes de quinze élèves. Une action prioritaire serait engagée au cours préparatoire pour l'apprentissage de la lecture.

3) La gratuité scolaire dans l'enseignement obligatoire fait l'objet d'une proposition de loi déposée par M. André Billoux, député du Tarn, au nom du groupe des socialistes et des radicaux de gauche.

4) Pour « maintenir » l'enseignement obligatoire jusqu'à seize ans, un contrôle accru devrait être appliqué, en limitant les dispositions de la loi Royer (permettant la sortie à quatorze ans du système scolaire), avant l'abrogation de celles-ci.

5) Une commission de la formation permanente serait instaurée dans chaque établissement scolaire, dans laquelle les travailleurs seraient représentés. Un fonds national de la formation professionnelle, à gestion tripartite (éducation nationale, syndicats, patronat) serait chargé de recueillir les produits des cotisations patronales et de définir la politique de formation.

6) Les lycéens et les collégiens auraient la possibilité de se réunir, de s'organiser, de délibérer et d'élire directement leurs représentants dans les établissements. Des locaux leur seraient attribués. Des réunions avec les parents et les enseignants pourraient avoir lieu en dehors des heures de classe.

7) La formation continue des instituteurs serait portée de trente-six à cinquante-quatre semaines, les semaines complémentaires étant consacrées à des stages communs aux maîtres du premier et du second degré. Un plan de formation serait établi pour les professeurs du secondaire.

8) Un plan d'urgence de construction de collèges d'enseignement technique serait adopté, pour faire face à l'insuffisante capacité d'accueil. Les sections de B.E.P. seraient développées de préférence aux sections de C.A.P.

9) Le ministère de l'éducation devrait intégrer en son sein l'enseignement supérieur, l'éducation physique et sportive, l'enseignement agricole et les services médico-scolaires.

10) La « commission éducation » du plan devrait être reconstituée en vue de l'élaboration du VII[e] Plan. Sa tâche serait de définir une politique à la fois quantitative et qualitative, dans le cadre d'une politique de relance économique telle qu'elle a été proposée par M. François Mitterrand et le comité de liaison des partis de gauche.

M. Mexandeau a précisé que le coût de ces mesures était à l'étude au parti socialiste. Selon lui, il serait « *certainement inférieur au gaspillage énorme qui résulte du chômage de centaines de milliers de jeunes. N'est-il pas préférable d'investir dans la matière grise plutôt que dans la construction d'ici à vingt ans de deux cents centrales nucléaires ?* » a conclu le député du Calvados.

LE TROISIÈME FORUM ÉTUDIANTS-ENTREPRISES

Information et « image de marque »

Le troisième Forum étudiants-entreprises s'est ouvert le mardi 18 mars au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Il s'y prolongera jusqu'au vendredi 21 mars. Créée par un groupe d'étudiants de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) de Paris, cette manifestation est aujourd'hui animée par un comité inter-écoles. En ce sens, elle reste fidèle à sa vocation originelle : « Un salon organisé par des étudiants pour des étudiants ».

Moquettes, hôtesses, sourires, stands aménagés avec goût, brochures luxueuses. Par certains aspects, le Forum étudiants-entreprises ressemble fort à un salon traditionnel. Mais, au-delà des apparences, le jugement s'affine, dès l'instant où il se vérifie, au hasard des stands, qu'ici rien, ou presque rien, n'est à vendre ou à acheter. Simplement, le forum correspond-il à un souci d'information partagé par les uns et par les autres. Les étudiants viennent y voir ce qu'ils seront demain, les entreprises y apprendre ce que veulent leurs futurs cadres. Et les étudiants et les entreprises se retrouvent en terrain commun, pour mieux se renseigner sur ce que sont grandes écoles et unversités d'aujourd'hui.

Un triple carrefour donc, répondant à un besoin et, de ce fait, appelé à connaître le succès. En 1973, la « première » avait attiré 8 000 visiteurs, en majorité des lycéens et des étudiants, trente entreprises et cinquante grandes écoles et universités et instituts. En 1974, ces chiffres passaient respectivement à 17 000 visiteurs, 49 entreprises et 60 organismes universitaires. En 1975, les organisateurs espèrent la venue de 25 000 visiteurs, alors que 52 entreprises et 80 écoles d'enseignement supérieur sont représentées.

Au demeurant, une telle opération d'information ne peut guère répondre à sa définition que si les participants, et notamment les entreprises, acceptent de jouer loyalement le jeu. Cela semble être le cas. Même si les entreprises ont la tentation — fort compréhensible — de se présenter sous le jour le plus favorable.

Ces entreprises, souvent représentées par des cadres exerçant de grandes responsabilités, trouvent, en retour, leur compte dans une relation directe avec le monde méconnu des étudiants. Elles éprouvent, dans un test direct, leur propre image de marque. De plus, l'organisation, pendant la durée du forum, d'un grand nombre de débats, leur permet de disposer d'une tribune et d'un public pour expliquer leurs problèmes et justifier leur politique.

En fait, deux sortes de risques menaçaient et menacent le forum « étudiants-entreprises ». Le premier serait e devenir, sous couvert d'information, le lieu privilégié d'une « chasse discrète aux futurs cadres ». Sans aller jusqu'à affirmer que certaines des conversations feutrées engagées sur les stands ne tournent pas aux interviews de prérecrutement, sans aller jusqu'à prétendre que beaucoup d'étudiants ne chassent leur emploi futur autant que l'information, ce travers a été, pour l'essentiel, évité. Le forum, il est vrai, est aussi le reflet de la situation économique du pays, puisque, cette année, différents secteurs d'activités — automobile, pétrole, par exemple — ne sont pas représentés. Puisque, aussi, les entreprises ont demandé aux organisateurs de bien préciser « *qu'elles ne venaient pas pour recruter* ».

Second risque : le caractère fort éphémère du forum qui révèle un besoin d'information, mais n'apporte de réponse que quatre jours par an. Les étudiants du comité d'organisation en ont pris conscience et envisagent de créer une « *permanence-forum* » afin de faciliter, en cours d'année, les contacts entre étudiants et entreprises. — P. G.

● *Un « comité de défense des universités »* vient d'être créé à Lille par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup., affilié à la Fédération de l'éducation nationale), le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N. - C.F.D.T.), la C.G.T., l'UNEF (ex-Renouveau), la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec), le Centre départemental des jeunes agriculteurs et les partis socialiste et communiste du Nord. Ce comité affirme « *la nécessité du maintien et du développement du potentiel universitaire régional* », notamment en ce qui concerne la recherche. Le Nord - Pas-de-Calais n'accueille que 1,9 % des chercheurs français, alors que cette région compte près de 7 % de la population active du pays. « *On juge la recherche non rentable. On ne laisse subsister que celle qui sert les objectifs privés* », estime le comité. — *(Corresp.)*

● *Un local de la J.E.C. saccagé.* — Le local du secrétariat national de la Jeunesse étudiante chrétienne a été saccagé dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mars. Deux portes ont été fracturées, des machines à écrire et à tirer les adresses volées, une ronéo détériorée, des stencils déchirés, les fils du téléphone ont été coupés. Le fichier des abonnements du journal a disparu, mais aucune somme d'argent n'a été volée. Bien qu'aucune trace ne permette d'identifier les « visiteurs », les responsables de la J.E.C. qui ont porté plainte, estiment qu'il s'agit d'une opération politique.

RELIGION

L'ORDINATION DES FEMMES EST A L'ORDRE DU JOUR DU SYNODE NATIONAL DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE

L'année 1975 sera-t-elle aussi pour l'Eglise d'Angleterre l'année de la femme ? Toujours est-il que cette Eglise a inscrit à l'ordre du jour de son synode national, qui aura lieu au cours de l'été, l'épineuse question de l'ordination des femmes. Une enquête est en cours dans les églises locales. Une double question leur est posée : 1) Y a-t-il une objection de principe à ce que des femmes soient ordonnées ? 2) S'il n'y en a pas, est-il opportun de procéder à de telles ordinations ?

Les réponses à ce questionnaire seront examinées par le synode, qui prendra une décision. Rappelons qu'en 1974 il y a eu onze femmes ordonnées dans l'Eglise épiscopalienne des Etats-Unis — qui fait partie de la communion anglicane — mais que ces ordinations ont été désavouées par les autorités.

En répondant affirmativement, le synode de l'Eglise d'Angleterre se rapprocherait des positions déjà prises par les Eglises de la Réforme mais créerait un obstacle supplémentaire par rapport à l'Eglise catholique et à l'Eglise orthodoxe. A Rome, on le sait, la commission spécialisée dans les problèmes de la femme n'est pas autorisée à étudier la possibilité d'ordonner des femmes prêtres, ni même diaconesses.

JEUNESSE

CINQ CENT MILLE JEUNES EN QUÊTE D'EMPLOI

Bachelier ou sans formation, originaire de zones rurales en dépeuplement ou de régions de vieille tradition industrielle, les jeunes sont massivement touchés par l'augmentation du chômage (voir les articles de Pierre Georges, « le Monde » des 18, 19 et 20 mars). Plus d'un demi-million de personnes âgées de moins de vingt-cinq ans, en majorité des jeunes filles, sont à la recherche d'un emploi. *L'arrêt de l'embauche* dans la plupart des entreprises, les réticences traditionnelles des employeurs à l'égard des débutants, les exigences des jeunes eux-mêmes, expliquent aussi cette montée du chômage des moins de vingt-cinq ans.

IV. — Débutants s'abstenir

par JEAN-PIERRE DUMONT

« *Une dactylo facturière qualifiée. Pas trop jeune. 1 800 F par mois.* » Parmi les offres d'emploi affichées sur les panneaux à l'agence de Belleville, dans un *quartier populaire de Paris*, cette mention « *pas trop jeune* » est exceptionnelle. Elle exprime cependant avec une cruelle franchise l'attitude assez générale des employeurs à l'égard des moins de vingt-cinq ans : la majorité des offres portent sur des emplois très qualifiés excluant de ce fait les nouveaux demandeurs d'emploi. Faut-il pour autant parler de racisme, comme le ministre du travail ? L'importance du chômage des moins de vingt-cinq ans n'a-t-elle pas de raisons plus profondes ?

« *Nous avons toujours eu des difficultés pour placer les jeunes*, reconnaît un responsable de l'agence. *Mais cette année les difficultés sont plus grandes, en raison de la situation économique.* »

La poussée démographique de l'après-guerre a provoqué, depuis 1965 environ, un afflux considérable de jeunes demandeurs d'emploi sur ce qu'on appelle le marché du travail. En onze ans, de 1962 à 1973, la population âgée de quinze à vingt-quatre ans s'est accrue de deux millions de personnes (+ 35 %). Pour offrir un emploi aux nouvelles vagues de travailleurs — 600 000 à 800 000 personnes par an, — la croissance de la production doit se maintenir à un rythme d'au moins 5 %. Tout ralentissement de la croissance entraîne automatiquement une montée du chômage. Et, lorsque les entreprises réduisent les effectifs ou stoppent l'embauche, les premières victimes sont les « *moins anciens dans la maison* » ou les jeunes qui, à la sortie des écoles, recherchent un premier emploi.

Trop jeunes...

Dans la période actuelle, toutes les catégories sont touchées, mais les jeunes, en valeur absolue comme en valeur relative, le sont un peu plus. L'employeur de 1975 ne répugne pas plus que celui de 1970 à recruter un débutant. Mais aujourd'hui il a le choix : puisque le chômage s'étend aux moins de vingt-cinq ans comme aux plus âgés, il préférera passer contrat avec quelqu'un d'expérimenté.

« *Actuellement, dans 99 % des cas, les employeurs qui nous présentent une offre précisent aussitôt : « pas de débutant ». Et débutant*, poursuit la spécialiste de l'agence de Belleville, *ne signifie pas « sans références professionnelles ». Qu'il ait un C.A.P., un B.T.S. ou un diplôme dont on admet la valeur, le jeune qui n'a jamais travaillé est pénalisé. Tenez, voilà l'exemple d'un jeune homme : en juillet 1974, il devient bachelier, section E, il ne trouve pas d'emploi. Nous lui conseillons de suivre un stage. Il s'inscrit pour plusieurs mois à un centre de formation pour adultes — section programmeur. Il en sort en décembre 1974. Depuis, il cherche en vain du travail. Oh ! il a des tas de rendez-vous ; il est souvent sélectionné, mais au dernier moment on lui annonce qu'il n'est pas retenu.* » Débutant, il doit laisser la place à un chômeur qui a derrière lui un passé professionnel.

Les principales victimes sont les jeunes de seize à dix-huit ans : « *C'est le gros point noir, c'est le drame. Les entreprises du secteur privé sont hostiles à l'embauche de personnes qui manquent, disent-elles, de maturité. Mais les administrations, elles aussi, recrutent rarement en dessous de dix-huit ans. Tant pis pour la petite qui a passé avec succès son B.E.P.C. à seize ans ; elle est punie d'avoir été bonne à l'école et d'être obligée, pour raisons familiales, de travailler.* » « *Il faut reconnaître*, ajoute la responsable de l'agence, *que la réglementation sur le travail ne facilite pas les choses. Si l'employeur applique la loi à la lettre et recrute des jeunes de moins de dix-huit ans, il doit assumer les responsabilités que toute autre personne doit supporter à l'égard d'un mineur. Avec des jeunes, se dit-il, je vais avoir des ennuis. Pas question. En outre, il y a toute la réglementation sur la durée du travail, les postes dangereux, le travail en équipe ou de nuit. Tous les interdits pénalisent les jeunes.* »

A ces obstacles s'ajoutent pour les jeunes étrangers, scolarisés en France depuis des années, celui de la carte de travail. Ces jeunes étrangers — Espagnols, Yougoslaves, Africains — vivent en France parfois depuis l'âge de cinq à six ans. Ils sont allés à l'école comme tous les autres petits Français. Ils se sentent intégrés. Mais le jour où ils viennent s'inscrire à l'agence pour trouver un premier emploi, un rideau de fer les sépare de leurs camarades de quartier : ils entrent dans la catégorie des étrangers, des immigrés et doivent obtenir pour travailler... une carte de travail. « *C'est le cercle vicieux, absurde. Comment n'a-t-on pas prévu cette situation par une adaptation de la réglementation ?* » s'étonne un conseiller d'orientation.

Mais il y a aussi d'autres motifs plus psychologiques à l'ostracisme de certains employeurs vis-à-vis des jeunes. Les nouvelles générations sont réputées moins souples et trop décontractées. « *Les employeurs*, indique un représentant de l'Agence nationale pour l'emploi, *estiment que les jeunes n'ont pas un état d'esprit satisfaisant. Et d'écarter ceux qui n'ont pas fait leur service militaire, ceux qui ne sont pas mariés et sont réputés de ce fait plus instables.* » D'autres employeurs réclament une main-d'œuvre immédiatement efficace et se refusent à perdre du temps en formation. « *Les employeurs ne sont pas patients*, indique un autre spécialiste du placement. *L'autre jour, une jeune fille à l'essai n'arrivait pas à enfiler son fil dans l'aiguille ; en outre, elle était arrivée en fumant. Le patron ne l'a pas conservée. Il m'a déclaré qu'il préférait perdre des commandes plutôt que d'avoir des ennuis de personnel.* » Toutes les entreprises n'adoptent pas cette attitude. Dans une grande société d'informatique, la direction du personnel a misé sur les jeunes. Les embauches sont réservées pour 50 à 70 % à ceux qui sortent des écoles, et les premiers mois, voire les deux premières années, sont consacrés à une formation sur le tas. « *Nous sommes très satisfaits de cette formule*, indique le directeur du personnel. *Les jeunes font preuve de dynamisme et d'imagination.* » Hélas ! pour eux, la société qui appliquait cette politique a dû stopper l'embauche depuis octobre 1974.

... ou trop exigeants ?

Mais les jeunes n'auraient-ils pas, eux aussi, leur part de responsabilité ? Par refus de la mobilité, par exemple ? Des jeunes qui vivent dans le dix-neuvième arrondissement de Paris « *considèrent que la ville d'Argenteuil est au bout du monde parce qu'ils veulent, dès la sortie d'usine ou du bureau, retrouver les copains dans un café de leur quartier* ». Mais d'autres jeunes sont prêts à quitter le Nord ou l'Est pour le Midi, ou vice versa.

Sont-ils trop exigeants en matière de rémunération ? « *Non !* répond-on à l'agence de Belleville. *Mais ils ne veulent pas travailler au SMIC. Ils veulent un traitement en relation avec leur formation, et ils sont très étonnés quand, un C.A.P. dans la poche, on leur propose un salaire à peine supérieur au SMIC. Ne leur a-t-on pourtant pas affirmé au collège technique qu'ils seraient ouvrier qualifié, ne leur a-t-on pas affirmés à la maison qu'en apprenant un métier ils gagneraient bien leur vie ?* » Sur ce point, l'information circule mal, et le patronat, trop souvent, joue à la baisse.

Quant aux réticences à l'égard du travail manuel, elles ne sont pas aussi répandues que certains l'affirment. « *Si l'on entend par opposition au travail en usine celle qui se manifeste chez des jeunes bacheliers littéraires, évidemment, il y a opposition*, reconnaît un agent placier, *mais il s'agit là d'un refus normal. N'ont-il pas été formés pour le tertiaire ? Ce serait plutôt au système scolaire de se réformer et aux professeurs de dire à leurs élèves quels sont les secteurs encombrés.* »

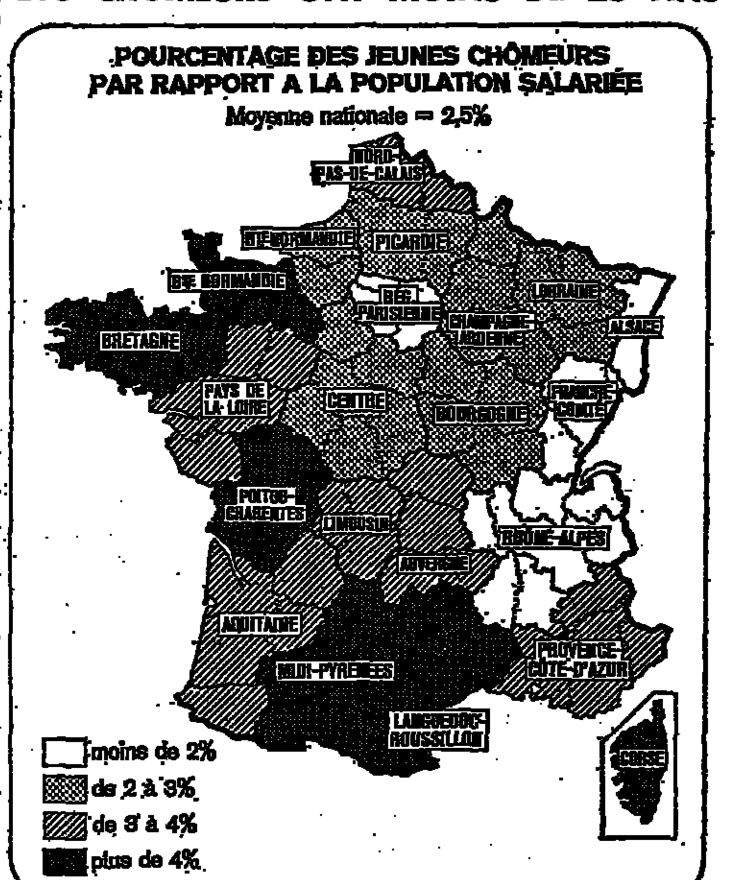
Et de regretter, dans certaines agences, le temps encore récent où de petites entreprises, industrielles ou artisanales, acceptaient de prendre, pour un an ou deux, un jeune sans formation. « *Non seulement les contrats d'apprentissage ont presque disparu mais encore, dans certaines régions, les petites entreprises se sont évaporées. Or c'est dans ces petites « boîtes » que les jeunes prenaient souvent contact avec la vie professionnelle.* » Concentration. Décentralisation. L'évolution du tissu industriel explique elle aussi les difficultés que rencontrent les jeunes pour pénétrer à petits pas dans la vie active.

Prochain article :

LES RACINES DU MAL

par Yves AGNES

DANS CERTAINES RÉGIONS PRÈS DE 60 % DES CHOMEURS ONT MOINS DE 25 ANS



Nord-Pas-de-Calais : 56 %. Basse-Normandie : 57,8 %. Auvergne : 58,5 %. Champagne-Ardenne : 58,8 %. Lorraine : 59,6 %. Dans ces régions près de 60 % des demandes d'emploi non satisfaites, en décembre 1974, émanaient de jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans. Pour la France le taux était de 45,82 % au lieu de 40,6 % en *décembre 1973*.

La France entière est touchée par le chômage des jeunes. En un an, l'accroissement des demandes pour cette catégorie de Français a été, *en moyenne, de 77 % alors* que pour l'ensemble des demandes non satisfaites la hausse était de 57 %. Mais dans certaines régions, le chômage a plus que doublé : c'est le cas de la région Rhône-Alpes, de la Bourgogne, du Poitou-Charente et surtout de la Picardie et de l'Alsace.

Ailleurs, l'augmentation est moins forte mais les jeunes représentent le plus fort contingent de chômeurs. Fait plus grave : dans certaines régions, les jeunes à la recherche d'un emploi représentent 4 à 5 % de la population salariée, et lorsque le pourcentage est à la fois élevé par rapport aux chômeurs et par rapport à la population salariée, comme c'est le cas de la Basse-Normandie, cela signifie que les « moins de vingt-cinq ans » ont peu de chance de trouver un *emploi* à l'endroit où *ils sont logés*.

Les difficultés que rencontrent les jeunes sont plus grandes pour tous ceux qui ont moins de vingt-deux ans. En un an l'accroissement *du chômage a été plus élevé* dans ces catégories : les demandes d'emploi *pour* les 22-24 ans sont passées de 51 600 en décembre 1973 à 86 982 en décembre 1974 (+ 68,6 %) *alors que celles pour les moins* de vingt-deux ans ont sauté de 135 500 à 244 498 (+ 80,4 %).

Les jeunes filles sont plus touchées que les jeunes hommes : 193 591 demandes dans le premier cas, 137 926 dans le second. Et les jeunes dépourvus de qualification rencontrent les plus grandes difficultés. En décembre 1974, 36,40 % des jeunes demandeurs (120 768) n'avaient aucun diplôme scolaire (niveau 6), 50 % (165 731) avaient un niveau égal ou proche du C.A.P. (niveau 5), soit au total 86,40 % de jeunes ayant une formation égale ou inférieure au C.A.P.

D'EMPLOI

Prochain article :

LES RACINES DU MAL

par Yves AGNES

CERTAINES RÉGIONS PRÈS DE 60 % [DES CHÔMEURS] ONT MOINS DE 25 ANS

POURCENTAGE DES JEUNES CHÔMEURS PAR RAPPORT À LA POPULATION SALARIÉE

Moyenne nationale = 25 %



Ceci concerne les hommes :

[...] leur « cassez plus » les pieds...

MÉDECINE

A la demande de militants du MLAC

DES MÉDECINS DE L'HOPITAL LARIBOISIÈRE PROCÈDENT A DEUX AVORTEMENTS

Une centaine de militants du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (M.L.A.C.) ont pénétré à l'hôpital Lariboisière, à Paris, dans la matinée du mercredi 19 mars (nos dernières éditions du 20 mars). Accompagnés d'une quinzaine de jeunes femmes désireuses d'avorter, ils ont réclamé l'application de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse comme ils l'avaient fait, voici deux semaines, à l'hôpital Cochin (*le Monde* du 8 mars)

Une dizaine de médecins de l'hôpital, internes en majorité, se portèrent alors volontaires pour pratiquer ces avortements. Une délégation d'entre eux se rendit à la direction de l'établissement pour obtenir des locaux.

A la suite de diverses péripéties, deux femmes ont pu pénétrer, accompagnées de médecins de l'hôpital, dans le service de consultation chirurgicale, où on a procédé à leur avortement.

D'autre part, M. Giscard d'Estaing devait s'entretenir, ce jeudi après-midi 20 mars, avec Mme Simone Veil, ministre de la santé, des conditions d'application de la loi sur l'interruption de grossesse.

Opérées en juillet dernier à la Salpêtrière

Les deux siamoises se portent bien

Coiffées d'un petit bonnet en tricot masquant sans doute des disgrâces encore apparentes, souriantes, très éveillées, un tantinet cabotines, Sonia et Sophie, neuf mois et demi, deux jumelles « craniopages » (siamoises réunies par la tête), ont été présentées, dans une atmosphère de kermesse, aux journalistes invités à l'amphithéâtre Charcot de l'hôpital de la Salpêtrière, pour constater la réussite de leur séparation chirurgicale.

Onze survivants sur vingt-huit enfants opérés

Dans une note écrite, les médecins ont précisé les circonstances et les moyens utilisés pour mener à bien cette intervention très particulière : *« Le 29 mai 1974, naissaient par les voies naturelles deux enfants de sexe féminin, unies par la tête au niveau du vertex, la circonférence de l'union était de 28 centimètres. Le professeur Lafourcade, chef du service de pédiatrie, estima par une série de tests réalisée à trois semaines que les enfants étaient normales du point de vue neurologique.*

» Une cinégammagraphie au « Technetium 99 » (laboratoire du professeur agrégé Ancri) et une angiographie carotidienne de l'une des jumelles sous anesthésie générale (service de neuroradiographie du professeur Metzger) montrèrent qu'il existait deux cerveaux indépendants ainsi que deux sinus veineux supérieurs, mais que ces deux voies veineuses essentielles communiquaient anormalement l'une avec l'autre.

» La séparation fut décidée après l'étude du dossier par le professeur Pertuiset, chef du service de neurochirurgie, et le professeur agrégé Viars, chef du service d'anesthésie-réanimation. Ce dernier eut la charge de réunir deux équipes d'anesthésistes, une pour chaque enfant.

» La séparation fut réalisée le 22 juillet 1974 par le professeur Pertuiset. La préparation dura quatre heures trente : anesthésie avec intubation, introduction de cathéters veineux de perfusion et de cathéters artériels pour l'enregistrement continu de la pression artérielle. L'opération par elle-même dura trois heures trente et fut menée sous microscope opératoire qui permit le dédoublement de la dure-mère et la fermeture précise de la communication entre les sinus médians.

» La tête de Sonia fut parfaitement recouverte par le scalp de Sophie ; par contre, le scalp de Sonia n'était pas assez grand (ce qui avait été prévu) pour recouvrir Sophie, il dut être greffé à deux reprises.

» Les suites opératoires furent remarquablement simples, sans infection ni fistule de liquide céphalo-rachidien.

» Actuellement, les jumelles ont près de dix mois et leur quotient intellectuel est de 100, ce qui permet de prévoir qu'elles seront normales dans l'avenir. »

Selon le docteur Pertuiset, quarante-six paires de jumeaux craniopages ont fait l'objet de publications dans la presse médicale mondiale, parmi lesquelles quatorze paires ont été opérées. Sur les vingt-huit enfants opérés onze ont, semble-t-il, survécu, sept ayant un développement normal. Seules deux paires de jumeaux ont pu totalement survivre après des opérations faites aux Etats-Unis.

L'une a été opérée par le professeur Voris en 1957, les deux enfants sont en vie actuellement, l'une d'entre elles suit des études normales au collège, l'autre est dans une institution pour handicapés à cause d'une hydrocéphalie consécutive à des complications opératoires. L'autre, en 1958, avait été opérée par les professeurs Baldwin et de Kaban. L'absence de publication par la suite laisse penser que les enfants ont pu être handicapés.

A la vue de la photo des deux bébés reliés tête-bêche et à la vue encore plus horrible d'une diapositive montrant deux jumelles noires américaines reliées par le crâne qui, âgées de vingt-quatre ans, n'ont jamais été séparées, on ne peut qu'approuver une opération malgré les risques de mort et de handicaps possibles. On pourrait seulement, dans l'intérêt même des enfants et aussi parce que la publicité d'une telle intervention, compte tenu de sa rareté, ne peut profiter à d'autres, souhaiter un peu plus de discrétion. — M. A.-R.

CORRESPONDANCE

Le service public face à l'avortement

Nous avons reçu la lettre suivante du professeur Lucien Léger, chirurgien de l'hôpital Cochin :

Dans un article du *Monde* du 13 mars 1975, intitulé « La loi et le service public », M. Duverger me prend à partie en déclarant : « Il est faux de dire, comme vient de le faire le professeur Léger, que les actes d'interruption de grossesse « demeurent parfaitement illégaux ».

Je n'aurai certes pas l'outrecuidance de discuter, comme l'a fait savamment cet auteur, la valeur des règlements d'administration publique, dont la publication peut constituer un préalable nécessaire à l'application d'une loi. Mais, concernant le cas très particulier de l'interruption volontaire de grossesse, je me permets de faire les réflexions suivantes :

Si les poursuites pénales à l'encontre des femmes se faisant avorter sont, comme le précise la loi, et comme l'a confirmé Mme Veil, immédiatement suspendues à dater du 17 janvier 1975, en revanche, et comme l'a également confirmé Mme Veil dans sa conférence de presse de ce même jour, les poursuites intentées contre les médecins qui ne se conformeraient pas à la nouvelle loi relèveraient de la juridiction ordinale.

Or, la loi précise que le médecin sollicité doit :

— Informer sa patiente des risques qu'elle encourt, pour elle-même et ses maternités futures ;

— Lui remettre un « dossier-guide », comportant toutes indications « des droits, aides et avantages garantis par la loi aux mères célibataires ou non, et à leurs enfants », ainsi que les adresses des organismes d'information, ou de conseil familial, qu'elle devra consulter au terme de la visite faite chez son médecin ; ce « dossier-guide » n'est pas sorti à ce jour ; (1)

— Enfin, le médecin doit exiger de sa cliente une réflexion d'une semaine... ce qui n'était certainement pas le cas des avortements « sauvages » de Cochin.

Concernant les étrangères, un règlement doit fixer les conditions de résidence.

En outre, l'article 15 prévoyant un délai de six mois maximum pour publication des décrets d'application... laisse entendre que ces décrets sont nécessaires à la mise en œuvre de la loi... M. Duverger y insiste.

Dans l'état actuel, les médecins, ne pouvant respecter les modalités législatives, s'exposent donc à des poursuites disciplinaires ; au cas d'accident, aucune compagnie d'assurance n'accepterait de les couvrir puisqu'ils auraient agi en contravention de la loi.

M. Duverger rappelle la « clause de conscience », que peut invoquer tout médecin ou tout auxiliaire médical pour refuser de faire un avortement. Dès lors, il me paraît tendancieux d'écrire que, les interruptions de grossesse étant devenues licites, « médecins et infirmières des hôpitaux publics comme des cliniques privées ont le droit — sinon le devoir — d'y participer ».

D'ailleurs, répondant à une question de M. Colin (Sénat, 14 décembre 1974, *J.O.* p. 2942) : « Que va-t-il se passer lorsque, dans un établissement public, tous les médecins, qui ne peuvent être contraints à intervenir, refuseront de procéder à une interruption de grossesse ? », Mme Veil a déclaré : « Le texte est clair : s'il n'y a pas de médecin pour procéder aux interruptions de grossesse, l'établissement n'y procédera pas », et, plus loin (p. 2948) : « La clause de conscience... étant absolument formelle, dès lors qu'aucun médecin, dans un établissement quel qu'il soit, n'acceptera de procéder aux interruptions de grossesse, il va sans dire que cet établissement ne sera pas en mesure de procéder à de telles interventions ».

M. Duverger déclare inadmissible « que certains chefs de service... prétendent imposer à leurs collaborateurs et leurs subordonnés leur propre croyance... »

Aux termes de la législation en vigueur, un chef de service est responsable de tout ce qui s'y passe, qu'il agisse lui-même ou par le truchement de ses collaborateurs.

Les internes ne peuvent intervenir que sous la responsabilité du chef de service. Les poursuites, toujours dirigées contre celui-ci, témoignent bien de cette responsabilité.

Pour ma part, j'ai cependant déclaré, le 7 mars, que je tenais mes collaborateurs pour conscients de leurs responsabilités et que je faisais confiance à leur sens de l'honneur.

Le législateur a laissé libres les établissements privés de refuser de pareilles pratiques, sauf le cas où ils auraient demandé de participer à l'exécution du service public hospitalier. Dans sa prudence, le législateur a même interdit aux établissements privés de dépasser, en nombre d'avortements, 25 % du total des actes chirurgicaux et obstétricaux.

(1) Depuis la rédaction de cette note, un mini-dossier-guide aurait été adressé aux responsables des hôpitaux (*le Monde* daté 16-17 mars 1975). Pour ma part, je n'en ai pas eu connaissance.

LA RÉPONSE DE MAURICE DUVERGER

L'honneur des autres

Le vrai problème dépasse, désormais, les arguties juridiques. Le professeur Léger le pose clairement, quand il dit faire confiance « au sens de l'honneur » de ses collaborateurs. Mais il y a plusieurs conceptions de l'honneur, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. Le médecin qui met son honneur à respecter toute vie physique, même embryonnaire, sans se soucier du reste, mérite le respect. Il le mérite aussi, celui qui met son honneur à tenir compte des conditions humaines et sociales des vies de la mère et de l'enfant éventuel. Qui s'efforce de comprendre le sens de la parole « la lettre tue et l'esprit vivifie » n'est pas moins honorable que celui qui s'en tient à un code moral et religieux rigide.

Si le professeur Léger admet que les collaborateurs d'un même service puissent agir chacun suivant la conception de l'honneur qui correspond à sa croyance personnelle, au lieu d'être obligés d'obéir à leur chef comme au régiment, la main sur la couture de la blouse blanche, alors nous sommes d'accord.

CARNET

Réceptions

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne et la baronne von Braun ont donné le mercredi 19 mars une réception à l'occasion du départ du conseiller culturel et de Mme Hans Hausser.

[Hans Hausser aura fait dans la capitale française une carrière particulièrement longue et heureuse. Ancien rédacteur, de politique étrangère au « Mannheimer Morgen », il fut nommé en août 1952 conseiller de presse auprès de M. Wilhelm Hausenstein, premier représentant à Paris de la République fédérale, fonction qu'il assuma jusqu'en juin 1966. En avril 1967, il revint à Paris en qualité de conseiller culturel. Cette double expérience lui vaut une connaissance approfondie de la vie politique, journalistique et artistique de notre pays. Dire qu'il n'y laisse que des amis va de soi. Ce qu'il a fait, dans des conditions parfois difficiles, pour les échanges franco-allemands restera dans leur mémoire.]

Naissances

— Mireille et Michel Suveg ainsi que Stéphane ont la joie d'annoncer la naissance
d'Ariane
à Paris, le 1er mars 1975.

— M. Bernard Joseph et Mme, née Marie-France Gaujal, leur fils Alexandre, ont le plaisir de faire part de la naissance de
Charles-Edouard
à Paris le 15 mars 1975.
78, avenue de la Bourdonnais
75007 Paris.

— Jean-Marc et Françoise Mendel, née Riche, et Anne-Sophie ont la joie d'annoncer la naissance de
Gilles-Eric.
Le 17 mars 1975.
43, chemin Moïse-Duboule.
1209 Genève.

Fiançailles

— On prie d'annoncer les fiançailles de :
Mlle Bénédicte Huet,
fille de M. et Mme Michel Huet,
avec
M. Jean-François de Chorivit,
fils du docteur et de Mme Christian de Chorivit.
Paris - Andernos (33).

Décès

— Mme Christian Allaert,
Jean-Christophe, Benoît et Frédéric,
Mme Victor Jourdain,
Mme Eugène Allaert,
Le docteur et Mme Roger Maspetiol,
M. et Mme Etienne Antoine et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Maspetiol et leurs enfants,
M. Arnaud Maspetiol et son fils,
ont la douleur de faire part du décès, le 19 mars, dans sa trente-sixième année de
M. Christian ALLAERT,
avocat à la cour d'appel d'Amiens.
Ses obsèques seront célébrées le samedi 22 mars à 11 heures, en l'église Saint-Martin d'Amiens, où l'on se réunira.
Le service religieux sera suivi de l'inhumation au cimetière de la Madeleine.
19, rue Gribeauval,
Amiens.

— Les familles Bolland et Labat,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès d'
Adrienne BOLLAND,
pionnière de l'aviation,
survenu subitement le 18 mars, en son domicile parisien.
Ses obsèques auront lieu le samedi 22 mars à 14 h. 30, en l'église de Donnery (Loiret).
Cet avis tient lieu de faire-part.
4 bis, rue des Eaux,
Paris-16e

— Le président, les membres de l'Association nationale des résistants de l'air ont la douleur de faire part du décès de leur vice-présidente
Adrienne BOLLAND,
pionnière de l'aviation,
officier de l'ordre national de la Légion d'honneur,
médaille du Combattant 39-45,
médaille de la Résistance,
médaille de l'Aéronautique.
Les obsèques auront lieu le samedi 22 mars, à 14 h. 30, en l'église de Donnery (Loiret).
Un car militaire sera mis à la disposition des membres de l'ANRA qui désirent se rendre aux obsèques — départ 11 h. 30 ce 22 mars — 5 bis, avenue de la Porte-de-Sèvres.
[*La biographie de Mme Bolland a paru dans* le Monde *du 20 mars.*]

— Le Secrétariat national du S.N.E.S.,
La section académique de Dijon du S.N.E.S.,
ont la douleur de faire part du décès brutal, survenu le mercredi 19 mars, dans sa cinquante-cinquième année, de
Pierre CHANIS,
professeur de sciences physiques,
membre de la C.A. nationale du S.N.E.S.,
secrétaire académique de Dijon.
Les obsèques auront lieu le samedi 22 mars à 15 heures, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Rassemblement au centre hospitalier.
S.N.E.S., 1, rue de Courty,
Paris-7e.
Secrétariat académique de Dijon,
Pierre Menabe,
51 bis, boulevard de Troyes,
21240 Talant.

— Les obsèques de
M. Claude COLIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre du directoire de l'entreprise Jean Lefebvre,
président de l'Union des syndicats de l'industrie routière française,
vice-président de l'Association technique de la route.
Past-président du Rotary-Club de Saint-Cloud,
décédé subitement à Dakar, le 11 mars 1975
seront célébrées le samedi 22 mars 1975, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Marguerite, sa paroisse, place de l'Eglise,
Le Vésinet.
De la part de :
Mme Claude Colin, son épouse,
M. Patrice Colin, son fils,
M. et Mme Jean Colin,
M. et Mme Jean Lefebvre,
Le conseil de surveillance, le directoire et le personnel de l'entreprise Jean Lefebvre,
Les membres du bureau de l'Union des syndicats de l'industrie routière française.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Françoise de COSSÉ-BRISSAC,
comtesse du Chastel de la Howarderie et du Saint-Empire,
survenu le 18 mars 1975 au château de Bruyelle (Belgique)
Les obsèques auront lieu en l'église de Howarderie, le samedi 23 mars à 11 h. 30.
Château de Bruyelle
7 630 Hollain (Belgique).

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur André DURON
chevalier de la Légion d'honneur,
médecin-colonel en retraite,
ancien externe des hôpitaux,
ancien médecin consultant à l'Institution nationale des Invalides,
ancien médecin consultant du dispensaire Hahnemann,
survenu à l'âge de soixante et onze ans, le 14 mars 1975.
De la part de
Mme André Duron, née Pourtalé, son épouse,
Le docteur et Mme Henri Duron et leurs enfants,
Le docteur et Mme Maurice Duron et leurs enfants,
M. et Mme Jean Desportes et leurs enfants,
Le docteur et Mme René Duron et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Levêque et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Duron, Guillaume, Irissou, Pourtalé,
Toute la famille et ses nombreux amis.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Aubie (Gironde).
Cet avis tient lieu de faire-part.
195, avenue du Maine, Paris (14e).

— MM. Léon et Xavier Humblet, font part de la mort de leur frère
M. l'abbé François HUMBLET,
chanoine honoraire de Chartres et de Rodez,
vicaire général de 1960 à 1969,
qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-sur-Seine, le 11 mars 1975 dans sa soixante-cinquième année.
La messe d'inhumation a été concélébrée par Mgr Michon, évêque de Chartres, avec un grand nombre de prêtres, le 15 mars 1975, en la cathédrale Notre-Dame de Chartres.
61, bd Charles-Péguy,
28000 Chartres.
3, rue des Girondins,
92210 Saint-Cloud.

— Mme Saby Jessua,
M. et Mme Claude Jessua,
M. et Mme Alain Jessua,
Hélène et Frédéric Jessua,
son épouse, ses enfants et ses petits-enfants,
Les familles Asseo, Nahoum, Jessua, Ollier, Dutreux,
et sa d[...]s Maximina Cadenas Alvarez,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Saby JESSUA,
survenu le 17 mars 1975, en son domicile, 87, av. Mozart, Paris-16e.
L'inhumation a eu lieu le 19 mars, au cimetière Montparnasse, dans le caveau de famille.

— Le président-directeur général,
Le conseil d'administration et le personnel de la société Les Textiles Réunis, 93, rue Réaumur, Paris-2e,
ont le regret de faire part du décès de
M. Saby JESSUA,
directeur général,
survenu le 17 mars 1975.
L'inhumation a eu lieu le 19 mars 1975, au cimetière Montparnasse, dans le caveau de famille.

— On nous d'annoncer le décès de
M. Léon MAYRAND,
ambassadeur du Canada,
survenu le 8 mars.
Il a été inhumé le 11 mars à Saint-André-de-Sangonis dans la plus stricte intimité suivant ses dernières volontés.
22, av. de Montpellier,
Saint-André-de-Sangonis,
34150 Gignac, France.

[Né en 1905, M. Léon Mayrand avait fait ses études à l'université de Montréal, à l'Ecole libre des sciences politiques à Paris et à la London School of Economics. D'abord journaliste à « la Patrie », de Montréal, il était entré dans les cadres du service diplomatique en 1934. Il servit notamment à Londres, Rio-de-Janeiro, Moscou, Santiago-du-Chili et Madrid.]

— Mme Jean-Pierre Miller,
M. François-Xavier Miller,
M. André Miller,
Mme Simone Dupard,
Mme Robert Malingre,
M. et Mme Jacques-Robert Masson et leurs enfants,
Mlle Chantal Malingre,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Jean-Pierre MILLER,
leur époux, père, fils, beau-frère et parent,
survenu subitement à Neuilly, le 17 mars, à l'âge de trente-neuf ans.
Les obsèques ont été célébrées le jeudi 20 mars dans l'intimité, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.
38, rue Pierret,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le conseil d'administration et l'ensemble du personnel d'Union industrielle et d'entreprise ont la tristesse de faire part de la brutale disparition, le 17 mars 1975, de
M. Jean-Pierre MILLER,
ingénieur en chef,
directeur du département outre-mer.

— M. Albert Pénicaud,
M. et Mme Jean-Claude Pénicaud et leurs enfants,
M. Michel Pénicaud,
M. et Mme Claude-Henri Lasartigues et leurs enfants,
M. André Pénicaud,
M. et Mme Daniel Pénicaud,
M. Philippe Pénicaud,
Mlle Bernadette Pénicaud,
Mme veuve Francis Pénicaud,
Les familles Demarty, Vergnes et toutes les familles parentes et amies ont la douleur de faire part du décès de
Mme André PENICAUD,
née Coste,
rappelée à Dieu le 18 mars 1975, dans sa soixante-deuxième année, munie des sacrements de l'église.
La cérémonie religieuse (messe de communion) sera célébrée le vendredi 21 mars, à 15 heures, en l'église de Masseret (Corrèze).
Cet avis tient lieu de faire-part.
19510 Masseret.
38, av. Josselin,
44500 La Baule.
6, impasse André-Gide,
19100 Brive.
117, av. Philippe-Auguste,
75011 Paris.
83, Fg. Montjovis, 87000 Limoges.
25, r. Joliot-Curie, 64110 Jurançon.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Fernand PLATEAU,
née Emilie Mas,
survenu le 19 mars 1975 dans sa soixante-douzième année au centre hospitalier de Bicêtre (94).
L'inhumation aura lieu le vendredi 21 mars 1975.
On se réunira à la porte du cimetière de Boulogne à 16 h. 15 précises (rue de l'Ouest, 92-Boulogne).
De la part de sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Maisons-Alfort,
Grenoble,
Paimpol,
Paris,
Le Seigneur a rappelé à Lui
M. André ROYER,
décédé subitement le 19 mars 1975.
De la part de
Mme André Royer, son épouse,
François, Marie, Yann, Luc, ses enfants,
Et de toute la famille.
Messe d'enterrement vendredi 21 mars, à 9 heures, 41, rue Cécile, à Maisons-Alfort.
261, avenue du Général-Leclerc,
94700 Maisons-Alfort.

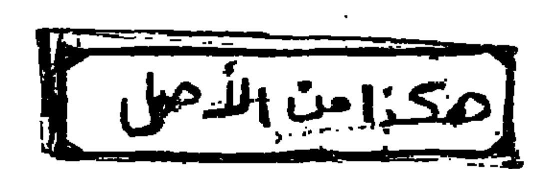
Remerciements

— Mme Jean Perdrial, très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décès de son mari, et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, prie tous ceux qui ont participé à sa douleur de croire à sa profonde reconnaissance.

Messes anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
Roland DECRAENE,
une messe sera dite vendredi 21 mars à 19 heures, par le R.P. Christian Eugène, O.F.M., en la chapelle des religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve, 52 bd d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.





JUSTICE

L'ATTENTAT CONTRE M. MOHAMED LAÏD MOUSSA

UN SIMPLE FAIT DIVERS ?

Marseille. — Qui ne serait relativement soulagé si l'on découvrait que Mohamed Laïd Moussa, le jeune soudeur de Fos jugé la semaine dernière par les assises d'Aix-en-Provence pour homicide volontaire, a été victime d'un règlement de comptes, abattu par les amis de sa victime ? Ce dénouement correspondrait parfaitement à l'image que la police a donnée du quartier Saint-Jean-du-Désert, où habitait Laïd : « un ramassis de gens douteux » ayant des penchants pour « la révolution, l'érotisme et la scatologie ».

Il permettrait surtout de mettre un terme à une liste déjà longue de meurtres d'ouvriers immigrés, meurtres qu'on n'eut jamais le temps de qualifier de « racistes » avant la clôture — sur non-lieu — des instructions judiciaires. Si Laïd Moussa avait été abattu par pure vengeance de malfaiteur, Marseille se croirait exorcisé du démon du racisme.

De notre envoyé spécial

Voilà pourquoi on ne néglige aucun effort pour mettre en avant les éléments susceptibles de réduire cette affaire à un simple fait divers. On a même entendu des policiers émettre sérieusement l'hypothèse selon laquelle Moussa aurait été victime des amis avec lesquels il se trouvait mardi soir et que le reste — l'homme au passe-montagne, les deux complices dans la voiture bleue, les témoins « collés » au mur sous la menace d'un fusil de chasse à canon scié et d'un pistolet — aurait été inventé. Quant au crime de voyou, il s'expliquerait par les événements de 1973 : le jeune Arménien Michel Balozian, que Laïd, excédé par le bruit, avait tué à coups de couteau dans la nuit du 15 au 16 juillet 1973, n'était-il pas de la graine de truand, déjà soupçonné de compromissions diverses et qui paraissait ne devoir son immunité qu'à sa qualité d'indicateur de police, tout comme les deux « témoins » présents le soir du drame : Nouredine Zinet et Jean-Pierre Bauduin ?

De là penser qu'un quelconque gang d'Arméniens aurait voulu appliquer une justice que la Cour d'assises refusait et à laisser entendre que Mohamed Moussa était lui-même impliqué dans certains trafics...

Mais la vérité sur l'agression ne paraît pas si simple, à l'examen des premiers éléments recueillis. Depuis sa sortie de prison, le 13 mars, Mohamed Moussa feignait de ne pas se savoir menacé, malgré les mises en garde réitérées de ses avocats et du responsable local de l'Amicale des Algériens en Europe. Ce dernier, pressentant un drame, avait même organisé son départ vers l'Algérie pour jeudi dernier. Mais Mohamed Moussa l'avait fait reculer de quarante-huit heures. En réalité, si son père repartit bien le samedi d'après, le fils était encore là lundi, s'affichant sans précaution dans les lieux publics et les restaurants. Autant d'occasions de se faire tuer.

Pourtant — et ce n'est pas le moins étonnant dans cette affaire — son agresseur va chercher à l'abattre, précisément au moment où il apparaît le moins vulnérable : chez le docteur Gérard Bonneville, son ami de longue date, alors qu'il est en compagnie de dix personnes. Il faut, pour mener à bien une telle action, posséder la froide détermination d'un tueur résolu, ce que semble corroborer, aux yeux de certains, la présence dans la main du meurtrier d'un fusil à canon scié.

Il fallait aussi être un vrai professionnel « à sang froid » pour se retenir pendant une semaine de céder aux « *solutions de facilité* », ou encore pour entrer dans l'immeuble du docteur Bonneville sans user de l'interphone. Il fallait enfin avoir suivi sa victime bien longtemps pour la retrouver là. A moins d'avoir été informé de sa présence, mardi soir, rue André-Audoli.

Alors, inévitablement, on évoque d'autres causes. Depuis l'attentat contre le consulat d'Algérie, en décembre 1973, Marseille n'a pas connu de nouvelle flambée raciste, mais la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing dans les bidonvilles, comme l'annonce, par M. Paul Dijoud d'une amélioration du sort des travailleurs immigrés, assortie d'un renforcement de la sécurité générale, n'ont pas suffi à effacer des années de tension presque permanente. Si le comité de défense des Marseillais est devenu fort discret, si l'Organisation France libre, qui revendique l'agression, était inconnue de tous — à l'exception peut-être de la police, qui semblait au courant de son existence vingt-quatre heures avant que les avocats de Moussa reçoivent des lettres de menaces, — d'autres groupuscules se montrent particulièrement déterminés.

Tel cet organisme d'activistes nostalgiques installés dans la banlieue marseillaise, qui ne semblent pas étrangers à certaines actions des derniers mois. L'exploitation du verdict de clémence de la cour d'assises d'Aix était d'autant plus aisée que celui-ci venait s'ajouter à la mise hors de cause pour irresponsabilité du meurtrier d'un traminot, il y a deux ans.

« *Nous avons vraiment l'impression d'être trahis, abandonnés, d'être des étrangers chez nous. Aujourd'hui, les véritables immigrés, c'est nous* », remarque, amer, un « *honnête* » Marseillais. Un réflexe répandu ici, insuffisant pour conduire au meurtre, mais suffisant pour y consentir.

D'autres croient voir plus loin encore. A quelques jours de la visite du président de la République en Algérie, prélude vraisemblable à un rapprochement entre les deux pays, qui ne fait pas l'unanimité, notamment dans certains milieux de « *rapatriés* », la « *célébrité* » de Moussa ne faisait-elle pas de ce dernier une cible toute désignée pour ceux à qui tous les prétextes sont bons pour ruiner cette politique ? Cette hypothèse n'est certainement pas étrangère à la brusque convocation le 19 mars, en fin de journée, du chef de la sûreté marseillaise, le commissaire Cubaynes, au ministère de l'intérieur à Paris.

Mohamed Saïd Moussa, lui, est toujours dans le coma à l'hôpital de la Conception.

JAMES SARAZIN.

(Dessin de KONK.)

« IL EST TEMPS DE METTRE UN TERME A LA SITUATION D'INSÉCURITÉ DES ÉMIGRÉS », déclare l'Amicale des Algériens en Europe.

L'Amicale des Algériens en Europe s'indigne, dans un communiqué diffusé mercredi 19 mars, de l'attentat commis contre Mohamed Laïd Moussa : « *Il est temps*, déclare l'Amicale, *que les agressions et les assassinats cessent, et que le crime soit châtié. La liste de nos victimes est trop longue pour être prise à la légère. L'impunité dont semblent jouir les auteurs de ces agressions ne fait que cautionner de tels actes, qui n'ont pas de place dans un pays qui se dit hautement respectueux de la justice. Il est injuste que nos travailleurs émigrés, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes, leur force de travail, vivent dans l'insécurité permanente en France. Il ne faut pas oublier que certains membres de la police française ont été les auteurs d'actes racistes.* »

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE ÉVOQUÉE AU CONSEIL DES MINISTRES

Cet amendement fait suite aux travaux de la conférence décidés par le Conseil économique et social de l'ONU, qui avait constaté que certaines dispositions de cette convention étaient insuffisantes pour lutter contre la drogue. Outre les dispositions précisées dans le communiqué officiel du Conseil, cet amendement prévoit des règles applicables aux toxicomanes, notamment en ce qui concerne le dépistage, la post-cure et la réinsertion des toxicomanes.

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

« Gifles curatives »

Versailles. — Des gifles magistrales administrées à un employé trop nerveux ont conduit, mercredi 19 mars, M. Noël Chiarelli, trente-sept ans, président-directeur général de la société CERME-Electronique de Chaville, et M. Jean-Pierre Labat, trente-six ans, directeur du bureau d'études de l'entreprise, devant la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles. Les deux dirigeants d'entreprise étaient inculpés pour coups et blessures volontaires après s'être, le 7 février 1974, relayés pour frapper sans ménagements M. Georges Martin, vingt-six ans, dessinateur industriel, depuis trois ans dans l'entreprise, et considéré jusque-là comme un salarié à la conduite et au travail irréprochables.

Ce que le président du tribunal, Mme Cochard, a appelé de façon imagée des « *gifles curatives* » a valu au plaignant de rester sans connaissance pendant un quart d'heure et de subir une incapacité de travail de treize jours. Les deux inculpés ont tout bonnement reconnu les faits, sans même nier avoir voulu, par ce comportement, asseoir leur autorité auprès des cent vingt employés de l'entreprise.

Convoqué pour entendre des remontrances, le jeune dessinateur avait refusé de pénétrer seul dans le bureau du P.-D.G., dont on lui avait vanté le style de concertation. A peine le collègue qui l'accompagnait venait-il de sortir que M. Georges Martin prit une première gifle. « *C'était pour le calmer, parce qu'il était dans un état de très grande nervosité*, a dit à la barre M. Chiarelli. *Ensuite j'ai frappé une seconde fois parce qu'il venait de claquer la porte en m'insultant et notamment en me traitant de SS.* »

La suite de la scène est racontée à la barre par Mme Colette Cerveau, à l'époque comptable de la société. « *M. Chiarelli avait traité M. Martin de « lopette » avant de le frapper. J'ai entendu le P.-D.G. et le directeur du bureau d'études dire :* « Fermez les issues. Il faut lui mettre une tabassée. » *Puis, après les gifles :* « Il en a assez. » *M. Martin saignait. Il était comme sonné.* »

Ces propos sont confirmés par une autre comptable, Mme Leguyader, qui ajoute : « *Pris par le revers de son veston, M. Martin a été jeté contre le mur. Il était inerte quand il a été transporté par les pieds et le torse dans une pièce voisine.* »

Selon ces témoins, des faits semblables auraient précédemment eu lieu : un employé serait un jour sorti du bureau directorial en se tenant l'estomac et avec la marque de cinq doigts sur la joue, un autre aurait essuyé une gifle qui lui aurait arraché ses lunettes.

M. Bernard Field, substitut, a réclamé contre les deux inculpés un très sévère avertissement pour « *des faits proprement inadmissibles et scandaleux* ». Le jugement sera rendu le 26 mars prochain. — D. R.

L'affaire du prix Bride abattue

HUIT NOUVELLES ARRESTATIONS DANS LE MIDI DE LA FRANCE

La brigade des jeux et les inspecteurs de la brigade des stupéfiants ont appréhendé dans le midi de la France, mercredi 19 mars, huit personnes en vertu de mandats d'arrêt délivrés par M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, chargé du dossier du prix Bride abattue, le tiercé truqué.

Parmi ces huit personnes figure un malfaiteur bien connu de la police, Eugène Matrone, dit « le Manchot », propriétaire d'un bar à Marseille.

Cela porte à vingt-huit le nombre de personnes inculpées dans cette affaire, la moitié d'entre elles étant actuellement détenues.

La consternation l'emporte à Alger sur l'indignation

De notre correspondant

Alger. — Les personnalités algériennes qui étaient allées accueillir à l'aéroport, mercredi soir 19 mars, M. Norbert Ségard, ministre français du commerce, n'ont pas manqué de commenter le nouvel attentat de Marseille contre M. Mohamed Laïd Moussa. Elles venaient pour la plupart d'écouter à la radio le récit de l'incident qu'avait fait le Dr Bonneville, et étaient encore sous le coup de l'émotion. Devant tant d'acharnement dans la haine, nos interlocuteurs nous ont paru encore plus consternés et accablés qu'indignés.

El Moujahid écrit ce jeudi matin : « *Cet attentat dont le caractère raciste est évident puisque revendiqué par une organisation O.L.F. (Organisation de libération de la France) survient à un moment où l'on note dans la région l'activité de groupes fascistes qui multiplient les déclarations les plus belliqueuses à l'encontre de l'immigration algérienne et qui ne cachent pas leur intention de nuire aux relations algéro-françaises.* »

Tout en protestant contre de tels faits et en exprimant fermement le vœu que les coupables soient arrêtés, les autorités algériennes sont décidées à garder la tête froide et à ne pas se laisser entraîner par les provocations de groupes dont le but manifeste est de « torpiller » la coopération franco-algérienne, voire la visite du président Giscard d'Estaing en Algérie. — P. B.

Me ROLAND DUMAS : il est temps d'adresser une mise en garde solennelle aux Français.

Me Roland Dumas, l'un des avocats de Mohamed Laïd Moussa, a déclaré lors d'une conférence de presse, jeudi 20 mars :

« *Je suis atterré par cette manifestation de haine raciste qui s'exprime une nouvelle fois de manière aussi brutale et violente. Je crains que nous ne soyons entrés dans l'ère des règlements privés et des bandes privées, et je me demande si notre pays ne va pas connaître une version française du tristement célèbre Ku-Klux-Klan...* » Me Dumas a ajouté : « *Le moment est maintenant vraiment venu pour qu'une haute autorité morale de tout premier plan se décide enfin, s'il en est encore temps, à adresser une mise en garde solennelle aux Français en ce qui concerne le problème du racisme...* »

SPORTS

FOOTBALL

SEIZE ANS APRÈS LE STADE DE REIMS UN CLUB FRANÇAIS PARMI L'ÉLITE

Saint-Etienne. — Dans cette cité industrielle, où les terrils témoignent aujourd'hui encore d'un essor étroitement lié à la présence du charbon et au travail ingrat des mineurs, la réussite des footballeurs stéphanois, fruit d'un long travail de formation de jeunes — dont les résultats furent souvent remis en cause ces dernières années par les dirigeants fortunés de l'Olympique de Marseille, — se devait de susciter l'adhésion populaire en cette soirée de consécration.

De notre envoyé spécial

Meilleur club français de ces dix dernières années, l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) concrétise enfin, en 1975, son rêve européen, après six tentatives avortées au niveau du premier ou du deuxième tour de la Coupe des clubs champions. Pour son vingt-deuxième match dans cette compétition, l'ASSE s'est qualifiée aux dépens des champions de Pologne de Ruch Chorzow, pour les demi-finales de la Coupe d'Europe en compagnie du Club de football de Barcelone, de Leeds et du Bayern de Munich. Une performance seulement réussie par le Stade de Reims en 1956 et 1959 en plein âge d'or du football français.

Plus que jamais en ce mercredi 19 mars, le stade Geoffroy-Guichard de Saint-Etienne rappelait ceux d'Ellan Roads à Leeds ou d'Old Trafford à Manchester, ces temples entourés de cheminées d'usine où le public communie avec ferveur avec les joueurs. Au spectacle de cette fête célébrée par quarante mille Stéphanois présents près de deux heures avant le début du match, malgré la neige, et se renvoyant d'une tribune à l'autre l'écho de cantiques composés pour la circonstance, on mesure bien que Saint-Etienne vit intensément la Coupe européenne des clubs champions.

Pour se qualifier, les Stéphanois, battus 3 à 2 au match « aller », à Chorzow, devaient gagner avec au minimum un but d'écart, si les Polonais ne marquaient pas plus d'un but en match retour, ou avec deux buts d'écart dans le cas contraire.

Comme ils l'avaient fait au tour précédent contre Hadjuk de Split, les Stéphanois abordaient ce match retour après un entraînement de spartiates et animés de ce « *fighting spirit* » (esprit de combat), qui permet aux sportifs britanniques de se dépasser dans les grandes occasions. Ainsi conçu, le football n'est plus arabesques ou fioritures, dérobades ou feintes, mais répétitions, contacts, pression continue.

Ce combat de béliers aux cornes emmêlées entre l'attaque stéphanoise et la défense renforcée de Chorzow, décidée à défendre coûte que coûte l'accès de ses buts, allait pourtant tourner court Dès la troisième minute, Janvion profitait d'un mauvais renvoi de la défense polonaise, sur un coup franc tiré par Larqué, pour inscrire le premier but

Cette réussite précoce changea sans doute la physionomie du match en obligeant les Polonais à attaquer. Pourtant, tout en contrôlant assez bien le match, les Stéphanois ne surent pas profiter de leur avance pour marquer d'autres buts ou produire un meilleur spectacle, comme le firent les Polonais durant la première heure en match aller.

A peine parvenu à maturité, l'ensemble stéphanois n'a pas le brio de l'Ajax d'Amsterdam ni des vedettes consacrées du Bayern de Munich, qui marquèrent la Coupe d'Europe ces dernières années. Pourtant, comme le fait remarquer Stefan Kovacs, Saint-Etienne est, grâce à sa combativité et au remarquable esprit de corps de ses joueurs, la seule équipe française, qui, même dans un mauvais jour, sait accrocher un résultat.

L'Association sportive de Saint-Etienne ne séduit pas. Elle s'impose. Ainsi s'expliquent les renversements de situation constatés à Split ou à Chorzow et le net avantage pris cette fois sur les Polonais, après le penalty accordé très généreusement (1) par l'arbitre hongrois, M. Petri, à Triantafilos et transformé en but par Hervé Revelli à la quatre-vingt-troisième minute du match.

Après le Sporting de Lisbonne, Hadjuk de Split, Ruch de Chorzow Saint-Etienne connaîtra son prochain adversaire pour les demi-finales de la Coupe d'Europe prévues les 9 et 23 avril après le tirage au sort effectué le vendredi 21 mars à Zurich. Des trois adversaires possibles, l'entraîneur stéphanois Robert Herbin préférerait le Bayern de Munich, tenant du trophée, mais qui traverse une grave crise interne.

Toutefois, le plus important pour les Stéphanois serait de jouer le premier match sur le terrain adverse où depuis leurs débuts en Coupe européenne des clubs champions ils n'ont jamais été très à l'aise puisqu'ils y comptent neuf défaites pour une victoire à Kuopio (Finlande) en 1967 et un match nul à Lisbonne en 1974.

Ce palmarès exactement inversé à domicile, où ils remportèrent neuf victoires contre des équipes redoutables comme le Glasgow Rangers ou Benfica de Lisbonne, le Celtic de Glasgow, le Bayern de Munich et Cagliari, leur permet en effet d'espérer renverser toutes les situations avec l'aide d'un public qui fait de plus en plus corps avec ses joueurs et rêve désormais de voir les Stéphanois en finale, le 28 mai, au Parc des Princes.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Le ralenti de l'action de jeu — diffusé par Antenne 2, — qui provoqua le penalty a bien montré que la sanction n'était pas justifiée.

* * *

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS EUROPEENS

*Saint-Etienne (Fr.) b. Chorzow (Pol.)	2-0 (2-3)
*Erevan (U. R. S. S.) b. Bayern Munich (R.F.A.)	1-0 (0-2)
*Leeds (Angl.) b. Anderlecht (Belg.)	1-0 (3-0)

Sont qualifiés pour les demi-finales : Saint-Etienne, Bayern Munich, Leeds et F. C. Barcelone (Esp.), vainqueur précédemment d'Atvidaberg (Suède), 3-0 et 2-0.

ÉCHECS

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE FIXE LES NOUVELLES RÈGLES DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Le congrès extraordinaire de la Fédération internationale d'échecs, réuni aux Pays-Bas, les 18 et 19 mars, a pris une décision... normande.

Le tenant du titre mondial, l'Américain Robert Fischer, exigeait que le nombre des parties soit illimité jusqu'à ce qu'un des concurrents remporte dix victoires, ce qui a été accepté par trente-sept fédérations contre trente-trois.

En revanche, par 35 voix contre 32 et 3 abstentions, le congrès a rejeté la seconde demande de Fischer, qui tendait à ce que le champion du monde en titre conserve sa couronne s'il n'était pas battu par deux points d'écart.

La parole est maintenant à Robert Fischer et à son adversaire, Anatole Karpov. Dès maintenant, les Soviétiques ont fait savoir que Karpov serait prêt à jouer. L'imprévisible Robert Fischer a jusqu'au 1er avril pour accepter le nouveau règlement, qui lui donne partiellement satisfaction. S'il dit oui, la rencontre se déroulera à Manille, aux Philippines, à partir du 1er juin. On sait que 5 millions de dollars sont offerts aux concurrents !

Cyclisme

EDDY MERCKX VAINQUEUR DE MILAN-SAN RÉMO POUR LA SIXIÈME FOIS

(De notre envoyé spécial.)

San-Remo. — *Dans le monde du cyclisme, Eddy Merckx cultive plus que quiconque l'art de gagner, et il gagne rarement deux fois de la même manière. Pour dérouter l'adversaire ou pour se faire plaisir, il varie les techniques et change de style. Il emploie tour à tour la force et la ruse. Tantôt il attaque loin du but, tantôt il coiffe ses rivaux sur le fil. Mercredi 19 mars, alors que Milan-San-Remo approchait de son dénouement, la majorité des observateurs le tenaient pour battu. Il avait escaladé le Poggio en mauvaise position, 200 mètres derrière les premiers. Il lui restait exactement 4 kilomètres, à peine cinq minutes, pour renverser une situation compromise.*

Et il a réussi... Il a établi la jonction avec Conti, Bruyère et Sibille dans la traversée de San-Remo, sous la flamme rouge indiquant le début du dernier kilomètre. En rejoignant ses hommes à l'entrée de la Via Roma, il a également rejoint... Costante Girardengo, le doyen des campionissimo, le seul qui put se flatter d'avoir remporté six fois la grande classique italienne, il y a cinquante ans de cela. En l'occurrence, Eddy Merckx a fait mieux que Coppi, Bartali et Alfredo Binda. Il s'est encore rapproché du palmarès idéal qu'il rêve de construire afin de se distinguer de tous ceux qui l'ont précédé dans la carrière.

Au vrai, la victoire du champion belge surprend moins que la façon dont elle a été obtenue. On n'ignorait pas qu'il voulait prendre une revanche immédiate après sa défaite de Paris-Nice, et l'on savait que, malgré son fléchissement dans les secteurs montagneux — fléchissement qui lui posera des problèmes dans le Tour de France ou dans le Giro — il restait un merveilleux coureur de classiques. Le plus doué, peut-être, le plus complet, assurément.

Notons que les adversaires qu'on lui opposait en priorité avant Milan-San-Remo ont été nettement battus. Roger De Vlaminck, Zoetemelk, Gimondi, Knetemann ne figurent pas dans le haut du classement. A leur place on trouve Moser, Conti, Danguillaume, et... Guy Sibille, premier des Français, contre toute attente.

JACQUES AUGENDRE.

* * *

CLASSEMENT

1. Eddy Merckx (Belg.), les 288 km en 7 h. 40 min. 26 sec. (moyenne 37,530 km-heure) ; 2. Moser (It.), m. t. ; 3. Sibille (Fr.) ; 4. Conti (It.) ; 5. Bruyère (Belg.) ; 6. Danguillaume (Fr.) ; 7. Lanoo (Belg.) ; 8. Zilioli (It.), à 6 sec. ; 9. Maertens (Belg.) ; 10. Walter Planckaert (Belg.).

...BUNAL DE VERSAILLES

...es curatives »

L'affaire du prix Bride abattue

HUIT NOUVELLES ARRESTATIONS DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Cyclisme

EDDY MERCKX VAINQUEUR DE MILAN-SAN REMO POUR LA SIXIEME FOIS

JACQUES AUGENDRE

Maintenant, pour 792 F t.t.c., voici le HP-21, un calculateur scientifique de poche Hewlett-Packard.

Trois ans d'expérience dans le domaine des calculateurs scientifiques de poche ont permis à Hewlett-Packard de concevoir le HP-21. Il ne coûte que 792 F t.t.c. Il possède toutes les fonctions scientifiques essentielles plus un certain nombre d'autres, ne pèse que 170 grammes, et n'a rien à envier, au point de vue qualité, aux autres modèles de la gamme.

Des atouts exclusifs

Le HP-21 utilise la notation polonaise inverse associée à une pile de quatre registres opérationnels. Vous introduisez les données suivant l'ordre dans lequel vous les rencontrez dans une expression mathématique, c'est-à-dire de gauche à droite. Les résultats intermédiaires sont automatiquement conservés dans les registres de la pile et automatiquement restitués dès qu'ils redeviennent nécessaires à l'enchaînement du calcul.
Une exclusivité Hewlett-Packard.

Une mémoire de plus

En plus des quatre registres de la pile opérationnelle, le HP-21 dispose d'une cinquième mémoire. Vous pouvez y stocker les données ou y effectuer directement les quatre opérations arithmétiques.

Deux modes d'affichage

Selon le type de calcul, vous choisissez : affichage scientifique ou décimal fixe. Et le nombre de décimales que vous désirez voir apparaître. L'arrondi des résultats est automatique, mais les calculs sont toujours faits avec une précision de 10 chiffres significatifs.

Toutes les fonctions scientifiques essentielles préprogrammées

Cos - Sin - Tan - Arc Cos - Arc Sin - Arc Tan -
ln - e^x - Log - 10^x - π
y^x $1/x$ - $\sqrt{x}$

Transformation des coordonnées rectangulaires/polaires.
Choix du mode angulaire : degrés/radians.

La perfection Hewlett-Packard

Un clavier fonctionnel : des touches bien espacées, des déclics très nets. Plus d'erreurs de frappe et de vérifications incessantes des nombres visualisés. Des touches moulées par double injection, aux inscriptions ineffaçables. Une étanchéité parfaite à l'humidité et à la poussière. Et des contacts internes plaqués or.



Dimensions exactes : 13 x 7 x 3 cm.

792 F t.t.c.* (livré avec un manuel d'utilisation en français, une batterie rechargeable, un chargeur et un étui souple. Garantie d'un an.)

* *Prix valable au 17 mars 1975.*



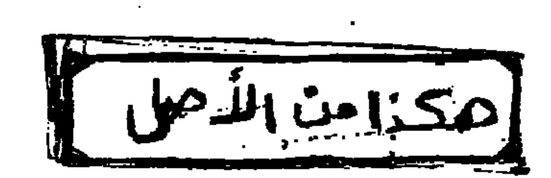
Hewlett-Packard France, Quartier de Courtabœuf
B.P. n° 70, 91401 Orsay - Tél. 907 78-25.

Le HP-21 est disponible chez les revendeurs agréés Hewlett-Packard:

Aix-en-Provence : Allovon - 17 bis, cours Mirabeau
Amiens : Robert Ledoux - 5, rue des Trois-Cailloux
Andorre : Sonimat - 81, av. Meritxell
Angers : Ets Richer - 6-8, rue Chaperonnière
Angoulême : Inter-Bureau Charentes - 172, rue de Périgueux
Aulnay-sous-Bois : Carrefour - Centre commercial Parinor
Bastia : AZ Bureau - 20, av. Emile-Sari
Beauvais : Robert Ledoux - 43, rue Carnot
Bordeaux : Inter-Bureau - 66, rue Fondaudège
Castres : Interburo Electronic - 18, bd Henri-Sizaire
Clermont-Ferrand : Librairie «Les Volcans» - 80, bd Gergovis
Neyrial - 3, bd Desaix
Compiègne : Bérard - 9, rue de Harlay
Robert Ledoux - 26, rue de Harlay
Dijon : Librairie de l'Université - 17, rue de la Liberté
Grenoble : Unic Idess - 55, bd Joseph-Vallier
Lille : Ets Catry - 38, rue Faidherbe
Lyon : Fnac - 62, rue de la République
Maisons-Alfort : USEB - 14, av. du Gal-Leclerc
Marseille : Delta Equipement - 1, rue Reine-Elisabeth
Librairie Laffitte - 156, La Canebière
Metz : Prudent Chaton - 20-22, rue Ste-Marie
Standing Bureau - 101, rue aux Arènes
Montpellier : Librairie Sauramps - 2, rue St-Guilhem
Nancy : Ets Ritter - 1, place Carnot
Nantes : Fradet - 4, rue du Couëdic
Paris 1er : Ets Le Guyader - 21, rue d'Argenteuil
Paris 4e : Fnac - 6, bd de Sébastopol
Sotemeca - 8, rue St-Martin
Paris 5e : La Règle à Calcul - 65, bd St-Germain
Paris 6e : Duriez - 132, bd St-Germain
Fnac - 136, rue de Rennes
Lamartine Fac - 90, rue d'Assas
Paris 7e : L.P.S. Bureau - 49, bd Latour-Maubourg
Le Pigeon Voyageur - 252 bis, bd St-Germain
Paris 8e : Fnac - 26, av. de Wagram
Paris 9e : L.P.S. Bureau - 46, rue Laffitte
Paris 10e : Librairie Papeterie des Flandres - 147, rue La Fayette
Paris 15e : Bureau Sélection - 26, rue Robert-Lindet
Paris 16e : A Lamartine - 118, rue de la Pompe
Paris 17e : Compta France - 26, rue Pierre-Demours
Les Techniciens Associés - 154, rue Cardinet
Rennes : Cheminant - 2, place du Palais
Rouen : Unic Rodess - 28-30, quai Cavelier-de-la-Salle
Rungis : Rungis Bureau Service - M.I.N.- 45, rue de la Tour
Strasbourg : Société Meschenmoser - 35-37, rue du Vieux-Marché-aux-Vins
Tassin-la-Demi-Lune : Unic Ronadess 57, av. Victor-Hugo
Toulon : Photo-Liberté, 3, place de la Liberté
Toulouse : Castela - 20, place du Capitole

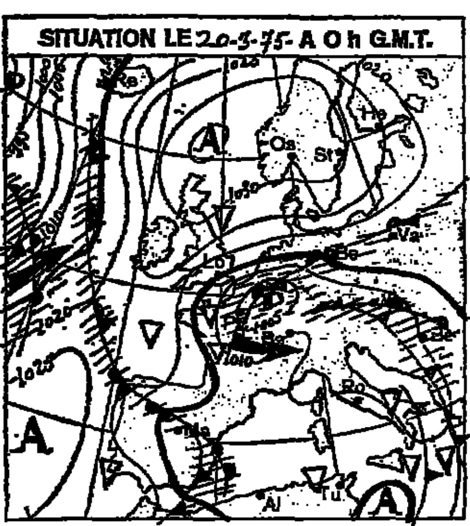
et dans les grands magasins suivants :

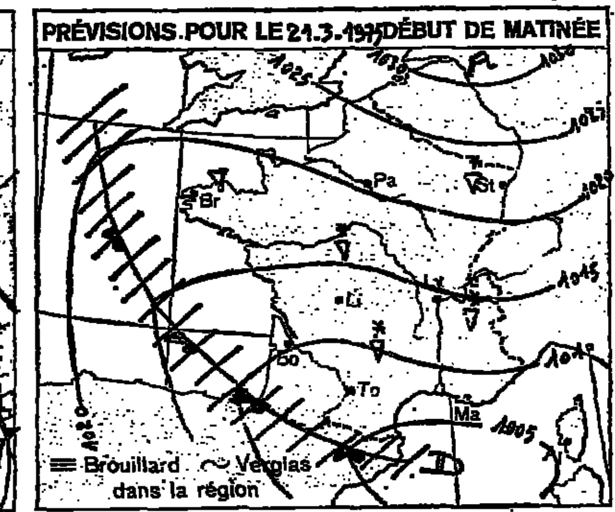
Galeries Lafayette : Haussmann - Maine-Montparnasse - Belle-Epine
Et à Montpellier - Nantes - Nice
Au Printemps : Haussmann
Nouvelles Galeries : Annecy - Bordeaux - Dijon - Grenoble - Lyon-Bron - Metz - St-Laurent-du-Var - Toulouse - Lille - Rouen



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⚡ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 mars à 0 heure et le vendredi 21 mars à 24 heures :

La dépression centrée, le 20 mars à 0 heure, sur les Ardennes, se décalera vers la Méditerranée occidentale, et un flux continental, de secteur est, s'établira de nouveau sur notre pays.

Vendredi 21 mars, le temps restera assez froid, mais une amélioration se développera dans la plupart des régions. Les nuages seront encore abondants le matin, avec des pluies près de l'Atlantique et des chutes de neige sur les régions pyrénéennes, mais les éclaircies deviendront ensuite plus nombreuses par le nord-est. De rares averses demeureront toutefois possibles, en particulier sur les côtes, ainsi qu'en montagne.

Les vents, modérés mais irréguliers, s'orienteront au secteur nord-est ; ils seront localement assez forts avec des rafales sur le littoral de la Manche et de la mer du Nord.

Jeudi 20 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,3 millibars, soit 753,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mars ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Biarritz, 7 et 3 degrés ; Bordeaux, 7 et 1 ; Brest, 5 et 3 ; Caen, 3 et 3 ; Cherbourg, 3 et 2 ; Clermont-Ferrand, 2 et —1 ; Dijon, 3 et —1 ; Grenoble, 2 et —3 ; Lille, 1 et 1 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille, 8 et —2 ; Nancy, 2 et —1 ; Nantes, 5 et 2 ; Nice, 10 et 1 ; Paris-Le Bourget, 1 et 0 ; Pau, 8 et 0 ; Perpignan, 10 et 1 ; Rennes, 5 et 3 ; Strasbourg, 1 et —3 ; Tours, 2 et 0 ; Toulouse, 7 et 1 ; Ajaccio, 10 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et 5 degrés ; Athènes, 18 et 12 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 2 et 2 ; Le Caire, 21 et 12 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 5 et 0 ; Genève, 1 et —2 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 4 et 4 ; Madrid, 5 et 0 ; Moscou, 5 et —2 ; New-York, 13 et 11 ; Palma-de-Majorque, 12 et 4 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, 6 et —9 ; Téhéran, 14 et 5.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 20 mars 1975 :

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'affectation des élèves à la sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1975.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1. — Tableaux, argenterie, art 1900. MM. Le Fuel, Boutemy, Mes R. et Cl. Boisgirard.
S. 3. — Tab., bib. mob. Me le Blanc.
S. 5. — A 16 h. (Expo. : 11 à 15 h. 30) : beaux bijoux, monnaies. MM. Boutemy, Vinchon, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 7 — Dessins, tableaux modernes, sculptures. MM. Durand-Ruel, Dubourg, Pacitti, Maréchaux, Césanne, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. — Livres illustrés modernes. Mme Vidal-Mégret, S. C. P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 12 — Bs meubl. Me Pescheteau.

VENTE A VERSAILLES

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 130, 430 ; Autrans : 10, 90 ; Bellecombe - Crest-Voland : 10, 150 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 125, 355 ; Chamonix : 20, 350 ; Chamrousse : 60, 140 ; Chapelle-d'Abondance : 30, 200 ; Châtel : 35, 330 ; La Clusaz : 20, 300 ; Combloux : 40, 260 ; Les Contamines - Montjoie : 30, 280 ; Le Corbier : 40, 270 ; Courchevel : 170, 250 ; Les Deux-Alpes : 80, 450 ; Flaine : 180, 390 ; Flumet - Praz-sur-Arly : 55, 140 ; Les Gets : 40, 280 ; Grand-Bornand : 20, 280 ; Megève : 30, 230 ; Les Menuires - Val-Thorens : 105, 250 ; Méribel : 40, 240 ; Morzine-Avoriaz : 10, 300 ; La Plagne : 185, 265 ; Pralognan : 80, 130 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 60, 230 ; Samoëns : 100, 320 ; Thollon-les-Mémises : 130, 300 ; Val-d'Isère : 195, 385 ; Valloire : 25, 200 ; Villard-de-Lans : 35, 140.

ALPES DU SUD

Auron : 150, 210 ; Isola 2000 : 210, 250 ; Montgenèvre : 100, 190 ; Orcières-Merlette : 10, 80 ; Pra-Loup : 40, 160 ; Le Sauze : 20, 120 ; Serre-Chevalier : 60, 200 ; Valberg : 130, 180 ; Vars : 45, 100.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 30, 120 ; Cauterets-Lys : 230, 495 ; Font-Romeu : 30, 60 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes : 40, 230 ; La Mongie : 80, 300 ; Saint-Lary-Soulan : 50, 170.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15, 80 ; Super-Besse : 10, 70 ; Super-Lioran : 15, 50.

JURA

Métabief : 15, 80 ; Les Rousses : 35, 170.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

Automobile

LA ROLLS-ROYCE « CAMARGUE » PRÉSENTÉE A PARIS

La société Franco-Britannic, importatrice de Rolls-Royce en France, présente ces jours-ci, à Paris, les derniers modèles de la célèbre marque britannique, en particulier la Camargue, actuellement exposée au Salon de l'automobile de Genève.

On sait que la Camargue a été dessinée par le carrossier italien Pinin-Farina. Outre son confort exceptionnel, la voiture bénéficie, par rapport aux autres Rolls-Royce, de perfectionnements qui rendent la conduite encore plus agréable et plus aisée. C'est ainsi que le sélecteur qui permet de choisir sa vitesse de croisière — entre 40 et 188 kilomètres-heure — sans intervention manuelle a été amélioré et rendu plus accessible que sur la Corniche. Le changement de rapports de la transmission automatique s'opère par relais et non plus par liaison mécanique. La Camargue possède, en outre, une installation radio en quadriphonie.

Le prix de la nouvelle voiture se situera entre 460 000 et 480 000 F.

D. C.

NEIGE DE PAQUES

La neige a fait de nouveau une apparition dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 sur un bon nombre de régions françaises, sans épargner la région parisienne. Dans le Cantal, toutes les routes de montagne au-dessus de 900 mètres sont enneigées et verglacées. Compte tenu du mauvais temps, l'utilisation des pneumatiques à crampons et des dispositifs antipatinants est autorisée jusqu'au 8 avril prochain, indique le ministère de l'équipement.

Circulation intense sur les routes, bousculades dans les gares, affluence dans les aéroports, le week-end prochain aura la physionomie traditionnelle des grands départs en vacances. Pour les automobilistes le plan « Primevère » sera mis en place : trente-cinq mille gendarmes, C.R.S. et gardiens de la paix moduleront suivant les besoins l'ouverture des itinéraires « Emeraude » les 22 et 28 mars et le 6 avril. Les policiers ont reçu deux consignes très strictes : surveiller les limitations de vitesse et le port de la ceinture.

Les chutes de neige devraient cesser, selon la météo. Mais pour ceux, nombreux, qui vont dans les stations de ski, la neige sera au rendez-vous. Elle tombe d'abondance depuis quelques jours en altitude, et notamment dans les Alpes.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F
1	9 401	tous groupes	1 000
	25 201	tous groupes	10 000
	45 421	tous groupes	10 000
	54 931	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	55 891	tous groupes	10 000
	63 771	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
2	92	tous groupes	100
	142	tous groupes	200
	4 112	tous groupes	1 000
	05 472	tous groupes	10 000
	11 622	tous groupes	10 000
	54 932	groupe 5	2 000 000
		autres groupes	20 000
3	73	tous groupes	100
	1 913	tous groupes	1 000
	6 183	tous groupes	1 000
	9 843	tous groupes	1 000
	54 933	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	59 743	tous groupes	10 000
4	454	tous groupes	200
	54 934	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
5	5	tous groupes	50
	555	tous groupes	250
	4 115	tous groupes	1 050
	54 935	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050
	41 745	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
6	6	tous groupes	50
	116	tous groupes	250
	326	tous groupes	250
	626	tous groupes	250
	5 196	tous groupes	2 550
	54 936	groupe 5	10 050
		autres groupes	2 050

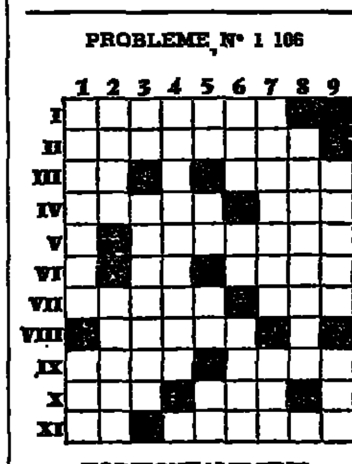
Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer
			F
7	47	tous groupes	100
	50 967	tous groupes	10 000
	54 937	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	95 157	tous groupes	10 000
	35 047	groupe 1	100 100
		autres groupes	2 100
8	0 688	tous groupes	1 000
	5 258	tous groupes	1 000
	6 688	tous groupes	1 000
	54 938	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	57 388	tous groupes	10 000
	79 668	tous groupes	10 000
9	39	tous groupes	100
	99	tous groupes	100
	199	tous groupes	300
	249	tous groupes	500
	1 819	tous groupes	2 500
	54 939	groupe 5	10 100
		autres groupes	2 100
	87 259	tous groupes	10 000
	03 199	groupe 2	100 300
		autres groupes	2 300
	50 839	groupe 3	100 100
		autres groupes	2 100
0	80	tous groupes	100
	540	tous groupes	200
	900	tous groupes	200
	2 410	tous groupes	1 000
	54 930	groupe 5	10 000
		autres groupes	2 000
	69 800	tous groupes	10 000

Tranche des Violettes
Tirage du 19 mars 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 22 MARS 1975 A CREIL (Oise)
75 — 13e

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 106



HORIZONTALEMENT

I. L'avant-dernière conquête d'un docteur. — II. Don essentiellement divin. — III. Préfixe ; Rend plus court. — IV. Religion ; Retombait sur celui qui la soulevait. — V. Semblent accrochées à une voûte azurée. — VI. Adverbe ; Fonda l'Oratoire. — VII. Réflexions bien naturelles ; Aux yeux des Anglais, ne manque évidemment pas de sel. — VIII. Se montra infidèle. — IX. Permettent de toucher ; Délicat travail. — X. Terme sportif ; Est régulièrement construite. — XI. Sigle ; Dans le désert, il se ferait en pure perte.

VERTICALEMENT

1. Peut être crue même quand elle vient de loin ; Parue désuète. — 2. Se désaltèrent dans le Nil ; Saisit ses victimes à la gorge. — 3. Au début d'une épitaphe ; Exécutent avec soin. — 4. Parmi les préoccupations d'Euler. — 5. Grecque ; Brillants ouvrages (épelé) ; Note ; Doit répondre à de nombreux billets. — 6. Poil ; Préfixe ; Chantait ce qu'il avait à dire. — 7. Mènent une vie d'artiste ; Petit mot latin. — 8. Se trompèrent. — 9. Cours d'Italiens ; Fit perdre à son mari une situation exceptionnelle.

Solution du problème n° 1 105

HORIZONTALEMENT

I. Feydeau. — II. Averse. — III. Drame ; bal. — IV. Eon ; nuage. — V. Vus ; Ténès. — VI. Ive ; Is. — VII. Se ; Liesse. — VIII. Pilotes. — IX. Sais ; Le. — X. Gréviste. — XI. Fées ; Un.

VERTICALEMENT

1. Devises. — 2. Eprouve ; Age. — 3. Anse ; Pire. — 4. Dam ; lises. — 5. Eventail. — 6. Ae ; Ue ; Eolie. — 7. Urbanistes. — 8. Sagesse ; Tu. — 9. Gelés ; Essen.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	126 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Visites, conférences

VENDREDI 21 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La manufacture des Gobelins ». — 15 h., devant l'église, 4, place Saint-Blaise, Mme Carcy : « Le village de Charonne ». — 15 h., sortie métro Châtelet, Mme Legregeois : « Le Théâtre de la Ville et la loge de Sarah Bernhardt ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Pennec : « Hubert Robert, peintre de Paris, à Carnavalet et le salon de Gilles Demarteau ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les rénovations du Marais. La place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h., 168 ter, boulevard Saint-Germain : « Saint-Germain-des-Prés et alentours » (Mme Camus). — 15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., 16, rue du Cloître-Notre-Dame, Mme Just : « Notre-Dame de Paris » (Mme Hager). — 14 h. 30, métro Pont-Marie : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Jadis et Naguère). — 15 h., 10, rue de Rivoli : « Hôtels de Brinvilliers, de Sévigné, Lamoignon, église Saint-Paul » (M. de La Roche). — 13 h. 45, 58, rue de Richelieu : exposition « Le livre dans la vie quotidienne » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., Sorbonne, galerie Richelieu, M. le recteur Ahmed Abdesselem : « L'histoire dans le monde arabe, et plus particulièrement le Maghreb ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « L'inattachement dans la recherche intérieure » (L'Homme et la Connaissance).

Le Monde DES LIVRES

Jeux de lumière sur Novalis

L'ŒUVRE de Novalis — ses romans, ses « Hymnes à la nuit », ses essais et les « Fragments », notes pour une grande entreprise juste ébauchée — nous est parvenue égrenée dans le temps, dispersée en des traductions et des éditions multiples, à l'état de morceaux choisis en ce qui concerne les « Fragments ». Pour la première fois en France, elle fait l'objet d'un regroupement et d'une unification : un seul traducteur, qui est lui-même poète, Armel Guerne, nous introduit à elle. (1)

L'événement ravive l'éclat un peu pâli de cette étoile du romantisme allemand. Michel Tournier, retrouvant sa formation et sa passion de germaniste, restitue Novalis en son temps, sa brève existence, son étrange amour pour une fillette de treize ans et la transfiguration qu'opère sa création romanesque.

Maurice de Grandillac s'attache plus précisément à l'édition d'aujourd'hui, à ce qu'elle nous apporte de neuf et aux jeux de lumière et d'ombre que projettent sur l'œuvre la traduction, les notes et les commentaires d'Armel Guerne.

Sous ces deux regards, Novalis apparaît tantôt comme un esprit du dix-huitième siècle, tantôt comme l'annonciateur du romantisme et de son œcuménisme mystique.

(1) Gallimard. Deux vol. 400 et 464 p., 57 et 59 F.



L'ANGE INGÉNIEUR

IL y a d'abord ces deux dates : 1772-1801. La première — année de la naissance de Novalis — illustre de façon éclatante l'importance qu'Albert Thibaudet nous a appris à attacher au rythme des générations. Car cette génération de 1770 est l'une des plus formidables de toute l'histoire humaine. Saint-Just, Chateaubriand, Bonaparte, Beethoven, Hölderlin, Hegel, Metternich... En moins de trois ou quatre ans, ils arrivent tous — dans un mouchoir, comme on dit aux courses, — tous ceux qui feront la charnière de deux siècles, de deux mondes, et qui fourniront aux hommes leurs modèles politiques, philosophiques, poétiques, presque toute l'action partant d'un côté du Rhin, presque tout l'esprit s'accumulant de l'autre côté. La seconde date — celle de la mort de Novalis — nous apprend que ce penseur qui nourrissait l'ambition d'embrasser toutes les connaissances de son temps pour forger la bible de l'humanité future est mort à vingt-huit ans sur le seuil du dix-neuvième siècle, comme Moïse à la frontière de la Terre promise.

Dix-huitième siècle

Novalis représente-t-il le romantisme sous sa forme la plus pure parce qu'à l'état naissant, ou n'est-ce qu'un précurseur, un homme du dix-huitième siècle qui a beaucoup pressenti, rien accompli ? C'est tout cela à la fois. Son ami Tieck nous le décrit long, maigre, un peu embarrassé de grandes mains assez grossières qui contrastaient avec un visage d'ange. (Ne dirait-on pas Rimbaud tel que Mallarmé le verra cent ans plus tard ?) Il ajoute qu'il ressemblait de façon frappante au saint Jean des *Quatre évangélistes* de Dürer, et cela nous surprend un peu, parce que nous l'imaginons moins viril, moins mûr que le personnage qui nous regarde sévèrement et de biais à la Pinacothèque de Munich.

MICHEL TOURNIER.

(Lire la suite page 21.)

Les signes de la nuit

PAR les traductions de Maeterlinck — parues près d'un siècle après la mort de Novalis, — par la belle thèse de Spenlé — qui, en 1904, suivit de près le premier centenaire de cette mort, — par les études de Béguin sur *l'Ame romantique et le Rêve* (1937), celles de Charles Du Bos et de Jean Wahl dans le numéro spécial des *Cahiers du Sud* en 1949 et déjà, deux ans plus tôt, le petit livre dense et fort de Maurice Besset, *Novalis et la pensée mystique*, le public français connaît l'importance de Friedrich Philip von Hardenberg, qui, dans sa brève et fulgurante carrière, prit pour pseudonyme signifiant le nom latin de la terre vierge *(terra novalis)*, c'est-à-dire le limon originel de la Genèse (et peut-être le *materiam* premier du Grand-Œuvre).

MAURICE DE GANDILLAC.

(Lire la suite page 21.)

MARINS EN RÉVOLTE

« La Tragédie de Cronstadt »

★ LA TRAGEDIE DE CRONSTADT. 1921 de Paul Avrich. « Points-Histoire ». Le Seuil. 250 p., 10,40 F.

« CE fut, écrivit Lénine, l'éclair qui mieux que tout autre éclaira la réalité. » Peut-être est-ce encore plus vrai qu'il ne le pensait.

Car si la rébellion des marins de Cronstadt, « honneur et gloire de la révolution », confirma aux yeux des plus lucides parmi les dirigeants bolcheviks la nécessité impérieuse d'en finir avec le communisme de guerre, dans une Russie rendue exangue par trois ans d'intervention militaire étrangère et de contre-révolution armée, elle en précède d'autres ou, même, les annonce. Comprendre Cronstadt qui a eu lieu en 1921, c'est, sous bien des aspects, commencer à comprendre Berlin en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968.

Rien ne serait plus faux que d'assimiler purement et simplement ces événements les uns aux autres, mais tant de choses ont été reprochées aux révoltés de la Baltique, aux Allemands, aux Hongrois et aux Tchèques, presque dans les mêmes termes !

Ouvrage américain, « la Tragédie de Cronstadt », de Paul Avrich, est l'étude la plus documentée sur le sujet. Sa traduction comble un vide qui n'a préoccupé jusqu'ici aucun historien français.

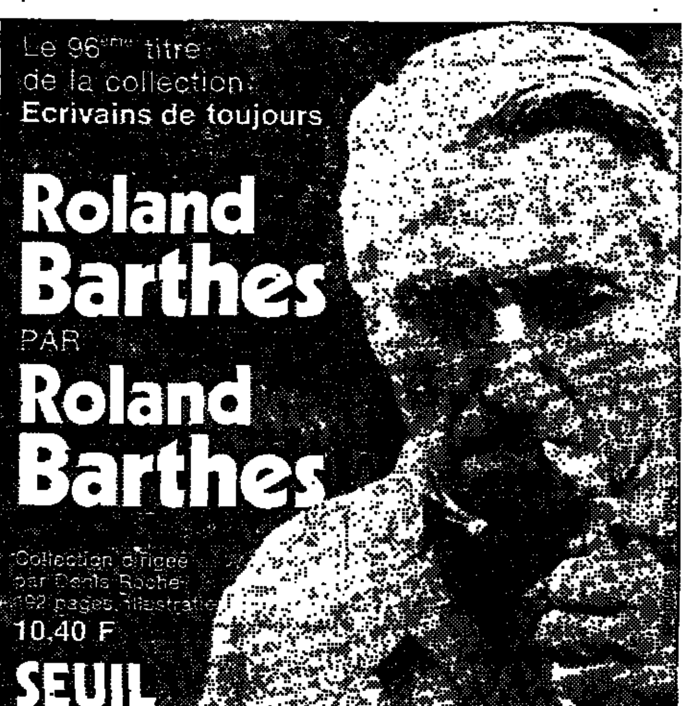
La révolte des marins éclate à la crête d'une vague de soulèvements paysans essentiellement dirigés contre les réquisitions, mais aussi de manifestations ouvrières, voire de grèves, qui protestaient cette fois, non seulement contre l'insuffisance du ravitaillement dans les villes, mais contre les injustices dans la répartition des rations et la pesenteur de l'administration communiste, la « commissarocratie » comme on l'appelait. Ces causes suffisent-t-elles pour suivre Paul Avrich lorsqu'il affirme que le pouvoir bolchevik était désormais en « rupture » avec la classe ouvrière ? Probablement pas. Mais il est certain que pour le jeune Etat, à peine sorti vainqueur de l'affrontement avec les interventionnistes et les gardes blancs, la situation était plus chancelante que jamais, et plus tragique, puisqu'il se trouvait menacé dans ses fondements mêmes. Là se trouve la source de l'intransigeance opposée aux revendications des marins, de la rapidité de la riposte, et de la répression qui suivit.

Mais à quel compte porter la maladresse d'un Kalinine incapable de trouver les mots qui auraient pu parler au cœur des révoltés, la rudesse méprisante d'un Zinoviev menaçant de tirer les mutins « comme des perdreaux », la férocité de la répression ? Il est vrai qu'une révolution n'est pas une partie de plaisir et que es volontés étaient exaspérées par quatre années de duel à mort. Il est vrai également qu'aucun « modèle » n'existait qui aurait pu inspirer un Lénine en cette heure où les décisions qui engagent l'avenir devaient se prendre à la hâte et, pour une grande part, à l'aveuglette. Mais cela n'explique pas tout.

Car ces marins étaient bien, quoi qu'en ait dit, par la suite, une historiographie empressée, le même fer de lance de la révolution que quatre ans plus tôt. Ils étaient ceux à qui le pouvoir bolchevik et Lénine en particulier avaient, en plusieurs circonstances, confié leur propre sort. Les plus anciens avaient disparu, emportés par la tourmente, mais ils avaient été essentiellement des fils de paysans, comme les plus jeunes.

PAUL GILLET.

(Lire la suite page 22.)



L'autre, cette bizarrerie

« LE CORPS DE MON ENNEMI », DE FÉLICIEN MARCEAU

DE plus en plus, les gens vous disent : « *Oh ! vous savez, moi, les romans, je n'en lis plus, je préfère les essais !* » Ah bon, et quels essais ? Là, les gens sont embêtés, parce qu'en fait ils ne lisent pas d'essais non plus. C'était façon de ne pas avouer qu'ils sont rivés à la télé, comme tout le monde ; un reste de cette coquetterie qui veut qu'on masque petit écran et fines bouteilles derrière de fausses reliures...

Si vous insistez : « *Mais enfin, pourquoi ne plus lire de romans ?* » et si l'on vous répond des choses comme : « *J'aime mieux relire Stendhal* » (ce qui n'est pas vrai, bien entendu), ou : « *Tout a été dit* », « *le cinéma tient lieu de roman* » et « *mieux vaut un témoignage vécu qu'une fiction de névrosé* », etc., je vous recommande un riche raisonnement de l'Anglais Richard Hughes, cité par Jean-Louis Curtis en préface à *la Bergère des bois*, qui vient de paraître chez Stock.

Selon Hughes, le roman est un de nos rares moyens de reconnaître, d'« éprouver » l'identité des autres, si difficile à appréhender dans la vie réelle. Et cette connaissance n'est pas seulement un enrichissement personnel, mais une condition du progrès collectif. Ce n'est pas un hasard si le dix-neuvième siècle, âge d'or de la production et de la consommation romanesques, a été aussi celui des grandes réformes humanistes et si, à l'inverse, Hitler, dont le crime initial fut d'ignorer l'« autre », n'avait jamais lu de romans. Ces derniers seraient indispensables pour sauver l'humanité, en lui faisant découvrir que l'univers est formé d'identités égales dans leurs différences...

De bien hautes pensées, direz-vous, à propos d'un auteur qui n'a jamais prétendu à la philosophie et d'un livre qui confirme son goût du divertissement. Mais il n'y a pas de voies mineures pour sortir de soi et promener pendant quelques heures sur le monde le regard du prochain, cette bizarrerie.

DROLE de prochain, en vérité. Le narrateur du *Corps de mon ennemi* est une des figures classiques du « milieu » : le tenancier de cabaret condamné à la place d'un autre truand et qui cherche à se venger en sortant de prison. Loin de renouveler le stéréotype, l'auteur joue de sa conformité en refaisant le parcours habituel des justiciers, de dancings en hôtels borgnes et d'entraîneuses en hommes de main.

A ce folklore policier s'ajoute celui d'une certaine province dominée, quelque part entre la Belgique et le nord de la France, par des magnats du textile. Avant de devenir le valet et la dupe de cette bourgeoisie, notre homme a rêvé de s'y intégrer, tant il avait subi ses charmes. Ce retour au pays lui est d'ailleurs l'occasion de s'attendrir sur son passé d'enfant de chœur flirtant dans les beaux quartiers et de déplorer la défiguration de ces derniers, autant que de rechercher l'auteur du crime dont on l'a chargé.

Les deux personnages d'ancien adolescent romantique et de tueur se raccordent mal. Les mots de trois lettres et autres vulgarités du second paraissent plaqués sur les naïveté délicates du premier. Félicien Marceau a toujours tiré son bagout d'un tel mélange instable de fraîcheur et de sordide gai, au cœur d'un « milieu » d'opérette. Mais il prolonge ainsi une tradition française de tendresse sur fond de burlesque social qu'ont illustrée le Queneau de *Loin de Rueil* et le Marcel Aymé du *Vaurien*, et il y apporte une poésie de l'inadaptation qui n'appartient qu'à lui.

UNE virginité comme celle qui rayonnait dans *l'Œuf* a en effet survécu, chez le narrateur, aux années de night-clubs et de prison. Cette ingénuité tenace vient sans doute de ce qu'il a été adolescent à une époque où l'éveil des sens précédait l'information sur leur fonctionnement, et se heurtait à des interdits péremptoires.

On ignore encore quels souvenirs resteront des éducations libérales et prosaïques d'aujourd'hui, mais des centaines d'autobiographies plus émues que révoltées ont montré que l'oppression d'autrefois avait laissé de bonnes impressions, un solide humour, et même des habitudes apparemment douces, faites d'innocence et de nostalgie du défendu, de candeur et de goût du clandestin.

Il n'y a pas que les mœurs qui se soient dégradées pendant la retraite forcée de notre homme. C'est tout le décor de son enfance qui a basculé. Là où s'agençaient des ruelles et des maisonnettes aux prétentions risibles mais lisibles — fierté sotte d'un perron, lubie d'un kiosque, bonbonnes vertes d'un pharmacien — se sont élevés des supermarchés et des tours dont le néon, le verre et l'acier n'ont d'autre logique que celle de finalités économiques lointaines, anonymes, impénétrables. La ville a cessé d'être à échelle humaine. Personne n'y connaît plus personne et n'y discerne plus aucun rêve singulier. Le quartier familier a fait place à un fouillis de palissades, de gadgets, d'éclairs et de tubulures, avec des bouffées de chaleur et de musique sortant d'on ne sait où...

Par
Bertrand
Poirot-Delpech

LA faute à qui ? Le personnage de Félicien Marceau commence par imputer le pourrissement matériel et moral de la ville au gang du textile, dont il dénonce la corruption, les manigances électorales et les diversions sportives avec une conscience de gauche digne de Brecht s'acharnant contre le capitalisme tout entier ; ce qui étonne de la part d'un truand et... de l'auteur. De *la Bonne Soupe* à *l'Ouvre-boîte*, ce dernier a toujours préféré à la critique marxiste le spectacle amusé des débrouillardises solitaires.

Mais cette tendresse pour les rusés cachait le regret, dont *l'Œuf* s'était fait l'écho et qui reparaît aujourd'hui, que l'entrée dans la vie soit impossible sans compromission ni salissure. Derrière le tôlard inculte et vengeur se profile un homme de bon sens et de bonne volonté, qui doute des signes de l'au-delà — une foutaise ! — mais qui ne se résout pas à la désinvolture de Dieu ni à celle des hommes.

Il le dit à sa manière bourrue : « *Dieu qui a fabriqué cette mécanique qui tient debout, qui enfante, qui tue, qui construit, qui manipule, qui couvre la terre de ses usines et de ses marinas, se peut-il qu'il laisse ensuite au hasard le soin d'en diriger la marche ? Se peut-il que notre vie ne soit que cette ligne brisée, cette série de cassures où tout dépendrait de ces mots si courts qui sont oui ou non, mardi ou jeudi, où tout découlerait de ces gestes insignifiants : téléphoner, télégraphier, faire l'amour ?* »

Au fond, il rêve d'un monde où l'enfant aurait la force de ne pas se rendre complice de l'immonde, où l'on ne serait pas obligé de se battre pour exister. A cet égard, l'« indifférence » dont fait preuve un jeune couple du genre hippy lui paraît la clé d'une liberté dont sa jeunesse n'a pas eu l'idée.

MAIS il n'est plus temps pour lui de suivre ce chemin. Tout au plus imagine-t-il des colères individuelles, on ne sait trop quels coups d'éclat, fureur clamée, objet brisé, après quoi, comme après l'orage, il y aurait une fraîcheur dans l'air, un espace nettoyé...

Seul lui reste en réalité la consolation de l'amour, entendu comme un havre secret, une parenthèse, une bulle. Des *Elans du cœur* à *Creezy*, presque tous les personnages de Marceau se ménagent des rendez-vous ignorés de leur entourage, où le temps semble s'interrompre. Ni vus ni connus : le bonheur serait à ce prix, au-delà des maux et des mots, nimbé d'irréalité.

Selon un paradoxe qui n'est qu'apparent, ce besoin d'aimer caché se combine avec un voyeurisme poussé jusqu'à l'érotisation de tout regard. Notre tenancier ne se lasse pas d'assister aux strip-teases de son établissement ni d'épier le désir sur le visage des clients. Chez les gens qu'il rencontre, il a toujours soin de décrire d'abord le regard, et il se fait fort d'y deviner les moindres arrière-pensées, anciennes ou à venir.

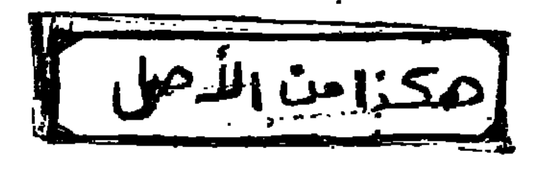
Ces passages du présent au souvenir, et retour, l'auteur en est devenu virtuose et leur donne le naturel d'une promenade, comme à ses brusques changements de genres. Les portraits sautent de la douce infirme à la putain obscène, du premier communiant au travesti sadique. Le ton va de l'à-peu-près blagueur — « c'est pas la Bolivie », mis pour « ce n'est pas le Pérou » — à la notation subtile, émue. Tel est cet « autre » où nous plonge le roman : trivial par pudeur, narquois par gravité, aigu par nonchalance.

DE cette acuité, les exemples abondent. Ainsi l'énumération des caprices de propriétaires enfouis au milieu des immeubles, « *qu'on ne découvre que lorsqu'on démolit, qui surgissent alors comme des spectres au milieu des grues et des bétonnières* ». Ainsi des lampadaires d'autoroutes « *penchés comme des infirmières* » ou d'une piste de danse « *claire et lisse comme un ventre* ».

Les observations de moraliste frappent encore davantage. A propos des « calomnies de pharmaciens », ou de l'argent qu'on portait naguère sur le cœur et qu'on place maintenant sur la fesse, changeant l'ancien *mea culpa* de la main au portefeuille en « *geste de débardeur et de toucheur de bœuf* ». Ailleurs, cette remarque : « *Elle a cette moue qu'on a lorsqu'on se formule une pensée forte sur la vie et sur le destin.* » Ou encore : « *C'est drôle une phrase à laquelle personne ne croit, on dirait qu'on la voit, qu'on la voit trébucher et tomber aussitôt dans un trou.* »

Marceau fait partie des auteurs auxquels on s'attache sans trop se demander pourquoi : à cause, justement, de ces petites trouvailles, de ces clins d'œil fraternels, de ce qu'on appelait joliment des « bonheurs de plume », du temps que le bonheur en littérature n'avait pas mauvaise réputation.

★ LE CORPS DE MON ENNEMI. Gallimard, 219 p., 29 F.



LITTÉRATURE

QUAND PAGNOL JOUAIT PANISSE

★ MARCEL PAGNOL M'A RACONTE. Editions de la Table ronde, 240 pages, 30 F.

LA boutade d'Audiberti que rapporte Raymond Castans dans son livre comporte sans doute plus de vrai qu'il n'y paraît d'abord. « *C'est en allant au cinéma voir jouer Marius*, disait le poète d'Antibes, *que les Marseillais ont appris à parler avec leur fameux accent.* » Sur un autre ton, l'occitaniste Robert Lafont — parlant de « *l'exotisme, forme littéraire de la mentalité coloniale* » — s'inquiète autrement du même phénomène : « *Les Provençaux racontent des histoires marseillaises. Cela est banal : il est bien arrivé aux Noirs « intégrés » de raconter des histoires nègres. Le malheur historique va jusque-là.* » Sans doute des Occitans reprocheront-ils à Raymond Castans de renchérir sur la légende et la « galéjade » à propos de Marcel Pagnol, accusé aujourd'hui — avec Alphonse Daudet — d'avoir été un « *amuseur de Parisiens* » aux dépens de ses compatriotes.

On peut regretter certes que les succès d'Alibert et « *le triomphe des pagnolades* » aient pris le relais du théâtre et de la littérature marseillaises du dix-neuvième siècle, « *vigoureusement et non platement réaliste* ». Néanmoins ces souvenirs inédits de « Marcel » recueillis par son ami Castans font ressurgir un monde où tout n'était pas que caricature. Défilent page après page, « mots » à la bouche, les Raimu monumentaux, les Fernandel, les Charpin, les Maupi et la suite, dont on ne sait plus très bien si leurs vrais noms ne sont pas César, Panisse, Escartefigue. On plonge dans ce monde d'un cinéma et d'un théâtre à part où il y avait « *chez Pagnol comme chez Molière des sociétaires et des pensionnaires* ». On retrouve aussi le terrain d'origine de « la bande », le Marseille de cet Alcazar où tant de comédiens firent leurs débuts, « *de Mayol à Gilbert Bécaud, de Fernandel à Yves Montand* ». Cet Alcazar dont les vedettes « *descendaient jusqu'à Alger mais ne montaient jamais au-dessus de Saint-Etienne* ». C'est ainsi que « *Paris n'a jamais connu Fortuné Cadet, Gorlett et Danam, qui faisaient salle comble à Toulon, à Nice ou à Casablanca* ». Mais il y a aussi le Pagnol de *la Gloire de mon père*, qui valut à l'académicien Marcel cette lettre d'un vieil instituteur : « *Monsieur, votre livre est un chef-d'œuvre. Et, en plus, il est plein de dictées.* » C'est du moins ce que racontait le « menteur de charme », comme l'appelait Fernandel.

Le livre s'achève, évidemment, par le théâtre. Panisse va mourir et n'est pas dupe des pieux mensonges de ses amis.

Elzear : « *Je suis heureux de constater que, si tu es malade, ça ne se voit guère !* »

Panisse : « *Eh oui ! je suis malade et ça ne se voit guère ! Mais toi tu es un menteur, et ça se voit beaucoup !* »

Pagnol, à la veille de sa mort, joua la même scène : « *Pagnol jouait Panisse pour de vrai* », dit Raymond Castans, tout comme aurait pu le dire Audiberti. Avec Pagnol, jusqu'au bout la fiction prend la place de la réalité.

JEAN RAMBAUD.

Nous avons lu

Les Français à Corfou par Jacques Baeyens

Ancien ambassadeur à Athènes, Jacques Baeyens raconte avec verve, en s'appuyant sur des documents inédits, un épisode peu connu de la diaspora républicaine puis impériale, au tournant du siècle dernier. Arrachée à la souveraineté vénitienne, la Corfou « républicaine », contemporaine de l'expédition d'Egypte, entrait dans l'esquisse du rêve oriental de Bonaparte. Elle succomba en 1799 sous les coups des Russes, des Turcs et des Albanais. Napoléon y renvoya ses troupes huit ans plus tard et régenta l'île avec une surprenante *minutie, jusqu'à sa chute.*

Que resta-t-il de ce « septennat » français ? Au moins une rupture : avant les Français, Corfou était un coupe-gorge. A un diplomate qui s'étonnait, il y a quelques années, de son admiration pour Napoléon, le métropolite de Corfou répondit : « Il nous a débarrassés des catholiques » — c'est-à-dire des Vénitiens. L'aventure corfiote fut enfin un des signes précurseurs de l'indépendance hellénique. — M. D.

★ Institut français d'Athènes. Diffusion Librairie historique Clavreuil, 37, rue Saint-André-des-Arts, Paris ; 174 pages, 30 F.

— LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY-LA-SALLE présentera cinq colloques en 1975 : « Robbe-Grillet : analyse, théorie » (sous la direction de Jean Ricardou), du 28 juin au 8 juillet, « Don Juan : analyse d'un mythe » (dir. R. Borderie), du 10 au 20 juillet, « Le discours utopique » (dir. M. de Gandillac), du 22 juillet au 1er août, « Ponge inventeur et classique » (dir. P. Bonnefis, P. Oster), du 2 au 12 août, « Du religieux aujourd'hui » (dir. M. de Certeau, H. Desroches, H. Gouhier), du 22 au 31 août.

(Pour tous renseignements, s'adresser au C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.)

Reiser l'antimoraliste

★ LA VIE DES BETES, de Reiser. Editions du Square, 72 p., 20 F.

DESSIN sans paroles : un crocodile fait l'amour avec une girafe, une antilope avec un basset, un perroquet avec un chat, un cerf avec un cochon, un sanglier avec un tigre, un éléphant avec un hippopotame, un lapin avec un boa... Diverses autres bêtes, moins distinctes (on devine un zèbre, un autre lapin, un ours...) se livrent avec une dignité ingénue à des activités érotiques effrénées. Le tout sur un grand vaisseau de bois. Pas d'homme ? Si, un vieillard barbu et vociférant tente, gourdin en main, de séparer les couples irréguliers. Pas de ça sur l'Arche...

En quelques traits, Reiser a



tout dit. La rage impuissante des censeurs, le ridicule de l'ordre moral, l'obscénité tranquille des animaux. Ce n'est qu'un dessin, la première page de son quatrième album, publié dans la série « Bête et méchante » où est éditée toute l'équipe de Hara-kiri *et de* Charlie-hebdo *: Cabu, Cavanna, Delfeil de Ton, Gébé, Willem, Wolinski, etc.*

La génération d'après mai 68 reconnaît là son irrespect, son refus du sérieux et des pouvoirs établis. Mais Reiser est bien plus qu'un porte-parole : sans doute l'un de ceux qui voit le mieux notre époque. Elevant le mauvais goût à la hauteur d'une institution, il a créé un univers où voisinent les chiens salaces et futés, les parents abrutis, les gosses brimés. Un monde de la « bouffe », de la « bagnole » et du sexe, auquel il renvoie son image cruelle, proposant parfois, pour en sortir, une joyeuse utopie. Un dessinateur ? Bien sûr et inimitable. Mais aussi, à sa façon, un « antimoraliste ».

R.-P. D.

ALAIN BOSQUET

Un poète en proie au « devoir de communion »

★ LE MOT PEUPLE, d'Alain Bosquet. Poèmes. Editeurs français réunis, collection « Petite Sirène ». 88 pages, 17 F.

« *FAITS par quelques-uns, les poèmes seront compris de tous, afin que quelques autres en écrivent à leur tour.* » Ainsi se clôt, ou presque, la brève « lettre » au lecteur, intitulée « Permettez », qui ouvre *le Mot Peuple*, lettre au long de laquelle on retrouve la vivacité de pensée et de style, le sens des raccourcis et des formules, la sève polémique coutumiers à Alain Bosquet.

En quelques paragraphes, le poète retrace les étapes qui ont conduit notre poésie de l'engagement (Aragon and Co), à l'occultation (Bonnefoy, Dupin, etc.), puis à la « textualité » de *Tel quel* où l'on « prêche *un socialisme par l'oubli des lèvres,* de la gorge, de la voix et de la mémoire ».

Aujourd'hui, avec *le Mot Peuple*, enfin payé « le tribut à la solitude », Alain Bosquet propose « une réconciliation ». Lui, qui eut pour interlocuteurs « une comète, un okapi, un volcan, un caillou sur la lune », part en quête du « vent qui pousse les pollens » et des « mains qui n'aiment pas rester sans autres mains sur elles ». Mais ne croyez pas que la haute tension, l'écartèlement entre plusieurs vocations, dont a toujours souffert le poète, qui répondait alors à la blessure par une ironie violente, *ne croyez pas que cette tension* et cette déchirure soient gommées ici.

Dès le premier poème, au titre doux-amer, « Bonjour va-t'en », le poète précise :

« Et moi, je sais que je suis inutile,
sauf à transmettre
votre bonjour aux scarabées,
votre sueur à la cigogne,
votre sang à la pierre boudeuse,
votre va-t'en
à l'étoile là-haut comme moi étran-
[gère. »

« Etranger », le poète n'en éprouve pas moins une soif de dialogue fraternel, une faim de chaleur humaine, et l'on ne s'étonne pas de lire ici « deux poèmes utiles » dont l'un se rapporte au « général de la mort », au général Pinochet.

Alain Bosquet n'a rien perdu des *pouvoirs qui sont les siens*, et qui lui permettent de faire surgir les syllabes, tels des fruits, fourrures et planètes, mais il semble que « l'ingénieur du verbe » ne soit plus persuadé que le poète doive uniquement jongler avec les galaxies et les cratères, les pumas et les neiges, dans un air raréfié. On entend fréquemment dans ce recueil une voix nue, simple, d'évidence (par exemple le poème « Pourquoi écrire »), la voix d'un homme qui accède à un autre versant de l'âge, qui n'abdique pas « l'opéra fabuleux », mais s'acharne à demeurer parmi la famille humaine.

Avec tout ce que cela implique de difficultés, de malentendus, de « différences » mal ou pas acceptées, de blessures et de silences lourds.

Alain Bosquet ne rejoint pas Aragon. Ce « Peuple » qu'il invoque est bien entendu une réalité qui dépasse de loin la catégorie sociale, la « classe ». Le « communisme » de Bosquet est d'essence cosmique. Il confond êtres et animaux, hommes et plantes dans la même étreinte émue. Et les mots de Bosquet peuplent les solitudes en quête de réel humain, de peaux vraies.

ANDRÉ LAUDE.

N'est pas simple qui veut

Me réchauffer dans votre peau.
Rouler sous vos syllabes.
Etre ce que vous êtes.
Souffrir votre souffrance
Travailler avec vous
pour quelque lendemain myope.
Rêver vos rêves,
comme en les secouant, comme
[en les réparant.

Me perdre dans vos yeux
Me retrouver dans vos regards.
— Tu ne serais plus toi.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Revues

— LA REVUE « ÇA » publie dans son numéro de janvier 1975 des textes de Maurice Roche, Jean-Louis Baudry, Severo Sarduy, Pier Paolo Pasolini, ainsi que le scénario du « Chien andalou », de Luis Bunuel et Salvador Dali (Ed. Albatros, 14, rue de l'Armorique, Paris 15e).

— LA REVUE « L'ARC » consacre son dernier numéro au linguiste Roman Jakobson, dont on peut lire deux textes jusqu'à présent inédits : « Sur la spécificité du langage humain » et « Structuralisme et téléologie ». On trouve également au sommaire, composé par Jean-Jacques Nattiez, des études sur la poétique, la sémiotique et la phonologie de Jakobson, ainsi que deux textes de Georges Mounin et Nicolas Ruwet. (80 p., 12 F.)

— « INTERROGATIONS », revue internationale de recherche anarchiste, publie notamment dans son numéro 2 des articles de Jean Barue « Actualité de Saint-Simon », et de Carlos Semprun-Maura « l'Irrécupérable mai 68 ». (Georges Yvernel, 32, passage du Désir, 75010 Paris.)

PRECISION. — La traduction de l'article d'Arno Münster consacré au philosophe allemand Ernst Bloch (« le Monde des livres » du 7 mars) avait été assurée par Mme Marie-Simone Rollin.

Prix

— LE SYNDICAT DES JOURNALISTES ET ECRIVAINS vient de décerner ses prix 1975 :

● Le prix Europe, qui récompense un ouvrage en faveur de l'unification européenne, a été attribué à Jean-Marc Boegner pour son livre « le Marché commun de 6 à 9 » (Ed. Armand Colin).

● Le prix du reportage est allé à Bernard Lelong pour « la Rivière du maïs » (Ed. J.-C. Lattès).

● Le prix des sciences humaines a été décerné à J. Attali et M. Guillaume pour leur étude « l'Anti-économique » (Ed. P.U.F.).

● Les prix de poésie ont été attribués à Katia Granoff pour son recueil « Méditerranée, rivages des dieux » et à Noëlle Lans pour son recueil « Poèmes ».

● Le prix de l'histoire de Paris est allé à Georges Renoy pour « Paris en cartes postales » (Ed. Bibliothèque européenne).

— LE PRIX MAX JACOB, d'un montant de 5 000 F, a été décerné à Jean Guichard-Meili pour ses « Récits abrégés » (Ed. Galanis, 127, bd Haussmann, Paris). (Voir « le Monde » du 12 octobre 1974.)

Vient de paraître

Philosophie

AGNES LAGACHE : *Wittgenstein, la logique d'un dieu.* — L'itinéraire intellectuel et spirituel du grand philosophe britannique. (Ed. du Cerf, coll. « Horizon philosophique », 152 p., 24 F.)

LUC WEIBEL : *le Savoir et le Corps.* — Une étude originale du dictionnaire historique et critique de Pierre Bayle. (L'Age d'homme, coll. « Lettera », 176 p., 27 F.)

Sciences humaines

HENRYK GROSSMANN : *Marx, l'économie politique classique et le problème de la dynamique.* — Economiste, mort en 1950, Grossmann avait destiné cet article à la revue de l'Ecole de Francfort. Préface de Paul Mattick. Traduit de l'allemand par Charles Goldblum. (Ed. Champ libre, 176 p., 27 F.)

Essais

JEAN-PIERRE VOYER : *Introduction à la science de la publicité.* — L'auteur, qui a déjà publié un essai sur Reich : *Reich, mode d'emploi,* se rattache au courant situationniste. (Champ libre, 92 p., 18 F.)

Récits

MICHEL BUTOR : *Matière de rêves.* — Cinq rêves de Michel Butor. (Gallimard, coll. « Le Chemin », 137 p., 54 F.)

Littérature étrangère

IHARA SAIKAKU : *Vie d'une amie de la volupté.* — Les tribulations d'une femme galante. De ce grand roman d'avant les Meiji, paru en 1686, Mizoguchi a tiré *la Vie de O'Haru,* l'un de ses meilleurs films. Traduit du japonais, préfacé et annoté par Georges Bonmarchand. (Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 246 p., 52 F.)

TARA SHANKAR BANERJI : *Rádhá au lotus et autres nouvelles.* — Le Bengale des paysans, des opprimés et marginaux par un de ses écrivains les plus représentatifs, mort en 1971. Traduit du bengali par France Bhattacharya. (Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 178 p., 43 F.)

Histoire

JAN VALTIN : *Sans patrie ni frontières.* — Témoignage, document, livre d'aventure : cette autobiographie (rééditée) d'un marin allemand devenu révolutionnaire professionnel et agent du Komintern donne quelques-unes des clés essentielles pour notre époque. (J.-C. Lattès, 724 p., 54 F.)

LILY CARRE : *On m'appelait la chatte.* — Héroïne du plus énigmatique drame de l'espionnage pendant la seconde guerre mondiale, condamnée à mort puis graciée après douze ans de captivité, Lily Carré raconte. (Albin Michel, 319 p., 39 F.)

JACQUES VENDROUX : *Ces grandes années que j'ai vécues... (1958-1970).* — Tome II des souvenirs de famille et journal politique de l'ancien président de la commission des affaires étrangères et maire de Calais. (Plon, 380 p., 42 F.)

ÉRATURE ET CRITIQUE

ALAIN BOSQUET

poète en proie ... devoir de communion

N'est pas simple qui veut

ANDRÉ LAUDE

Vient de paraître

Récits

Littérature étrangère

ET SI VOUS DEVENIEZ ÉCRIVAIN ?

ENTRETIEN AVEC MARGUERITE BONNET

ENTRE LE NIHILISME ET LA POÉSIE

Le chemin d'André Breton

QU'ANDRE BRETON soit devenu un sujet de thèse, cela peut susciter l'inquiétude. Trop d'auteurs ont failli étouffer sous les commentaires. Mais la thèse qu'a soutenue récemment Marguerite Bonnet, à la Sorbonne (1), tranche avec les travaux du même genre par sa manière passionnée. L'auteur s'interroge avec Breton, s'implique dans ce qu'il a dit, ce qu'il a vécu. Loin de le figer, Marguerite Bonnet le replace dans son mouvement, ses désarrois, ses contradictions. La thèse s'intitule : « André Breton. Naissance de l'aventure surréaliste. » L'auteur y retrace les années de formation du poète, ses aller et retour entre la littérature et la négation de celle-ci. Sous sa plume, on trouve un Breton flamboyant, solaire, mais aussi déchiré, navré, repris souvent par la tentation du nihilisme. On le suit jusqu'en 1924-1925, dans son dialogue avec l'anarchie, Rimbaud, Jacques Vaché, Lautréamont, Dada : cheminement tourmenté, au cours duquel s'éclaire l'enjeu de la poésie. Marguerite Bonnet, qui enseigne à l'université de Tours, a entrepris l'édition de Breton dans la Pléiade. Celle-ci comportera beaucoup d'inédits. — F. B.

(1) Le jury, présidé par Mme Durry, a décerné à l'auteur la mention très honorable. Sa thèse va paraître chez Corti.



★ *Portrait de Breton, par André Masson. 1941.*

● *Ce qui surprend, dans votre livre, c'est la manière passionnée. Ce n'est pas le ton d'une thèse...*

— Je n'ai pas choisi Breton, comme on le fait à l'accoutumée d'un sujet de thèse. Je l'aimais et je l'admirais. La manière dont se conjuguaient, chez lui, le projet politique et le projet poétique me paraissait vitale. J'étais assez angoissée la première fois que je l'ai rencontré. Je venais le trouver de la part de Natalia Sedova-Trotsky. Il m'a accueillie avec chaleur. Sa capacité d'écoute m'a frappée, sa disponibilité à l'égard des autres... Je ne l'ai jamais vu sous les traits d'un pape. C'est grotesque et absurde de l'avoir défini ainsi. J'ai poursuivi un long dialogue avec Breton. Je n'appartenais pas au groupe surréaliste. Mais je ne m'y sentais pas étrangère. J'entretiens toujours avec ceux qui en firent partie des rapports intellectuels et affectifs.

» A l'origine, je voulais retracer dans ma thèse toute l'aventure surréaliste. C'était trop ambitieux. Après la mort de Breton, j'ai failli renoncer. Mais je ne pouvais laisser se perdre les conversations très errantes que nous avions menées. J'ai décidé de limiter mon propos et de le centrer sur Breton. N'avait-il pas ordonné l'aventure et assumé tous ses conflits, toutes ses tensions ?

● *Vous étudiez seulement les années de formation de Breton. Votre livre s'arrête en 1925.*

— Oui. Le *Manifeste* vient d'ouvrir alors des perspectives nouvelles. Le projet de Breton s'est affirmé après un lent et difficile cheminement. Ce cheminement fait l'objet de ma thèse. Je ne considère par les textes comme des systèmes clos, séparés du *vecu*, mais comme des moments, des traces de celui-ci. Je les confronte à toutes les indications que j'ai pu recueillir çà et là, notamment dans les sources inédites que j'ai trouvées. J'ai fait, en quelque sorte, une critique existentielle. J'ai tenté de saisir, dans le trajet de Breton, son projet de vie.

● *Ce trajet sera placé, assez tôt, sous le signe de la rupture...*

— Breton subira en 1912-1913 l'influence diffuse de l'anarchie. L'affaire Bonnot ramène alors l'attention sur les attentats anarchistes de la fin du siècle précédent, ceux de Ravachol ou d'Emile Henry (1). Breton s'intéresse particulièrement à celui-ci. Il admire la radicalité de son refus, et s'identifie à lui d'une façon presque onirique, d'autant qu'Emile Henry a prétendu s'appeler Breton quand la police l'a arrêté. Le souvenir de l'anarchiste inspirera, sans nul doute, la phrase fameuse du *Second manifeste* : « *L'acte surréaliste le plus simple consiste, revolvers aux poings, à descendre dans la rue et à tirer au hasard, tant qu'on peut, dans la foule.* »

» Le choc de la guerre et la découverte de Rimbaud vont accroître le malaise latent de Breton, son désaccord avec la société, et brusquer sa mise en question de la poésie. Le 3 août 1914, au moment de la mobilisation générale, ayant suivi ses parents en Bretagne, il écrit à Théodore Fraenkel : « *Dans ma hâte, je n'ai pris avec moi que Rimbaud. Très de circonstance, d'ailleurs.* » D'entrée, il manifeste un esprit de résistance à la guerre. L'emprise de Rimbaud l'incite à s'interroger non seulement sur les moyens, mais sur les buts de la littérature. Il éprouve la tentation du silence. Casser la poésie, c'est une manière de refuser la société, de ne pas s'y insérer.

» Sa rencontre avec Jacques Vaché, en 1916, à Nantes, le confirme dans son refus. Mais il ne prend pas, sans déchirement, ses distances avec la littérature. La même année, muté au centre neuro-psychiatrique de Saint-Dizier, il découvre avec passion les images que suscite la folie. Un mouvement contraire le renvoie à la poésie.

● *Breton fera des aller retour incessants de la littérature à sa négation...*

— L'éclat de son langage ne saurait dissimuler qu'il a vécu toute sa vie dans la contradiction, la déchirure. Il n'a cessé d'interroger l'écriture, et il a tracé un passage étroit entre la mort poétique et l'imposture littéraire, entre le nihilisme et la « *réussite dans l'épicerie* », selon l'expression de Vaché.

» La lecture de Lautréamont le ramène à une mise en doute radicale, que va contredire, en 1919, la découverte fortuite de l'écriture automatique. Celle-ci, qui le fait revenir aux sources du désir, lui permet de dominer l'instinct de vie en lâchant les rafales poétique de *Clair de terre*. Il peut écrire à la fin : « *J'ai quitté mes effets, mes beaux effets de neige !* » Il a refusé et dépassé, une fois encore, le nihilisme. Un grand souffle l'a porté, même dans ses moments les plus noirs...

» Il ne considérait pas la poésie comme un but ; il y voyait un moyen d'éclairer, de faire resurgir les forces du désir. *Les Champs magnétiques* et, plus tard, le *Manifeste* ont répondu à une nécessité existentielle. L'auteur, guetté par le désespoir, y ranimait son projet de vie.

mort. D'une manière identique, repris par la tentation du silence en 1923, il va ressaisir, au fond de lui-même, les pouvoirs de la

» J'ai fait une critique passionnelle de Breton. J'espère que le lecteur retrouvera, dans mon livre, la résonance qu'il a provoquée en moi. »

Propos recueillis par FRANÇOIS BOTT.

(1) Le 12 février 1894, Emile Henry avait jeté une bombe au café Terminus, près de la gare Saint-Lazare.

هكذا من الأصل

Leonardo Sciascia le Sicilien

DE l'humanité sicilienne nous avons connu en France, à l'époque contemporaine, trois grandes « épiphanies » littéraires : Pirandello dans l'entre-deux-guerres, « le Guépard » au tout début des années 60 (nous sommes passés, jusqu'à maintenant, à côté de Vittorini et de Brancati). Aujourd'hui, Leonardo Sciascia.

« Comment peut-on être sicilien ? » demandait dans « le Conseil d'Egypte », le vice-roi Caracciolo, ami des philosophes. A cette question, Sciascia ne donne pas une réponse univoque qui ne ferait que reprendre des lieux communs sur l'esprit des nations. Au contraire, l'auteur des « Paroisses de Regalpetra » propose un faisceau de réponses. Plutôt que de donner une synthèse hâtive, il s'applique à analyser des phénomènes sociologiques, des épisodes historiques, des hommes. De la juxtaposition de ces mini-enquêtes faites sur le terrain, jaillit une certaine image de la Sicile, qui *de lieu géographique se métamorphose en lieu culturel où la* lutte des classes, la folie, la criminalité, le jeu politique et les sentiments possèdent des caractéristiques propres. De là, la notion de « sicilitude » qui désigne, alors, un mode spécifique de présence au monde.

Chez Sciascia, la sicilitude n'est pas une affirmation « a priori » — encore moins un mot d'ordre revendicatif, — elle n'apparait qu'au terme d'enquêtes sur des réalités particulières de nature collective ou individuelle, passées ou présentes : *Ancien Régime et Lumières, Risorgimento, fascisme, Mafia, vie d'un village...*

De l'œuvre de Sciascia — né en 1921 — en France, nous ne connaissons guère que les romans (notamment « les Oncles de Sicile », « A chacun son dû ») ou le théâtre (« l'Evêque, le Vice-Roi et les Pois chiches »). En revanche, Sciascia essayiste est presque un inconnu malgré la publication d'une excellente recherche sur la mort de Raymond Roussel, à Palerme, aux Editions de l'Herne, en 1972. Aujourd'hui « le Cliquet de la folie » que publie Maurice Nadeau, aux *Lettres nouvelles, met très opportunément* à la disposition du lecteur de langue française une petite douzaine d'essais, tous extraits de « La corda pazza », un recueil d'articles, préfaces, introductions diverses, paru en Italie, chez Einaudi, en 1970 (1).

Ils nous permettent d'approfondir notre connaissance de Sciascia et de la Sicile. « Verga et la liberté » permet de se faire du Risorgimento une conception autre que celle que nous offre *l'histoire officielle ; les « Notes sur Pirandello » provoquent une lecture « à la sicilienne »* du grand dramaturge, et surtout les « Fêtes religieuses en Sicile », sans doute le meilleur essai du recueil, nous révèle ce paradoxe : le Sicilien n'est pas un être religieux.

Au contraire, profondément matérialiste, il a « une mentalité totalement réfractaire à tout ce qui est mystère, invisible, révélation, métaphysique ». Sa morale est antichrétienne, elle se constitue comme une sorte de destruction du christianisme par le dedans. Si certains croient *le Sicilien catholique, c'est que le catholicisme* récupère la fête (païenne dans son essence), qu'il permet une incarnation des mythes et qu'à ceux-ci est habituellement associée la rixe : l'histoire des quartiers et des villages siciliens est pleine de bagarres entre tenants de saints rivaux. Cette religion, qui se moque de la vraie religion, sert également de modèle aux comportements politiques.

C'est un texte qui remonte à 1965. Il servait alors d'introduction à un recueil de photos remarquables dont l'auteur était un jeune photographe de Bagheria, Ferdinando Scianna. On regrettera que le lecteur français — surtout s'il n'est jamais allé en Sicile — soit privé de cette documentation où l'optique du photographe coïncide exactement avec le projet de l'essayiste.

Le dernier Sciascia — celui du « Contexte » et de « Todo modo », qui vient de sortir en Italie — nous conduit au-delà de la sicilitude. Certes, l'auteur des « Paroisses de Regalpetra » n'échappera jamais à son fonds sicilien : « Ce n'est qu'en prenant la Sicile comme point de départ qu'on peut se mettre à parler d'un artiste ou d'un écrivain sicilien, et ce pour un bon nombre de raisons », est-il dit dans un texte de « La corda pazza » consacré au sculpteur Emilio Greco et qui ne figure pas dans « le Cliquet de la folie ». Mais, parce que la Sicile n'est une île que sur la carte de géographie, l'horizon sicilien est sujet à expansion. Aujourd'hui, pense Sciascia, c'est la Sicile — et pas nécessairement dans ce qu'elle a de meilleur — qui devient une image exemplaire de l'Italie, de l'Europe, de *l'humaine condition, peut-être.* — C. A.

(1) 224 pages, 35 F.



Dessin d'Orlic.

Le mafieux, le catholique, l'écrivain et la loi

DANS les librairies italiennes, *le roman le plus vendu* actuellement est « Todo modo », de Leonardo Sciascia : des notables démocrates-chrétiens, parmi lesquels se trouve même un ministre, sont réunis dans un hôtel-couvent pour y accomplir des exercices spirituels sous la direction de don Gaetano, un prêtre à l'habileté diabolique. Parmi ces catholiques se trouve un peintre en renom (Guttuso a servi, en partie, de modèle), agnostique, venu là par hasard. A la fin du récit — le peintre est aussi auteur de romans policiers, — on se trouve en présence de trois cadavres en quête d'assassin.

On peut penser qu'il s'agit du chef-d'œuvre de Sciascia : l'intrigue policière est conduite avec un brio peu commun, et le jeu de l'écriture est d'une aisance exceptionnelle : pastiches, recherches d'équivalences picturales, variations *de niveau stylistique très étudiées* et dont la gamme s'étend du genre « roman américain de série » aux raffinements d'une prose chatoyante, plus riche et plus subtile encore que celle du « Conseil d'Egypte ».

En soulignant ces qualités formelles, *la critique italienne a, de* façon plus ou moins consciente, *masqué la signification idéologique* profonde de ce nouveau pamphlet, qui n'a pas déchaîné les mêmes polémiques que « le Contexte ». Et pourtant, encore une fois, Sciascia est allé à contre-courant. Alors que le parti communiste oriente son action vers un compromis prétendument « historique » avec la démocratie chrétienne, le romancier sicilien, en feignant de raconter des exercices spirituels conduits sous le soleil de Satan, a cherché à régler leur compte aux catholiques italiens : à travers le dialogue entre don Gaetano et le peintre (auquel, dans ce récit à la première personne, revient également la fonction de narrateur) tous les problèmes qui opposent la vision cléricale à la vision laïque de l'homme et de la société sont passés en revue : signification de la notion de loi, sexe, art, etc... La vivacité du ton appelle tout *naturellement l'adjectif « voltairien »*. Pour Sciascia le compromis est la pire des solutions : la dernière page du livre est une longue citation des « Caves du Vatican ». La sotie s'achève. Dans les faubourgs de Rome, Anthime annonce à Julius qu'il retourne à son agnosticisme et à sa boiterie.

Un Pascal à l'envers

Mais l'auteur de « Todo modo » sait aussi que, pour un Italien — et pas seulement pour un Italien, — tenter de régler son compte au catholicisme, c'est vouloir se mesurer avec soi-même : don Gaetano est intelligent, il fascine le peintre agnostique ; ses raisons, Sciascia les connaît aussi bien que celles du laïque. D'une certaine façon, le romancier sicilien est un Pascal à l'envers : il devine trop bien le *jeu de son adversaire pour qu'on* ne le soupçonne pas de vivre lui-même la dialectique qu'il feint « d'objectiver » en deux personnages distincts : don Gaetano (le prêtre) et le peintre (le « libertin »).

Qu'on n'aille pas croire, surtout, que Sciascia thématise une angoisse existentielle ou religieuse. A travers le personnage du narrateur, ce qui apparait, c'est uniquement le tremblement inquiet de la conscience de soi renvoyant l'artiste à son œuvre et l'homme à son enfance. Les faits sont abordés avec un esprit positif : l'homme catholique représenté par don Gaetano est là, dans le champ de l'histoire. Il s'agit de rendre *compte globalement de sa présence et de le combattre.* La démarche est semblable à celle qui était appliquée naguère au mafieux dont la mentalité retorse et les agissements criminels étaient dénoncés mais, en même temps, compris du dedans. Ce type d'approche, authentiquement dialectique, permet, entre autres, de ne pas ôter à l'adversaire sa grandeur pathétique. De ce point de vue, don Gaetano ne le cède en rien à don Mariano Arena, le chef mafieux du « Jour de la chouette ».

Souhaitons que « Todo modo » soit rapidement traduit en français, car c'est toute l'œuvre de Sciascia qu'il éclaire. Il est évident, aujourd'hui (même pour les plus myopes), que le maître de Racalmuto n'est pas un épigone du néoréalisme spécialisé en histoires de la mafia. En outre, malgré le jour incertain d'une violente polémique, le contexte a fait apparaitre un auteur capable de jouer en virtuose sur une texture narrative accidentée et de rendre compte en même temps, au vitriol, de l'état de décomposition de la société politique, judiciaire et littéraire en Italie.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand « mafiologue » pour savoir que les chemins de l'Eglise et de l'honorable société peuvent se croiser : *dans certaines familles,* il arrive que deux frères soient l'un archiprêtre, l'autre chef *mafieux ; il est des exemples illustres.* Par ailleurs, la collusion entre certains secteurs de la démocratie chrétienne et la mafia est un fait que nul ne songe plus à nier. La discussion ne porte que sur l'extension des complicités. De cette rencontre, on fait généralement un accident de l'histoire qu'il faut imputer à la faiblesse de quelques hommes. Or, ce dont témoigne l'œuvre de Sciascia, c'est du contraire : à savoir de l'existence d'une affinité profonde entre le mode de penser des mafieux et le catholicisme.

La question à laquelle Sciascia cherche toujours à répondre est : « Comment peut-on être ceci ou cela ? » « Comment peut-on être Sicilien catholique, mafieux, habitant de Regalpetra ?... » Ce « comment peut-on » n'est pas de type métaphysique : il ne s'agit pas de supputer des conditions de possibilité données « a priori » mais de constater l'existence d'un fait et d'en montrer la logique interne. Or une même logique guide le mafioso, l'homme politique démocrate - chrétien ou l'archiprêtre d' « A chacun son dû » : le refus de la loi. De la loi, Sciascia a une notion rigoureuse qu'il tient de la philosophie des Lumières : elle est le signe et la possibilité du pacte social. Et c'est à elle que se *soustrait le mafieux aussi bien que le* catholique.

La déviance

Sciascia ne pratique Freud qu'avec modération. Mais il a su tirer parti de « Totem et Tabou » pour en faire une grille d'écoute du monde qui l'entoure. Dans « A chacun son dû », la mafia n'est pas une bande de malfai*teurs mais la manière d'être d'une* micro-société qui pratique la déviance à tous les niveaux de l'existence. Or il n'est pas sans intérêt de noter que l'archiprêtre qui joue la fonction de père n'est pas un garant de la loi. Il est au contraire le complice d'un meurtre perpétré *contre* un allié. *Qui plus* est, le mariage des deux cousins qu'il bénit a toutes les caractéristiques d'un inceste mineur. Pour bien comprendre la signification du personnage de l'archiprêtre, il faudrait aussi se rappeler que la parente non naturelle (le parrainage, par exemple) est typique des *mafieux.*

De la transgression catholique et mafieuse on rapprochera les considérations du « Conseil d'Egypte » relatives à l'origine de la tromperie comme « abitus mentis » de l'abbé Vela : « C'est à partir de la femme qu'il avait commencé à falsifier le monde, trouvant dans ce qu'il voyait, entrevoyait ou devinait de son être le point de dé*part d'une imagination sans borne* qui, avec les années, était devenue parfaite. » Là encore, on retrouverait une position typique de la philosophie des Lumières que « la Religieuse » de Diderot, par exemple, illustre excellemment.

N'échappe pas qui veut à la déviance : en Sicile, plus qu'ailleurs, choisir d'être écrivain, c'est opter pour la déviance. Toute l'œuvre de Sciascia le dit. Encore faut-il préciser que, le plus souvent, l'écrivain produit un texte qu'il oppose à un autre texte déjà *constitué. Sciascia explique que* les « Paroisses de Regalpetra » sont nées du désir d'écrire une chronique de l'année scolaire plus authentique que celle qu'il avait rédigée pour les actes officiels de l'école primaire de Racalmuto. Etre écrivain, c'est donc contester l'écrit institutionnel. Par là, c'est dévier : un instituteur « normal » se contente des pièces officielles. Mais comme le discours institutionnel est négation de la vérité, la situation se renverse. C'est le déviant qui devient un « juste ».

La complicité généralisée

Dans « les Paroisses », le rapport entre les deux écrits est encore un problème relativement simple. Déjà, dans « le Conseil d'Egypte », Vela manipule les codes qui sont à la base de l'organisation sociale (*les faux ne sont* pas plus injustes que les vrais) et découvre ainsi sa vocation d'artiste. Dans « le Contexte », la folie sociale revêt l'aspect d'un délire textuel. Enfin, il n'est pas de texte de Sciascia qui ne soit histoire d'un écrit : non pas que le Sicilien nous propose le classique récit parisien de l'écrivant des années 60, qui se regarde en train de se regarder écrire. Il montre seulement (et c'est l'essentiel) que, l'écrit institu*tionnel ou littéraire étant* le produit d'une société, se situer par rapport à lui signifie porter un jugement sur la société elle-même.

Le texte institutionnel par excellence, c'est l'écrit juridique. (La Sicile est, traditionnellement, une terre où le droit joue un grand rôle. Or le droit masque, et rend opérant en même temps, le pouvoir d'oppression de la classe dominante. Dans ces conditions, le *texte littéraire a une chance à* courir : refuser d'être un doublet esthétique du texte juridique et dénoncer l'impossibilité de la loi dans une société divisée en classes. C'est peu. Mais cela suffit pour que l'écrivain soit investi d'une mission : affirmer le devoir-être d'une loi qui risque de se révéler d'essence métaphysique si on lui cherche un fondement. C'est assez pour que la déviance entendue comme contestation d'un état de fait injuste mais qui obtient le consensus (la complicité généralisée ou « omertà ») trouve sa sublimation dans la littérature.

CLAUDE AMBROISE.

DISPONIBLES EN FRANÇAIS

Chez Flammarion :
« Le Jour de la chouette » (roman). Trad. Juliette Bertrand. 1962.
Aux Editions de l'Herne :
« Actes relatifs à la mort de Raymond Roussel ». Trad. par G. Joppolo et G.J. Salvy. 1972.
Aux Lettres nouvelles :
« Le Conseil d'Egypte » (roman). Trad. Jacques de Pressac. 1966.
« Les Oncles de Sicile » (nouvelles). Trad. Mario Fusco. 1967.
« A chacun son dû » (roman). Trad. J. de Pressac. 1967.
« Les Paroisses de Regalpetra » (récit). Trad. Mario Fusco. 1970.
« L'Evêque, le Vice-Roi et les Pois chiches » (théâtre). Trad. J. de Pressac. 1972.
« Le Contexte » (roman). Trad. J. de Pressac. 1972.
« Le Cliquet de la folie » (essais). Trad. J. de Pressac. 1975.

Jeux de lumière sur Novalis

L'ANGE INGÉNIEUR

(Suite de la page 17.)

La vivacité de sa conversation, son appétit d'apprendre, son insatiable curiosité, l'espèce d'avidité avec laquelle il interrogeait, nous dit encore Tieck, les gens les plus médiocres, persuadé qu'il finirait bien par en tirer quelque chose, autant de traits qui l'éloignent du héros romantique cultivant l'ennui de vivre, la *morbidezza*, le mal du siècle, le vertige suicidaire devant le vide des choses et des êtres.

La fiancée et le monde minéral

Par là Novalis était du dix-huitième siècle, plus proche à coup sûr de Diderot que de Byron. Ce fils du directeur des Salines de Saxe, lui-même ingénieur des mines, n'a pas en face des nouvelles acquisitions des sciences et des techniques le réflexe de dégoût et de rejet des romantiques. Non seulement il partage l'émerveillement de l'*Aufklärung* devant les richesses de la nature, mais son grand dessein est de le porter au degré de l'incandescence mystique. Il prétend tout conserver, tout embrasser et, dans un effort de génie synthétique, transcender le savoir rationnel, l'illuminer d'intuitions métaphysiques, le transfigurer. La grande œuvre de sa vie devait être une encyclopédie dont nous possédons les matériaux et qui ressemble à du d'Alembert récrit avec la plume de Swedenborg — mort l'année de sa naissance et cristallographe comme lui.

Le génie transfigurateur de Novalis s'est exercé avec prédilection sur deux « objets », Sophie, sa petite fiancée, et le monde minéral. Bachelard, qui a été l'un des meilleurs lecteurs de Novalis — peut-être parce qu'il avait abordé lui-même la philosophie par la chimie, — cite avec admiration ce *Fragment* : « Si l'univers est un précipité de la nature humaine, le monde des dieux en est la sublimation. Les deux se font *uno actu* », où il va de soi que *sublimation* doit être pris dans son sens chimique de passage d'un solide à l'état gazeux sans transition liquide. Novalis était, toujours selon Bachelard, l'un des plus grands rêveurs de la verticalité. La profondeur est la dimension essentielle de la mine qui devient comme le sanctuaire du monde. D'ailleurs, les gemmes sont les étoiles de la terre et les mineurs des « astronomes renversés ».

Sophie von Kühn mourut à quinze ans, le 17 mars 1797. Novalis l'avait rencontrée pour la première fois au manoir de Grüningen le 17 novembre 1794. On s'est interrogé, bien en vain il me semble, sur l'intelligence ou autres qualités de cette petite fille. Etait-ce une enfant prodige, une oie blanche, une idiote ? Ses lettres assez puériles, pleines de fautes d'orthographe, ne permettent guère de juger. Et qu'importe, en regard de l'extraordinaire cristallisation que son cristallographe de fiancé allait lui faire subir ! Il ne s'agit pas là d'un simple jeu de mots — stendhalien avant la lettre, — ou plutôt nous sommes déjà avec Novalis dans ce courant qui dure encore (Heidegger) et pour lequel le calembour a valeur d'intuition métaphysique.

Toutes les relations de Novalis et de sa fiancée tiennent dans cet aveu : « *Je suis philosophe parce que j'aime Sophie.* » Ou dans cette autre déclaration : « *Toute philosophie commence par un premier baiser.* » C'est que Sophie, pour lui, c'est *sophia*, le savoir qui est aussi sagesse, et donc Sophie, selon l'expression d'Armel Guerne, devient la Porte de l'Absolu. Sa mort ne fera que consacrer cette idéalisation, et le mariage de Novalis un an plus tard avec Julie von Charpentier, fille d'un officier du génie — on ne sort pas de la corporation, — prouve simplement que ses relations avec la petite défunte ne sont plus d'ordre terrestre — si elles l'ont jamais été.

Un anti-Gœthe

On ne peut parler du grand roman de Novalis, *Henri d'Ofterdingen* sans faire référence à celui de Gœthe *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. Si l'on compare les dates, on s'aperçoit que Novalis, né vingt-trois ans après Gœthe, est mort trente et un ans avant lui, de telle sorte que sa vie semble pour ainsi dire contenue dans celle de Gœthe comme un noyau dans un fruit. Cet investissement, Novalis l'a profondément ressenti, et ses écrits débordent de déclarations tantôt d'amour, tantôt de guerre à l'égard de l'auteur de *Werther*. Son admiration pour Gœthe, c'est essentiellement au naturaliste qu'elle va — un aspect trop oublié de l'œuvre de Gœthe, — à ses réflexions sur les minéraux, les plantes, la lumière, les couleurs. Mais toute cette nature physique, il déplore que Gœthe n'ait pas su l'intégrer à son œuvre poétique et littéraire, sinon comme un décor extérieur et passif.

Dès qu'il s'agissait d'Henri d'Ofterdingen et de son opposition à Wilhelm Meister, Novalis se sentait délibérément un anti-Gœthe. Ce parti pris allait si loin qu'il exprima le vœu que son roman fût imprimé dans le format et les caractères du *Wilhelm Meister*. C'est qu'aux yeux de Novalis l'itinéraire du héros de Gœthe est celui d'une contre-initiation. Gœthe nous montre, en effet, comment les rêves de l'adolescence doivent céder le pas aux réalités de l'âge mûr. Wilhelm Meister ne rêvait que théâtre : il sera chirurgien. Cet atterrissage brutal ne pouvait que faire horreur à Novalis. Lui aussi respecte le postulat du roman d'éducation. Henri, comme Wilhelm, est un jeune homme sans génie évident, une page blanche, une cire vierge, et son initiation consiste pour lui à se soumettre à un ordre supérieur. Mais tandis que Wilhelm se sacrifie aux exigences prosaïques de la société bourgeoise, Henri apprend à participer à un ordre cosmique supérieur.

Le trésor caché

Supérieur, mais non extérieur, car il faut toujours tenir compte avec Novalis du mouvement naturel de son esprit qui se fait constamment dans le sens d'une *intériorisation*. Charles Du Bos a très justement opposé le piétisme de Novalis au jansénisme de Pascal. Pour Pascal, Dieu est un être extérieur, transcendant, redoutable dont la présence au cœur ne peut être qu'un don gratuit, rare et imprévisible. Il fond sur le cœur, l'emplit, le comble, puis il le déserte et l'abandonne — pour toujours peut-être — à sa déréliction. L'immanentisme de Novalis tient au contraire dans deux citations. L'une de saint Augustin : « Mais toi, tu étais plus intérieur à moi que mon fond le plus intime », l'autre de Maître Eckhart disant que Dieu gît dans le cœur de l'homme comme le trésor caché dans le champ de la parabole évangélique.

Le génie de Novalis, c'est certainement dans sa prodigieuse faculté de synthèse qu'il réside. Il jeta pêle-mêle dans le même creuset sa philosophie, sa poésie — trop menée sans doute par les idées, alors que son contemporain Hölderlin savait, lui, laisser les mots mener leur jeu divin, — son métier d'ingénieur des mines, son amour pour une petite fille, sa religion piétiste. Le temps ne lui a pas été donné de forger le lingot massif et rutilant qu'un Hegel tirera d'une alchimie analogue. Mais les lecteurs français peuvent désormais mesurer l'ampleur du dessein et la richesse des matériaux accumulés.

MICHEL TOURNIER.

Les signes de la nuit

(Suite de la page 17.)

Quatre fois traduits, *les Disciples à Saïs* lui ont révélé le sens d'une exploration enthousiaste et patiente de l' « abîme » où s'ouvre au « cœur productif » le labyrinthe magique de maintes affinités cosmiques. Et c'est aussi par quatre versions aux mérites divers (celle de Geneviève Bianquis ayant notamment l'avantage de permettre une immédiate confrontation avec l'original) que les *Hymnes à la nuit* ont pu livrer aux purs francophones quelques-uns de leurs « signes ».

La masse immense des « fragments »

Le grand « roman » inachevé, *Henri de Ofterdingen*, fut traduit trois fois de 1908 à 1967 (dont une en collection bilingue et une en format de poche), mais de la masse immense des « fragments » (tantôt simples notes de travail, tantôt véritables « pensées »), nous avions seulement en français jusqu'à présent — outre les six cent trente publiés en 1846 par Tieck et Bülow, et ajoutés par Maeterlinck en 1894 à sa version des *Disciples à Saïs* (le tout avec une « intelligence » et une « tendresse » que ne contestera aucun fervent de Novalis) — les dix-huit cent trois que Wasmuth a tirés de plusieurs recueils, sans souci de date, au tome II de ses *Werke, Briefe, Dokumente* (« Œuvres, Lettres, Documents », 1955-1957), comme les matériaux d'une « Encyclopédie » qui fut assurément l'un des projets majeurs du poète-ingénieur.

C'est de ce choix, prétendu « systématique » mais assez arbitraire, que j'ai donné quelques pages essentielles dans le huitième cahier du « Nouveau Commerce » (1966), puis, la même année, l'ensemble aux Editions de Minuit sous un titre dont je ne suis pas responsable et qui choque à bon droit le récent éditeur des *Œuvres complètes*.

Déjà traducteur de plusieurs textes de Novalis et responsable de l'utile anthologie intitulée *les Romantiques allemands* (« Bibliothèque européenne », Desclée De Brouwer, 1956), Armel Guerne travaille dans la paix d'une retraite campagnarde, loin de cette barbarie des « mass media » dont il dit lyriquement toute sa détestation dans la préface de son premier tome. Il a pu bénéficier des meilleures publications allemandes, les *Schriften* procurés, en 1929 par Kluckhohn et Samuel, mais aussi les deux tomes déjà parus de la nouvelle édition critique en cours depuis 1960. S'il reste des inédits, ils sont de peu d'importance, et l'adjectif *complètes* adjoint à *Œuvres* est ici « presque » correct, sous réserve de quelques lignes des « fragments » où Guerne voit des répétitions sans intérêt. On pourra regretter, si rare soit-il, ce parti pris, lorsqu'il nous prive, par exemple, de certains jugements sur *Wilhelm Meister*, mais on doit bien convenir que Novalis, sur ces cahiers, a beaucoup effacé et qu'on n'imaginerait guère l'intégrale traduction de toutes les notes, même biffées et reprises ailleurs sous une forme à peine différente.

Un peu comme l'a fait Lafuma, renonçant au classement brunschvicgien des *Pensées* de Pascal, mais de façon plus sûre quant à la chronologie des manuscrits, Armel Guerne nous livre, d'après les éditeurs allemands, les fragments dans le désordre même où ils jaillirent de la plume de l'auteur. Les commenter et les éclairer un à un serait une tâche indéfinie.

Un langage initiatique

En dépit de sa méfiance pour les érudits, qui préfèrent la quête des sources à l'écoute d'un message, Guerne a fait effort souvent pour aider le lecteur, en particulier dans sa présentation de *Pollens* et dans les « Annexes » (notice de Tieck sur *Henri de Ofterdingen*, étude de Spenlé sur le conte de Klingsohr, fragments de l'*Alexis* de Hemsterhuis, tableau chronologique final et bibliographie, un peu sommaire). On regrettera peut-être l'absence d'un index des noms propres et surtout des matières. Un peu aussi celui des « symboles » (le sens secret du mot Novalis n'apparaît qu'au détour d'une note, p. 353 du tome I). Certes l'œuvre d'un poète comme Novalis est mieux qu'une « gnose », mais le thème de l'initiation est partout présent et la fleur bleue ou l'escarboucle, l'or enfoui sous la terre ou la rose secrète sont plus que des « emblèmes ». La valorisation du souterrain, l'image idéale du mineur (bien différente assurément du portrait réaliste qu'en fait le médecin Paracelse), prennent tout leur sens par référence au thème de la nuit, et le culte de la Vierge, comme celui de la naissance nocturne, renvoie à une tradition sophianique.

Authentique savant et bon technicien, curieux de toutes les sciences anciennes et nouvelles, Novalis n'ignore ni le langage des fleurs ni celui des nuages ; les tarentules et les araignées porte-croix (qui reparaîtront, dans un tout autre contexte, comme le chant de l'éternité, chez le Nietzsche du *Zarathoustra*) ont pour lui une signification ésotérique, que confirme, dans les *Hymnes*, la mention, apparemment insolite, du chanteur qui, ayant salué le Christ nouveau-né, « s'en va, tout débordant de joie, vers l'Indoustan ». Seul « un petit nombre » d'*initiés* peut saisir la « signification divine de la Cène », l'universelle transsubstanciation par laquelle, dans l'univers rénové, tout ne sera plus qu'un corps unique (Hymne VII).

Et, dans *Europe ou Chrétienté*, ce texte si étonnant dont Goethe déconseilla la publication, l'harmonie médiévale n'est, elle aussi, qu'un mythe symbolique, mais en même temps l'appel aux temps nouveaux auxquels collaboreront (rêve maçonnique ?), après les sécheresses de l'*Aufklärung*, la ferveur révolutionnaire des Français et le sérieux philosophique de l'Allemagne. Pour ce dessein, Novalis va jusqu'à magnifier les Jésuites, chassés d'Europe et réfugiés en Russie. Comme Baader, il annonce d'une certaine manière la Sainte-Alliance et l'œcuménisme mystique. Mais si le roi de Prusse lui apparaît, en 1797, comme le Soleil, le centre absolu et le destin d'un peuple entier, c'est dans une « république » qu'il le situe, créateur d'une sorte d'E.N.A. qui ressemblerait à une abbaye de Thélème, comme la reine Louise est pour lui le modèle des élégances qui rendra plus plaisantes les robes des Berlinoises, la libératrice des femmes qui abolira la prostitution et veillera sur les enfants comme leur mère.

Petits côtés qu'il n'est pas indécent de rappeler, car Novalis, comme tous les romantiques allemands, savait le prix de l'humour, et même du *Witz*. C'est autre chose pourtant que Guerne nous invite après lui à découvrir dans l'œuvre qu'il nous présente avec tant de soin pieux.

L'alexandrin « blanc »

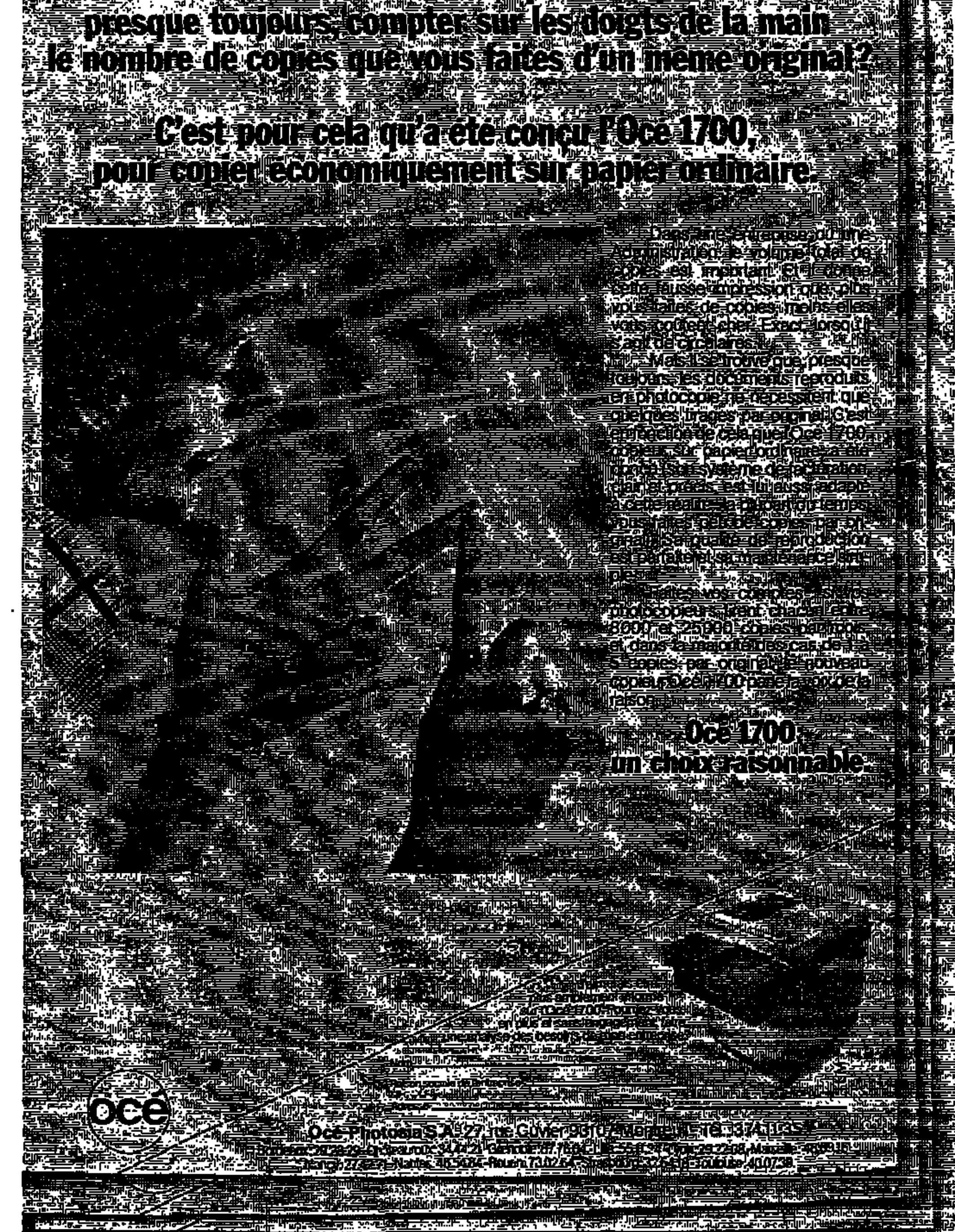
Certes la traduction des hexamètres aurait sans doute exigé un meilleur parti que le trop ronronnant alexandrin « blanc » qui quelquefois, là, il est vrai, où le poète lui-même a faibli, donne des platitudes dignes de la petite Thérèse :

Généreux est l'amour, prompt à (restituer,
Enrichi d'intérêt, le bien qu'il (avait pris ;
Et c'est un vrai bonheur du ciel (que font fleurir
Les baisers par lesquels on se (réconcilie.

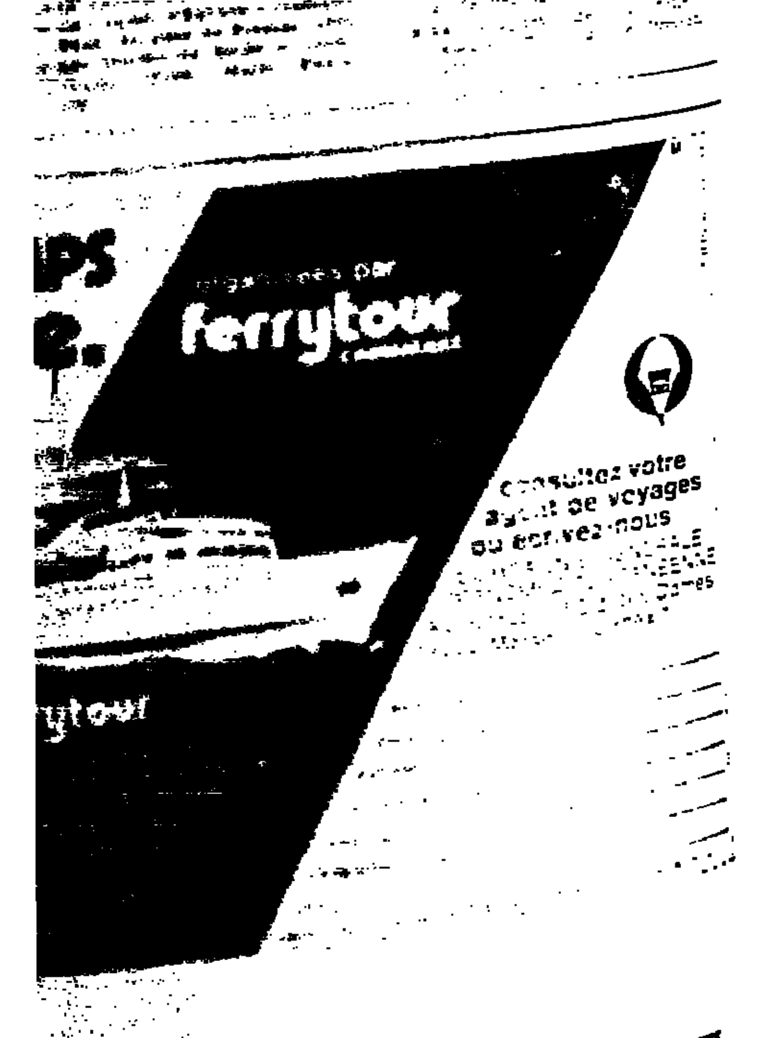
Le plus souvent, et surtout lorsqu'il est bien porté par le génie de Novalis, le traducteur trouve le ton juste et l'on aimera la simplicité d'un final comme celui de l'Hymne XV :

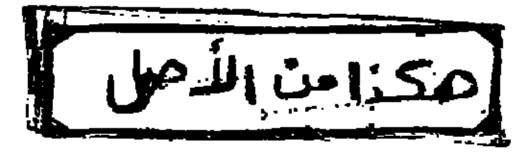
Je sais seulement que le bruit du (monde
S'est évanoui, depuis, comme un (songe,
Et que l'immensité d'un ciel tout (de douceur
Ineffable à jamais se repose en (mon cœur.

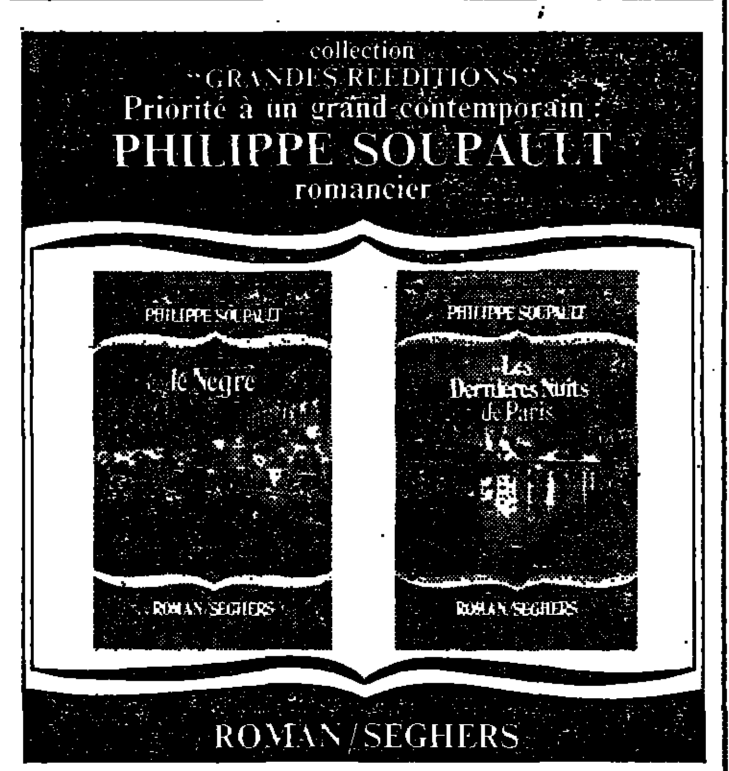
MAURICE DE GANDILLAC.



et la loi







LE COURRIER DE L'HISTOIRE

RETROUVÉE PAR JEAN MAITRON

La marche des hommes obscurs

★ **DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS.** Publié sous la direction de Jean Maitron. Les Editions ouvrières, 12 tomes parus. (Les trois derniers respectivement 90 F, 100 F et 110 F.)

IL y a vingt ans que Jean Maitron a commencé son dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, un peu plus de dix ans qu'il en a fait paraître le premier volume et, si le douzième vient de sortir des presses, une longue route reste encore à parcourir. Lorsqu'on lui demande pourquoi il s'est lancé dans une telle aventure, il répond : « *parce que je ne suis pas un homme de théorie* ».

Historien, mais militant, à la fois observateur et participant, Jean Maitron a vu de près, entre 1930 et 1940, le prolétariat vivre et se battre, en Allemagne, en Russie, en Espagne. Après la guerre, il prépare une thèse, soutenue en 1950, qui reste l'ouvrage de référence sur « *le Mouvement anarchiste en France* » (voir ci-dessous). Et déjà ce qu'il cherche, dans cette longue étude, comme dans le dictionnaire qu'il entreprend dans la foulée, ce sont des visages d'hommes :

« *Je voulais retrouver les individus, comprendre de quoi et de qui étaient faites ces grandes vagues dont le flux et le reflux rythment notre histoire depuis plus de deux siècles.* »

Mais pour l'historien, retrouver les individus, c'est d'abord retrouver les archives, les publications souvent éphémères, les brochures, les journaux disparus après le second ou le troisième numéro, les lettres, les carnets :

« *Or les archives du mouvement ouvrier français étaient et restent encore souvent dispersées. Lorsque je travaillais à ma thèse, j'ai ainsi cherché vainement le moindre papier de celui qui avait été un chef de file de l'anarchisme français avant 1914, Jean Grave. Sa bibliothèque avait été vendue, me dit-on, avant la seconde guerre mondiale à des Chinois, et je perdis la trace de ses acquéreurs à Genève. Il y a trente ans, il n'existait pas en France — et il n'existe pas encore — l'équivalent des grands Instituts d'Amsterdam, de Moscou ou de Milan, un centre qui soit en même temps une structure d'accueil et un catalyseur de recherches.* »

Pour tenter de pallier cette lacune, Jean Maitron crée en 1948, avec Georges Bourgin et Edouard Dolléans, l'Institut français d'histoire sociale, qui édite bientôt un bulletin, puis une revue, *l'Actualité de l'histoire*, devenue depuis 1961 *le Mouvement social*.

Le terreau existe sur lequel germe, en 1955, l'idée du dictionnaire. Reste à en préciser la conception :

« *J'ai d'abord pensé à un dictionnaire par familles. Il y aurait eu les anarchistes, les socialistes, les coopérateurs, les chrétiens, etc. La première équipe de travail a été formée sur cette base. Mais, outre un schématisme un peu gênant — les hommes ne sont pas toujours aussi aisément classables, — cela supposait de trouver des collaborateurs capables d'embrasser cent ans d'histoire dans ce type très vaste et très particulier de recherche. Nous sommes vite passés à l'idée d'un dictionnaire chronologique.* »

Il serait découpé en quatre parties :

— de la Révolution française à la fondation de la Première Internationale (1789-1864). Trois volumes, douze mille biographies, dont celles de Babeuf, Blanqui, Fourier, Proudhon, Saint-Simon, etc. (Parus.)

— la Première Internationale et la Commune (1864-1871). Six volumes, dix-huit mille biographies, dont celles de J. Allemane, Z. Camélinat, G. Courbet, Léo Frankel, Lissagaray, B. Malon, etc. (Parus.)

— de la Commune à la Grande Guerre (1871-1914). Trois volumes, douze mille biographies, dont celles de J. Guesde, J. Jaurès, L. Jouhaux, L. Michel, F. Pelloutier, Ed. Vaillant, etc. (Parus.)

— de la Première à la Seconde Guerre mondiale (1914-1939) (à paraître).

« *Travail énorme, et qui ne peut être que collectif. J'ai lu et relu, je lis et relis moi-même toutes les biographies. Mais le dictionnaire n'aurait pu exister sans le concours des nombreux historiens et archivistes qui en tous lieux de France ont procédé aux recherches. Je ne les nommerai pas, ils sont trop ; je rappellerai seulement celui d'un disparu, mon ami Jean Dautry.*

Une fois dégagée la conception du dictionnaire, restait à savoir qui y admettre. Si, pour les dirigeants de premier plan, la difficulté est aisément surmontable, il n'en va pas de même pour la foule des autres. Où et quand commence le mouvement ouvrier ? Avec tous ceux qui, à un moment quelconque de leur vie, ont désiré, pour reprendre l'expression de Henri de Saint-Simon, l'amélioration du sort de « *la classe la plus nombreuse et la plus pauvre* ? Avec les organisateurs des manifestations collectives contre la vie chère, des coalitions suivies ou non de grèves, des organisations ouvrières du type des compagnonnages dans la société d'après 1789 ? Avec cette élite ouvrière de la monarchie de Juillet qu'envahit « *une ivresse de savoir et une impatience de grouper leurs frères de travail* » ? A côté du cordonnier Efrahem, des tailleurs Le Gay et Le Moigne, voici « *l'extraordinaire petite bonne femme* » Flora Tristan l'intellectuelle, la romancière d'origine bourgeoise.

Toute définition arbitraire était impensable. La notion de militant ouvrier se dégage au contraire « *lentement et péniblement* » des colonnes du dictionnaire comme de la réalité même, et ce n'est pas un des moindres mérites de cette œuvre considérable que de donner à voir,



à sentir, à comprendre, cette formidable éclosion.

Au-delà, pour chaque période, il faut déterminer les sources et les critères. Pour les militants de la Première Internationale, les cartons de la police permettent de les compter à quelques unités près. Pour la Commune, il y a la longue liste des condamnés. Pour 1871-1914, les congrès, sur lesquels on dispose parallèlement des comptes rendus syndicaux et policiers. Pour la période 1914-1939, la plus difficile peut-être, parce qu'encore marquée des partis pris d'aujourd'hui, à la liste des comités centraux, directeurs ou confédéraux des syndicats et des partis, il faut ajouter, donc retrouver ceux qui dans les départements ont eu une responsabilité, dépouiller la presse, les archives qui sont accessibles, et surtout se porter à l'écoute de cette source inestimable : les vieux militants.

Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* a désormais pris place, dans les universités, les syndicats et les partis, parmi les outils de travail indispensables à ceux qui vivent et réfléchissent l'époque. La matière qu'il rassemble offre aux chercheurs de nombreux champs d'investigation. Mais peut-être aussi le feuilletera-t-on comme un roman.

Un roman qui raconte l'arrivée des hommes obscurs à la direction consciente de l'histoire, avec leurs illusions, leurs erreurs, leur courage, leurs rares et éclatantes victoires, leurs sanglantes défaites.

Le roman d'une sorte de phénomène naturel, qui s'est mis en marche pour ne plus s'arrêter.

P. G.

Quand l'entreprise devient internationale

PARALLELEMENT au dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Jean Maitron et Georges Haupt ont entrepris la réalisation d'un dictionnaire biographique du mouvement ouvrier international. Plus succinct, mais répondant aux mêmes objectifs, le dictionnaire international sera publié pays par pays. Chaque volume comportera un historique et une chronologie, et regroupera les militants des origines à nos jours. Le premier volume, paru, est consacré à l'Autriche. Il veut dresser un tableau qui représente l'ensemble du mouvement en tenant compte des courants, des familles et des théoriciens « qui, sans appartenir à proprement parler au mouvement, l'ont influencé et parfois même marqué de leur empreinte ».

Sont annoncés : les Etats-Unis, le Japon, la Chine, la Pologne, l'Allemagne, l'Indochine, l'Espagne, etc.

L'increvable esprit de révolte

★ **LE MOUVEMENT ANARCHISTE EN FRANCE**, de Jean Maitron. Maspero ; tome I, 1 485 pages ; tome II, 439 pages. 45 F le volume.

INTROUVABLE depuis longtemps, *le Mouvement anarchiste en France*, de Jean Maitron, paraît à nouveau chez François Maspero. Mais il serait injuste de parler à ce propos de simple réédition.

L'étude originale s'arrêtait en 1914, lorsque les anarchistes français se partagèrent en partisans de l'Union sacrée — peu nombreux, à vrai dire, en tout cas pas beaucoup moins, proportionnellement, que dans les autres « familles » du mouvement ouvrier — et en résistants à la guerre. Elle est reprise dans le premier tome de l'édition Maspero.

Le second comprend deux parties entièrement neuves : l'histoire de l'anarchisme français de 1914 à nos jours et un essai sur « *la philosophie libertaire et le point de vue marxiste* », qui tente d'appréhender globalement la pensée libertaire « *apparue de façon chaotique au hasard des événements et de l'action* ».

Au-delà du parallèle souvent repris de façon simpliste entre courant autoritaire et courant libertaire, il est indéniable qu'une des grandes interrogations d'aujourd'hui, à la lumière de l'expérience soviétique notamment et des drames dans lesquels elle a plongé le mouvement ouvrier, concerne cet antagonisme historique, que de nombreuses réflexions contemporaines tentent de réduire par un retour aux sources.

De quelles armes dispose l'anarchisme dans ce débat ? Perdant avec la révolution russe, perdant avec la révolution espagnole, atteint d'une difficulté congénitale à s'organiser, il apparaît en régression constante en tant que mouvement depuis cinquante ans. Pourtant « *il bénéficie, en tant qu'esprit, d'un prestige jamais égalé* », écrit Jean Maitron. Peut-être parce qu'il incarne mieux que tout autre « *l'increvable esprit de révolte* » qui est « *le sel de toute société* ».

La première édition du *Mouvement anarchiste en France* comprenait une remarquable bibliographie. Elle est reprise dans l'édition Maspero et continuée jusqu'en 1972. — P. G.

« La Tragédie de Cronstadt »

(Suite de la page 17.)

Cela non plus ne suffit pas à donner au mouvement animé par ces derniers le caractère petit-bourgeois que Lénine et Trotsky se sont plu à dénoncer.

Paul Avrich montre fort bien, au contraire, la continuité de l'état d'esprit entre le Cronstadt de 1917 et le Cronstadt de 1921. Mieux même : c'est l'âge d'or de la révolution, l'époque fabuleuse où les décisions se prenaient en commun sur la place de l'Ancre, leur propre expérience de démocratie directe, que les marins s'efforcent de retrouver.

Du reste, il est assez remarquable, et Paul Avrich a raison de le souligner, que le programme de la rébellion n'ait comporté ni la suppression du parti communiste ni celle de l'Etat, mais seulement outre les revendications touchant le ravitaillement en particulier, l'exigence d'un retour du pouvoir réel aux Soviets.

Cela suffit pour ne pas confondre Cronstadt avec une révolte d'essence anarchiste, et pour la raccrocher plutôt au courant populiste qui joua un si grand rôle dans la préparation et le déroulement de la révolution d'Octobre. Ici, également, il vaut mieux abandonner une imagerie trop commode.

Reste le point crucial des liens supposés entre les marins et les gardes blancs, pour employer le terme générique utilisé par Lénine, entre cette révolte dont le caractère spontané est indéniable et la contre-révolution.

Paul Avrich apporte la preuve irréfutable qu'il existait dans Cronstadt même une organisation contre-révolutionnaire qui misait sur des troubles qu'elle sentait imminents. En Finlande, toute proche, les émigrés attendaient, en liaison d'ailleurs avec la France. Le chef principal de la rébellion lui-même, Petritchenko, conclut, après l'échec, un accord avec le général blanc Wrangel, qui avait pu sauver une partie de son armée et l'entretenait avec des subsides français.

Mais il est non moins irréfutable que les gardes blancs n'ont joué aucun rôle dans le déclenchement et la conduite des événements. Ils étaient simplement à l'affût.

La menace n'était que latente. Est-ce elle que Lénine craignait vraiment le plus ? **PAUL GILLET.**

L'HISTOIRE

MAITRON

obscurs



Quand l'entreprise devient internationale

L'increvable esprit de révolte

agédie de Cronstadt

PHILOSOPHIE

Vus par Manuel de Dieguez

Mario Bunge et sa réflexion sur la physique

« Une fois admis le pseudo-principe de complémentarité, on s'en sert pour sanctifier certaines incohérences, de la même façon que le mystère de la Sainte-Trinité sert de caution à quelques autres mystères de moindre importance (...) On continue ainsi à accumuler les incohérences, tout en priant le principe sacré de complémentarité de nous accorder l'absolution. »

(Mario BUNGE).

★ **PHILOSOPHIE DE LA PHYSIQUE**, de Mario Bunge. Ed. du Seuil, Collection « Science ouverte », 294 pages, 65 F.

LE Soleil placé au centre du système solaire : coup de pied au sens commun. En Franconie, tout esprit dérangé est appelé, de nos jours encore, un koppernigk. Révolution qui en cachait une autre, bien plus formidable : l'exactitude apostrophait l'encéphale. Dieu sera géomètre chez Descartes et Malebranche. Une nouvelle race de philosophes allait naître : Mario Bunge est de leur lignée.

Objectif : obtenir de la matière en course dans l'étendue qu'elle se mette à « parler raison ». Pour cela, écouter, dans la ronde des astres, la voix de la théorie physique. Moyens : allier le savoir nécessairement « idéal » de la théorie à l'intelligibilité dite expérimentale que forgent les sens. Déception : théorie et expérience sont des jumeaux épistémologiques qui « ne peuvent coïncider, étant de nature différente ». Comment « élaborer une méthode pour attribuer une probabilité physique à un énoncé théorique » ?

Bunge est un combattant. Le voilà qui commence par réfuter un à un les « dix commandements » de la « philosophie officielle », ce terrible « opérationalisme », ce « credo de l'orthodoxie », cette Inquisition qui « réprime et tourne en dérision tout écart de la pensée ». « Dans la mesure même où, pour analyser une théorie physique, un physicien fait usage de concepts philosophiques tels que théorie, forme, contenu, vérité, il a tout avantage à s'assurer le concours critique des philosophes. » Défense de la philosophie : c'est elle qui, « en dernière analyse, détermine les objectifs de la recherche » ; c'est elle qui « évalue la véracité d'une théorie », puisque « pour les uns la vérité est marquée du sceau de la simplicité, pour d'autres par la beauté, pour d'autres encore par les possibilités technologiques ».

Fabriquons d'abord la philosophie nécessaire à la réussite de la physique, celle qui commence par dire que « les théories physiques ont essentiellement pour but la production d'explications ». Le cerveau de cette fameuse philosophie n'existe pas encore, direz-vous. Engendrons-le. Quand il sera grand, il décidera de « ce qui doit être défini et ce qui ne doit pas l'être » ; obtenons de ce prodige qu'il « élabore les concepts de base des critères bien précis de généralité et de fertilité ». L'encéphale électronique de la « philosophie littérale et réaliste » dira que la théorie de la connaissance est une axiomatique de la science.

Servante de la science

Livre limité et pourtant capital : il éclaire l'impasse actuelle des rapports entre la science et la philosophie. Hier « ancilla theologiae », elle devient « ancilla scientiae », comme le craignait déjà Valéry. Mais qui niera que la nouvelle servante rendra à la physique d'immenses services en obéissant à ses ordres ? Philosophiquement, la physique est, aujourd'hui, aussi naïve, chaotique, contradictoire dans son vocabulaire et dans ses présupposés inconscients que la théologie avant saint Thomas. Elle manque d'axiomes bien enchaînés les uns aux autres et « axiomatisables » à partir d'un premier principe. La nouvelle philosophie scolastique introduira dans la physique une théorie de l'universel parlant, une théorie du « concept physique », une théorie de la rationalité des « idées ».

Peu à peu, cette sorte de philosophie utilitaire fera son autocritique. Férocement. Comme la scolastique ancienne, avec Ockham et Nicolas d'Autrecourt, elle s'apercevra qu'elle a chu dans une petite dialectique imposée par sa puissante maîtresse. Elle n'osera pas se demander ce qu'entreprend, au plus profond, l'homme qui fait « parler » le cosmos en se mirant dans la théorie ; pas davantage qu'elle n'osait scruter, dans l'abîme, le théoricien qui vous construisait une théologie théorique. Interdiction sera faite de contempler ce qui se cache sous tout ça : la question de l'homme sera déclarée non nécessaire au bon fonctionnement de la science.

Voyez comme les Mathieu d'Aquasparta, les Pierre de Trabibus et les Vital du Four (qui est-ce ?...) de la physique clarifieront la philosophie de la physique. Déjà, ils la purgent salutairement. Ils lui apprennent, chez Bunge, à distinguer le « signifiant » du « réel » ; ils disent qu'un « abîme sépare la théorie de l'expérience » ; ils voient que ce sont « des tests non empiriques qui assurent la cohésion globale du corps des connaissances » ; ils enseignent que « les théories en elles-mêmes n'impliquent aucune donnée empirique » ; ils découvrent que la théorie « arrange les résultats de l'expérience et les idéalise ». Nouveau rasoir d'Ockham dans la physique.

Mais qu'est-ce que l'effort millénaire de l'homme pour vérifier des schémas idéaux dans la nature ? Question à l'index. Et si les idéalités ne sont pas dans la nature, qui est l'homme du « schéma » qui les engendre ? Question à l'index. Et pourquoi les engendre-t-il ? Va-t-elle loin, cette « figure »-là du sujet dans le miroir ? Question à l'index. Le décalque mathématique des remuements de la matière engendrerait-il une nouvelle Pythie sous les espèces de la théorie ? Quel est cet encéphale nouveau, et désespérément « idéal », que Copernic nous a enchâssé dans la matière ? Quelle critique des gestes de la connaissance élaborerons-nous pour tenter d'apercevoir nos corps pensants ? Quelle anthropologie nouvelle répondra à la question : « Qu'est-ce qu'une idole ? »

Entrons dans la « noche oscura » de la philosophie « réaliste », « littérale », « technocratique », collée comme une mouche sur la surface des théories aveugles. Ce nouveau Moyen Age durera-t-il plusieurs siècles ? Ou bien...

On raconte qu'il naîtra des hommes de la mémoire et du vertige. Ceux-là se souviendront, dit-on, que la philosophie est ce prodige : une observation visionnaire de l'encéphale humain ; une reine de déréliction. Elle serait une vigie. Une veillée dans le vide. Un style.

MANUEL DE DIEGUEZ.

HABERMAS

un continuateur de l'École de Francfort ?

★ **PROFILS PHILOSOPHIQUES ET POLITIQUES**, de Jürgen Habermas. Traduit de l'allemand par F. Dastur, J.-R. Ladmiral et M.-B. de Launay. Gallimard, 292 p., 41 F.

UNE thèse aujourd'hui assez répandue présente en Jürgen Habermas l'héritier et le continuateur de l'École de Francfort. Une telle affirmation repose sur le fait qu'il a été l'élève, puis le collègue de Theodor Adorno, non sur une étude précise de son œuvre. Sur le plan théorique, cette affirmation est déjà loin d'être évidente. Sur le plan politique, elle est erronée. Dès 1968, en effet, des divergences profondes, apparues entre Habermas, Adorno et Horkheimer, ne permettaient plus de le considérer comme le continuateur d'un mouvement vis-à-vis duquel il prenait officiellement ses distances. Ses démêlés avec la contestation étudiante pour laquelle il créa cette expression tristement célèbre de « fascisme de gauche » montrent qu'il ne saurait en aucun cas être identifié à des penseurs qui ont forgé les armes théoriques de cette contestation.

La Technique et la Science comme idéologie, récemment parue en français, était loin de prouver l'originalité de Habermas. *Profils philosophiques et politiques* éveille encore plus de méfiance. Le recueil d'articles, de circonstances, parus dans les journaux allemands, est aussi pauvre que la conception qu'il propose du rapport de la philosophie à la politique. Les études qu'il consacre à Heidegger sont superficielles et n'atteignent pas la méchanceté incisive du *Jargon de l'authenticité* d'Adorno. L'introduction au volume d'anti-hommages offert à Marcuse pour son soixante-dixième anniversaire n'est guère meilleure, et les essais consacrés à Ernst Bloch et Théodor Adorno ne mettent guère en relief la prodigieuse richesse de leurs œuvres.

On peut donc s'interroger sur l'intérêt de la traduction (d'ailleurs excellente) d'un tel volume.

JEAN-MICHEL PALMIER.

Dieu et la structure

★ **L'HOMME STRUCTURAL**, de Philippe Nemo. Grasset, collection « Figures », 250 p., 32 F.

« *NOUS voulons essayer ici une philosophie d'aujourd'hui* » : cet avertissement placé au début de l'*Homme structural* donne bien le ton d'un ouvrage qui s'engage résolument dans les voies de la modernité, et se présente même explicitement comme une « célébration de Jacques Lacan ». Cette œuvre pourtant, sonne d'une façon bien singulière au milieu des travaux contemporains. N'entend-elle pas renouer également avec une tradition occidentale — la pensée de l'homme comme transcendance — bien mise à mal par les structuralistes et les tenants de la « mort de l'homme » ? Ainsi ce livre s'inscrit-il d'emblée sous le signe d'un paradoxe — qui pourra plaire ou agacer, mais ne laissera pas indifférent.

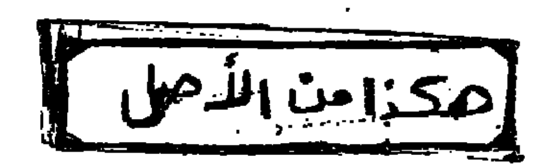
Repris ici dans la forme que lui a donnée Lacan dans son séminaire de 1970, le terme de structure tel que le définit Philippe Nemo désigne *un réseau à quatre places* — celles de l'universitaire, de l'analyste, de l'hystérique, du maître — entre lesquelles s'établissent des rapports fort complexes. Ces quatre places ne sont pas sur le même plan. Si l'universitaire est un masochiste, si l'analyste est un sadique, si l'hystérique demeure fixé à son Œdipe, le maître *seul* reste en position de jouir. Ce n'est qu'en lui que se réalise l'équilibre du savoir et du pouvoir. Ce n'est que par lui, l'homme fort, que peuvent être menées à bien les difficiles opérations d'enseigner et de guérir. La deuxième partie de l'ouvrage pose l'axiomatique d'une « politique structurale ». Philippe Nemo y définit la pratique politique en fonction du « losange des alliances et des conflits » que détermine toujours la même structure « à quatre pattes ». Des pages souvent fines, d'où la satire n'est pas absente, nous apprennent pourquoi l'universitaire est de gauche et l'analyste de droite, pourquoi le parti est hystérique et pourquoi le vrai maître est le paysan, « *instruit des gestes du cultivateur par son père et enseignant les mêmes gestes à ses enfants* ». Espèce, hélas, en voie de disparition...

L'époque présente (capitaliste) a aussi produit son type d'homme-maître : le voyageur, qui a installé « dans le mouvement même son repos ». Seulement celui-ci n'a plus de pensée qui conduise sa jouissance jusqu'au seuil où elle prendrait un sens sacré.

De là la nécessité urgente de nous rappeler au souci de la transcendance, à quoi s'emploie la dernière partie, la plus importante, de *l'Homme structural*. La transcendance, selon Philippe Nemo, est au point de croisement de deux axes perpendiculaires : le pouvoir et le savoir, le désir et le réel. Confronté à leur opposition tragique, l'homme-maître refuse de céder à l'une ou l'autre de ces forces.

L'originalité de Nemo est de montrer que cette transcendance n'est pas exclue, mais au contraire *appelée* par une pensée authentiquement structurale. Mais que dénote exactement la transcendance ? Est-ce celle de « l'homme-fils de Dieu » ou celle de Dieu ? Celle de la religion chrétienne ou celle du *Dasein* d'Heidegger ? La transcendance dont il est question ici n'implique nullement que l'on pose un « ailleurs ». Nemo parle d'un « homme structural », non d'un « dieu structural »... C'est pourquoi il rejette Platon et toute la métaphysique occidentale, structuraliste comprise. S'il emprunte à Lacan une manière de penser — voire de s'exprimer, — il formule un message qui ne se laisserait pas facilement enfermer dans le savoir psychanalytique. Non plus d'ailleurs que dans le savoir théologique. Mais qui force l'écoute, car le projet est authentiquement philosophique.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.



Comment travaillent les écrivains

Jacques LAURENT : *Il y a les livres que j'écris à la main, et ceux que je dicte*

● *Avez-vous une méthode de travail ?*

— A mon tour de vous poser une question : A qui vous adressez-vous ? Je suis un être ambigu. Jacques Laurent et Cécil Saint-Laurent n'ont pas les mêmes méthodes de travail. Le premier est un obsédé de la forme. Pour le simple plaisir, (pas par purisme), il ne peut s'empêcher de changer un mot, de modifier la structure d'une phrase. Le second, visant à se rattacher à une tradition bien différente : celle du roman historique, ou populaire (sans aucun sens péjoratif), a pour principal souci de faire participer le lecteur aux événements. Et Dieu sait qu'il y en a ! Il ne peut donc se laisser absorber par les problèmes formels.

● *Sur le plan pratique, comment se traduit cette différence ?*



(Dessin de JULEM.)

— Les livres que je publie sous la signature de Jacques Laurent, je les écris à la main. Ceux que je signe Cécil Saint-Laurent, je les dicte directement à une secrétaire qui les tape à la machine au fur et à mesure. Ma journée de travail se divise donc en deux temps. En début d'après-midi, muni de mes instruments de travail : papier, cahiers, autrefois une plume, aujourd'hui un Bic pour éviter le transport d'un encrier, je me rends dans un bistrot — mes lieux de travail favoris : le Décameron, le Pont-Royal — pour m'y livrer à l'écriture. Le bruit et les conversations autour de moi ne me gênent pas : ou bien, je suis en plein travail et je ne les entends pas, ou bien, je suis distrait, et alors ils fournissent des aliments à la création. En voyage, je suis, au contraire, très sensible au milieu géographique : à Lima, je ne puis écrire ; à Haïti, cela va un peu mieux ; à Tokyo j'ai un rendement optimum.

» A 6 heures du soir, c'est le tour de la dictée qui a lieu, elle, dans une chambre sommairement meublée que je loue à cette fin (quand j'ai besoin de solitude, il m'arrive souvent d'y coucher). C'est une opération qui se poursuit sur un rythme très vif jusqu'à 8 ou 9 heures et demie et au cours de laquelle mon visage ne cesse de se métamorphoser à l'image de mes personnages. Dans les passages où il est question de Talleyrand, si j'en crois mes secrétaires, je suis absolument effrayant à voir. Mais il ne s'agit pas, bien entendu, d'une dictée continue. Entre deux phrases, quand je suis mal parti, je m'arrête pour bavarder. En même temps, je réfléchis, je cherche une nouvelle voie. J'ai dicté ainsi *Caroline chérie* en trois mois. Cela vous paraît rapide. Mais Stendhal écrivit, lui, *la Chartreuse de Parme* en trois semaines. Il ne faut pas oublier l'imprégnation préalable. C'est comme pour un éternuement. Il y a un moment où il faut absolument que cela sorte.

● *Pouvez-vous me parler de cette imprégnation ?*

— Cela peut paraître curieux, mais Cécil Saint-Laurent doit être plus érudit qu'un véritable historien. Peu importe pour ce dernier s'il écrit une thèse, disons sur le congrès de Vienne, de savoir comment se déplaçaient les participants et ce qu'ils consommaient. Le romancier historique doit connaître, lui, assez intimement la vie quotidienne pour respirer en quelque sorte l'air de l'époque qu'il décrit. Il y a donc tout un travail préliminaire et solitaire de bibliothèque, destiné à trouver cette infinité de détails qui échappent peut-être au lecteur mais qui me donnent personnellement mon assurance. Je tiens à ce que toutes les anecdotes soient fondées sur des faits authentiques. Prenez la folie du père de Berthier, dans *Caroline chérie* : je ne me suis pas contenté de consulter un psychiatre, j'ai emprunté sa coloration à la description d'une folie d'époque faite par un mémorialiste de la Révolution, le marquis de Vaublanc. Même les noms des personnages (à l'exception de Caroline, prénom provisoire que j'ai fini par garder) je ne les choisis pas au petit bonheur. La moitié de ceux des *Corps tranquilles* (en l'occurrence un Jacques Laurent), Toussaint Rose, Anne Coquet, proviennent des registres d'écrous de la Bastille. Aujourd'hui, je préfère tenir compte de l'origine régionale. Au besoin, je consulte un dictionnaire étymologique des noms propres.

» Mais l'érudition ne suffit pas. Vous avez beau tout savoir sur César Borgia, vous n'aurez rien compris de ce personnage si vous vous contentez de juger ses actes selon votre sensibilité et votre morale d'homme du vingtième siècle. Ma thèse, c'est que chaque être est à la fois singulier et marqué par son époque. C'est justement parce qu'elles sont plus sensibles que les hommes aux événements que je choisis si volontiers des héroïnes féminines.

» Pour réussir à me replonger dans la sensibilité d'une époque, je me livre à tout un travail (intermédiaire entre la bibliothèque et la dictée) qui consiste à rêvasser. Le matin généralement pendant quelques heures, parfois le soir avant de m'endormir j'ai besoin de rêvasser sur mes personnages. J'imagine tel passage de leur vie, telle anecdote. Peu importe que je les utilise ou non (je ne prends d'ailleurs jamais de notes). L'essentiel c'est de me laisser peu à peu habiter par eux. Mon besoin de rêvasser est si fort que, même si je ne travaille sur aucun livre, il continue à me poursuivre. Mais alors ma rêvasserie tournant à vide, c'est une situation terriblement déplaisante. Je ne dors plus, je me mets à picoler. Je suis comme un chat qu'on empêche de rêver. Mais ne confondez pas rêvasserie et rêve. Je ne rêve en principe jamais de mes personnages. Ou alors cela tient à des états de fatigue. C'est ce qui m'est arrivé au cours du *Fils de Caroline chérie*. J'avais en l'occurrence à raconter la retraite de Russie, une opération qui me faisait souffrir à plus d'un titre, car, ne pouvant ramener tout mon monde à la maison, il me fallait bien tuer quelques-uns des personnages en cours de route. Aussi, je reculais. Mon passage de la Bérésina traînait tout particulièrement en longueur. Mais la nuit, ma conscience professionnelle reprenant le dessus, je rêvais que je me trouvais dans la neige au milieu de mes personnages et que je les poussais pour qu'ils battent plus vite en retraite. Ce fut un rêve lancinant qui m'a poursuivi pendant des semaines. Mais de tels rêves n'ont pas la vertu de se refléter sur l'écriture.

● *Faites-vous un plan au cours de votre travail ?*

— Un fois de plus, il faut distinguer. Pour Jacques Laurent, l'intrigue étant succincte, j'ai un schéma très vague qui m'indique plutôt la tonalité générale. Quand j'ai écrit la première partie des *Bêtises*, j'ai senti sans arrêt le clavecin qui venait m'indiquer que je ne devais pas dépasser un certain degré d'émotion. Cécil Saint-Laurent fait, en revanche, des plans assez précis. Matériellement, ceux-ci se présentent sous la forme de ronds ou, si vous préférez, des foies de veau, (six ou sept par chapitre) à l'intérieur desquels j'inscris un certain nombre d'idées. C'est un système fort pratique. Et je trouve un grand plaisir dans l'enchevêtrement quasi organique de ces ronds recouvrant mes feuillets. Certains ronds se développent. D'autres s'étiolent. Leur ordre se modifie. S'il y a un trou dans un chapitre, je laisse un rond en blanc. Quand je dicte, j'ai toujours mes plans devant les yeux. Chaque fois que je m'aperçois que j'ai bifurqué, je me livre à un mouvement stratégique pour regagner mon rond ou, éventuellement, je le supprime purement et simplement (après le premier tiers du roman, les personnages ont pris une existence si autonome qu'il est préférable, s'ils ne correspondent plus au schéma, de modifier celui-ci).

Le pouvoir créateur du hasard

» Mais ce qu'il y a de troublant dans l'écriture romanesque, c'est de voir à quel point le plan peut être respecté et l'épiphénomène prendre toutefois le pas sur lui. La matière, la chair, la vie, les détails des caractères, ce sont les différents hasards accumulés tout au long du processus créatif qui les font naître. De Bergson à Jacques Monod, on est devenu sensible au fait que le hasard avait un pouvoir créateur. Si vous traînez avec vous un roman pendant des mois, tout ce qui survient dans votre vie quotidienne va s'y mêler. C'est le cas notamment des lectures. Prenez *la Bourgeoise*. Lorsque j'ai commencé, en 1968, mon schéma prévoyait de traiter les événements à travers la vision que des gens très jeunes en auraient eu. Puis j'ai relu par hasard *Madame Bovary* et je suis tombé sur un essai de Pierre Girard où celui-ci démontre, entre autres, que l'héroïne de Flaubert mène toute sa vie en référence à une lecture. Ces deux livres m'ont amené à faire de la bourgeoise le personnage central au lieu de la révéler à travers les yeux des autres.

» L'écriture, il ne faut pas l'oublier, est un métier qui comporte des ruses (et parfois contre soi-même). Il y a celle d'un Cocteau commençant *les Enfants terribles* par une description (la cité Monthiers) à la Balzac, auteur totalement éloigné de lui et pour lequel il n'avait aucune affinité. Moi-même j'ai emprunté le premier paragraphe d'*Hortense 14-18* (il s'agissait de raconter le voyage d'un jeune Serbo-Croate allant à Sarajevo assassiner l'archiduc Ferdinand) aux premières phrases d'un manuel pour écoliers : *le Tour de France par deux enfants*. Vous avez là l'application pratique d'une méthode surréaliste en vue de surmonter les problèmes du début. Et chez Simenon ? Avez-vous remarqué l'importance qu'a la météorologie dans ses livres ? Du début à la fin, il ne vous fait grâce d'aucune variation des nuages ou de l'hygrométrie. Je ne sais si c'est instinctif ou conscient. Il n'empêche que cela fait tenir, en définitive, toute la charpente.

● *En quoi consiste avant tout, pour vous, le plaisir d'écrire ?*

— Ce que préfère Jacques Laurent, c'est l'exercice de style. Sur le plan du succès, c'est sûrement un tort. En littérature comme en peinture, pour vendre il faut avoir un style reconnaissable. Je soupçonne d'ailleurs certains écrivains de s'être créé très consciemment un style. Chez Barrès — et Dieu sait qu'il a fait école, de Cocteau à Mauriac, sans oublier Aragon — cette alternance d'élans et de litotes, c'est beaucoup trop systématique pour être innocent. Personnellement, je préfère le pastiche. Avant d'attaquer certains passages, je vais jusqu'à relire du Montherlant, du Stendhal ou du Proust pour me donner en quelque sorte une piqûre de l'auteur en question.

» Cécil Saint-Laurent aime, lui, par-dessus tout, cette forme de mélange qui consiste à attribuer à un personnage fictif les traits de personnages réels. (Une ruse de métier que j'utilise volontiers pour les personnages secondaires consiste à unir sur une même tête deux êtres totalement opposés). Lorsque j'ai écrit *Hortense 14-18*, j'ai fait se rencontrer chez Larue Paul Morand, Léon Daudet et un certain nombre de personnages fictifs, au cours d'un dîner donné par Marcel Proust à un jeune lieutenant. Pour écrire la lettre d'invitation de Proust à ce dernier, je n'ai pu résister au plaisir de faire un pastiche de Proust, comme lui-même aimait en faire. Cette lettre, qui prenait toute une page en une seule phrase, il ne pouvait être question de la dicter. De fil en aiguille, c'est tout le chapitre que j'ai été amené à écrire à la main. A travers ces exercices de style, un écrivain apprend à connaître ses possibilités. Savoir quand et comment on est capable de manipuler simultanément neuf personnages, c'est passionnant. C'est à cela et non à la thématique que la critique devrait s'intéresser.

● *Puisque vous aimez tant les mélanges, pourquoi cette séparation entre Jacques Laurent et Cécil Saint-Laurent ?*

— Ils s'adressent à des publics différents qui me plaisent chacun dans la mesure où j'aime lire moi-même à tour de rôle Marcel Proust et Dumas fils. Ayant cette ambivalence en tant que lecteur, j'ai voulu l'avoir aussi en tant qu'auteur.

» Mais, curieusement, Cécil Saint-Laurent a, depuis quelque temps, tendance à compliquer la psychologie et Jacques Laurent à introduire de l'action. Dans les *Bêtises*, il m'est arrivé de commencer des passages à la main et de m'interrompre, sentant que je n'étais pas dans mes dimensions d'écriture, pour les dicter. Dans *la Bourgeoise*, j'ai écrit, en revanche, à la main tout le journal du père de l'héroïne. Les thèmes qu'il développe : la maladie, la vieillesse, le droit de choisir sa mort, pourraient d'ailleurs être du Jacques Laurent.

» J'ai conscience d'être l'objet d'une tentative de fusion, comme s'il y avait en moi une volonté d'établir de l'ordre. Mais il s'agit, j'en suis sûr, d'une simple tentative. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

Une culotte par-dessus les moulins

★ LA BOURGEOISE, de Cécil Saint-Laurent, Flammarion, 340 p., 11 F.

S'IL *faut en croire le prière d'insérer :* « Ce roman poursuit à notre époque l'analyse du romanesque bourgeois que fut *Madame Bovary*, pour le dix-neuvième siècle ». *Il nous semble, hélas ! davantage poursuivre l'enlisement d'un grand écrivain dans l'érotisme commercial. De l'exemplaire* Petit Canard *aux plus contestables* Bêtises, *des espiègles* Caroline *à la médiocrité* Communarde, *les quelque quatre-vingts livres écrits par Jacques, Cécil, ou sous tout autre pseudonyme, ont en commun la fascination que leur inspire la culotte (à laquelle d'ailleurs Jacques consacra un ouvrage entier). Attention, ne confondez pas le vulgaire slip avec l'immortelle « Petit Bateau » dont ce pseudo-historien de Cécil pleure, à tort, la disparition dans* la Bourgeoise. *Nous y voilà ! Ce conservateur polisson ne supporte pas qu'on touche à ses souvenirs d'enfance. Il reste farouchement attaché au porte-jarretelles et prête à ses jeunes héros des obsessions qui datent un peu, et pour cause, elles ont trente-cinq ans de plus qu'eux.*

Prénommée Catherine, cette « Bovary 1975 » présente « un mélange bien dosé de ruse et de témérité, d'instinct et de pudeur, de règles et de déraison ». *Jeune femme presque sage, elle cède pourtant à* « de brusques accès d'impertinence », *qui consistent en général à uriner dans un lieu public ou à perdre sa culotte. Est-ce l'expérience de mai 68 dont elle garde* « l'odeur d'émeute », *les quelques viols qui jalonnèrent son adolescence (un professeur de philosophie, un contrôleur de wagons-lits, etc.), ou l'influence déplorable d'un mari « cocu magnifique », qui veut assister et participer à son propre déshonneur ? Toujours est-il que Catherine file un mauvais coton et finira par coucher avec trois personnes de sexe varié, après avoir reçu le fouet.*

« Comme elles y vont les petites bourgeoises d'aujourd'hui ! », pensera peut-être le lecteur éberlué s'il n'y regarde pas de trop près. Car le « document d'époque » traite la vérité (elle aussi), par-dessus la jambe. On voit, entre autres, l'héroïne se rendre aux vêpres, un dimanche après-midi, à Saint-Louis-en-l'Île. Or le curé de la paroisse est formel, cette cérémonie n'a plus lieu depuis longtemps. Plus graves encore que les erreurs historiques, les omissions enlèvent toute vraisemblance à cette étude de mœurs. De quoi vivent ces jouisseurs qu'aucun travail n'empêche jamais de « s'en payer une tranche » ? Qui croira que la lubricité a totalement étouffé, chez ces bourgeois, le respect ou le goût de l'argent ? Quant au langage que l'auteur, jadis roi du pastiche, prête aux intellectuels d'avant-garde, il accumule le jargon sans parvenir à l'humour : « J'ai renouvelé mon opératoire avec Hegel, mais j'ai renouvelé, dans une certaine mesure, Hegel en faisant de son Dasein un présent. » *Si l'on rit, c'est en imaginant la tête des amateurs des grivoiseries lorsqu'ils tomberont sur ces pédantes et très nombreuses digressions.*

Mais le rire s'arrête vite pour faire place à la mélancolie. Quel dommage ! Jacques et Cécil avaient tant de malice, de poésie, de séduction ! Ici et là quelques pages éblouissantes nous les rendent. C'est (de la main de Jacques) le journal intime d'un quinquagénaire au cœur sec à qui l'annonce d'un suicide arrache ce cri scandalisé, un des plus beaux cris d'amour de la littérature : « Il avait un chat et il s'est tué ! » *C'est (de la plume de Cécil) la description de l'héroïne jouant aux Trois Mousquetaires avec un évêque* in partibus. *C'est (nos deux maîtres collaborant) la désopilante évocation des résidences secondaires dont l'une s'enorgueillit d'une salle à manger aux murs d'acier, ce qui, reconnaît le maître de maison* « fait tarte à côté du zinc oxydé ». *Hélas ! bourgeoisie oblige, les invités du week-end campagnard ne tardent pas « à se mettre à poil », et nous revoici Vienne le jour où Jacques et Cécil pataugeant dans la pornographie, se délivreront des slips, collants, panties et autres harnachements, pour permettre enfin, à l'esprit qu'ils étouffent, de s'exprimer.*

GABRIELLE ROLIN.

…rivains

…, et ceux que je dicte

…MAN-LOUIS DE RAMBURES

…dessus les moulins

PRESSE

Durcissement du conflit au « Parisien libéré »

« Le Parisien libéré » a paru, jeudi 20 mars, avec un retard de plusieurs heures sur l'horaire normal. La direction a décidé de porter la question du paiement des salaires des ouvriers du Livre devant le tribunal des référés. On sait, en effet, que depuis le 4 mars — date de la suspension du grand format et des éditions régionales — une partie des personnels des ateliers de composition prennent chaque jour leur service comme si de rien n'était. « Ni chômeurs ni grévistes », rappelle le Syndicat du livre (C.G.T.).

Deux réunions de conciliation, tenues depuis le 13 mars, n'ayant *« pas permis de rapprocher les positions sur le fond »*, le Comité intersyndical du livre parisien (C.G.T.) déclare dans un communiqué :

« Alors qu'il serait nécessaire d'engager rapidement des discussions pour tenter de régler le conflit, le Comité intersyndical constate que la direction générale du Parisien libéré *n'a pas cette volonté. Elle tente de gagner du temps et s'efforce, envers et contre tout, de faire confectionner ses éditions-pirates dans différentes entreprises de province.*

» Le Comité intersyndical réaffirme sa position, à savoir : que la solidarité des travailleurs du livre a été sollicitée pour que ces éditions-pirates ne soient pas exécutées, afin qu'elles réintègrent les imprimeries du Parisien libéré, *où elles sont habituellement confectionnées.*

» Au sujet du règlement des salaires, les travailleurs des imprimeries du Parisien libéré *n'étant ni licenciés, ni chômeurs, ni grévistes et, de ce fait, présents chaque jour à leur poste de travail, entendent, conformément à la législation, percevoir les rémunérations qui leur sont dues. »*

Le Comité intersyndical *« réaffirme sa volonté de négocier afin de rechercher des solutions au conflit actuel, dans le cadre de la convention collective et des annexes techniques des ouvriers de la presse parisienne. Tout retard apporté à une véritable ouverture des pourparlers ne peut être imputé qu'à la direction du* Parisien libéré. »

Meeting à Cachan

D'autre part, le Comité intersyndical du livre parisien — qui a organisé mercredi 19 mars un meeting devant l'imprimerie Mazarine, à Cachan — appelle les travailleurs du livre *« à prendre toutes initiatives »* pour répliquer à une intervention éventuelle des forces de police, *« à la demande de la direction, dans les locaux de l'imprimerie occupés par les travailleurs pour s'opposer aux licenciements »*.

Le Comité intersyndical assure que *« toute tentative de la direction de l'entreprise pour faire évacuer par la force les travailleurs des ateliers amènera la réplique qui s'impose de la part de l'ensemble des travailleurs du livre de la région parisienne (labeur et presse) »*.

● *Paul Léandri*, journaliste de l'A.F.P. tué le 14 mars par la police de Saigon, a été inhumé mercredi 19 mars à Granace, en Corse. Le préfet de région, M. Gilly, représentait le gouvernement ; M. Marin, président-directeur général de l'A.F.P., a prononcé l'éloge funèbre. Dans un message, M. Chirac a écrit : *« Paul Léandri est mort parce qu'il était un homme libre (...). Il est mort pour avoir affirmé envers et contre tous qu'un journaliste n'est digne de ce nom que s'il écrit ce qu'il voit et que s'il voit tout ce qui est. »*

INSTITUT

LE COMPOSITEUR HENRI SAUGUET ÉLU A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts a élu, mercredi, Henri Sauguet dans la section de Composition musicale, en remplacement de Darius Milhaud, ainsi que deux correspondants dans la section Architecture : MM. Henri Dauberville et Gustave Stoskopff.

[Pierre-Henri Poupart, dit Henri Sauguet (c'était le nom de sa mère), est né à Bordeaux le 18 mai 1901. Une vocation musicale quelque peu contrariée par sa famille fut aidée d'abord par Joseph Canteloube, qui lui apprit les rudiments de l'harmonie, puis par Darius Milhaud, qui lui ouvrit les portes du brillant Paris artistique d'après-guerre. Il fut accueilli par les autres musiciens du Groupe des six, par Charles Koechlin, qui paracheva son éducation, Erik Satie et l'Ecole d'Arcueil, Stravinski, Jean Cocteau, Max Jacob dont il fut un des meilleurs amis. Il mit en musique sept poèmes d'Eluard, *les Animaux et leurs Hommes*, en 1921, mais sa première œuvre importante, *le Plumet du colonel*, opéra bouffe militaire, fut créée en 1924 sous la direction d'Ernest Ansermet. Sa production fut extrêmement abondante. Elle a abordé tous les genres : le théâtre lyrique, le ballet (*les Mirages, les Forains, la Dame aux camélias, l'As de cœur, Pâris*, etc.), œuvres symphoniques, musique de chambre, mélodies, musique chorale religieuse, de scène, de film, pour la radio et la télévision et même musique concrète. Musique toujours élégante, infiniment souple et variée, pleine de fantaisie et de tendresse dans la meilleure tradition française.]

TWA

…RIS-BOSTON.

…VOL QUOTIDIEN

…ANS ESCALE.



OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

LE NOUVEAU FRANCE-CULTURE RÉSERVÉ AUX AMATEURS DE MODULATION DE FRÉQUENCE

● M. Yves Jaigu, directeur de France-Culture, devait présenter les nouveaux programmes de sa chaîne ce jeudi 20 mars (et non le mercredi 19 mars comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 19 mars). Les programmes ne subissent pas de transformations fondamentales, mais une tranche *matinale d'ouverture est créée* entre 7 h. et 8 h., ouverte par un point d'orgue poétique, qui reviendra à la mi-journée, le soir, et en clôture ; les grands feuilletons seront diffusés entre 18 h. 30 et 19 h. ; « Réflexion faite » disparaît, mais ses producteurs reçoivent la responsabilité de la tranche de fin de soirée (23 h. - 23 h. 50). On notera d'autre part que l'Atelier de création radiophonique est de nouveau diffusé le dimanche soir, tandis qu'une émission médicale mensuelle sera réalisée en liaison avec TF 1. La principale nouveauté concerne les réseaux d'émission : France-Culture sera diffusé en modulation de fréquence de 7 h. à 24 h. (comme France-Inter), mais perdra près de la moitié de son temps d'antenne sur les ondes moyennes (en modulation d'amplitude) à partir du 7 avril, en raison de la diffusion des émissions scolaires et universitaires. Cette transformation des réseaux risque de dérouter un auditoire qui n'est pas équipé pour la réception des émissions en modulation de fréquence, et diminuera encore — si c'est possible — l'audience de la chaîne culturelle de Radio-France.

INQUIÉTUDE DES CONSEILLERS PARLEMENTAIRES DES NOUVELLES SOCIÉTÉS

● Les parlementaires membres des conseils dadministration des sociétés de radio et de télévision, réunis mercredi au Palais-Bourbon à l'initiative de M. Joël Le Tac, député U.D.R. de Paris, rapporteur spécial pour la radio-télévision à l'Assemblée nationale, ont manifesté *« leur inquiétude sur la situation financière des sociétés de programme et notamment sur leur équilibre budgétaire »*. Ils ont évoqué les incertitudes de trésorerie liées aux rentrées fluctuantes des redevances et aux tarifs de la Société de production, ainsi que le retard apporté à la publication des cahiers des charges. Ils ont décidé de se réunir périodiquement — sans vouloir *« se substituer aux rapporteurs spéciaux et à la délégation parlementaire pour l'information »* — afin d'examiner, *« avec les rapporteurs spéciaux, les problèmes budgétaires des sociétés et établissements publics dont ils sont administrateurs »*.

UNE QUESTION SUR LES « ÉMISSIONS DE SERVICE »

● Dans une question écrite, adressée au premier ministre, M. Robert-André Vivien, député U.D.R. du Val-de-Marne et ancien secrétaire d'Etat, s'inquiète des intentions du gouvernement relatives au projet d'Antenne 2 de diffuser des « émissions de service ». Ce projet ayant été approuvé par le conseil d'administration de la société (*le Monde* du 11 mars), M. Vivien (qui y siège en tant que représentant du Parlement) demande s'il est dans les intentions du gouvernement d'en saisir prochainement la délégation parlementaire pour la Radiodiffusion-Télévision française.

Dans sa communication, M. Vivien ajoute avoir appris que ni le président de la délégation parlementaire ni le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, n'envisageaient pour l'instant d'inscrire ce projet à l'ordre du jour.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 MARS

— *« La réforme Haby »* est le thème des deux cents minutes de France-Culture à partir de 14 heures.

— *M. Alexandre Marc, président du Mouvement fédéraliste européen*, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *« Les Quakers »* exposent leur point de vue à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Michel Jobert, le général Hafez El Assad*, président de la République Syrienne, et *M. Shimon Peres*, ministre de la défense nationale d'Israël, participent au magazine Satellite sur TF 1, à 21 h. 20.

VENDREDI 21 MARS

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la condition féminine, est invitée par Georges de Caunes sur Radio-Monte-Carlo, à 14 heures.

— *M. Aurelio Peccei*, président du club de Rome, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Pierre Juquin*, membre du comité central du parti communiste français, répond à la question d'Etienne Mougeotte : « les méthodes du P.C.F. changent-elles ? » sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *La C.F.D.T.* exprime son opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

AMOURS MASCULIN PLURIEL

On nous a parlé d'amour mercredi soir sur TF 1. On était plutôt pour. Avec des réserves. Et des contradictions. On vantait l'amour maternel et conjugal, l'amour du prochain, l'amour de Dieu. On se félicitait et on se méfiait de l'amour-fusion. Qui on ? Albert Cohen, Annie Leclerc, la Bible, une mère de famille, le professeur Israël, un moine bénédictin, Platon. C'était très mêlé. Normal : c'est une des règles du genre, rappelez-vous les encyclopédies de la naissance et de la mort conçues par Claude Santelli et Françoise Verny, dans la même série.

On entrelarde citations et réflexions, on ramasse tout ce qui traîne sur le sujet et on en donne une vue d'ensemble assez grossière forcément. Le moyen de faire autrement ?

En une heure d'émission — celle-ci a été réalisée par Maurice Fryland, — on ne nous a rien dit qu'on ne nous ait déjà répété mille fois. Pas un aperçu original, inattendu, pas un élément de réflexion : des clichés, des idées reçues. Sur la femme glèbe et l'homme charrue (Albert Cohen). Sur le bonheur d'aimer, d'être heureux en regardant le ciel bleu (Annie Leclerc). Sur les dangers de l'amour destructeur du passionné comparé à l'amour salvateur du médecin (le docteur Israël). Sur les limites de l'amour humain comparé à l'amour divin (Père Angelo), ou de l'amour d'une maîtresse pour son amant comparé à celui d'une mère pour son enfant (Albert Cohen).

Il est inépuisable, Albert Cohen, très disert, très expert et, à quatre-vingts ans passés, très daté. Comparés à ce qu'il disait dans Belle du seigneur, *un beau roman bien écrit. Ses propos souffraient du rapprochement. Ils paraissaient plutôt plats, un vrai trottoir où circulaient, réduits aux simples et solides conventions masculines, maître et servante. Comme si les rôles n'étaient jamais inversés. Comme si « l'Ange bleu » ne correspondait pas à une réalité travestie sous des oripeaux (la goule, la sorcière, la vamp) destinés à rassurer la vanité de nos compagnons.*

On attendait d'Annie Leclerc — elle a écrit un livre, Parole de femme, plein d'audace, paraît-il, — on espérait qu'elle remettrait les choses au point. Absolument pas. Elle y est allée du couplet habituel. Elle a chanté la joie de se donner à qui, en vous prenant, vous rend à vous-même. Autre déception, un philosophe, Bernard-Henry Lévy, qui jouait, lui, les personnages de Molière. On ne comprenait pas un traître mot de ce qu'il racontait. Il m'a semblé, mais je peux me tromper, qu'il prônait simultanément et bizarrement l'amour à deux et à plusieurs.

L'amour se décline-t-il différemment au féminin et au masculin ? Les genres ne coexistent-ils pas en chacun de nous ? Et ce besoin d'aimer, d'où vient-il, le besoin impératif essentiel qui de sept à soixante-dix-sept ans nous pousse vers l'autre, les autres ; toutes les formes de l'amour se mêlent, se suivent et, au fond, se ressemblent. Est-ce le seul instinct de reproduction ? Est-ce une intelligence plus haute, l'étincelle propre à une espèce privilégiée et — qui sait — par là même accordée à « l'esprit » de l'univers, si tant est qu'il y en ait un. On aurait peut-être pu se poser la question. Histoire de jeter dans le débat une nouvelle pomme de discorde.

CLAUDE SARRAUTE.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 20 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.

19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... le temps d'aimer.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. « La femme d'affaires », réal. B. Borderie, avec B. Fresson.
Le Marie-Aude étant immobilisé à Marseille, Jo Gaillard accepte le commandement d'un cargo, effectuant du cabotage le long du Saint-Laurent. Mais l'armateur, une « femme d'affaires », navigue en eaux troubles.
21 h. 20 Magazine de reportage. Satellite.
Au sommaire : *Portrait de Michel Jobert ; Entretien avec le général Hafez El Assad, président de la République syrienne. Reportage avec M. Shimon Peres, ministre de la défense israélien.*



22 h. 20 Sport : Coupe d'Europe de basket.
Berck-Ignis de Varèse.

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « Frontières », d'E. Robles, réal. G. Jorre, avec A. Claessens, N. Alari.
Un soir, André Géraud vole de l'argent dans le coffre-fort de ses employeurs. Surpris, il cherche à s'enfuir mais le hasard bouleverse ses plans.
22 h. 25 Documentaire : Le plateau Beaubourg, de M. Chapuis, réal. J.-Cl. Bergeret.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : A la découverte des animaux.
19 h. 40 Tribune libre : Les quakers.
20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « Maison de bambou », de S. Fuller (1955), avec R. Ryan, R. Stack, Sh. Yamaguchi, C. Mitchell.
Un policier américain s'introduit, pour le démanteler, dans un gang qui sévit à Tokyo. Il devient l'ami du chef. Portrait d'une grande ville japonaise et réflexion sur la violence.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « l'Affaire de la Méduse », de G. Bordonove, avec J.-R. Caussimon, D. Ivernel, F. Chaumette, J. Topart, P. Trabaud (réalisation A. Lemaître) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre, par Y. Taquet ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Mettra : « la Demoiselle au Myste », d'après Brentano.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert Jean-Chrétien Bach : « Sonates nos 2 et 6 pour clavecin de l'opus 17 », par B. Handebourg. Cantate « Confiteor Tibi Domine », avec H. Lukomska, soprano, M. Thomas, contralto, H. Ulrich Mielsch, ténor, Th. Adam, basse, et le chœur de l'abbaye de Einsiedeln. Orchestre du Collegium Aureum : « Symphonie en sol mineur, opus 6, no 6 », par l'Orchestre New Philharmonia, direction R. Leppard ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : Les rééditions des classiques du jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

VENDREDI 21 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 15 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre... Le temps d'aimer.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « La coquine », d'A. Roussin. Mise en scène, B. Dhéran, réal. P. Sabbagh, avec J. Poiret, B. Dhéran, E. Hirt, J. Gauthier.
Isabella aime Adriano. Mais nous sommes au Vatican et celui-ci est camérier du pape. Elle épouse donc Albino, qui se révèle, contre toute attente, un époux brillant et empressé. Comment la « coquine » va-t-elle concilier ses habitudes et ses sentiments ?

● CHAINE II (couleur) : A 2

12 h. Sport · Ski.
Coupe du monde à Val-Gardena : descente hommes.
18 h. 30 Pour les jeunes : Le palmarès des enfants.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Daniel Guichard.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Le spectacle est dans les livres. »
Avec Alexandre Astruc pour la Tête la première ; *François Chalais pour* la Peau de l'Arlequin ; *Jean Marais pour* Histoire de ma vie ; *Mary Marquet pour* Ce que j'ose dire ; *et Pierre Tchernia, auteur de* Mon petit bonhomme de chemin.
22 h. 50 Ciné-Club. Film : « Les années folles », de R. Walsh (1939), avec J. Cagney, P. Lane, H. Bogart, J. Lynn (N.).
L'Amérique des années 20, à travers l'histoire d'un ancien ouvrier qui, après la première guerre mondiale, devient gangster et homme d'affaires. Une fresque sociale et un grand rôle de James Cagney.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

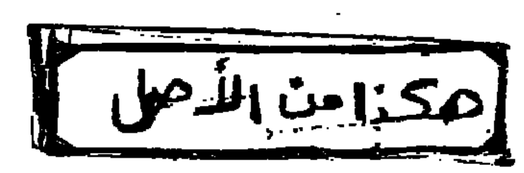
18 h. 25 Emission alsacienne.
19 h. Pour les jeunes : Oum, le dauphin. Télescope et Bricolage.
19 h. 40 Tribune libre : La C.F.D.T.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Contre-enquête : « L'Affaire Donon-Cadot ». Réal. R. Forissier.
Une affaire qui reste encore aujourd'hui mystérieuse. Le 15 janvier 1844, M. Donon-Cadot, marchand de draps, est trouvé mort — assassiné — dans son bureau. Contre toutes les apparences, malgré tous les témoignages, Edouard Donon-Cadot, son fils, n'est peut-être pas responsable du crime. C'est ce qu'essaye en tout cas de montrer l'avocat de la défense, Me Chaix d'Est-Ange. Une plaidoirie devenue légendaire.
21 h. 25 « Morceaux de bravoure ». Le film satirique.
La satire selon Jean Yanne. Avec des extraits de ses différents films, Moi y'en a avoir des sous ; Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ; les Chinois à Paris. *Et des extraits de M.A.S.H., de Robert Altman, et de* Taking off, *de Milos Forman.*

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Jean-Pierre Prouteau, grand maître du Grand-Orient de France. Avec la participat. de A. Guichard, A. Decaux, D. Ligou ; 21 h., Entretien avec Darius Milhaud ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, A côté de la musique : Le piano Welte-Mignon, texte de J.-C. Pasche, production de la Suisse romande.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Avec le concours de C. Helffer, pianiste : « la Triomphante, la Sauvage, Gavotte » (Rameau), « Wanderer fantaisie » (Schumann), « Première Sonate » (Boulez). Préludes du premier livre : « Brouillards », « Puerta del Vino », « Les fées sont d'exquises danseuses », « Général Lavine », « Feux d'artifice » (Debussy), « Toccata » (Ravel) ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Sérénade pour orchestre à cordes » (D. Lesur), « Sonate à douze » (B. Jolas), « Aubade » (Poulenc), par J. Février ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : le Loup, la Symphonie fantastique (ballets de Roland Petit).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Idiot.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Rodogune.
Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale, Grand Théâtre).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : la Mouette.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 15 : Britannicus ; 22 h. 30 : les Fruits d'or.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Pourquoi tu chanterais pas.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Bread and Puppet Theatre.
Centre de culture, 21 h. : Une si vieille histoire d'amour.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : la Danse de mort.
Charles-de-Rochefort, 21 h. : Dzi Croquettes.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet ; 20 h. 30 : Jean Hugues.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Zouave.
Deux-Portes, 20 h. 30 : la Femme morcelée.
Edouard-VII, 21 h. : le Pape kidnappé
Espace Tribûche, 20 h. : Orchidée.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : La pupille veut être tuteur. — Salle II, 20 h. 30 : Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais ; 22 h. 30 : Dis, Balthazar.
Gaîté - Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite
Gymnase, 21 h. : Chat !
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Bernard Moraly ; 20 h. 30 : Concert ; 22 h. 15 : Beckett - Jean Barbeau ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 45 : Christmas.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Moderne, 21 h. : Zorglub.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 22 h. : Henri Dès.
Nouvelle - Comédie, 21 h. : Britannicus
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : la Folle.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Ranelagh, 22 h. 15 : les Mirabelles.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Tango.
Tertre, 20 h. 30 : la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné.
Théâtre d'Art, 21 h. : le Dernier Empereur ; la Femme de Socrate
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples. — — La Resserre, 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville. — Grand Théâtre, 21 h. : le Règne blanc.
Théâtre Censier, 20 h. 30 : la Nuit des assassins
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit-Orsay, 20 h. 30 : Neruda.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : les Mémoires d'un amnésique.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : Comme un chien dans un cimetière.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche folies.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtron, 20 h. 30 : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. : le Baron perché ; 22 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : Xâbât.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

Jeudi 20 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin - Gémier, 21 h. : Bastien et Bastienne.
Clichy, Théâtre de l'ARC, 20 h. 30 : Dracula.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 20 h. 30 : Claude Reva.
Ivry, Théâtre des Quartiers, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : D'Artagnan amoureux.
Versailles, Palais des congrès, 21 h. : Godspell.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 30 : Sonia ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : D'où qu' t' en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : la Moscheta.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : On ne fait que passer.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 15 : Couvre-Jeux.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Autant en emporte le vin ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Stephan Reggiani, chansons.
Petit-Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 15 : Amour sans tête ; 21 h. 45 : J.-P. Verdier ; 22 h. 45 : Ce soir on récalcitre ; 24 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, salle 1, 18 h. 30 : l'Intervention, la Boule ; 20 h. 30 : Larimaquoi, larimarien ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : Cinq Restless Boys. — Salle 2, 19 h. : la Célestine au Sélénite ; 21 h. : la Jacamère ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions.
Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Folie-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Galaxy, 21 h. : Princesse Czardas (sur glace).
Nouveau Carré, 21 h. : Soirée Saravah.
Olympia, 21 h 30 : Michel Sardou
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Mutualité, 21 h. : Paul Préboist, les Ménestriers, Lionel Rocheman, John Renbourn.

La danse

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Danses traditionnelles du Japon.
Centre américain, 21 h. : Danse et percussions (Guem et Jeanine Claes).
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre du Silence.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson Dance Theatre.

Le jazz

La Vieille Grille, 20 h. 45 : Cohelmec Ensemble et Antoine Duhamel.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Elysée-Montmartre, 20 h. 30 : le Bonheur ?
Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Groupe de recherches musicales (Smalley, Reibel, Chion, Nono).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Arthur Rubinstein, piano, avec l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta (Mozart, Chopin, Bartok).
Salle Chopin-Pleyel, 20 h. 30 : Pierre Huybregts, piano (Scarlatti, Chopin, Liszt, Villa-Lobos, Granados, Schumann, Debussy).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Tribune des jeunes compositeurs.
Salle Cortot, 20 h. 45 : Geneviève et Bernard Picavet, duo de pianos (Pasquini, Bach, Brahms, Bartok, Poulenc).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 21 h. : Concert pour le temps de la Passion, Ensemble vocal Stéphane Caillat (Vitoria, Bach).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Orchestre Paul Kuentz, dir. F. Bardot (Bach : Cantate 140, Magnificat).
Faculté de droit, 21 h. : Stefan Askenasse, piano (Chopin).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Les hommes qui marchent sur la queue du tigre, d'A. Kurosawa ; la Légende du grand Bouddha, de T. Kinugasa ; 18 h. 30 : les Mâles, de G. Carle ; 20 h. 30 : R. A. S., d'Y. Boisset ; 20 h. 30 : Psychose, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-43) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) Gaumont Champs-Elysées SP, 8e (225-67-29) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Athéna, 11e (343-07-48).
LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Victor-Hugo 16e (727-49-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE FLAMBEUR (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Danton, 6e (326-08-18) jusqu'au 20. v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86), jusqu'au 20 ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) : Quintette 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Marignan, 8e (359-92-82).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) h. sp.
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Bretagne, 6e (222-57-97).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy - Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Studio-République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy - Pathé, 18e (522 - 37 - 41), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225 - 47 - 19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio-Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50), à 14 h., 18 h. et 22 h.
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Maxeville, 9e (770-72-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Les Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES PIRATES DU METRO (A., v.o.), jusqu'au 20 : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), perm. toute la semaine ; A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Gaumont-Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde 8e (359-92-84), Lumière 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It.) v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PROFITEUR (It.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Sued.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
V.F. : Vendôme, 2e (073-97-52), Murat, 16e (288-99-75), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE SOLEIL QUI RIT ROUGE (Fr.) (**) : Studio-Galande, 5e (033-72-71).
TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e, jusqu'au 20 (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA TOUR INFERNALE (A) v.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (225-76-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25).
V.F. : Ermitage I et III, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin - Rouge, 18e (606-63-26), Paramount - Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont - Ambassade, 8e (359-19-08).
v.f : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UNE PAGE FOLLE (Jap.) v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).

LES FILMS NOUVEAUX

A partir du 19.

LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES, film français de Thomas Koerfer, avec François Simon : La Pagode, 7e (551-12-15).
VIOLENCE ET PASSION, film italien de L. Visconti, avec Silvana Mangano et Burt Lancaster, v.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52).
L'ÉVADÉ, film américain de Tom Griès, avec C. Bronson, v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Orléans, 14e (580-03-75) ; Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Grand - Pavois, 15e (551-44-58).
MARJOE, film américain de H. Smith, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FUNNY LADY, film américain, avec Barbara Streisand, O. Sharif et J. Caan, v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE, film américain de H. Levin (reprise) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES, film américain, production Walt Disney, v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Liberté, 13e (343-01-59 ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy - Palace, 17e (387-77-29) ; La Royale, 8e (265-82-66).
LE PETIT CLAIRON. DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, dessins animés chinois, v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LA LAMPE MAGIQUE D'ALADIN, dessin animé soviétique, v.f. : Petits-Poucets-Montmartre (770-63-40).

A partir du 21.

PLEIN LA GUEULE, film américain de R. Aldrich, v.o. : Mercury 8e (225-75-90) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (531-44-58) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

Les grandes reprises

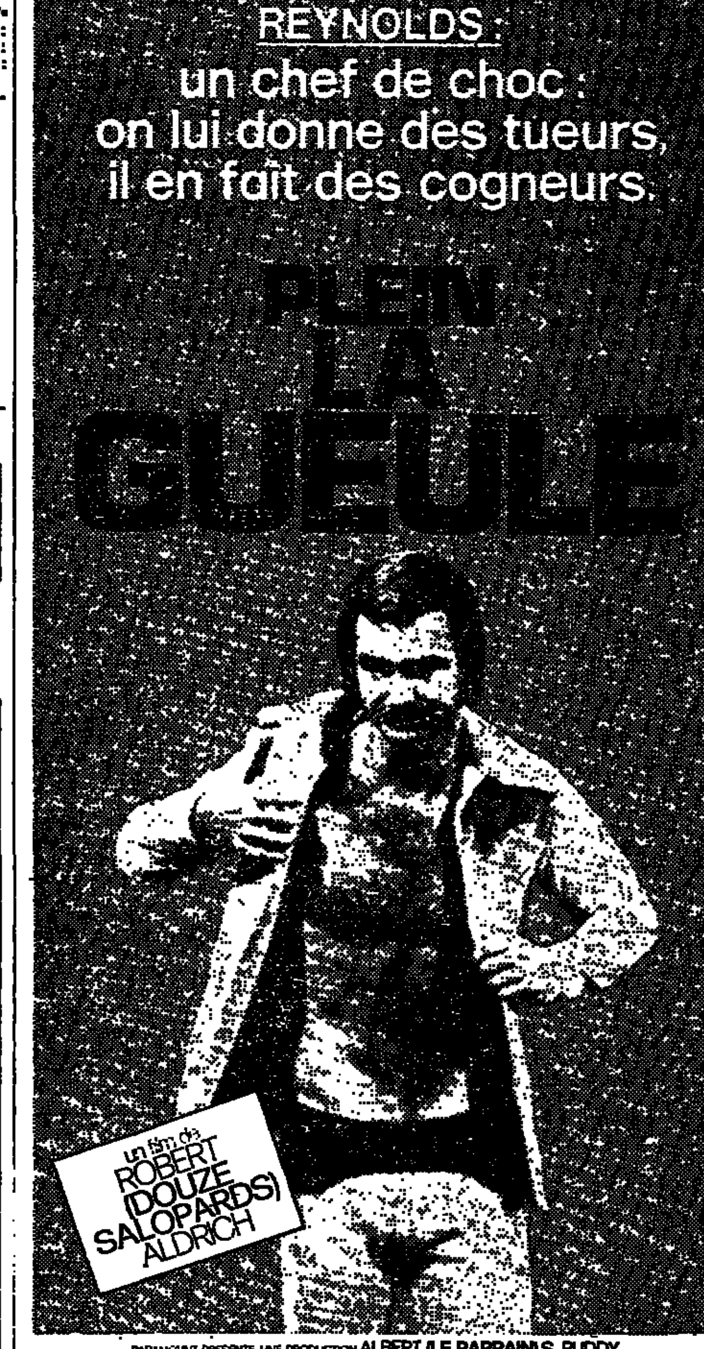
DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
EXPLORATEURS EN FOLIE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
JULES ET JIM (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55).
TANT QU'ON A LA SANTE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ZARDOZ (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

Les festivals

A. HITCHCOCK (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78), jeudi : le Rideau déchiré.
H. BOGART (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) Mer., J. : le Mystérieux docteur Clitterhouse.
NUIT DU FANTASTIQUE : New-Yorker, 9e (770-63-40) les 21 et 22 de 24 heures à l'aube : Raspoutine, le moine fou (v.o.) ; les Cicatrices de Dracula (v.f.) ; une Messe pour Dracula (v.o.).
JEUNE CINEMA QUEBECOIS : André-Bazin, 13e (337-74-39) du J. au Ma : Mon oncle Antoine.
ROCK SHOW (v.o.) Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), jeudi : Eric Burdon et les Animals.
JOHN FORD (v.o.) Action-Lafayette, 9e (878-80-50), jeudi : les Raisins de la colère.
CINE-CATASTROPHES (v.o.) Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 20 : la Planète des singes ; 16 h. 20 : Un million d'années avant Jésus-Christ ; 18 heures : le Sous-marin de l'Apocalypse ; 20 heures : Cyclone à la Jamaïque ; 22 heures : la Party.
P. PASOLINI (v.o.) Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 heures et 20 heures : Porcherie ; 16 heures et 22 heures : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 10 : Théorème.









ARTS ET SPECTACLES

Musique

Demi-censure à Royan

Une affaire de censure agite actuellement les milieux musicaux, ce qui n'est guère fréquent.

Ahmed Essyad, compositeur marocain de trente-sept ans, élève de Max Deutsch, avait reçu, en septembre 1974, une commande du festival de Royan. Il a écrit une cantate sur un poème en arabe du grand poète palestinien Mahmoud Darwisch, « Identité », accompagné de citations en français de la Bible, de Herzl, de Ben Gourion, du parti Matzpen, etc. L'œuvre conclut que la seule solution révolutionnaire au Proche-Orient serait de prendre en considération à la fois le fait national palestinien et le fait international israélien, bien que ce dernier soit un vestige du colonialisme.

Au mois de février, le festival de Royan demande que les citations soient supprimées et que la traduction du poème ne figure pas dans le programme. Devant le refus du compositeur, les responsables du festival et de Radio-France décident, le 3 mars, d'annuler l'œuvre et décommandent les artistes. Alerté, le secrétariat d'Etat à la culture réagit d'autant plus violemment à cette censure que M. Michel Guy vient d'annoncer solennellement au conseil des ministres du 4 mars l'abrogation de toute censure cinématographique. Contraint et forcé, le festival rétablit l'œuvre d'Essyad le 6 mars.

Malheureusement, la cantatrice qui devait créer « Identité », très impressionnée par ces péripéties qu'elle suit de loin (à Anvers), après avoir accepté puis refusé, puis à nouveau accepté de chanter cette œuvre qu'elle travaille depuis six mois, craque : elle est mère de famille, épouvantée d'être au centre d'un débat politique (elle n'avait d'ailleurs pas compris le poème qu'elle chantait), traumatisée par la crainte que Royan ne soit un nouveau Munich... Elle tombe malade : fatigue du cœur, affirme le certificat médical (mais elle chantera la « Messe en si », de Bach, le 23 à Zurich). Résultat : l'œuvre d'Essyad ne sera pas jouée à Royan. On n'a pas songé à chercher une autre cantatrice.

La tentative de censure des autorités locales est d'autant plus inexplicable que, lors d'une conférence de presse il y a trois mois, M. de Lipkowski, maire de Royan, avait affirmé que le festival était une « plate-forme libre » où toutes les idées pouvaient s'exprimer sans engager le festival. D'autre part, si l'on craignait les ennuis, c'était vraiment se jeter dans la gueule du loup que de consacrer le cycle de cinéma de ce même festival au Proche-Orient ! Il semble d'ailleurs que deux films sur le Dhofar aient eux aussi risqué la censure. Mais tout cela paraît heureusement apaisé par la fermeté d'un prince libéral.

Peut-être faut-il à cette occasion méditer la conclusion du poème de Darwisch qui aurait dû être créé au festival : « Je n'ai de haine pour personne. Je n'assaille personne. Mai si j'ai faim, je mange la chair de mon usurpateur. Gare ! Gare ! Gare ! à ma fureur. » — J. L.

■ **L'exposition consacrée aux instruments de musique au dix-huitième siècle, qui avait été présentée l'automne dernier à l'hôtel de Sully, s'ouvrira le 22 mars au musée de Chartres. Elle sera, jusqu'au 27 avril, accompagnée par une série d'animations, par la projection de films et par des concerts.**

A L'AUDITORIUM DE LYON

« TRISTAN ET ISOLDE » mis en scène par Louis Erlo

Louis Erlo a prouvé, en montant Tristan et Isolde, *que l'auditorium de Lyon pouvait, comme il le souhaitait, devenir une seconde scène pour l'Opéra, malgré l'impossibilité d'utiliser des décors classiques, en l'absence de rideau de fer. Le cas de* Tristan *est certes particulier, l'action se concentrant sur le drame tout intérieur de deux personnages, mais le répertoire possible pour un tel lieu est plus important qu'on ne le pense. Et Erlo en a l'expérience, lui qui a monté tant de beaux spectacles au Théâtre antique de Fourvière, presque sans autres décors que naturels, tel le* Prince de Hombourg *de Henze. Le voici doté d'un autre Fourvière, à l'abri de la pluie, et l'on s'en réjouit d'autant plus que son talent de metteur en scène n'est jamais meilleur que lorsque les circonstances l'obligent au plus grand dépouillement. Le succès de ce* Tristan, *qui affiche complet (plus de huit mille personnes), prouve d'autre part que les Lyonnais ont adopté l'auditorium.*

Les atouts de celui-ci tiennent à sa disposition en cratère abrupt enserrant la scène, qui donne une excellente visibilité de partout et un contact très intime entre acteurs et spectateurs, à l'immensité de son plateau, indispensable pour une régie dépouillée qui doit jouer sur le placement des acteurs, rendu significatif par une sorte de géométrie expressive dans l'espace, enfin à un équipement de projecteurs important (qui a montré mardi quelques faiblesses), capable de pallier avantageusement l'absence de décors.

Musicalement, l'admirable directions de Théodore Guschlbauer a dissipé les inquiétudes créées lors de l'inauguration par la sécheresse de l'acoustique, dans des conditions assez différentes il est vrai. La fosse d'orchestre donne plus de fondu et de douceur, bien que sa profondeur crée, au moins pour les spectateurs des fauteuils d'en bas, une coupure sensible entre les voix et les instruments.

Mais une fois passée la période d'adaptation, aggravée par la multitude des retardataires, lucioles errant à travers la salle pendant le prélude, la magie wagnérienne exerce toute son emprise. Sur le vaste plateau, une large corolle de bois strié (brisée au dernier acte) délimite l'espace du jeu, anneau fermé qui est le symbole de toute l'œuvre de Wagner et spécialement du monde clos de Tristan et d'Isolde. A l'intérieur de cette corolle, un élément de décor (de Jacques Rapp) dont la forme, en pointe vers le haut, largement évasée vers le bas, évoque tout à la fois une tente, un dais royal et un lit à la blancheur d'hermine. Au loin, un mur circulaire en lattes de bois montant jusqu'au sommet de l'auditorium s'ouvre verticalement pour révéler les silhouettes immobiles de Tristan et de Kurwenal et, au troisième acte, l'horizon infini de la mer.

Le reste est dévolu aux suggestions de la lumière : sur les énormes boules du plafond glissent des reflets marins glauques au premier acte ; des éclaboussures de terre, de neige et de sang au dernier acte ; et, sur le mur de bois, au deuxième acte, des projections chinées évoquent les fûts d'une forêt. La lumière est partout en contrepoint de la musique, tout en respectant sans extravagance ni virtuosités techniques la longue portée du lyrisme par de grands « plans fixes » ou de très lentes mutations : jeux d'atmosphère, de pinceaux ponctuels, de colorations délicates, déplacements du lieu de l'action par zones d'éclairage ou contre-jours, etc. tout un art qui pourrait s'analyser en détail et sert admirablement la concentration poétique et musicale du drame.

***

La mise en scène d'Erlo atteint les personnages au plus profond par une gestuelle où la noblesse hiératique s'allie à une expressivité fraîche et libre ; hiératisme, immobilité plutôt, parce que les héros ne doivent pas gesticuler, prendre le pas sur la musique, dont ils sont les condensateurs d'intensité et dont ils marquent les « perspectives » vivantes. Mais Erlo refuse d'enfermer Tristan et Isolde sous la lourde chape des mythes : êtres qui vivent et palpitent, yeux qui battent, genoux qui plient, tendresse qui s'avoue. Le duo de la nuit autour du lit royal est une séquence admirable exprimant l'amour dans sa plénitude, sans ombre de vulgarité ni d'ostentation, en images émouvantes, en mouvements d'une harmonie stylisée. Et, pour ne prendre qu'un exemple simple, quand Tristan mourant se dresse titubant, à genoux, tendu vers Isolde qui va venir, Kurwenal, respectueux de son maître, le suit, l'accompagne sans le toucher, tout proche, comme on suit pas à pas un enfant qui essaie de marcher pour l'empêcher de tomber sans briser son effort.

***

Les chanteurs se montrent tous à la hauteur de cette réalisation : Gerd Brenneis, Tristan de belle stature, au timbre clair avec toute l'étoffe nécessaire mais sans éclat brutal, et Roberta Knie (remplaçant à la dernière minute Ursula Schroeder-Feinen), Isolde d'une beauté sauvage et touchante, soutiennent la comparaison avec des couples plus célèbres, restant toujours à la pointe d'une émotion très pure. Les voix et le jeu de Régina Fonseca (Brangaene), Rudolf Holtenan (Kurwenal), Hubert Hofmann (Marke) et Norbert Orth (le jeune marin) ne sont pas moins beaux, tous captivés par la direction de Theodor Gulschlbauer, limpide, précise, soulevée par toutes les vagues intérieures de cette musique qu'il dirige pour la première fois, à la tête d'un orchestre vraiment magnifique (malgré quelques défaillances des cors).

Après un Tristan *de cette envergure, comment ne pas regretter que l'Opéra de Lyon doive l'an prochain réduire son activité, atteint par une diminution de ses crédits ?*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations les 21 mars (19 h.) et 23 mars (17 h.).

Culture

Le Musée du cinéma sera ouvert officiellement samedi

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, accompagné de M. Pierre Viot, directeur du Centre national de la cinématographie, inaugurera, samedi matin, le Musée du cinéma, que dirige, au Palais de Chaillot, Henri Langlois, secrétaire général de la Cinémathèque française.

Le Musée du cinéma, créé en juin 1972 (*le Monde* du 15 juin 1972), mais ouvert de façon sporadique, accueillera désormais le grand public de 14 h. 30 à 17 h. 30 les mercredis, samedis et dimanches. Les autres jours, des visites guidées sont prévues pour des groupes.

■ **Les troisièmes Rencontres cinématographiques internationales de cinéma se tiennent à Nantes du 20 au 25 mars. La création cinématographique et télévisuelle, les rapports langage - diffusion - évolution-technique, seront les principaux problèmes abordés au cours de ces Rencontres, auxquelles participent un certain nombre de réalisateurs et de critiques, parmi lesquels sont attendus Paul Seban, Serge Moati, les frères Taviani, Jean-Luc Godard, Chris Marker, etc.**

■ **Le réalisateur américain Harry Lachman est mort mercredi à la clinique de l'université de Californie, à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.**

Après avoir mis en scène quelques films en Angleterre et en France (« la Belle Marinière », « Mistigri »), au début des années 30, Harry Lachman dirigea à Hollywood Cary Grant, Spencer Tracy et Shirley Temple. Il était aussi peintre : deux de ses ouvrages sont au musée du Luxembourg.

L'O.P.P.L. POURSUIVRA SES ACTIVITÉS

Les inquiétudes exprimées par les responsables de l'Orchestre philharmonique des pays de la Loire à l'occasion du séjour à Nantes du secrétaire d'Etat à la culture (le Monde *du 4 mars) semblent pour l'instant apaisées. Un accord financier, consenti par la direction de la musique, va permettre l'augmentation de budget (20 % environ de plus que l'année dernière) jugée nécessaire au fonctionnement normal de cet orchestre. L'O.P.P.L. va donc poursuivre ses activités, principalement consacrées à la décentralisation.*

DIX NOMINATIONS A LA DIRECTION DE LA MUSIQUE

Dix nouveaux membres viennent d'être nommés par M. Jean Maheu, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse, à deux commissions consultatives auprès du secrétariat d'Etat à la culture.

Aux quatorze membres qui constituaient la commission des concerts et activités musicales s'ajouteront MM. Diego Masson (chef de l'ensemble Musique vivante et futur collaborateur de Pierre Boulez au sein de l'IRCAM), Maurice Balagna (chef d'orchestre, délégué régional de la région de Toulouse) et Claude Lefebvre (compositeur, directeur du Centre européen pour la recherche musicale et organisateur des Rencontres de Metz).

A la commission des commandes musicales, qui est actuellement composée de seize membres, siégeront désormais les compositeurs Claude Ballif, André Boucourechliev, Jean-Claude Eloy et Paul Mefano, ainsi que le critique Harry Halbreich, directeur artistique du Festival de Royan.

Trois inspecteurs généraux ou principaux de la musique feront également partie de ces deux commissions. Il s'agit de MM. Daniel Lesur, Jacques Charpentier et Antoine Tisné.

Théâtre

« LA FOLLE »

On ne l'a pas mise à l'hôpital. Elle a vingt ans. En bonnet de nuit et chemise blanche, elle tourne autour d'un lit défait. Elle se prend pour sa mère, pour un garçon qui s'est tué en moto, pour des marguerites, pour une petite fille qui refuse de manger.

Elle ne joue pas les malheureuses ni les fausses gaies. Elle ne divague pas non plus. Des choses et des phrases précises la traversent, mais sans la quitter. Elle est comme un coquillage rempli d'épaves et de mouettes et de noyés et d'étoiles, ils sont un peu trop de monde là-dedans, alors qu'elle se déplace avec difficulté, mais elle n'en fait pas une histoire, elle va bien, elle réconforterait presque.

Les phrases de tous les jours ont sur ses lèvres une odeur nette et « rappeleuse », comme celle du foin ou du goudron. Des vers de Lorca lui reviennent en tête, très beaux. Elle les dit du même allant. Elle est un paysage qui va et qui vient.

Elle passe une robe, elle descend. Par la force des choses, la rue et les magasins ne sont autres que la salle du théâtre, avec les spectateurs assis. Ils tombent bien, elle peut leur laisser en gage des pommes ou des fleurs qu'elle avait emportées par inadvertance.

Sans avoir trouvé de travail, elle remontera sur ses planches, pour quelques minutes cette fois, parce qu'il est tard, ça suffit, d'ailleurs elle est enrhumée : elle va aller boire une verveine très chaude.

Ce que fait Adelita Requana au 111, rue du Château est d'une politesse suprême. Avec des riens, un fil de sourire, un rayon de regard, elle cache sa forêt enchantée. Elle efface les traces de la licorne et du lion. Il ne reste qu'une poignée de terre, qu'on serre dans sa main comme un talisman, mais surtout comme une compagnie. Ceux et celles qui, tel soir, ne vont pas bien du tout, iront voir *la Folle* : sa vérité guérit.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Plaisance, 20 h. 30.

■ **« France-Théâtre », revue d'information destinée aux agences de location, vient de paraître. Elle contient les programmes des salles de spectacle pour les trois mois à venir et les principales critiques de la grande presse.**

UN APPEL EN FAVEUR DU THÉATRE POPULAIRE DE LORRAINE

Des professionnels du spectacle, des représentants d'organisations politiques, syndicales, culturelles, et des élus, viennent d'adresser un appel à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture :

« *La subvention accordée au théâtre pour l'année 1975 est absolument insuffisante,* écrivent-ils. *Elle ne permet à la compagnie que six mois d'activité. Cela implique-t-il que le T.P.L. ne sera pas reconnu centre dramatique national, alors que le secrétariat d'Etat en avait pris l'engagement en septembre 1974 ? (...) Il était question, à partir de l'expérience du T.P.L., de débloquer la situation de la décentralisation théâtrale française ; il était question de reconnaître concrètement la qualité d'un travail artistique et la réalité d'une implantation régionale de près de douze ans. (...) Le T.P.L. ne doit pas encore vivre dans l'angoisse créée par la pénurie extrême de ses moyens. La promesse de reconnaître le T.P.L. centre dramatique national doit être tenue.* »

Parmi les signataires figurent MM. Jacques Chambaz, député communiste, et Roland Leroy, membre du bureau politique du parti communiste, plusieurs maires, dont M. Gilbert Schwartz, député, maire de Jarny (P.C.), Robert Hossein, Paul Seban, Jean-Pierre Vincent, Henri Virlojeux, Roger Planchon, Ariane Mnouchkine, Colette Magny. D'autre part, le conseil général de Moselle, en janvier dernier, a officiellement exprimé le vœu que le T.P.L. devienne centre dramatique dès 1976.

■ **Le Nouveau Carré présente, ce jeudi 20 mars, à 20 h. 30, des danses traditionnelles du Japon avec la troupe de Kiku-no-Kai. Une exposition d'estampes japonaises sur les spectacles traditionnels au Japon est présentée, à cette occasion, au Nouveau Carré.**

Danse

Soirée Roland Petit à l'Opéra

Roland Petit : chorégraphier la « Symphonie fantastique » de Berlioz pour l'Opéra, comme autrefois Massine ? A première vue, la tâche ne paraissait en rien dans les cordes et du goût de l'auteur de « Notre-Dame de Paris ». Pourtant, la performance a été réalisée, et pleinement, le mardi 18 mars, au palais Garnier, par cet homme-protée qui, depuis trente ans, nous enchante et revient avec bonheur sur cette scène où il a fait ses premiers pas. Voici maintenant que, sans rien perdre de l'humour de sa race parisienne, Roland Petit s'affirme, comme je l'ai toujours pensé, un pur classique. Pas de reptations ver de terre ni de contorsions lubriques : une bonne, solide trame chorégraphique où certes les mains, les doigts qui frétillent, les genoux qui ploient, font infailliblement reconnaître le style, mais qui s'agrémente de pas de deux fermement construits et de mouvements en ligne tracés d'un pouce sans faiblesse.

Je veux dire tout de suite que le corps de ballet de l'Opéra, si souvent vilipendé, a interprété les cinq mouvements de la symphonie bien connue avec une cohésion et un entrain athlétique admirables. Et venons-en par-là aux solistes, et plus exactement à la vedette : Zizi Jeanmaire. Ayant débuté en même temps que son maître de ballet et mari à l'âge de dix ans comme « rat » dans cette maison, la voici de retour en étoile, après une parabole de trente ans, où elle brilla des Champs-Elysées jusqu'au Casino de Paris, en passant par Broadway et Hollywood, danseuse, chanteuse, théâtreuse, meneuse de revue enfin, son dernier emploi.

En face de Michaël Denard, bel Endymion jouant les enfants du romantisme, l'amant fatal qui préfère l'aventure à la sérénade, Zizi incarnant sa Chimère pouvait accuser physiquement la « ride véloce » que chantait naguère Gréco. De fait, elle me fit peur dans l'allegro du début où le trac lui faisait éperdument rechercher son souffle. Et puis, elle se libéra et sa présence s'établissant me fit chaud au cœur. Les célèbres jambes se délièrent, le sourire toujours affiché se détendit et la petite tête célèbre, aux guiches de « Carmen », imposa son pouvoir. Privilège des artistes exceptionnels apanagés du don des planches et du don rare de l'esprit.

Pourtant quel plateau gigantesque pour une silhouette aussi menue ! D'autant plus qu'à part son entrée du « lointain », saisissante avec son effet de voile blanc, la mise en scène de Josef Svoboda, assombrie à la mode en faveur de l'Europe centrale — qui seyait si bien aux « Vêpres siciliennes » — n'avantage pas tellement celle qui fut la parigote « croqueuse de diamants ». Mais je sais bien que « l'écho sonore » de Berlioz prit naissance et se répercuta outre-Rhin et aussi que les décors et costumes pour la symphonie de Massine signés Christian Bérard ne m'avaient, à l'origine, plu qu'à demi. Mais tout de même nos jolies ballerines cachées sous des grouins de guenons au tableau du bal et le malheureux Lucien Duthoit transformé en Nosferatu, dans la marche au supplice, non, vraiment, cet habillage « fantastique » par nécessité ne me paraît pas d'un goût exquis.

D'une tout autre inspiration, traité dans des teintes absolument saisissantes par cet enlumineur bien de chez nous qu'est Carzou, « le Loup » fait un contraste frappant avec la pièce maîtresse. Henri Dutilleux a étoffé sa si jolie partition (que le chef américain Paul Strauss a inutilement matraquée au pupitre) et Roland Petit a réglé aux dimensions de l'Opéra ce petit chef-d'œuvre dû à Jean Anouilh et à Georges Neveux qui nous avait tant charmés lors de sa création pour les Ballets de Paris à l'Empire. Dans le rôle de la bête amoureuse au poitrail velu, aux doigts griffus, à l'index dressé comme une antenne, Jean-Pierre Franchetti ne pouvait faire oublier Roland Petit, dont la création avait été magistrale. Non plus que Noëlla Pontois pouvait effacer de nos mémoires la vision acérée de Violette Verdy, autre artiste exceptionnelle. Mais l'un et l'autre forment un couple d'une juvénilité rafraîchissante qui communique d'une manière endiablée avec le corps de ballet, là encore au-dessus de tout éloge.

Spectacle Petit, grande soirée.

OLIVIER MERLIN.

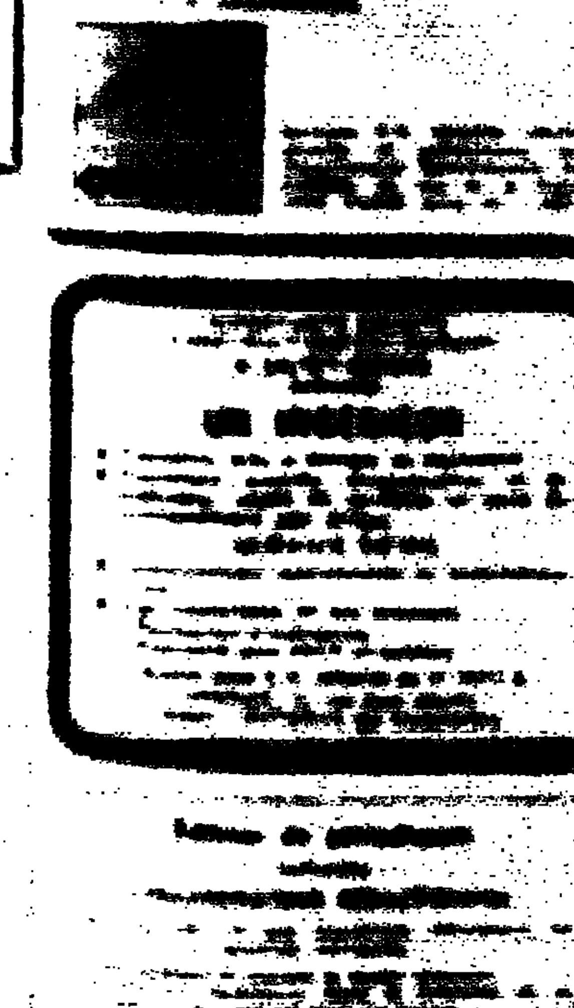
Variétés

SOIRÉE SARAVAH

Pierre Barouh et son équipe Saravah aiment les lieux ouverts où les rapports avec le public se développent tranquillement, dans la plus profonde décontraction, sur trois, quatre, cinq heures. Ils font confiance aux pulsations extérieures, au climat qui s'installe, aux rencontres de hasard.

Jusqu'au 24 mars, toute la bande à Barouh (David McNeil, Steve Lacy, Larry Martin, Chic Streetman, Jean-Roger Caussimon, d'autres encore), est au Nouveau Carré dans la belle salle de fortune aménagée par Sylvia Monfort. Là, le blues, le folk, la musique brésilienne sont célébrés comme dans un campus. — C. F.

★ Nouveau Carré, 21 h.





...ée Roland Petit à l'Opéra

UN APPEL EN FAVEUR DU THÉÂTRE POPULAIRE DE LORRAINE

OLIVIER MERLIN

Variétés

SOIRÉE SARAVAH



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois régionaux





CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
recherche
CADRE SUPÉRIEUR

pour seconder la Direction Générale dans la gestion et le contrôle de ses filiales de montage.

Il est :

- nécessaire d'avoir pratiqué la direction d'entreprise ;
- souhaité d'avoir des connaissances bâtiment.

— Ce CADRE SUPERIEUR sera assisté dans son action par les collaborateurs et les services généraux de la société : Holding, gestion, comptabilité, juridique, technique, etc.
— Ce poste impose de fréquents déplacements dans les filiales.
— Possibilité (dans un délai de 2 à 5 ans) de prendre la direction d'une société filiale.
— Résidence : au siège social du Groupe : ROMORANTIN (Loir-et-Cher), sous-préfecture, en Sologne, à 2 heures de Paris, logement possible.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo à : MCI - Route de Gombault - 41200 ROMORANTIN.

P.M.E. BASSE NORMANDIE
recherche
CHEF COMPTABLE
niveau BECS, BTSC, BP ou équivalent comptabilité générale, analytique

Ecrire Agence Havas 14000 CAEN 8968.

INFORMATIQUE COMMUNALE
GRENOBLE

Ingénieur en Organisation technique et administrative

I.C.A.R.E. Société d'Informatique communale recherche pour Grenoble UN INGENIEUR EN ORGANISATION diplômé de Grande Ecole ou équivalent.

Expérience professionnelle minim. de 4 ans exigée, soit dans un cabinet d'Organisation, soit dans un service d'Informatique,

Le poste permet de découvrir LES MULTIPLES ACTIVITES D'UNE COLLECTIVITE LOCALE. Il convient à un candidat AIMANT TRAVAILLER EN EQUIPE.

Adresser C.V. en indiquant rémunération actuelle à I.C.A.R.E., Hôtel de Ville, 11, boulevard Jean-Pain, 38000 GRENOBLE.

Régie gestionnaire d'un Centre de Tourisme comprenant important camping-caravaning (3.000)

recherche **DIRECTEUR**

— Age : 30 ans minimum ;
— Connaissances adm. et jurid. niveau fac.,
— Expérience 3 à 5 ans : secteur privé, commercial ou gestion tourisme, ou secteur public fonctions catégorie A ;
— Anglais (lu et parlé) très utile, allemand apprécié ;
— Résidence principale : chef-lieu département ; résidence nécessaire sur secteur d'exploitation juin à septembre (logé) ;
— Rémunération de départ : 40.000 F/an +, frais déplacement ;
— Libre rapidement : candidatures reçues jusqu'au 24 avril 1975 ;
— Stage probatoire contractuel : 4 mois, de juin à septembre.

Adr. lettre, C.V., photo et demandes rens. compl. à : Directeur Régie de Chalain B.P. 96 - 39003 LONS-LE-SAUNIER.

Nous sommes un petit groupe dynamique et diversifié. Notre C.A. consolidé 1974 a progressé de 23 pct. Nous rech. un jeune gestionnaire confirmé pr seconder le P.D.G. de notre Sté parisienne (60 pers.) spécialisée ds la fabrication de lettres, enseignes, signalisation, en vue d'assumer début 1976 la direction de l'entreprise. Le candidat ESCP, ESSEC, mais nous n'excluons pas l'autodidacte, devra posséder une égale expérience dans le commercial, la gestion et l'organisation. Adresser photo, C.V. et prétentions à I.C.F.C., 6, rue de l'Industrie, à MONACO.

Expert-comptable rech. pour diverses villes de province collaborateurs, experts-comptables commissaires inscrits, diplômés Grandes Ecoles commerciales ou expérience approfondie du contrôle pour exécution missions censoriales. Position cadre. Ecr. n° 8.203, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PERROT FRANCE
22, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Nous sommes une équipe dynamique, chargée de la gestion d'une sté de moyen. importance traitant des problèm. de l'irrigation. Nous cherchons l'un des nôtres pour le placer à côté du responsable de notre usine sit. à 250 km. de Paris. Nous aimerions qu'il soit mécanicien de la marine ou approchant, mais avant tout il faut qu'il ait un esprit pratique et l'expérience de la vie en petite usine.

HEBDOS DU CALVADOS
tendance gouvernementale
3 JOURNALISTES LOCALIERS
2 SECRETAIRES DE REDACTION
Salaire barème quotid. départ. Ecrire SOCPRESSE, 12, rue de Presbourg, 75116 Paris. Indiquer formation.

GROUPE PRIVE D'ASSURANCES
Recherche pour la REGION MEDITERRANEENNE 1 licencié en droit ou diplômé d'études commerciales pour un poste :
D'INSPECTEUR STAGIAIRE I.A.R.D.
chargé d'animer et de développer un réseau d'agents existant. Formation assurée, salaire évolutif, poste d'avenir si capable. Résidence souhaitée : Marseille. Ecrire avec C.V. détaillé et photo à Direction commerciale de l'Equité, 32, rue de Mogador, 75442 Paris — Cédex 09.

SOCIETE
région NEVERS recherche
CHIMISTE
dégagé O.M., 23 a. mini., dipl. D.U.T chimie ou équivalent. Libre de suite.
Ecr. ss réf. 4.201 à Publipanel, 20, rue Richer, 75441 Paris, Cédex 09, qui transmettra.

GROUPE D'EXPERTS COMPTABLES REG. CENTRE
recherche
1° Pour renforcer équipe de révision : COLLABORATEUR, titulaire D.E.C.S. ou équiv. (un certificat supér. serait apprécié), stagiaire ou non ;
2° PREMIER ASSISTANT CONTROLEUR, titulaire D.E.C.S. ou équivalent.
Situations d'avenir pour personnes dynamiques.
Ecr. n° 8.184, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra. Joindre C. V.

GROUPE DE REALISATION D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION
rech. un adjoint au directeur du serv. construction, secteur para-public. Etudes supér., ingénieur ou droit administr. et financier. Adr. C.V. man., photo et prét. à AEPRAC, les Hameaux de la Torse, bât. B, route du Tholonet, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GROUPE RENOMMÉ DE DISTRIBUTION DE GRANDS VINS (SUD-OUEST)
recherche
son
DIRECTEUR GESTION, FINANCE
140 000/180 000 F AN
Large expérience des affaires - 35 ans minimum absolu.
Disponible rapidement - Réf. GFC 386

IMPORTANT GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS (PARIS)
recherche
le
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DE L'UNE DE SES PRINCIPALES FILIALES
(2 500 personnes)
180 000/250 000 F AN
Formation supérieure de haut niveau avec expérience T.P. indispensable.
33 ans minimum
Réf. GFC 387

AGENCE DE PUBLICITÉ INTERNATIONALE EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT (PARIS)
recherche
son
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
100 000/125 000 F AN
Responsable des questions gestion, administration, finance, juridique, fiscalité, personnel.
Formation supérieure. Anglais nécessaire - 30 ans minimum.
Réf. GFC 388

MÊME GROUPE TRAVAUX PUBLICS QUE RÉF. GFC 387
recherche
son
DIRECTEUR DU MATÉRIEL
110 000/140 000 F AN
Chargé de gérer un important parc, superviser les achats et redéfinir les structures du service (200 personnes entre Paris et les régions). A la fois gestionnaire et mécanicien. Expérience matériel T.P. indispensable. 40 ans minimum.
Réf. GFC 389

ENTREPRISE MÉCANIQUE DE HAUTE PRÉCISION (Banlieue Parisienne)
recherche le
RESPONSABLE DE SES FABRICATIONS
90 000/100 000 F AN
Ingénieur diplômé. Homme d'atelier. Expérience pratique en mécanique de précision.
Sens des contacts et de l'organisation. 38 ans min. Réf. GFC 390

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS GROSSE MÉCANIQUE (PARIS)
recherche son
FUTUR DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ
90 000/100 000 F AN
Connaissance des mécanismes export. Anglais nécessaire. 30 ans minimum. Réf. GFC 391

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE ÉTRANGÈRE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX,
s'implantant en France, recherche
DEUX CHEFS D'AGENCES
(PARIS - LYON)
70 000/80 000 F AN
Pour organiser et développer l'activité existante. Sérieuse expérience des transports indispensable. 35 ans minimum. Réf. GFC 392

Écrire en précisant référence à la Division Recherche d'Hommes Nouveaux :
GFC
GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
103, rue de la Pompe, PARIS 16e
Discrétion absolue et réponse assurée.

IMP. GROUPE IMMOBILIER (PARIS)
recherche
analyste programmeur chef de groupe

Il devra :
1°) animer une équipe d'analystes programmeurs ;
2°) réaliser, dans le cadre d'un plan établi, un nouveau système d'informatique ;
3°) assurer la transition entre l'ancien système (Gamma 10) et le nouveau ;
4°) parfaire la formation de ses collaborateurs.

Il aura :
— un niveau supérieur de formation générale de base ;
— un bon niveau de formation de base aux techniques informatiques ;
— une solide expérience de l'analyse et de la grammation ;
— une bonne connaissance de la méthode Corig ;
— une expérience d'animation d'équipe et de formation de collaborateurs.

COMES

Envoyer C.V. détaillé, photo récente et prétentions, au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous réf. L.083).

INTERTECHNIQUE
INSTRUMENTATION DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE
recherche
INGENIEUR

Ayant quelques années d'expérience, ou débutant.

Diplômé : Centrale, ESE, ISEN...

Pour étude de différents modules composant une chaîne d'instrumentation de physique nucléaire.

Conditions intéressantes. La taille de l'entreprise et son développement permettent de bonnes possibilités de carrière.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions en précisant référence annonce 546 à Direction du Personnel :

INTERTECHNIQUE · 78370 · PLAISIR

IMPORTANTE SOCIETE CONSTRUCTIONS MECANIQUES A SAINT-DENIS
recherche :
UN INGENIEUR
- Formation Arts et Métiers ou équivalent
- Possédant qualités d'organisation et de méthodes, esprit de synthèse et sens du commandement pour diriger
SERVICE DEVIS.
- Connaissances approfondies en installations Diésel
- Age souhaitable 40 ans minimum.
  - Restaurant d'entreprise
  - Proximité gare SNCF et autobus

Ecrire avec C.V. détaillé au n° 3511 à SPERAR, 12, rue Jean Jaurès 92807 - PUTEAUX qui transmettra

---

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
banlieue Ouest
recherche
médecin
LIBRE DE SUITE
Chargé de :
- L'information médicale.
- Des expérimentations cliniques.
- De la formation des visiteurs médicaux.

Envoyer CV manuscrit et photo sous référence 2675 à :
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Éditeur de périodiques
recherche
COLLABORATEUR RÉDACTIONNEL
Age souhaité : 35 ans minimum, réunissant les qualités suivantes :
1. Connaissant et aimant la bande dessinée.
2. Possédant expérience dans le domaine de la presse ou de l'édition pour les jeunes.
3. Lecture courante de l'anglais.
4. Sens de l'humour.
5. Dynamique et efficace.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite indiquant références et prétentions à EDI-MONDE R.C., 12, rue Eugène-Delacroix - 75784 PARIS Cedex 16.

BUREAU D'ENGINEERING
recherche
INGÉNIEURS D'AFFAIRES
diplômés grandes écoles capables d'assurer la coordination d'études et de chantier de grands projets en France.
Minimum 5 ans d'expérience bâtiment.

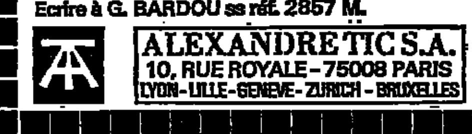
Postes à pourvoir : PARIS et BLOIS.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
BEFS - ENGINEERING
63, avenue des Vosges à STRASBOURG 67000.

PUBLICIS
conseil
cherche son
directeur des services comptables

Il dirige, anime, contrôle, les différents services de comptabilité générale et analytique : facturation, clients, fournisseurs (30 collaborateurs). Il produit les éléments de gestion, tableaux de bord, situations, comptes d'exploitation, bilans et a un rôle permanent d'amélioration des méthodes et procédures.

Qui peut prétendre à ce poste ? Soit un jeune cadre, minimum 30 ans, Sup. de Co. + DECS, énergique et entreprenant, soit un cadre plus affirmé ayant acquis sur le tas une expérience confirmée et devenu un praticien averti.
De bonnes connaissances et aptitudes en gestion financière sont un atout supplémentaire pour réussir à ce poste.
Ecrire à G. BARDOU ss réf. 2857 M.



IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
CHEF D'ATELIER INFORMATIQUE
— Pour réaliser le traitement des ordres bancaires (compensations agences).
— Coordonner activités de la section.
— Optimiser utilisation du matériel.
— Gérer le personnel de la section.

INGÉNIEUR EN ORGANISATION CONFIRMÉ
— Diplômé Etudes supérieures.
— Expérience Gestion pour nouvelles applications bancaires.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 9.811, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, q. tr.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
recherche pour
Paris et Midi Méditerranée
CHEFS DE PROGRAMMES
de formation juridique et financière.
Les candidats devront avoir :
— une solide expérience de la promotion immobilière
— et une connaissance pratique du droit de l'urbanisme, de la fiscalité immobilière, de la promotion commerciale.
Libres rapidement.

Adresser C.V. et prétentions à n° 99677, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ d'ENSEMBLE ÉLECTROMÉCANIQUE
LEADER DANS SA BRANCHE
recrute rapidement
INGÉNIEUR D'AFFAIRES ou TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ en Gestion et Coordination d'Affaires
(Planning - Budget - Organisation administrative)
Des connaissances en manutention ainsi que de sérieuses notions d'anglais seront appréciées

Adr. C.V., photo, prétent. à n° 8204, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE PROCHE PONT DE NEUILLY
recherche pour Ordinateur troisième génération
PROGRAMMEURS
confirmés ou débutants
Niveau BAC minimum
Salaire intéressant en fonction des compétences
Avantages sociaux — Restaurant d'entreprise

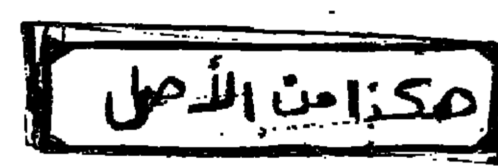
Envoyer C.V. man. photo et prétent. s/réf. 4605 AXIAL Pub. 91, Fbg St-Honoré, Paris-8e qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
Banlieue NORD immédiate
recherche
UN COLLABORATEUR QUALIFIÉ

APTITUDES REQUISES :
— Niveau BAC et DUT Gestion du PERSONNEL ;
— Bonnes notions législation sociale et de la paie, avec expérience de quelques années ;
— Bonnes aptitudes en calcul.

Emploi stable et intéressant.

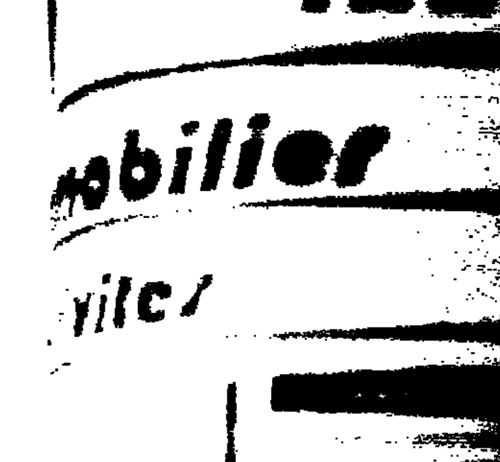
Ecrire avec références et prétentions à n° 99.300, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



offres d'emploi

BREVETS D'INVENTION

Cabinet réputé recherche pour Paris

JEUNE INGÉNIEUR

Orientation électronique.
Débutant ou quelques années expérience.
Allemand et anglais lus.

Première lettre à n° 8.208, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.



recherche pour son Département

OPERATIONS PLANNING

INGENIEUR GESTION PRODUCTION

30 ans minimum.

Le candidat, de formation type Centrale ou équivalent, sera chargé :
- de la planification à long terme des usines;
- de la coordination des études demandées par le marketing;
- de la détermination, en liaison avec les services techniques et financiers, des investissements.

Il devra être capable:
- de mener des projets faisant appel à des connaissances dans des domaines variés;
- d'effectuer des études économiques.

Connaissance indispensable de l'Anglais.
Lieu de travail : MONTREUIL-sous-BOIS.

Ecrire avec C.V. et prétentions à J.C. Leleu, 283, rue de Rosny, 93106 MONTREUIL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE SECTEUR AUTOMOBILE

Leader dans sa branche
recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Le candidat aura la responsabilité des relations humaines d'une unité de production de 350 personnes (banlieue Ouest de Paris).

Il devra assister la Direction pour l'ensemble des problèmes d'organisation du travail et la conseiller dans le domaine de la législation sociale.
Ce poste est susceptible d'évoluer, en fonction de la valeur du candidat, au sein d'un Groupe International.

Le candidat devra posséder, outre une formation juridique de base attestée par un diplôme universitaire, une expérience confirmée dans un poste similaire d'au moins 4 années et présenter des aptitudes affirmées au commandement et à la prise de responsabilité.

Env. C.V. et prétent., n° 8.195, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE banlieue OUEST

C.A. un milliard, recherche

CHEF COMPTABLE

HOMME ; Salaire + 75000 ;

- Service Comptabilité Générale -
Travaux de centralisation et établissement de bilan.

Ce cadre âgé au moins de 32 ans, de formation DECS, BTS ou BP ancien régime, pourra justifier d'une expérience de plusieurs années au sein d'une société industrielle importante en tant qu'adjoint au chef comptable.

Outre l'aspect technique primordial du poste, celui-ci requiert de réelles aptitudes à la fonction de chef de service, le sens des responsabilités et des relations humaines.

Si vous êtes intéressé, adressez votre C.V. détaillé mentionnant prétentions de salaire et photo (retournée) à n° 9797 Cofap, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

LES POMPES MOINEAU
recherchent

1 ADJOINT COMMERCIAL
sédentaire

Format. E.S.S.E.C. ou SUP. DE CO. Expér. vente biens équipements industriels à l'exportation et aux sociétés d'engineering. Capable adaptation rapide aux problèm. techniq. de la clientèle. Langue anglaise, ou allemande, ou espagnole.
Esprit d'organisation.
Age souhaité : 30 ans minimum.
Libre rapidement.

Ecrire avec C.V., photo, référ. et prét. à POMPES MOINEAU (P.C.M.), 17-19, r. Ernest-Laval, 92170 VANVES.

Sté Import. ds sect. distribut. recherche CHEF COMPTABLE expérimenté, travailleur, dyn., pour son siège social. Ecrire en indiquant âge, référ., diplômes, salaire demandé à E. Salustre, expert-comptable, 7 bis, rue Monceau, Paris-8e, qui convoq. Les demandes seront traitées confidentiellement.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORBEIL ET DE L'ESSONNE (91)
RECHERCHE

ASSISTANT INDUSTRIEL

pour relations, secrétariat, travail, avec industriels P.M.I., P.M.E., aide à l'exportation. Connaissance milieu industriel et langue anglaise souhaitées. Disposant voiture.

Ecr. avec référ., profil, photo et prétent. à M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, 12, quai Bourgoin, 91100 CORBEIL-ESSONNES.

GROUPE IMPORTANT
engage immédiatement

COMPTABLES 2e ECH. CONFIRMES (H. ou F.)

Age minimum 25 ans
Comptabilité Générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMES (H. ou F.)

Tél. : 758-12-20 Poste 378 ou 418

Entr. de spectacles ch. à pourv. pr Paris, cadre administ., ratt. au Dir. génér., H. ou F, minim. 40 a. Form. Htes Et. Comm. souh. ayt le sens de la direct., de l'organis., de la gest. et de la comptab. Préf. connais. théât. mais non indis. Lib. rap. Tél pr rendez-vous 742-79-16 - 742-88-18.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour services Comptables et Financiers

JEUNE E.S.C.

D.E.C.S. ou équivalent

Ecr. avec C.V. et prétentions, à n° 3.553, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92 PUTEAUX

Sté Informatique 15e arr. rech.

ANALYSTE-PROGRAMM.

Assembleur type I.B.M. 360 et Cobol. Ecr. avec C.V. et photo Sagep, 32, r. Brancion, Paris-15e.

Société d'ameublement à Villejuif recherche COMPTABLE 2e ECHELON pour comptab. générale, sér. référ. exigées. Tél. : 677-17-01.

offres d'emploi

LIBREVILLE (GABON)

Entreprise Bâtiment recherche : *MECANICIEN CONFIRME* mécanique générale et tous les engins de chantier. — Adresser C.V. et prétentions à MARTEL, Boîte Postale 735, LIBREVILLE.

TRINDEL

recherche

INGENIEURS D'AFFAIRES

POUR :
- Etudes et réalisation de contrats importants d'équipements électriques et d'automatismes industriels.
- Formation E.S.E., E.N.S.I. ou similaire.
- Quelques années d'expérience et débutants.
- Capable d'assumer très rapidement larges responsabilités dans équipe dynamiq.
- Goût des contacts humains.
- Voyages France, étranger, courtes durées pour relation clients et surveill. travaux.
- Anglais souhaité.
- Possibilité orientation carrière suivant aptitude.

Ecrire avec C.V. et prétentions TRINDEL, Direction du Personnel, 161, r. de Courcelles, 75017 Paris.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD
recherche

UN PUPITREUR OPÉRATEUR

pour assurer l'exploitation d'un outil informatique spécialisé ds le domaine de la conception assistée par ordinateur. Connaissances en Fortran nécessaires. I. U. T. INFORMATIQUE ou EQUIVALENT. Expérience souhaitée. Le candidat devra être libéré des O.M.

- Restaurant d'entreprise ;
- Avantages sociaux.

Ecrire en précis. expér. et prét. n° 99.757, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

RIBER T.I.S. recherche : PUPITREURS sur IBM 3/6. Se prés. avec certif. à part. 15 h., 9, bd des Italiens, PARIS (2e).

CENTRE DE RECHERCHES Région Sud de Paris, *recrute*

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Ayant quelques années d'expérience pour conduire RECHERCHE APPLIQUEE en ELECTRONIQUE.

Calculs théoriques - Mesures. Anglais parlé, écrit.

Adresser lettre manusc., C.V. et prétentions sous référence 7.553 n° 97.473 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ACTUALITE INCERTAINE

PROBLEMES DE :
- *Temps de déplacements.*
- Frais de transports.
- Loyer.
- Garde d'enfants.

Vous recherchez un emploi stable

OOCOOO OOOPOO

PROPOSE UNE SOLUTION

GERANT D'ALIMENTATION

d'Une Succursale de la REGION PARISIENNE
- Commiss. minima garantie.
- Logement de fonction.
- Travail en famille.
- *Avantages* sociaux.
- Formation permanente.
- Promotion assurée pour élément dynamique.

Pour tous renseignements : Ecrivez ou présenter-vous. 71, rue Etienne-Dolet 94140 ALFORVILLE.. Tél. : 368-31-00, poste 009.

Rech. très bon programmeur G.A.P. pour situat. outre-mer, libre rapid. Ecr. Gros Bubois, B. P. 79, 97110 Pointe-à-Pitre.

GILER 59, av. d'Iéna Tél. 260-36-80
rech. NEGOCIAT. (TRICES)
1) pr vent. appts stand.,
2) pr locat. apparts,
3) pr locat. bur. et locaux.
Prendre rendez-vous

Sté Transports groupage messagerie rech. pour région paris. AGENT COMMERCIAL confirmé, posséd. voit. Se prés. ou écrire avec C.V. SERRES et PILAIRE, Z.I., activité du Pont-Yblon, entrepôt Nord 2, 93150 LE BLANC-MESNIL.

Société disposant de licences d'importance mondiale recherche

INGENIEUR A.M.

ou équivalent.

ANGLAIS et/ou ALLEMAND courant pour prendre en charge progressivement l'activité projets et réalisations d'un de ses départements.

Expérience engineering *et sous-traitance appréciée.*

Situation à dévelop. rapidement.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

Adres. C.V. manus. à EFAEM. 146, rue Montmartre, Paris-2e.

BUREAU D'ENGENIERIE
recherche

JEUNE INGENIEUR

GRANDES ECOLES
Même débutant, disponible rapidement.

Intéressé par la recherche opérationnelle et l'analyse des systèmes, pour l'étude de structures postales, *réseaux et centres de* traitements mécanisés. Bon rédacteur.

Dégagé des O.M.

Adres. C.V. et prétentions à : SOMEPOST B.P. n° 1 94391 ORLY AEROGARE.

emplois féminins

RECHERCHONS

DACTYLO PERSAN ET FRANÇAIS

pour banlieue Sud-Ouest de Paris (Plessis-Robinson)

Adr. candidature et prétentions SOUS REFERENCE N° 7.589, à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, PARIS (3e), qui transm.

ORGANISME CREDIT
recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO

Connaissances juridiques Service contentieux. Ecrire ou se présenter Société CAT, 4, rue Duphot, Paris-1er, 260-03-17.

Pour SURESNES

SECRETAIRE

service administratif et du personnel ASSIMILE CADRE pour seconder direction. Poste intéressant et d'avenir. Téléphoner M. GLADINES 506 - 22 - 45.

S. G. I.

recrute pour NEUILLY (92) en vue poste stable TRES BONNE

SECRETAIRE-STENODACTYLO

BILINGUE ALLEMAND
minimum 25 ans.
Excellente présentation.
Tél. pour rendez-vous : 285-08-27.

RIBER T.I.S. recherche OPERATRICES Keytape *pour postes fixes.* Se prés. av. cert. à part. 15 h. 9, bd des Italiens, PARIS (2e).

représent. offre

REPRESENTANT V.R.P. connaissant l'électroménager indispens. Secteur import. libre. Fixe + % + indemn. voiture. Ecr. n° 21.338 B BLEU, 17, rue Lebel, VINCENNES 94, qui tr.

Deux importants constructeurs machines-outils
G. DUFOUR (fraiseuses) 93 - MONTREUIL
INNOVATION MECANIQUE (tours) 77 - MORET
recherchent

UN REPRÉSENTANT V.R.P. MULTICARTES

pour départements : 36, 37, 41, 49, 72, 79, 86.

Ecrire C. V. à G. DUFOUR, 143, boulevard Chanzy, 93 - MONTREUIL. Téléph. 858-53-30.

formation profession.

PROGRAM. D'EXPLOITATION SUR IBM3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois — 180 h. de cours.

FAX

Ecole privée
6, rue d'Amsterdam, 874-95-69.

cours et leçons

Math Rat. enfts mal débutés, décourag. 278-77-71

enseignem.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Cours à Pâques et en été dans ville ensoleillée de la côte Sud. Deux écoles, une pour les adultes (+ de 16 ans) et une pour enfants (11 à 15 ans). *Détails sur demande* au Secretary, Meads School of English, 22 Milnthorpe Road, Eastbourne, Sussex. Tél. (0323) 34335/6.

autos-achat

Cherche 504 GL Diesel break 1972-1973, *peu roulé.* Tél. : 878-71-79.

autos-vente

MGB-GT, février 75, 2.500 km, blanche avec overdrive. Tél. : 288-65-92, heures bureaux.

PORSCHE 911 S, 2,7 l., *année 74.* Tél. 236-37-74.

Vend Simca 1100 Spécial, bon état. Téléphoner à partir de 18 heures au : 957-88-98.

AUSTIN

MINI 1000 72. - Parfait état. Véhicule garanti. Prix 6.500 F. Tél. 254-11-33.

OPEL ASCONA

1972, première main. Véhicule garanti. TEL. : 254-11-33.

TRIUMPH MK 4

1973, première main, 23.000 km. Radio. Véhicule garanti. Prix : 11.000 francs. TEL. : 254-11-33.

occasions

TIMBRES - POSTE ACH. cher collection. Tél. 267-09-19, matin.

Achète pour conservatoire Violoncelles-violons. Ecr. SETEP, 65, Ch.-Elys., 8e.

Vds très belle voit. d'attelage type VICTORIA, fin du XIXe. S'ad. BUIGUES, 4, r. G.-Fauré 81100 CASTRES. - Tél. : (16-63) 59-00-37.

LIVRES : achat domicile même éditions courantes. Librairie Bugnard, 29, rue Durantin Paris-18e. Tél. : 076-41-25.

demandes d'emploi

E.S.S.E.C. 34 ANS

ANGLAIS - ALLEMAND COURAMMENT
Expérience agences voyages villages — Restauration collective — Hôtellerie — Gestion — promotion — Engineering
recherche
Société d'études ou engineering
Missions étranger souhaitées
Ecrire sous référence 2.673, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, *qui transmettra.*

Forte personnalité ; quarantaine ; universitaire connu ; ayant assumé importantes responsabilités et acquis grande pratique problèmes humains, sociaux, syndicaux, économiques, internationaux; trilingue,

RECHERCHE

SITUATION INTERESS. : mini début 120.000 F.

Ecrire sous le numéro 2.755, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

MOYEN-ORIENT AFRIQUE DU NORD CADRE COMMERCIAL

ARABE - ANGLAIS
Capacité de gérer opérations exportation (prospection, ventes, contrats, animation réseau)
NOMBREUSES INTRODUCTIONS
Etudierait toutes propositions - Résidence indiffér.
Ecrire n° 2.808, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

J.H. 27 a., doctorat, franç., connais. anglais, expér. édition et enseign. (audiovis.). Lib. jusq. mi-juillet, étudie toutes proposit. Ecr. n° 99.205, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Secrét. de directeur gén. ayant dirigé secrétariat de la direction, 45 ans, parlant couramm. russe et polonais, éléments d'anglais, cherche dans équipe de direction un poste de responsabilité dans domaines relations extérieures ou secrétariat. — Ecr. n° 2.816, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PUPITREUR D'EXPLOITATION

30 ans, 4 ans d'expérience américaine, parlant anglais et MVT-VS 2, format. IBM
IBM 360-165-360-50-370-158
OS - HASP - MTF - RJE - CICS TSO-TCAM. Préf. Sud France. Ecrire Havas Nîmes n° 573.933 ou téléph. (66) 84-73-90 Nîmes.

CADRE 25 ans, licence en droit privé + B.S.E.C. comptable, dégagé O.M., 2 ans expérience service personnel, ch. poste à responsabilités, même outre-mer. Ecr. n° 2.812, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 30 ans, lic. en droit, exp. administr. et financ., comptab. contx et im., ch. sit. pos. cadre. Ecr. n° 2.663, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 23 a., 5 an. exp. banc., B.P. de banq., étud. A.M. écon., ch. sit. sect. privé banq. ou assuru. Ecr. n° 2.788, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF CONTENTIEUX
Cadre lib. O.M., form. éco, jur. et compt., bil. angl., not. russe, lib. mm., ch. poste Paris, prov. ou étranger. Ecr. n° 2.780, « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, ou tél. 707-57-88.

JEUNE CADRE DE BANQUE 26 ans
classe V, diplômé I.T.B., sérieuses références, expérience confirmée dans exploitation clientèle industrielle et commerciale, connaissant produits et placement privé, maîtrise contact ht niveau, rech. poste à respons. province, éventuellement Paris. Ecr. n° T 66.693, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.H. 17 a., B.E.P.C., motorisé, cherche pr les vacances scolaires d'été activité. Libre mi-juin. Ecr. n° 6.699, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HEC, CPA, 44 a., long. expér. gest., exc. vdeur, ét. ttes prop. Ecr. n° 2.791, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vous recherchez un

CHEF DE PRODUCTION

capable de :
- Réduire coûts production ;
- Gérer vos stocks ;
- Faire respecter délais ;
- Automatiser fabrications,

en un mot d'organiser tous vos *services de fabrication.* Je possède cette expérience, 37 ans, ingénieur technicien, pragmatique, j'ai gravi tous les échelons dans industries mécaniques, électromécaniques produisant moyennes séries. - Ecr. à 2.757 « le Monde » P., 3, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" -minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par Le Monde

appartem. vente

Paris

RESIDENCE MANCINI
STUDIO D'ARTISTE sur courJardin. Tél. 343-46-49. Vente sur place, 45, R. DE CHARENTON.

RUE DU PONT-NEUF
3 Pièces, cuisine, S. de B., au 5e étage, ascenseur. TUR. 97-81.

XVIe - PRES MUETTE
210 m², 7 Pces, ascens., télépla., Soleil. — ODE. 42-70. — Calme.

VIIe - VERNEUIL - BAC JARDINET PRIVE
Appt 2 Pces, calme, caractère. Luxueusem. rénové. ODE. 42-70.

PRES BUTTE - PLEIN CIEL : 5 PCES, TERRASSE. 326-97-23.

MONTPARNASSE Immeuble P. de T., du 2 au 8 P., à part. de 3.800 / le M2. SAB. 85-86, mat.

154 BIS, R. ORDENER (XVIIIe) superbe 3-4 P., tt cft, 115 m², 5e étage, asc., sol. Px 395.000 F. Gros crédit. Sur place, vendredi et samedi, de 14 à 18 heures.

CHARME ET CALME
9e, résidentiel, appartemt. 180 m² avec atelier d'artiste, dans hôtel particulier. - Tél. : 878-74-98.

7e, DUROC, 2 Pces, cuis. poss., cft, clair, calme, r.-de-c., vendr., sam., 15-19 h., 9, r. Rousselet.

5e 2 PIECES, étage élevé, tél. Prix 161.000 F. - 887-26-76.

PASTEUR - Bel imm. p. de t. GD DBLE LIV.+2 CH., cuis., bns. TEL. 350.000 F. MED. 18-80

REPUBLIQUE - 3 P.
65 M2 tt confort Tél. 170.000 F **278-39-71**

PASTEUR Propr. vd 270.000 F Beau 3 p. 85m², stds PROFESS. LIBERALE POSSIB. 197, r. Vaugirard, jeudi 13-17 h.

LUXEMBOURG Ds Hôtel P. XVIIe S.
4 P., appart. caract., 110 m2, excellent état - TIFFEN : 924-91-66 et 28-44.

XVIIIe près rue LAMARCK Imm. neuf jamais habité **2 P.** tt confort, 44 m2. Beau Tél. 627-78-52.

LATOUR-MAUBOURG. Dble liv. +2 ch., 75 m2, tr. bel imm. Tél. Tt cft. 425.000. RIC. 38-75.

PORTE DES TERNES
Ravissant **2 P.,** cuis., s. bains, s/verdure état neuf. EXCEPTIONNEL - WAG. 06-27.

REGY 73, bd de Grenelle - 15e F.N.A.I.M. - 577-29-29
F.-FAURE B. Stud., cft 135.000
PASTEUR 2 p., 6e ét., asc. 149.000
V.-HUGO B. Stud., tt cft 160.500
MARAIS 2 p., impecc., cft 218.000
VANEAU B. atel. art., cft 381.000
LOURMEL 4-5 p., imm. r. 390.000

Ve rue de la Huchette **3 P.** en DUPLEX de style, 48 m2, impeccable. Tél. 627-78-52

MARAIS 278-39-71
GRENIER à rénover **60 M²** 165.000 F
STUDIOS à partir de 100.000 F

Propr. vd direct. ds immeuble magnif. restauré, face Hôpital TENON, à 180 m. Me Pelleport Quartier neuf, plein soleil
27 STUDIOS tt confort, lux. décor. A partir 75.000 F. IDEAL PLACEM. Location et gestion assurées par nos soins. BUREAU DE VENTE sur place vendredi-samedi et lundi, 10 h-12 h, 14-19 h : 88, RUE PELLEPORT TELEPH. : 636-52-00

Région parisienne

VESINET Centre
APPARTEMENT 100 M2, séjour, 3 chbres, 2 bns, cuisine équip. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. : 976-05-90.

NEUILLY LAC ST-JAMES
Immeuble neuf, grand standing 2 P. Prix tr. intéress. Agence s'abst. - 605-72-29, de 17 à 20 h.

COURBEVOIE. Part. vend 2 P., cuis., s. de b., tt cft, 51 m², au 5e ét., 120.000 F. Tél. H. B. : 333-33-26 ou domicile : 788-38-37.

A Meudon, 3-4 pièces, 78 m², proximité gares, garage + cave. Prix 270.000 F. - Tél. : 626-18-69.

BOULOGNE. Pr. Bois et Seine. Charm. 98 m², s/jardin, décor, avec goût, balc., garage 2 voit. EXCLUSIVITE Cab. DAUCHEZ. Téléphone : 720-94-95, Poste 277.

NEUILLY M.-BARRES près Imm. p. de t.
Gd stand., charme, soleil, calme 7 p., 2 s. de bains, 2 ch. serv. Travaux à prévoir. Prix intéres. 742-06-68 et 05-87

ST-MAUR près R.E.R. 2e étage, 100 m2 salon, s. à mang., 3 ch., s. bns, s. d'eau, asc., gar. priv. 2 voit. Prix 330.000 F. - Tél. 283-46-90.

EXCEPTIONNEL - ST-MANDE
Imm. standing. Beau 3 pces, 70 m2, tt cft, chff. cent. imm. Très urgent, 190.000 F. 343-42-14 Offres sérieuses acceptées

Province

PORQUEROLLES. - Ravissant 2 Pièces en duplex, vue splendide, poutres apparentes, entièrement équipé. Tél. LAB. 57-38.

appartem. achat

URGT. Rech. : 8e, 9e, 17e, 18e, APPTS 2-3 PIECES. - 522-13-89.

Sté rech. à acheter appt près NATION. Téléphone : 343-52-14.

échanges

7e, Vaneau, 3 P. princ., clair, calme, loy. anc., conf. c/5 P. pr., cat. 2 B, 7e, 6e, 16e, 8e, 15e. Tél. : 555-66-36, après 19 h. 30.

locations meublées

Offre

GAMBETTA, luxueux meublé : 105 m², liv., 2 ch., cuis., bains, tél., 2.200 F T.C. — 366-45-29.

Rue Régis, bel imm., liv. dble, ch., cuis., bains, bien meublé, 2.200 F T.C. — Tél. : 797-93-21.

locations non meublées

Offre

PARIS (20e)
SANS COMMISSION
Immeuble récent, tout confort, 2 Pièces, 42 m², loyer 806 F, charges 181 F, parking 120 F. S'adresser à la gardienne au : 21, rue du Repos. T. : 797-71-14.

Me PHILIPPE-AUGUSTE
Boulevard Berthier, maison particulière, entièr. rénov., 7 Pces, 2 bains, gde cuis., tél. Libérale possible, 6.000 F T.C. 797-93-21.

PUTEAUX, «Parc Offenbach», imm. nf, gd stds, TRES BEAUX STUD., cuis. éq., bs, TEL. cave, PARK. 750 F. Tél. : 555-73-54.

Importante Société loue SANS COMMISSION Appartements neufs, tout confrt, **PARIS (XIXe)** 36-40, rue du Pré-Saint-Gervais, face au métro Place des Fêtes, 5 Pièces, 100 m², loyer mensuel de 1.300 à 1.400 francs. Charges environ 22 % en sus. Parking 110 F. Renseignements, sur place, de 14 à 18 heures.

(93) Bagnolet, Métro Gallieni SANS COMMISSION
3 Pièces, 66 m², loyer de 744 à 776 F, charges 275 F ;
4 Pièces, 77 m², loyer de 818 à 903 F, charges 315 F ;
5 Pièces, 96 m², loyer de 956 à 1.063 F, charges 393 F.
PARKING EN SUS.
S'adresser Bureau de Gérance, LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, Bagnolet. Téléphone : 858-02-31.

VERSAILLES
SANS COMMISSION
Dans immeuble neuf, très bon standing. Situation exceptionnelle, avec parc privé
3 pièces, 106 m2, 1.455 F
CHARGES : 364 F
Parking sous immeuble inclus. S'adresser Résidence de la Porte Verte - 13, avenue du Général-Pershing - 954-21-99.

bureaux

A louer, libre de suite, 8e arrdt, 147 m², 6 burx, R.-de-C., 3 lign. téléphoniq., transaction directe. Tél. : 359-83-64 et 359-84-27, demander : Mme Ollivault.

OPERA, 3 burx, imm. standing, 3 lignes : 2.400 F + charges ; **LOUVRES,** 2 burx., imm. stdg, 40 m², 2 lign., 2.200+ch. 366-45-29.

200 F LE M2 ANNUEL BASTILLE
900 m2 - Immeuble commercial entièrement libre. A louer sans pas-de-porte. Bail 9 ans. Ecr. à no 72.277, IPF, 12, r. de l'Isly-8e

locaux commerciaux

5e - SAINT-JACQUES
BAIL A CEDER S/2 ETAGES Rez-de-Chaussée 56 m², 1er étage 20 m², cave voûtée. CONVIENDRAIT POUR : antiqu., galer. tabl., ag. voyag., profess. libér. ou burx, 2 lignes tél., S/renseignements 325-71-35.

Rech. local commerc., 50/60 m², 2 parkings, 3 lignes téléphoniq., quartier 10e arrdt. — 687-20-58.

hôtels-partic.

NEUILLY, raviss. maison style anglaise, ab pl. soleil, au fond d'une voie privée, calme, parf., 7 P. pr. + chbre domest. indép., jardin. LARGIER : ANJ. 82-97.

viagers

NEUILLY LIBRE Parfait état
90 m2, tt cft + chbre, 180.000 F + 2.630 F p. mois. Tél. 227-37-69

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE
Pourquoi ?
Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris.
Studios (40 m2 + balcon) de 204 000 F à 215 000 F
3 pièces (92 m2 + balcon) de 380 000 F à 510 000 F
5 pièces (131 m2 + balcon) de 660 000 F à 684 000 F
Exemple de financement du 3 pièces à 380 000 F
Apport de 150 000 F et mensualités de 1 840 F (pendant les 2 premières années).
Charges : montant garanti pendant 2 ans.
Livraison : juillet 1975
Eve à la Défense :
sortie no 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29e étage tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi. Nocturne jeudi, jusqu'à 22 h. (tél. : 775-85-37).
PROMOGIM
9, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 38-60 et 61

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
4 P. 72 m2, av. 1 empl. voit. sous-sol, 197.597 F.
5 P. 98 m2, av. 2 empl. voit. sous-sol, 272.391 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 165 m2 - TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vente s/pl. ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-32

propriétés

POITOU. Part. vend magnifiq. propr. maître, unique région, arbres sécul., parc 1 ha, 2 maisons, nombreuses dépendances. Tél. : (49) 21-11-87 sauf samedi.

AU CŒUR DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES ALTITUDE 700 METRES
Près Saint-Michel-de-l'Observatoire, ciel le plus pur d'Europe,
Station de ski de la montagne de LURE
CHASSE, PECHE, NATURE
JEAN HAUFF VEND :
Maisons provençales au village avec 25.000 francs complant.
Terrains à bâtir, toutes surfaces entre 8 et 22 francs le m2.
Magnifique villa neuve, 85 m² habit., séj., 3 ch., cuis., bs, wc, rangem., conft, tout électrique, avec jardin 3.000 m², 200.000 F.
Renseignements : 16-92-73-91-11, 61 à Saint-Etienne-les-Orgues.

PROVENCE - SUD-LUBERON
BERGERIE avec habitation, à restaurer, possibil. 9 P. + dép., 2.500 m² terrain, bord. pet. ville, E., Electr., tt-à-l'ég. : 165.000 F.

MAS. Excellent état, 6 P., gar. voûté et dépend., 4 ha vigne, plein rapport, très joli site, proximité ville. Prix 400.000 F. Ag. Catier, 84360 Lauris. T. 46.

ST-MAUR Superbe propriété + 2 pavillons
Parc - Piscine chauffée. Prix 3.200.000 F. Rens. 285-24-10.

VALLEE DE LA VACHERESSE
80 km. Paris, ds bourg agréable Ppté campag. bonne construct. Cuis., 3 pièces + 3 amén. Grenier am. Dépend. 2.000 m2 terrain. 185.000 F, crédit 80 %.
CHARON 2, av. Gl-Leclerc RAMBOUILLET
Tél. 483-12-67 ou TUR. 26-76

L'ETANG-LA-VILLE Verdure
PROPRIETE r.-de-ch. + 1 étage. Réception, 6 chbres, 3 bains + ch. service, gar. 3 voit. Beau jardin 2.900 m2 avec piscine. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

PROVENCE - SUD-LUBERON
PERTUIS, 180 m² habit, gd cft., terrasse-garage, belle vue, parc de 2.350 m². Prix : 420.000 F ;
MERINDOL, 100 m² habit. + terrasse s/cave, garage, belle vue, 3.000 m². Prix : 350.000 F. Ag. Catier, 84360 Lauris. T. 46.

terrains

VAR
Domaine de la **CAPELIERE**
Viabilisé entièrement
Reste qq. terrains à vendre
Piscine - Tennis
83880 MEOUNES
Tél. : (94) 28-97-72

Vends terrains 5 et 9 ha, bord grand lac Aveyron, conviendr. lotissements, camp de vacances. MOULY. - 12290 Pont-de-Salars.

Super Cannes, magnif. terrain 2.000 m². Tél. 950-60-63, ap. 20 h.

pavillons

JUVISY Centre - Sur sous-sol Pavillon comme neuf, gde ent., sal. à mang., 3 chb., s. de bns, chff. cl. Jard. 1.000 m2 Px 290.000 F. Traite av. 58.000, solde s/20 ans. Voir nos bur. : C.I.S. - 6 bis, rue Jean-Danaux, Juvisy - Tél. 904-46-54.

villas

30 KM. PARIS OUEST
calme, résidentiel, villa neuve dispon. 5 P., tt cft, prox. gare. 30 min. St-Lazare : 300.000 F, crédit avantageux. T. 965-69-59.

domaines

A vdre complexe arbor. Val de Loire, 50 ha, pomm., poir. adul. totalement irrigués, stat. conditionnement frigorifiques château. Ecrire à REGIE PRESSE, sous le no 755.332.

fermettes

FORET DU PERCHE
130 km. Ouest, fermett. 4 Pces, poutres, cheminée, toit. neuve, indép. s/beau terr. Px 59.000, crédit 80 %. SOMBIM, rue de Paris, 61-Longny, ou : 700-46-21.

châteaux

REGION TOULOUSE
A 1 h. 30 de PARIS
Sur 14 ha. de parc av. magnif. arbres centenaires, source, beau château du 17e s., 1.200 m² habit. en 22 pièces sur 3 étages, luxueusem. rénové en 1971 + écuries + ferme neuve + étable 50 vaches + immenses dépendances. - Prix : 1.700.000 F. Ecrire : R. MIETTAUX, B.P. 76, DECINES 69150.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

appartements vente

NEUILLY EN L'ISLE
ILE DE LA JATTE
41-51 Bd DE LEVALLOIS
NEUILLY
du studio au 5 pièces, livraison immédiate
prix fermes et définitifs
Visite sur place tous les jours de 11 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h (sauf lundi matin, mardi toute la journée et mercredi matin). Tél. 624.28.10
et OCEFI 705.37.10

Paris

Me VARENNE. Immeuble réc., liv. dble + chbre tout confort, 70 m², plein soleil, balcon + chambre service tout confort. 430.000 F - AMP. 17-47.

AVENUE MICHEL-BIZOT
12e arr., imm. P. de T. ravalé, vaste 3 p., ent., c., wc, dressing, ch. cent., balcon, soleil. Parf. état. Px 245.000. 345-82-72.

But.-Chaumont. Vue sur parc 5e asc. B. 3 p., cft, balc. Prix : 260.000 F. Pptaire 607-39-53.

MARAIS
28, rue Saint-Paul,
Ds bel ensemble XVIIIe siècle, petit imm. nf de caractère, sur gde cour, jdin à la Française.
1) Vaste st. 5 m. s/pl., av. coin ch. en loggia, tt cft, 70 m², tél.
2) Triplex indép., gd séj. + gde loggia + ch. 88 m², tt cft, tél.
Voir propriétaire jeudi et lundi, 14 h. 30-18 h. 30. Tél. 720-81-57.

PARIS-20e
Dans petit immeuble neuf, beau 2 pièces. - Prix 165.800 F. Téléphone : 331-65-61 +.

Placement exceptionnel, 2 P., cuis., bs, wc, 79.000 227-19-75.

16e. Rue de la Tour. Particulier préfér. à part., 6 p., 180 m², 2 bs, cuis. équip., 2 chambres de serv., garage. Tél. 820-61-20, poste 28-60, pour rendez-vous.

9e. Appt 3 p., cuis., toil., wc, 110.000 F - Tél. 073-26-03.

A vendre 3 pièces, tt cft, cuis., wc, s. de bs, Me Dugommier. Bel imm. P. de T. - 986-37-29.

24, rue de VERNEUIL
Bel appart. sur cour/jardin, 4e avec ascens., gde dble récept. + 2 ch. + ch. personnel. Vendredi 14 h. à 17 h. ou SOL. 24-10.

BAC/SAINT-GERMAIN
Bel imm. 150 m² en rez-de-ch., haut plafond 3 m. 50, ch. c. Uniquement profession libérale. 260-39-11, poste 242.

ECOLE MILITAIRE IDEAL PLACEMENT
Séj. + ch., tél., cuis., bains. Parfait état - 260-39-11.

VIe. PRES DES QUAIS
Elégant séj. + loggia + 1 chb. Très bien équipé, poutres, bel immeuble XVIIe siècle. Le Luxembourg - 325-10-56.

TOLBIAC
Récent 2 p., tout conft, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

NATION
Récent, étg. élevé, 4 p., verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

13e ITALIE. Immeuble neuf, 2 p., 41 m², grand confort. Parking compris, 202.000 F. Métro Porte-d'Italie ou de Choisy. Visite sur place, 146, boul. Masséna. Téléphone : 589-71-84 ou 256-98-98.

SAINT-GEORGES (près)
Imm. neuf, étage élevé, plein sud, 3 pièces, balcon, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

VIIe. VANEAU. Bureau étude + 2 p., tt cft. - Tél. 280-43-06.

17e Maison particulière à restaurer, avec jardin 200 m2 s/3 plans, 2 ateliers artiste. 650.000. Charme. Calme. 337-74-44 - 337-44-44

18e AU PIED DU SACRE-CŒUR
Ds charmant pt imm. rénové
10 STUDIOS et DUPLEX
GRAND CONFORT + CARACTERE - Tr. gde valeur locative - Livraison immédiate
GIRPA 325-25-25 325-56-78

PARIS
Propriétaire vend studios et appartements tout confort. Revenu et gestion garantis par contrat. TREVAL, 41, rue Réaumur, PARIS-3e - 277-62-23.

7e - AV. FOCH
MAGNIFIQUE 7 PIECES
5e et 6e étages, balcon.
VUE EXCEPTIONNELLE
Chambre Service, parking.
Visite jeudi, vendr., 14 h.-18 h.

L'ASTROBALE
Quartier centre des affaires
Très grands MAGASINS
STUDIOS grand confort.
Restauration standing
Ascenseur-descenseur
Chauffage central
Interphone. Téléphone.
LIVRAISON AVRIL 1975
A PARTIR DE 85.800 F
CREDIT POSSIBLE 80 %.
Bureau de vente sur place 13 et 13 bis, rue de Budapest, Paris (9e), ts les jrs 10 à 19 h., sauf le dimanche.
Téléphone : 280-58-35 - 526-99-74.

16e - PRES TROCADERO
bel immeuble en cours rénovat., asc., occupés, 2 pièces, dépend. Tél. : 924-56-91, poste 26.

AV. MONTAIGNE
IMM. NEUF GD STANDING
80 m2 Spacieux living + gde chbre, BALCON + Garage. Splend. décor. moderne. Exclus. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

MUETTE - Imm. tt cft vds liv. dble, 3 ch., cuis., s.bs, 2 wc. 105 m². Tél. Etat neuf. 550.000 F. 23, AV. MOZART - 10 à 19 h.

16e LE MAROIS - 60 m2 Séj. + 2 ch. tt confort. TERRASSE — 567-22-88

GRANDS BOULEVARDS
Immeuble rénové
STUDIOS TOUT CONFORT 49.000 F
Location assurée 6.000 l'an
Me voir jeudi, vendr., 14-19 h., 22, RUE BEAUREGARD (2e).

AV DES TERNES Superbe Living en ROTONDE + 3 CH. TT CFT. 125 m2 - DECORE - 280-26-23

Province

VILLEFRANCHE - Carbe-d'Or, vue superbe Nice et mer, TRES BEL APPARTEMENT 120 m² + ch. service, cave, gar., lux. aménagé et meublé. Prix : 750.000 F. Téléphone (93) 80-54-52 NICE.

appartem. achat

Ach., urgt, rive gauche, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 pièces, paiement compt. chez notaire · Tél. 873-23-55.

échanges

P. à p., neuf, 85m² + 170m² terrasse à La Défense contre 150m² 8e, 16e, 17e, Neuilly, Boulogne. Tél. : 775-83-61.

locations meublées

Offre

XVIe. Propr. pr 2 ms, 1 ch. s/ jdin, 380 F m. c.c. MIR. 92-03.

locaux commerciaux

EXCEPTIONNEL
Il reste à louer quelques petits lots de 40 à 170 m² dans les luxueux bureaux de la Colline de Saint-Cloud. Tél. 602-09-02.

constructions neuves

En plein centre du vieux village de Rosny-sous-Bois
A 5 km Paris (Aut. A 3) - A 200 m gare (Paris-Est)
HABITEZ IMMÉDIATEMENT
de très agréables appartements
2, 3, 4 et 5 PIÈCES
MISE EN VENTE DE LA DERNIERE TRANCHE : 3 et 4 PIECES et STUDETTES (livraison fin 1975)
Caves - Parkings en sous-sol
CRÉDIT C.G.I.B.
BUREAU DE VENTE : « ROSNY 2000 »
6, place Carnot : TOUS LES JOURS, de 11 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. (sf mardi et mercr.).



PARIS 20e
Résidence Réunion 42
40-42, r. de la Réunion.
Appts de 2 pièces à vendre . Bureau de vente sur place lundi et jeudi de 14 h. à 18 h. 30. S.O.G.E.I. 331-65-61 +.

hôtels-partic.

COURBEVOIE Résidentiel H.P. MANSART, 8 p. 200 m², jardin 220m², très bon état. Px : 680.000 F. T. WAG. 57-74.

NEUILLY-S/SEINE. Prop. vd H.P. Sél. dble + 5 chbr., 2 bs, chff. cal. Etat neuf. Jdin privé. Jeudi, vendr., 11 à 19 h., 18, AV. PH.-LE BOUCHER.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL - 700-00-99 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

VIAGER LIBRE
Part. à part. vd appt F4 75m², gar., cave, tt conft, ét. impec. pie rés. calme Anglet-Biarritz 70.000 + 550, 1 tête 73 a. Tél. : (59) 24-46-25 ou écrire 199.575. HAVAS BIARRITZ.

PASSY LIBRE - Très bel appartement récent 104 m2 (liv. 37 m2 + 2 ch.). 230.000 cpt + rte 3.800 ms, 2 t. 80 a. - DECOBERT, 742-20-06.

bureaux bureaux

ZURICH CITY (SUISSE)
A louer en communauté de bureau, à court ou à moyen terme.
LOCAL DE BUREAU GRANDE CLASSE
POUR 1 ou 2 personnes
Centre de la ville (proximité gare centrale)
Les postes de travail sont situés dans un bureau spacieux à grande capacité, offrant un confort exceptionnel et représentatif : communications téléphonique et télex, climatisation, usage d'une salle de conférence, équipement complet parfait, etc.
Veuillez vous adresser à :
DENZ & Cie S.A., case postale, 8021 Zurich.
Téléphone 01 - 23-74-66 - Télex 54 458.

PARIS - 10e rue LAFAYETTE. A céder beaux bureaux, 100m², 6 p., bail 9 ans, loyer 11.000 F. Contentieux, immobilier. Prix : 50.000 F. Accepte intermédiaire. Tél. : 878-52-66.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux Immeuble neuf. T. 758-11-10.

A. MAILLOT loue ts quartiers 1 à 20 burx sans pas de porte. Téléph. : 293-45-55 + 522-19-10.

16e RANELAGH
Propriétaire loue directement 135 m² de bureaux aménagés luxueux., 3 lignes téléphoniques, bail 3-6-9. Sans pas de porte. Tél. : 225-43-53.

locations non meublées

Offre

5e. Me MONGE. Petit studio, 590. Dir. propr. tél. 587-09-89.

77-TOURNAN-EN-BRIE
Quart. résid., 200 m. gare, 35' Paris, gd pavill., 7 p., tt cft, av. jdin. Tél. 808-52-19, H. B.

PARLY 2 Studio Kitch. équip. S. de bains, w.-c. 657 F ch. c. Tél. H.B. 954-24-14.

BD HENRI-IV Imm. stdg P. de T.
Magnif. 5 p. 160 m2. Chambre service. TELEPH. 2.750 F + ch. Poss. PROFESS. LIBERALE. ESNAULT - 266-39-40

Demande

GERANT cherche URGENT 2 et 3 pièces : 10e, 11e, 12e, Buttes-Chaumont. Tél. 805-24-71.

C S M recherche propriétés, villas, pavillons, toutes banlieues. - Tél. 925-76-52.

villas

COLOMBES
Très belle villa, impeccable, 7 pièces principales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

CHAVILLE, résid., gde récept., 4 chbres, 2 bs, garage, jardin. 360.000 F. Facilités. 027-57-40.

ETANG-LA-VILLE - Quart. résid. - S/coteau
Jolie VILLA I.-de-France 1969. Récept., bur., cuis. équip. 5 ch. 2 bns, tt conft. Jardin 507 m2. Ag. Gare St-Germain. 963-48-55.

fermettes

Vexin normand 80 km de Paris. Tr. agréab. ferm., 3 p., âtre rustiq., cuis., bûch., grang., gar., 2.100m² de beau verger, 108.000, av. 22.000 AVIS, 8 fg Cappeville GISORS. Tél. : 405 ou 278-09-51.

BELLE MAISON CAMPAGNE
site village calme, rég. boisée, pr. riv. étang. Pl.-pd, cuis. Séj., bel. chemin.+escal. acc. grenier am. 100m²+3 ch. toil., w.-c., chf. cal fuel. Grange, s/ **2.000 m2** paysag. clos. URGT 175.000. Fac. G.I.M. Face Eglise NEMOURS - 428-03-09 et 11-74.

propriétés

URGENT - Rég. OUEST
12 km. de Versailles, dans site classique, belle demeure style anglo-normand, récept. 80 m², hall 39 m², bureau + 2 chbres + 2 s. de bs, cuis., office ; 1er étage, 3 chb. + 2 s. d'eau, s. de jeu 80 m², 400 m² habitables, sous-sol complet, garage, écurie, pavillon gardien, 60 m² dépend. Parc 13.000 m². Parfait état. Prix 980.000 F. 955-00-97.

SAINT-RAPHAEL (Côte d'Azur)
VILLA front de mer, 10 pièces, 3 bs, jdin 1.450m², 900.000 F. TERRAINS à bât. lot. « le Vallon des Magnolias » quart. résid. mer à 400 m., lots 625 à 840m². TERRAIN 9 ha, 20 km mer, pins parasols. Empl. 1er ch. pr camping, carav., bungal., vac. Ag. Edgar SAVDIE, 62, r. Jules-Barbier St-Raphaël (94) 95-58-01.

A SEPTEUIL, 55 KM PARIS CHAUMIERE AMENAGEE
Séjour 50m², bureau., cuisine, 4 chambres, bains, garage. Sup. 6.800m². VUE PANORAM. Prix 485.000 F. Crédit possible. A. DUSSAUSSOY « NADEL » Tél. : 873-97-27 - 873-36-93.

72-SARTHE, 5 km. du LUDE, vd maison de camp., 120 m², s/6.000 m² terr. 6 caves dans roc, verger : 140.000 F. KEMPFF, Coulongé (72). Téléphone : 15-43-44, 62-53.

200 km. autoroute sud. Manoir avec tours du XVe, maison maîtres, tr. gd confort, maison d'invités et gardiens, dépend., tr. bon état. Téléph. 580-69-72.

84-GORDES. Part. à part., vend ferme à restaurer, sur 6.000 m², 206-48-82, après 18 heures.

GISORS (4 km) - Jolie VUE Charmante MAISON
Ent. Gd séj., chemin, cuis. 3 ch. +poss. bains, ss-sol, gar., tt cft. Jdin 1.600 m2. Impec. Px 275.000. Cab. BLONDEAU-LEBLANC 2, FAUBG CAPPEVILLE, 2 GISORS — Tél. : 620

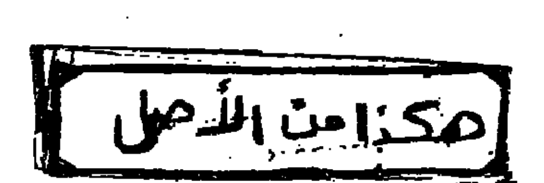
47 km N.-D. - Calme - Bois Prox. gare **JOLIE DEMEURE**
Hall, séj., solives, cuis., 5 ch., bns, eau vil., él., tél., ch. maz. + LOGEMENT amis, 2 P., cuis., bns, ch. maz., garage, dépend., s. jeux, jardin agrém. except. planté 2.800 m2. Abs. impecc. - A SAISIR
420.000 F Poss. avec 85.000 F cpt
G. LEMOR EXPERT FNAIM
60 - NOAILLES — 446-30-52

YONNE
PROPRIETE Parf. état. 5 P. Dépend. Garage. 2.600 m2 - 150.000 F
L. THYRAULT - Crédit 80 %
89 - Saint-Fargeau - Tél. 183

PUTEAUX - GARE
Très belle villa, 10 pièces princ. Téléphone : 775-10-75.

pavillons

Chennevières résid., pav réc., entr. 4 vastes p. + 2 pos., bns, chauf. cent., ss-sol, buand., cell, gar., 400m² jdin agrém. 290.000, av. 60.000 TIC. Tél. : 706-14-52.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Région parisienne

L'INAUGURATION DE L'AGORA D'ÉVRY

La croissance des villes nouvelles doit être impérieusement limitée

déclare M. Robert Galley

Accompagné de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, et de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a inauguré, le 19 mars, le nouveau centre-ville d'Evry (Essonne) qui comprend un centre commercial et une Agora qui sera le pôle d'animation de la nouvelle agglomération.

Peu avant que le ministre prenne la parole, une brève manifestation des personnels des établissements publics des villes nouvelles de la région parisienne a eu lieu pour protester contre la dégradation de leur pouvoir d'achat.

M. Galley a notamment déclaré : « *Il faut dresser un contre-feu à la congestion croissante des grandes agglomérations et de leurs centres. Il faut apporter une alternative au développement spontané des villes, développement qui conduit à la prolifération des banlieues-dortoirs.* »

Le ministre a estimé que la politique des villes nouvelles répondait à ces besoins. Cependant, « *la croissance de ces agglomérations doit être impérieusement et strictement limitée et particulièrement celle de la région parisienne. Il ne s'agit pas d'ajouter un seul logement aux programmes normaux de construction, d'ajouter un seul emploi à ceux dont la création est autorisée* ».

M. Galley a ajouté : « *La réussite des villes nouvelles est liée au renforcement d'une discipline rigoureuse dans le reste de la région : refus des densités excessives, protection des coupures vertes, rééquilibrage de l'habitat et de l'emploi.* »

M. Michel Boscher, député U.D.R., maire d'Evry et président de l'établissement public d'aménagement, s'était auparavant inquiété du financement des équipements publics de l'Agora : « *Devant la disproportion évidente des charges que représente l'Agora, destinée à desservir une population de toute une région, et les ressources propres de la collectivité qui en a la responsabilité, et qui ne renferme que quelques milliers d'habitants et quelques entreprises, il est indispensable que des mesures appropriées et spécifiques soient prises pour lui permettre de faire face. J'ai saisi M. le premier ministre de ce problème.* »

Bretagne

Le financement des transports en commun divise la communauté urbaine de Brest

Les représentants des neuf communautés urbaines doivent se réunir au Creusot-Montceau-les-Mines à la fin du mois d'avril. A l'ordre du jour, notamment, le dossier des finances communautaires, la politique foncière, les transports en commun.

La communauté urbaine de Brest, pour sa part, dont la création remonte au 1er janvier 1974, commence à connaître quelques scènes de ménage après une lune de miel qui paraissait exemplaire sinon idyllique. Il est vrai qu'un mariage à huit demande beaucoup de compréhension de la part de chacun des partenaires. Pourquoi cette soudaine incompatibilité d'humeur ? Essentiellement parce que certaines des décisions proposées par Me Georges Lombard, sénateur du Finistère, président de la communauté, n'on pas l'heur de plaire en particulier aux représentants de Brest, dont il est l'ancien maire. Ceux-ci redoutent que leur ville qui supportait déjà l'essentiel des dépenses ait à fournir un effort financier nouveau sans contrepartie.

Deux dossiers ont révélé le malaise : la garantie apportée par la communauté à l'emprunt de plusieurs millions de francs contracté par les marins pêcheurs de la rade de Brest et la politique des transports collectifs jugée trop dispendieuse par une partie de l'assemblée.

Le premier dossier avait été adopté par trente oui, vingt-huit non et six abstentions.

Le second litige est la conséquence du refus catégorique de l'union patronale interprofessionnelle de la Pointe armoricaine d'acquitter la taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires destinée à favoriser les transports en commun. L'application de cette taxe avait déjà provoqué quelques dissensions au sein de l'assemblée. Elle n'avait été acquise, en effet, que par trente-deux pour, vingt-quatre contre et deux abstentions.

Un million de voyageurs supplémentaires

La décision du conseil de communauté devait provoquer la fureur de M. Kerlann, qui préside à la fois aux destinées de la chambre de commerce et d'industrie et de l'union patronale interprofessionnelle. « *Beaucoup d'entreprises sont des citrons secs dont on veut tirer trois ou quatre gouttes supplémentaires avant de les jeter à la poubelle* », s'est-il exclamé. Dans une motion adressée à la communauté les patrons sollicitèrent le report de la taxe au 1er janvier 1976 : « *Si nous n'obtenons pas satisfaction nous ne paierons pas, même s'il nous faut encourir des pénalités* », ont-ils ajouté.

Cette levée de boucliers ne *semble* pas contrarier Me Lombard, qui nourrit le dessein de faire en sorte que les transports en commun assurent 30 % des déplacements. En 1974, la Compagnie des transports de Brest (C.T.B.) a véhiculé dix millions de voyageurs (12 % de la circulation urbaine). Un million de voyageurs supplémentaires sont attendus pour 1975 avec la mise en service de la ligne « Iroise » qui fonctionne à la manière d'un métro. Les autobus se succèdent toutes les six minutes le matin et toutes les dix minutes l'après-midi ; depuis le 1er mars, sur cette même ligne est mis en vente un ticket valable pendant une heure quel que soit le trajet pour le prix d'un franc.

L'inauguration du circuit Iroise le 1er février avait été boudée par M. Eugène Berest, maire de Brest, et tous ses adjoints. Signe évident d'une morosité qui s'est exprimée sans réserve le 15 mars quand Me Lombard développa à nouveau sa politique de transports en commun. Pour la mener à bien, le président de la communauté a décidé de faire des transports collectifs une entreprise communautaire. Dans cet esprit, il est parvenu à rallier une majorité de suffrages pour acheter les autobus, le matériel et les locaux de la C.T.B. Selon lui, cette solution pour le moins radicale évitera à la communauté d'avoir à verser des subventions à la Compagnie des transports, qui argue de difficultés financières pour ne pas créer de ligne nouvelle. En 1975, les tentatives menées par les transports urbains pour séduire le public coûteront environ 4 millions à la communauté. Le maire de Brest est partisan lui aussi du développement des transports publics, mais souhaite cependant un départ moins spectaculaire et plus réfléchi. Avec lui, vingt-deux conseillers décidèrent de s'abstenir au moment du vote, tandis que la proposition de Me Lombard n'obtenait que quarante suffrages favorables contre deux nuls.

Cette querelle préfigure-t-elle les prochaines élections municipales ?

La question se pose dès maintenant de savoir qui conduira de *M. Berest ou de Me Lombard* la liste du conseil municipal sortant. On prête l'intention à M. Berest, en sa qualité de maire, de ne faire aucune concession sur ce point. Son intransigeance conduira-t-elle Me Lombard à chercher un autre allié ? Depuis les élections cantonales de 1973, au cours desquelles il perdit son siège de conseiller général du Finistère, il s'est beaucoup rapproché de M. de Bennedot, député et conseiller général U.D.R. du Finistère. M. Berest lorgne de son côté en direction des républicains indépendants.

JEAN DE ROSIÈRE.

TRANSPORTS

M. PAUL BASTARD directeur des ports maritimes et des voies navigables

Le conseil des ministres du 19 mars a nommé directeur des ports maritimes et des voies navigables au ministère de l'équipement M. Paul Bastard, ingénieur en chef des ponts et chaussées. M. Bastard succède à M. Jean Chapon, nommé précédemment secrétaire général à la marine marchande.

[Né le 15 octobre 1920 à Orléans, M. Paul Bastard est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il fut, avant d'être nommé, en 1967, directeur général du port autonome du Havre, ingénieur, puis ingénieur en chef des ponts et chaussées à Quimper.]

ENVIRONNEMENT

Une croisade antinucléaire franco-allemande ?

II. — Mystique et politique

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

***Depuis le 23 février**, la population et des écologistes allemands et français (alsaciens) occupent dans le Bade-Wurtemberg, sur la rive droite du Rhin, en face de Colmar et Sélestat, le site de Wyhl, où devrait être construite une centrale nucléaire. Le gouvernement du Land a demandé d'interrompre les travaux (« le Monde » du 20 mars).*

Wyhl. — Hier encore, la « version officielle » de l'événement ne s'embarrassait pas de nuances. Croisade écologique ? Vous voulez rire. « *Rien d'autre qu'une poignée de gauchistes, d'anarchistes et de communistes qui pèsent cyniquement sur le levier de la peur nucléaire pour faire avancer leurs idéologies.* » Antienne rabâchée par le président du Land, M. Filbinger, par les zélotes de l'administration badoise et une bonne partie de la grande presse d'outre-Rhin. De là à comparer les contestataires aux membres de la « bande à Baader » il n'y avait qu'une minuscule enjambée. Quelques journaux n'y résistèrent pas. « *En Allemagne, on ne saurait agir en dehors de la légalité* », tonne M. Filbinger. *Les manifestants ont rompu la paix communale. Si la police ne veut pas dégager le terrain, nous nous en chargerons nous-mêmes !* »

Au plus chaud des affrontements entre la police et vingt mille manifestants, cette « simplification » devint tout de même suffisamment injurieuse pour inciter dix-sept pasteurs protestants à adresser un télégramme de protestation au président du Land. « *Nous repoussons formellement ces allégations... L'opposition au projet de construction du « KKW » (centrale nucléaire) trouve en partie ses racines dans nos paroisses.* »

L'esprit de Wyhl

Les contestataires « actifs », issus d'une multitude d'associations allemandes ou alsaciennes aussi disparates que le Club vosgien de Colmar ou l'association Vie naturelle refusent, eux aussi, cet amalgame politique. Et ils l'écrivent. « *Notre mouvement est trop large pour être inscrit dans un programme électoral. Ici nous ne demandons à personne une carte de parti mais simplement « est-ce que tu peux être utile à quelque chose ? ». Nous n'avons pas besoin de politicards. Ni C.D.U., ni P.S.D., ni parti communiste...* » (1).

Belle protestation. Elle vaut surtout par ce que, a contrario, elle suggère. Si les contestataires nucléaires sont tant préoccupés par les risques d'une « récupération politique », c'est naturellement parce que ces « risques » existent. Les occupants de Wyhl comme, hier, ceux de Markolsheim sont l'objet d'une insistante sollicitude de la part des partis politiques soucieux de sauter dans un train qu'ils n'ont pas su faire partir eux-mêmes. Mais il faut être sur le terrain — et non à Fribourg — pour mesurer à quel point les relations entre écologistes et militants politiques demeurent complexes, entrecroisées, méfiantes, parfois solidaires mais toujours discutées. « *Quand les camarades de tel ou tel parti débarquent avec leur tracts et leurs banderolles pour nous soutenir, on ne les met pas à la porte, mais on les prie de garder leurs distances.* »

Sans doute, il ne s'agit pas d'une hostilité idéologique de principe. Le plus souvent, les écologistes ont simplement la conviction que les questions qu'ils posent se situent « au-delà », « ailleurs », « plus loin » ou « à côté » de n'importe quelle idéologie du moment. L'esprit de Wyhl — comme celui du Larzac, — qui mêle chaleureusement l'écologie, le pacifisme, le régionalisme, la poésie alsacienne et la révolte antitechnocratique, participe d'avantage d'une « sensibilité » que d'une idéologie. C'est peut-être sa faiblesse. C'est sûrement sa force. « *Si des partis de gauche découvrent et assimilent la protestation écologique, c'est leur affaire. Pas la nôtre.* »

Dans les faits, ce souci d'indépendance n'empêche pas des militants dûment « étiquetés » de prendre une part active au mouvement d'occupation. A Wyhl, par exemple, l'un des plus dynamiques contestataires est un personnage truculent — M. Balthazar ! — responsable de la section locale du parti communiste allemand, le Kommunisch Partei Deutschland (K.P.D.). On aime bien Balthazar, qui ne rechigne devant aucune veille ni aucun tour de garde. Cela ne veut pas dire qu'on accepte sans discuter son « leadership ». Loin de là. Les soirées dans la clairière de Wyhl retentissent encore des tumultueuses algarades entre Balthazar et ses amis. Elles tournent ordinairement autour du même sujet : quelle attitude adopter en face de la répression policière qui se manifestera tôt ou tard ?

La plupart des contestataires s'efforcent de faire accepter ici l'idée de non-violence, et Lanza del Vasto fit, en son temps, une visite à Marckolsheim. « *Si vous placez la lutte sur le terrain du rapport de forces*, répètent-ils, *vous avez perdu d'avance.* » Certes. Mais allez faire accepter cela, en un jour, à ces solides gaillards du Kaiserstuhl qui louchent irrésistiblement vers les gourdins de bois brut que fournit la forêt !

Peu au fait de ces nuances, l'administration du Land et le maire de Wyhl lui-même n'en démordent pas. « *C'est un mouvement communiste qui a réussi à intoxiquer la population.* » Affirmation doublement absurde. Les partis communistes européens qui réclament la poursuite de la croissance et l'industrialisation ne sont pas éminemment « écologistes ». A Wyhl, en outre, devant les « verts » (la police allemande), les manifestants criaient peut-être au nazisme, mais *simultanément* plantaient dans la forêt des pancartes destinées à dénoncer les barbelés policiers : « *Ici commence la R.D.A.* » Etranges communistes !

Si la croisade antinucléaire sur les bords du Rhin est devenue une affaire politique, c'est, en réalité, d'une tout autre manière. Non prévenu, le visiteur est stupéfait de découvrir ici la rapidité et la puissance avec laquelle se répand une attitude de refus exigeant qui, hier encore, eût été inconcevable. Elle prend les élus, l'administration, les notables et les partis à contre-pied. En Alsace comme en Bade-Wurtemberg, la presse régionale, longtemps hostile aux contestations, leur emboite le pas. (A trop persévérer dans sa révérence a l'égard de l' « establishment », elle courait, il est vrai, de gros risques. Les campagnes de désabonnement lancées par les écologistes portaient leurs fruits.) Il suffit, en tout cas, de parcourir tous les journaux imprimés au bord du Rhin pour mesurer le chemin parcouru. « *Les idées marginales sont montées à la rue.* »

Les élus traditionnels, quant à eux, ont senti à Marcolsheim pase le « vent du boulet » (2), et bien rares seront les maires qui — comme avant — vous soutiendront aujourd'hui qu'il faut « *remplir à tout prix la zone industrieles communale* ». Dans le Bade-Wurtemberg, la C.D.U. s'attend à faire les frais (aux prochaines municipales) de son extrémisme pro-nucléaire, tandis que le S.P.D., sautant sur l'occasion, réclame pour le Land un réexamen rapide du programme nucléaire. « *Oui, c'est vrai, nous perdrons des sièges dans les communes*, soupire M. Zimmer, maire (C.D.U.) de Wyhl. *Mais, au sujet de l'ocupation lillégale, je suis certain qu'après la décision du tribunal administratif le réflexe de discipline jouera parmi la population.* »

Des deux côtés du Rhin, les « *à condition de* », les « *si on garantit que* », les « *pas n'importe quelle usine* », ont fait une apparition subite dans les conseils municipaux. Ce n'est pas rien. Cela signifie en clair qu'un vieux catéchisme « industrialiste » qui, en province, permettait aux préfectures de parler avec les élus un langage convenu — et complice — se dissout tout doucement. M. Jean Sicurani, préfet de région, qui signa l'an dernier le permis de construire l'usine chimique de Marckolsheim (3), déploie beaucoup d'efforts pour vous persuader qu'en réalité « *il fut l'un des premiers à se soucier d'environnement* ». M. Pierre Pflimlin pouvait écrire le 26 février une phrase que ne renierait pas *Charlie Hebdo* : « *Nous devons aborder ces problèmes dans u nesprit nouveau, répondant aux aspirations des hommes de notre temps, qui, répudiant le mythe du progrès légué par le dix-neuvième siècle, ont redécouvert cette grande vérité que le bonheur ne peut pas être fondé sur la seule prospérité matérielle.* » La chambre d'agriculture du Haut-Rhin s'oppose à l'extension de la centrale de Fessenheim, etc.

Cette « reconversion » précipitée des notables alsaciens et allemands ne devrait pas agacer les écologistes puisqu'elle témoigne, après tout, de leur plus nette victoire. Victoire limitée certes, puisqu'on ne renonce pas officiellement au credo industriel. Mais on accepte tout de même qu'il soit désormais « conditionnel ».

Oui, c'est bien une victoire. Elle explique pourquoi ce qui se joue aujourd'hui dans une clairière badoise déborde le cadre du seul « problème nucléaire » Goguenard et clairvoyant un conseiller général lançait publiquement l'autre jour à un sénateur alsacien cette boutade : « *Ecoute, ce n'est plus comme il y a vingt ans, quand tu pouvais raconter aux maires n'importe quelle ânerie et que les gens te croyaient.* »

Commentant pour sa part l'intervention policière à Wyhl, le 20 février, un pasteur allemand s'écriait : « *Un petit morceau de démocratie vient d'être enterré ici* ». Peut-être. Qui pourrait nier que cette démocratie mise en terre commence joliment à pousser ?

FIN

(1) Bulletin « Information ». Dieurst zur Verbreitung unterbliebeuer Nachrichten (27-2-1975).

(2) L'affaire de l'usine chimique (« Chemischewerke München ») à Marckolsheim avait provoqué la démission, le 16 juillet 1974, de onze conseillers municipaux hostiles à son installation et l'élection, le 19 octobre, d'un nouveau maire sensible, lui, aux arguments écologiques.

(3) Malgré l'opposition de la majorité des conseillers municipaux, M. Sicurani avait autorisé l'installation de la Chemischewerke München à Marckolsheim, installation qui fut écartée le 25 février 1975, à la suite d'une longue pression des écologistes, par le ministre de l'équipement.

● *La garde au Rhin.* — Une erreur de transcription a fait écrire, dans l'article de J.-C. Guillebaud *la Garde au Rhin* (*le Monde* du 20 mars, page 31) : « *Pour la première fois dans l'histoire*, la Garde au Rhin *est devenue un hymne franco-alsacien* ». C'est, évidemment, « *franco-allemand* » qu'il fallait lire.

— *A PROPOS DE...* —

LES PREMIERS DOSSIERS DU FONDS RÉGIONAL

Un coup de pouce européen

« *Les premiers dossiers intéressant le Fonds régional européen devraient être présentés à Bruxelles à la fin du mois d'avril par les Etats membres* », a déclaré, mercredi 19 mars à Paris, M. Philippe de Castelbajac, directeur général adjoint de la politique régionale de la Commission européenne.

On sait que, pour la période expérimentale 1975-1977, le Fonds a été doté d'une enveloppe de 1 300 millions d'unités de compte. « Cette somme n'est pas négligeable, a assuré M. de Castelbajac, puisque la politique régionale arrive, en termes financiers, au deuxième rang des politiques européennes, après la politique agricole, mais avant le Fonds social, par exemple. » Le Fonds devrait permettre d'accroître de 20 à 30 % les efforts propres des Etats en matière d'aménagement du territoire.

Les dossiers d'aides aux infrastructures ou aux projets industriels ne seront pas transmis directement à Bruxelles par les investisseurs, mais par les Etats. Seules sont retenues les régions qui sont jugées prioritaires par les Etats, selon leurs propres critères.

Dans l'esprit de la commission de Bruxelles, le Fonds doit être un outil « complémentaire ». Pour tel investissement industriel, à Brest, par exemple, qui serait subventionné à 15 % par la France, Bruxelles pourrait rajouter 5 ou 10 %. Mais le gouvernement français ne devra pas en tirer prétexte pour diminuer sa mise de ces 5 ou 10 %. Tel est du moins « l'esprit » communautaire, mais aucun texte ou accord juridique n'en apporte, pour le moment, la confirmation, ce qui, en définitive, risque de laisser, à chaque Etat, le soin de faire sa « propre cuisine ». La Communauté n'a évidemment à l'égard des gouvernements aucun pouvoir coercitif.

Les autorités de Bruxelles comptent surtout sur le futur Comité de politique régionale pour amorcer la nécessaire coordination des politiques. Au niveau de la C.E.E. d'abord, entre les actions de la Banque européenne d'investissement, du FEOGA (agriculture), du Fonds social, par exemple. Au niveau des Etats membres aussi, afin que ceux-ci acceptent une sorte de discipline commune ou de cohérence dans les mesures de dissuasion (freinage de la croissance des grandes villes), dans la politique des régions frontalières ou pour ce qui concerne les transports (ouverture de lignes aériennes internationales ou intra-européennes, grands équipements portuaires, éventuellement relance du tunnel sous la Manche).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

« La politique de la qualité de la vie est un nouveau moteur de la croissance », déclare M. Jarrot

M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, vient d'inaugurer le troisième salon Protecna, qui est organisé à Rouen. Cette manifestation, qui avait déjà eu lieu en 1971 et 1973, est une occasion pour les industriels de l'antipollution et les organismes privés ou publics concernés par la préservation de l'environnement de présenter au public leurs réalisations.

Mais ce « salon », qui fut un pionnier, pâtit des émules qu'il a suscités. En moins d'un an on ne dénombre pas moins de quatre manifestations du même genre en France. Aussi Protecna 1975 ne compte-t-il que soixante-dix exposants. Il est vrai qu'il se double d'état généraux au cours desquels, pendant cinq jours, on va parler des forêts péri-urbaines, de la pollution atmosphérique, de l'antigaspillage, des déchets domestiques et industriels, etc. Parmi les spécialistes qui interviendront, on attend M. Claude Gruson, dont le groupe de travail est à l'origine du fameux rapport antigaspillage, qui inspire aujourd'hui la politique du gouvernement.

Profitant de la présence de nombreux industriels, M. Jarrot a évoqué les rapports entre l'économie et la qualité de la vie. Il a tenu à lever l'objection selon laquelle la politique de son département crée des obstacles au redressement de notre situation économique.

« *Que demandons-nous au nom du mieux-tre de nos concitoyens ?*, a-t-il déclaré. *Qu'on récupère les calories dispersées dans la nature par les centrales thermiques, traditionnelles ou nucléaires, qu'on recycle les déchets, qu'on encourage la production de biens durables, qu'on intensifie la recherche dans le domaine de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne, de la géothermie, qu'on aménage l'espace et le temps, afin d'éviter les encombrements et les formes excessives de concentration, qu'on réduise les inégalités en matière de consommation, d'habitat, de loisirs.* »

Selon le ministre, ces demandes vont dans le sens des impératifs économiques. L'antigaspillage permet d'éviter un déséquilibre accru de notre balance des paiements. « *La réduction des inégalités est un moyen de lutter contre l'inflation constamment relancée par les frustrations des individus. Enfin*, a conclu M. Jarrot, *au moment où la demande s'essouffle, la qualité de la vie, avec les nombreuses aspirations qu'elle enveloppe, peut être un nouveau moteur de la croissance et susciter la création d'emplois.* »

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Une interview du secrétaire général de la régie Renault

Si nous acceptions les revendications syndicales nous ne pourrions plus maintenir l'emploi

NOUS DÉCLARE M. OUIN

La situation est toujours incertaine à la régie Renault. Au Mans, une très faible reprise semble être enregistrée, mais la production est encore réduite de 85 % environ, déclare la direction.

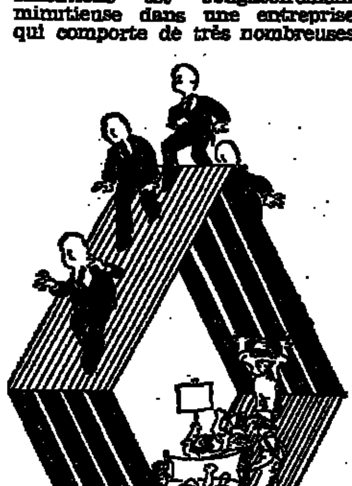
A Billancourt, avec quelques débrayages à l'appui, une manifestation a rassemblé, le 19 mars, quelques milliers de personnes.

M. Marc Ouin, secrétaire général de la Régie, répond ici aux questions que nous lui avons posées.

● *Vous exigez, Monsieur le secrétaire général, que la situation devienne normale pour négocier. Les syndicalistes ne sont-ils pas fondés à croire que vous voulez les placer en situation de faiblesse, et que c'est aussi le but des mesures de chômage technique que vous avez décidées ?*

— Si je comprends bien votre question, elle implique que les rapports entre syndicats et direction ne sont que des rapports de force. Pour ce qui la concerne, je rappelle que la Régie a été, il y a bien des années, à l'origine de la politique contractuelle. Bien que celle-ci ait parfois apporté quelques désillusions à la direction, elle demeure fidèle à cette conception.

Une discussion sur les classifications est obligatoirement minutieuse dans une entreprise qui comporte de très nombreuses



(Dessin de PLANTU.)

professions différentes, exercées dans des conditions diverses et dans des usines réparties sur le territoire. Il faut veiller à ce que, dans la mesure humainement possible, personne ne se sente lésé. Il ne faut pas créer d'inégalités nouvelles. Cela demande du temps. Nous ne pouvons accepter que, durant ce temps, la Régie soit immobilisée, car elle-même et son personnel s'appauvriraient davantage chaque jour. D'où l'exigence de la reprise préalable du travail.

Quant au chômage technique dans les ateliers, où sont assemblées nos voitures, il n'est ni une sanction ni une pression. Il est la simple constatation d'un fait : les pièces nécessaires à l'assemblage ne venant plus de l'usine du Mans en quantités suffisantes, nous ne pouvons plus fournir aux personnels chargés de l'assemblage les moyens de faire leur travail.

● *La C.G.T. affirme que les revendications coûtent 150 à 200 millions de francs. Elle paraît ainsi renoncer à demander une augmentation des salaires uniforme de 250 F par mois. Pourquoi alors maintenir votre intransigeance ?*

— La C.G.T. se borne à informer, mais elle ne démontre pas que les revendications coûtent seulement ce qu'elle dit. Le calcul que nous avons fait (250 F par mois × 12 mois × 100 000 = 300 millions de francs plus les charges salariales) n'a jamais été démenti.

D'autre part, pour être plus crédible, il faudrait qu'au Mans où est le nœud du problème, elle cesse d'insister dans ses tracts sur la revendication des 250 F. Aujourd'hui encore, ce n'est pas le cas. A Billancourt même, un tract de la C.G.T. diffusé le 19 mars, indique que les revendications coûteraient à peine 2 % du chiffre d'affaires de la Régie. Notre chiffre d'affaires 1975 devrait normalement être supérieur à 20 milliards de francs. Faites le compte.

Enfin, nous n'avons jamais eu l'intention de négocier sur autre chose que les classifications. En matière de salaires, la direction a pris unilatéralement en janvier l'engagement de maintenir le pouvoir d'achat par rapport à l'indice de l'INSEE, sur la base des horaires normaux de travail, comme elle l'a déjà fait en 1974. Elle s'était aussi engagée à améliorer si possible le pouvoir d'achat, et des rendez-vous avaient été pris avec les syndicats pour un examen périodique et conjoint de la situation. Nous n'irons pas plus loin.

Résister à la concurrence étrangère pour maintenir l'emploi

● *Si le gouvernement n'intervient pas directement dans le conflit, dans quelle mesure devez-vous tenir compte de sa volonté ?*

— Notre entreprise vit dans la concurrence et, comme toutes les entreprises, elle doit tenir compte du contexte économique dans lequel elle se trouve. Un délégué syndical a publiquement reconnu que nos salaires étaient déjà supérieurs de 6 à 7 % à ceux de nos concurrents. On nous demande 8 à 9 % de plus ; si nous acceptions, notre charge salariale serait de 14 à 16 % plus lourde que celle des autres constructeurs. Nous serions en dehors de la concurrence, et je ne crois pas que nous vendrions beaucoup de Renault. Nous ne pourrions plus, comme en 1974, réussir à maintenir l'emploi.

Il n'est donc nullement nécessaire que le gouvernement odnne aux gestionnaires que nous sommes des instructions pour que nous refusions d'engager la Régie dans cette voie. Cela dit, le gouvernement n'intervient effectivement pas.

● *La Régie* « est riche et peut payer », *disent les syndicats. Ils estiment en trouver la preuve dans votre politique d'investissements et votre politique commerciale. La critique qu'ils en font était-elle réfutable ?*

— Vous seriez vous-mêmes étonnés si les syndicats disaient que la Régie est pauvre et qu'elle ne peut pas payer. Les résultats financiers de la construction automobile mondiale pour 1974 sont mauvais, puisque la crise du pétrole a frappé cette industrie en premier lieu. Ceux de Renault ne sont pas encore établis, mais nous savons dès maintenant qu'ils seront tout juste honorables. En effet, si, sur le plan commercial, nous avons moins souffert que les autres, nous avons supporté les mêmes accroissements de charges, notamment dans le domaine des nos approvisionnements. Pour les compenser, nous avons appliqué en gros les mêmes hausses de prix que nos concurrents.

La grève nous fera réduire les investissements

Nous nous efforçons effectivement de maintenir un programme d'investissements aussi important que possible. Les succès commerciaux de Renault aujourd'hui, le fait que nous ayons pu maintenir l'emploi et le pouvoir d'achat malgré la crise, ne montrent-ils pas à l'évidence que c'est grâce au fait que nous avons investi beaucoup et judicieusement dans le passé que nous sommes capables maintenant de résister mieux que d'autres, qui n'ont pas fait le même effort ?

On admettrait à la rigueur que le volume de nos investissements soit critiqué si leur financement se faisait au détriment de la part des salaires dans nos comptes. Mais, comme dit plus haut, on admet que nos salaires sont meilleurs.

Il est difficilement compréhensible que les syndicats critiquent aujourd'hui la politique générale de la Régie, alors que, dans l'ensemble, ils la citent volontiers comme l'exemple le plus probant de la réussite de la nationalisation.

Cela dit, pour compenser les pertes que la grève nous fait subir, nous serons obligés de réduire nos investissements de 1975 et 1976 en retardant la sortie de nos nouveaux modèles. C'est l'emploi de demain que nous allons ainsi compromettre.

Il est temps que la grève cesse au Mans et que le travail reprenne normalement partout chez Renault.

Propos recueillis par
JOANINE ROY.

● *Les licenciements chez Citroën toucheront quatre cent quatre-vingt-sept personnes au lieu de mille quatre cents* tel qu'initialement prévu, annonce la C.F.T. qui, au cours d'une réunion des comités d'établissements, mercredi 19 mars, a réclamé, à nouveau, « *l'annulation pure et simple* » des réductions d'effectifs. Sur les quatre cent quatre-vingt-sept licenciements, quatre cent trente et un touchent des salariés de la région parisienne.

Dans les rues de Boulogne-Billancourt

Les habitants de Boulogne-Billancourt n'avaient pas vu défiler les «Renault» depuis longtemps. Alors aux fenêtres comme sur le pas des portes il y avait du monde, mercredi 19 mars après-midi, pour voir le spectacle. Vite fini -d'ailleurs ! A coups de boules de neige sur le parcours, les « Renault » ont répondu joyeusement aux badauds. Même un policier qui reçut en plein képi un bon paquet de neige ne perdit pas sa bonne humeur. Etaient-ils quatre mille, cinq mille ? Beaucoup de travailleurs de l'équipe du matin, en tout cas : professionnels, employés, agents. techniques, mais à peine plus de deux cents O.S. de l'île Seguin. Avec eux quelques délégations syndicales d'unions locales ou d'entreprises du département et trois élus communistes des Hauts-de-Seine.

Au total, un défilé bon enfant qui faisait dire à un vieil ouvrier de la Régie (trente-quatre ans de maison) : « Il y a des années, face aux C.R.S., on s'est battu, des blessés de part et d'autre, on avait même fait un prisonnier, c'était autre chose... » *Place Nationale, les derniers manifestants sont repartis après les prises de parole syndicales (C.G.T. et C.F.D.T.). Drôle de grève.* « Il ne faudrait pas juger de la mobilisation au nombre de ceux qui sont là. Il y a les ouvriers qui débrayent sans sortir, comme aujourd'hui dans de nombreux ateliers de la Régie, et ceux qui soutiennent sans débrayer... Lock-out non payé, licenciements... Il faut tenir compte de la peur... », *constatait un militant communiste de la Régie.*

Pendant ce temps, M. Palacio, un des délégués menacés de licenciement, était convoqué à l'inspection du travail où les consultations vont se poursuivre. Selon des travailleurs de la Régie, les quatorze autres licenciés ont d'ores et déjà rendu leur outillage : plus qu'une menace, c'est un fait, ils n'ont plus de travail. — D. R.

Des élus communistes du Val-de-Marne envahissent le bureau de M. Durafour

Le ministre du travail porte plainte

Un incident s'est produit mercredi 19 mars en début d'après-midi au ministère du travail : une délégation d'élus communistes du Val-de-Marne ayant à leur tête M. Trigon, maire d'Arcueil et député suppléant de M. Georges Marchais, ont envahi le bureau de M. Durafour, qu'ils ont quitté au bout d'une demi-heure. Ils venaient protester contre la fermeture d'une brasserie à Arcueil. A la suite de cette manifestation, une vive polémique s'est engagée entre le ministre du travail et les élus communistes.

Le ministère du travail est logé, 127, rue de Grenelle, dans l'ancien hôtel du Châtelet. Franchis le porche et une vaste cour privée, on gravit les quelques marches d'un large escalier, et juste en face de la grande porte vitrée se trouve l'entrée du cabinet du ministre.

En quelques enjambées, mercredi 19 mars, à 13 h. 45, une délégation d'élus communistes — trente à quarante personnes au total — de la première circonscription du Val-de-Marne se sont retrouvés dans le bureau de M. Durafour. Au passage, ils avaient bousculé l'huissier qui siège dans le hall. La délégation ne pouvait ignorer qu'à cette heure-là elle n'avait aucune chance de rencontrer le ministre ni de trouver aucun de ses collaborateurs ou d'autres fonctionnaires.

L'alerte ayant été donnée par les gardiens du ministère, la police arrivait rapidement sur les lieux. Tandis que les maires arboraient leurs écharpes, les occupants se retiraient sans incident vers 14 h. 25.

En fait, M. Durafour se trouvait dans son appartement, à l'étage supérieur. Il ne semble avoir été informé de la venue de ses « visiteurs » qu'au moment où ceux-ci étaient déjà dans son bureau. Losqu'il y descendit, quelques minutes après leur départ, il déclara avoir constaté — seule perturbation apparente — qu'un dossier sur lequel il travaillait avait disparu : un rapport sur la démographie en prévision du conseil central de planification qui se réunira le 27 mars à l'Elysée. C'est un document confidentiel mais qui ne révèle pas de secret d'Etat.

M. Durafour porte plainte

Le ministre du travail, dans la soirée, portait plainte pour violation de domicile, violences contre fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions et disparition d'un document confidentiel. Dans un communiqué, M. Durafour dénonce le « *comportement de magistrats municipaux dont la vocation est d'assurer l'ordre républicain, la liberté, la démocratie et la sécurité des biens et des personnes. Le ministre du travail rappelle que lui-même ou ses collaborateurs ont toujours reçu les délégations syndicales ou les élus qui demandaient audience, comme en témoigne la réception mardi des députés communistes des Hauts-de-Seine.*

» *Toutefois, en raison des circonstances, le rendez-vous sollicité par M. Ballanger, président du groupe parlementaire communiste, et qui lui avait été accordé pour demain jeudi, est annulé.* »

Un démenti des élus communistes

De leur côté, les élus municipaux de la première circonscription du Val-de-Marne « *protestent avec indignation* » contre les déclarations de M. Durafour, et dénient formellement avoir pris quoi que ce soit.

« *Tout le monde connaît le sens des responsabilités qui animent les élus communistes,* déclare leur communiqué. *En leur prêtant malhonnêtement des actes qui leur sont totalement étrangers, M. Durafour se déshonore. Les élus communistes, quant à eux, entendent poursuivre leur action au comité des travailleurs de l'entreprise Valstar pour la défense de l'emploi, et sont aux côtés de l'ensemble des travailleurs que frappe cruellement la politique du pouvoir giscardien.* »

A PROPOS DE LA FERMETURE DE LA BRASSERIE D'ARCUEIL

Le conflit social qui est à l'origine de l'intervention des élus communistes au ministère du travail est la fermeture de la brasserie Valstar d'Arcueil. Déjà au début du mois de mars, le conseil municipal d'Arcueil avait siégé dans la brasserie occupée par les grévistes (*le Monde* du 11 mars). Le directeur général de la Société européenne de brasserie, M. Pietrini, nous avait adressé, à la suite de cette manifestation, les précisions suivantes :

« *La fermeture de la brasserie d'Arcueil, justifiée par des raisons économiques, dans le cadre de la restructuration de nos installations industrielles, n'est pas, comme on a pu le dire, la conséquence d'une décision récente puisqu'elle avait été annoncée à la fin de novembre pour être effective en avril 1975.*

» *Depuis quatre mois, le personnel et ses représentants ont participé à la recherche de solutions et le conseil municipal en a été informé. La direction de la main-d'œuvre a donné, par ailleurs, les autorisations nécessaires. C'est ainsi qu'aujourd'hui [12 mars] seules dix-neuf personnes sur un effectif de cent soixante-quatre restent à reclasser.*

» *C'est en violation du droit de propriété que le conseil municipal a tenu une réunion samedi dans les locaux de la brasserie occupée par une majorité de personnes étrangères à l'entreprise. Quant à la déclaration des syndicats concernant des « initiatives spectaculaires », évoquée dans votre article, nous pensons que celles-ci risquent de compromettre la mise en œuvre du reclassement des travailleurs de la brasserie.* »

● *Une manifestation pour une politique du logement social* a lieu le jeudi 20 mars à 18 heures, de la République à l'Hôtel de Ville. Décidée après les Assises du logement social, cette manifestation est organisée par une vingtaine de mouvements parisiens : associations de locataires, partis politiques de gauche, syndicats, tels que la C.G.T. et la C.F.D.T.

FORCING DU PARTI COMMUNISTE DANS LE VAL-DE-MARNE ?

La combativité du parti communiste du Val-de-Marne n'est plus à démontrer, mais elle est montée d'un cran au cours de ces dernières semaines : le 28 février, les élus d'Ivry ont envahi l'antichambre du secrétaire d'Etat au logement pour protester contre le blocage financier de la rénovation du centre de leur commune; le 8 mars, le conseil municipal d'Arcueil s'est réuni dans l'usine Valstar occupée afin de s'opposer à la fermeture de cet établissement ; le 11 et le 17 mars, des manifestants et des élus communistes ont pénétré, ou tenté de pénétrer, dans la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne pour dénoncer l'augmentation des impôts locaux.

La fédération départementale du P.C.F. a décidé, d'autre part, d'occuper symboliquement les appartements vides du Val-de-Marne ; ainsi les communistes ont-ils procédé, à la fin de février, à Fontenay-sous-Bois dans l'ensemble du Bois-l'Abbé et, au début de mars, à Créteil dans les célèbres « choux ». Comment expliquer cette multiplication d'actions inhabituelles ? Le reste de la proche banlieue de la capitale souffre d'autant de fermetures d'entreprises que le Val-de-Marne et on n'entend, cependant, peu parler en ce moment de la Seine-Saint-Denis, où le parti communiste règne en maître.

Est-ce la « politique politicienne » qui fait courir les communistes du Val-de-Marne ? Ils se doivent de faire preuve de leur allant dans un département où M. Georges Marchais, leur secrétaire général, est député et où habite M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T.

Mais surtout le P.C.F. prépare les élections cantonales de l'année prochaine. La majorité actuelle du conseil général ne tient qu'à un siège (1) et le parti espère réussir l'an prochain ce qu'il a raté de justesse en 1973 : retrouver le contrôle d'un département qu'il a dirigé de 1967 à 1970 et ravir à M. Roland Nungesser, député U.D.R. et maire de Nogent-sur-Marne, la présidence du conseil général. Il est vraisemblable que les comunistes val-de-marnais continueront de se signaler à l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion publique par des manifestations, occupations et pétitions nombreuses et bien orchestrées.

AL. F.

(1) Le conseil général compte 12 U.D.R., 3 modérés, 2 républicains indépendants d'une part et 12 P.C. et 4 P.S. d'autre part.

● REPRISE DU TRAVAIL A CONCARNEAU. — Les marins de la pêche de haute mer de Concarneau se sont prononcés, le 19 mars, pour la reprise du travail à partir du lundi 24. Les marins-pêcheurs ont obtenu des armateurs, au terme d'un conflit qui a duré cinq semaines, un salaire minimum garanti de 800 F par marée, un repos entre deux marées de quarante-huit heures, et une prise en charge par l'armement pour 50 % de la totalité des frais d'entretien et de location des appapreils radio-électriques.

Les chômeurs secourus en février

(Suite de la première page.)

Comment expliquer : d'un côté on recense sept cent soixante-neuf mille neuf cents demandes d'emploi non satisfaites et trois cent six mille chômeurs indemnisés..., de l'autre on ne comptabilise qu'un très faible nombre de personnes dont les revenus sont presque totalement garantis, alors que la propagande gouvernementale et patronale laissait croire — lors de la signature de l'accord — que les nouvelles mesures sociales constituaient un énorme progrès, protégeant les victimes de la crise économique contre toute diminution importante de leur pouvoir d'achat.

A dire vrai, les statisticiens estimaient, à l'époque de la signature de l'accord, qu'un allocataire de l'UNEDIC sur deux pourrait bénéficier de l'allocation supplémentaire d'attente : les chiffres de 80 000 à 100 000 étaient officieusement avancés. Pour tous ceux qui ont cru à la véracité de ces chiffres — que *le Monde* a publiés — la réalité est dramatique.

En février, l'UNEDIC n'a versé l'allocation supplémentaire qu'à 3 000 personnes (9 000 au 15 février et 11 213 à la fin de ce même mois).

En fait, le nouveau système, applicable depuis le 2 décembre 1974, n'atteindra son régime de croisière, au mieux, qu'en avril. Les services de l'UNEDIC, qui doivent faire face à une augmentation importante du chômage, ont été débordés. Leur tâche est loin d'être simple : il s'agit pour eux non seulement de recenser, parmi les nouveaux inscrits au chômage, ceux qui ont effectivement été victimes de licenciement économique, mais aussi de ré-examiner dans le fichier des chômeurs secourus de longue date tous ceux qui, à compter du 2 décembre, peuvent bénéficier de l'accord. Les vérifications ont été d'autant plus laborieuses et lentes que le corps de l'inspection du travail — en effectif notoirement insuffisant — a été informé tardivement des modalités d'application du nouveau système. Longue à se mettre en route, la machine devrait mieux fonctionner dès ce mois de mars et tourner à plein en avril. C'est ainsi que, début mars, l'UNEDIC de Paris a versé quelque deux mille six cents indemnités supplémentaires.

Et pourtant, le régime, en vitesse de croisière, n'aura pas l'importance que certains lui ont donnée au départ. Les statisticiens sont désormais prudents, mais il semble bien que le nombre de bénéficiaires n'atteindra pas 50 % des allocataires de l'UNEDIC, mais seulement 20 à 30 %, soit environ 40 000 à 60 000 personnes.

Comment s'explique cette situation ? Fin février, l'UNEDIC versait des allocations à 306 000 personnes. De ce total, il faut déjà soustraire tous ceux qui ont plus de soixante ans, et sont de ce fait exclus de l'accord du 14 octobre : 9 145 allocataires du Fonds national de l'emploi, 56 655 personnes en pré-retraite, 30 616 chômeurs âgés de plus de soixante ans. Sont également exclus de l'accord les chômeurs inscrits depuis plus d'un an (environ 20 %), les chômeurs licenciés pour des motifs autres qu'économiques (notamment les salariés ayant un contrat à durée déterminée venue à expiration), et tous ceux qui ont démissionné. Or ces derniers ont toujours été nombreux (pression des employeurs auprès des salariés, notamment des cadres, pour déguiser le licenciement en démission), et sont même, semble-t-il, en augmentation dans la mesure où les dirigeants de petites entreprises répugnent à consulter l'inspection du travail et cherchent à négocier avec leur personnel des « *départs volontaires* ».

En outre, tous les travailleurs du bâtiment licenciés en fin de chantier n'avaient jusqu'à présent aucun droit à l'indemnité nouvelle. L'accord les concernant vient seulement d'être signé.

Finalement, une petite minorité de chômeurs ont l'assurance de voir leur salaire garanti durant un an. L'ambiguïté et les restrictions des textes ainsi que l'influence du patronat au sein des commissions ad hoc chargées chaque trimestre de décider la reconduction des indemnités risquent de réduire considérablement les effets positifs d'un système, trop vite présenté comme « révolutionnaire ». — J.-P. D.

● *Au Havre,* à l'agence de Normandie des Etablissements Saunier-Duval, 95 % des 300 salariés ont débrayé, mercredi, contre les menaces de réduction générale d'horaires et de licenciements frappant 1 700 employés.

● *Chez Chanel,* à Paris, 70 personnes environ sont menacées par une réorganisation. Le fait-main est en crise, au profit du prêt-à-porter, dans la plupart des maisons de haute couture.

● *A Saint-Etienne,* chez Delage — bâtiment et travaux publics, — 95 salariés sont licenciés après la mise en liquidation de l'entreprise, la plus ancienne de la ville.

● *A Armentières* (Nord), aux Textiles de La Chapelle, 90 salariés sur 250 sont licenciés, les autres ne travailleront plus que vingt-quatre heures par semaine à partir du 1er avril.

● *A Talence* (Gironde), chez Suchard-Tobler, le plan de restructuration d'Interfood, groupe multinational, se traduit pour cet établissement par 170 licenciements, dont la nécessité économique est contestée par les cadres, qui ont saisi les ministères du travail et des finances.

● *A Grenoble,* chez SGEPT (informatique), 19 salariés sur 54 sont licenciés, en raison des pertes de marchés ; de même, 120 ouvriers, chez C.G.E., à *Saint-Nazaire*. Enfin, à *La Baule,* chez Gautheron, ce sont 117 travailleurs sur 140 qui sont menacés de licenciements.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

LE VINGT-NEUVIÈME CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

L'organisation des marchés reste une des revendications prioritaires de la Fédération

C'est sur le discours de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, que doit s'achever, ce jeudi après-midi, au Palais des congrès de Versailles, le vingt-neuvième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.). Auparavant, les six cents délégués ont adopté une série de résolutions. Ils ont également mené à son terme la discussion générale engagée la veille sur le rapport moral de M. Pierre Cormoreche et sur le rapport consacré à l'organisation des productions et des marchés présenté par M. François Guillaume, successeur probable de M. Cormoreche au secrétariat général.

Les assises annuelles de la centrale paysanne ressemblent de plus en plus aux séances sur le budget de l'agriculture à l'Assemblée nationale. Comme au Palais-Bourbon, les délégués se succèdent à la tribune pour évoquer les préoccupations propres à leur région ou à leur production, sans toujours se soucier de les relier aux thèmes développés dans les rapports, qui justifient les discussions.

L'organisation des marchés a été au centre des débats qui se sont déroulés sans passion. Un courant d'émotion est seulement passé après l'annonce, par le délégué des Pyrénées-Orientales, de la mort accidentelle de deux jeunes agriculteurs, fauchés par une voiture alors que, dans la nuit de mardi à mercredi, ils participaient au « contrôle » des camions venant d'Espagne pour s'assurer qu'ils n'importaient pas de vin.

Soulignant les « désordres » qui caractérisent actuellement les marchés agricoles, tant au plan communautaire que national, M. Guillaume a rappelé que la F.N.S.E.A. fait du dossier de l'organisation l'une de ses revendications prioritaires et qu'elle entend aiguillonner le gouvernement pour que le projet de loi-cadre promis par M. Chirac, lors de la conférence annuelle « gouvernement-profession » d'octobre dernier, soit effectivement discuté par le Parlement à la session d'avril.

Reprenant des thèses déjà développées et qui s'apparentent à des propositions défendues soit par le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), soit par les paysans-travailleurs, le porte-parole des quatre départements de l'Ouest (Finistère, Loire-Atlantique, Mayenne, Morbihan) a quelque peu contesté *les positions de la Fédération* en déplorant notamment « *que les considérations de marchés l'emportent sur les considérations de revenus* ». La loi du marché, a-t-il poursuivi, conduit à « *des situations intolérables* » et accroît notamment les disparités des revenus entre agriculteurs.

« *La F.N.S.E.A. ne doit pas soutenir la forteresse qui abrite une inégalité de moins en moins supportable* », a-t-il conclu.

Autre intervention remarquée : celle de M. Rambeau (Lot-et-Garonne), l'un des deux membres du parti communiste (l'autre étant M. Le Saux, secrétaire général de la section des fermiers) à siéger dans le nouveau conseil d'administration de la F.N.S.E.A. M. Rambeau affirma que la crise de l'agriculture était « permanente », s'insurgea contre le fait que « *les milliards qui manquent à l'agriculture ne manquent pas à tout le monde* » et appela à l'action et à l'unité d'action (sous-entendu avec le MODEF) sur des problèmes précis « *lorsque c'est possible* ».

MONNAIES ET CHANGES

L'UNITÉ DE COMPTE

M. Jean-Pierre Fourcade a évoqué, au conseil des ministres du 19 mars, le problème de l'unité de compte, rappelant qu'au départ celle-ci était, jusqu'en 1971, la valeur du dollar rattaché à l'or. M. Rossi a déclaré : « *Cette unité va intervenir dans les bilans de la Banque européenne pour le fonds européen de développement et dans le secteur de l'ancienne Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).* » « *La décision de ne retenir que les monnaies européennes*, a-t-il ajouté, *entre en application pour le calcul des parités à la date du 1er juin 1974. Il s'agit d'un processus qui, à terme, conduira à la création d'une monnaie européenne.* »

Le ministre de l'économie et des finances a fait part, mais aucune décision n'a été prise en conseil des ministres, de la demande de la Suisse de participer au serpent monétaire européen.

La neutralisation des plus-values

M. André Rossi, commentant la communication du ministre de l'économie et des finances, a rappelé que c'est à compter de janvier 1975 que le gouvernement avait décidé d'évaluer les réserves publiques de change sur la base du cours du marché mondial. Les plus-values constatées, ainsi que les moins-values, seront complètement neutralisées sur le plan budgétaire et sur le plan monétaire.

La convention fixant la réévaluation entrera en vigueur à partir du moment où le Parlement l'aura adoptée.

ÉNERGIE

VOUS NE POUVEZ RÉDUIRE LES PRIX DU PÉTROLE EN RÉDUISANT LA CONSOMMATION DU « BRUT », déclare M. Yamani.

« *Une chose est claire*, a déclaré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, au correspondant de l'agence A.P.-D.J. à Ryad ; *vous ne pouvez pas réduire les prix du pétrole en diminuant la consommation. C'est nous, les producteurs, qui contrôlons les prix du pétrole ; nous pouvons contrebalancer tout ce que vous pouvez faire en ce qui concerne la consommation en réduisant votre production.* »

L'Arabie Saoudite, par exemple, a ajouté le ministre, pouvait ramener sa production à 4 millions de barils par jour, contre 7,4 millions actuellement. « *Nous avons autorisé l'ARAMCO* (le consortium opérant sur le territoire saoudien) *à produire 8,5 millions de barils par jour tout au long de l'année*, a-t-il précisé. *A cause des conditions du marché, les compagnies, et non pas nous, ont réduit leurs enlèvements.* »

M. Yamani a reproché d'autre part aux Etats-Unis d'avoir une politique pétrolière contradictoire. « *D'une part*, a-t-il dit, *les Etats-Unis disent que les prix du pétrole sont trop élevés.* » Mais, d'autre part, ils essayent de relever les prix sur leur marché intérieur.

● *Les livraisons de fuel domestique entre le 1er janvier 1974 et le 31 mai 1975* ne devront pas dépasser 75 % des livraisons de la période correspondante de l'an dernier ; auparavant, la limite avait été fixée à 80 %. La clémence de l'hiver a incité le gouvernement à diminuer ce pourcentage.

L'AGENCE INTERNATIONALE PROCHE D'UN ACCORD SUR LA GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

L'Agence internationale de l'énergie, dont le comité directeur est réuni au château de la Muette, à Paris, jusqu'à ce jeudi, serait proche d'un accord pour coordonner et garantir d'une manière ou d'une autre les investissements en matière énergétique des dix-huit pays membres (Autriche, Canada, Belgique, Danemark, Allemagne fédérale, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège — avec un statut spécial, — Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, Etats-Unis).

L'Agence adopterait d'autre part une attitude relativement « ouverte » au moins dans la forme quant à la « réunion préparatoire » à la conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing.

● LA PRODUCTION DE PETROLE AU KOWEIT a diminué de 27 % environ en janvier et février par rapport aux mois correspondants de 1974. — *(A.F.P.)*

● AUX ETATS-UNIS, la suppression de la provision pour reconstitution de gisement, dont jouissent les sociétés pétrolières, paraît inéluctable, après le dernier vote du Sénat sur cette question. La provision coûtait environ 2.5 milliards de dollars par an au Trésor américain. — *(A.F.P.)*

FISCALITÉ

Le projet de loi instaurant la taxe professionnelle remplaçant la patente pourrait être déposé au mois de mai

Le remplacement de la patente par la taxe professionnelle a fait l'objet, au cours du conseil des ministres du 19 mars, d'un premier examen. Le nouveau projet de loi sera soumis au gouvernement par le ministre de l'économie et des finances dans la seconde quinzaine d'avril. M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a précisé que ce projet prévoyait un allégement des petites patentes, le maintien de l'attribution de la taxe professionnelle aux collectivités locales et un système progressif pour aboutir à un taux unique par département. Le nouveau projet prévoit d'asseoir la taxe professionnelle sur la masse salariale et sur la valeur locative des locaux et des outillages, et non plus sur les bénéfices comme il en avait été question.

M. Rossi a ajouté que, si le conseil examine le projet de loi en avril, il est possible que la loi soit déposée dès le mois de mai à l'Assemblee nationale.

La réforme de la patente — et son remplacement par la taxe professionnelle — va-t-elle enfin voir le jour ? Prévue par une ordonnance du 7 janvier 1959, elle été subordonnée à la revision des évaluations des propriétés bâties, révision entreprise après l'adoption de la loi du 2 février 1968 et menée à bien en 1971.

En mai 1973, M. Royer, alors ministre du commerce et de l'artisanat, s'était engagé au dépôt du projet de loi avant le 1er novembre suivant. Un premier projet de loi fut déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale le 4 février 1974, mais le décès du président Pompidou et les élections présidentielles stoppèrent le processus de son adoption. Aujourd'hui, *le gouvernement reprend* l'ouvrage laissé sur le métier, et il ne semble pas qu'on s'achemine vers un texte fondamentalement différent de celui de 1974. Les bénéfices des entreprises, cependant, ne seraient plus pris en compte pour le calcul de la taxe professionnelle.

Il s'agit, comme par le passé, de mettre au point un système qui ne réduise pas les ressources des collectivités locales (assurées à 28 % par la patente, qui a rapporté plus de 10 milliards de francs en 1973) et qui diminue les inégalités d'imposition entre entreprises, tout en allégeant la charge des plus petites et de celles qui emploient beaucoup de main-d'œuvre. La nécessité de conserver aux collectivités locales des ressources suffisantes et une autonomie compatible avec les charges qu'elles assument rend particulièrement difficile une « départementalisation » réelle de la définition et de l'attribution de la taxe professionnelle.

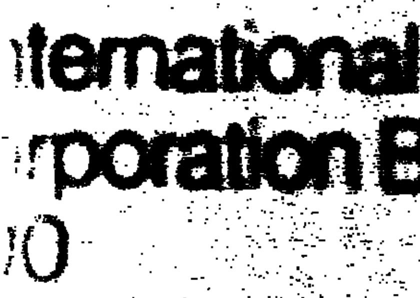
D'autre part, si toutes les entreprises — grandes et petites — trouvent injuste l'actuelle patente, et les disparités d'imposition qu'elle engendre, leurs intérêts divergent dans une telle proportion qu'il y a fort peu de chances que le nouveau texte suscite leur enthousiasme. Aucun allégement ne semblera suffisant aux défenseurs des travailleurs indépendants — le CID-UNATI, rappelons-le, réclame la suppression pure et simple de cet impôt, — et les entreprises de taille moyenne ou grande ne pourront que trouver excessif tout alourdissement de leur charge fiscale.

INDUSTRIE

RHONE-POULENC PRÉVOIT UNE BAISSE DE SES RÉSULTATS EN 1975

La situation reste préoccupante dans la chimie française. D'après l'Union des industries chimiques, les pronostics à court terme des chefs d'entreprise demeurent très réservés. La chute de la demande s'est poursuivie en janvier, les signes de reprise en février et en mars sont faibles et relativement isolés et des difficultés risquent de survenir à plus ou moins brève échéance dans le domaine de l'emploi.

Dans une lettre adressée aux actionnaires de Rhône-Poulenc, le président du groupe, M. Renaud Gillet, indique que les deux mois écoulés n'ont apporté aucune amélioration. La baisse des commandes a pesé sur l'activité et bien davantage sur les prix, si bien qu'« il faut nous attendre à une diminution de nos résultats, la reprise éventuelle de la demande ne pouvant avoir d'effet sur les activités du groupe qu'à partir de l'automne ». Cependant, comme en 1974, deux milliards de francs seront consacrés aux investissements. Tous les efforts porteront sur le maintien des activités. Mais de nouvelles mesures de réduction temporaire du travail ne sont pas exclues si la demande reste faible. A cet égard l'on apprend que l'usine roannaise de Rhône - Poulenc Textiles sera mise en chômage partiel du 24 mars au 20 avril prochain.



LA VIE ÉCONOMIQUE

CRÉDIT

LES BANQUES PRIVÉES ONT ÉTÉ PLUS DISCIPLINÉES QUE LES BANQUES NATIONALISÉES

a déclaré M. de Fouchier

Les banques privées se sont montrées plus disciplinées que les banques nationalisées, a déclaré mercredi 19 mars M. de Fouchier, président du groupe Paribas, hôte à déjeuner de l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF).

Evoquant les conséquences de la réforme bancaire de 1967, qui permit aux banques de se déspécialiser et de « *tout faire* », il a relevé la formidable augmentation des crédits consentis aux particuliers par les grandes banques de dépôts nationalisées, qui firent de la transformation à un degré jugé « déraisonnable ». En fait, elles exploitèrent, à leur tour, une technique mise au point par M. de Fouchier lui-même.

Ce dernier a pronostiqué l'arrêt prochain de la baisse des taux aux Etats-Unis et la stabilisation du loyer de l'argent en France en avril ou en mai : « *C'est le moment d'emprunter* », a-t-il ajouté en conclusion.

● SIR CHRISTOPHER SOAMES, vice-président de la Commission européenne, chargé des relations extérieures, se rendra en Chine au cours de la première quinzaine du mois de mai sur l'invitation de l'Institut chinois pour les relations extérieures.

AFFAIRES

MÉCANIQUE : la crise la plus grave depuis vingt-cinq ans.

« *C'est la crise la plus grave que notre secteur ait connue depuis vingt-cinq ans* », a affirmé, le 19 mars, M. Georges Imbert, secrétaire général de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux qui regroupe cinq cents entreprises employant plus de sept cent mille salariés. La chute brutale des commandes depuis le début de l'année a contraint nombre d'entreprises à réduire leur activité. 30 % des effectifs salariés sont d'ores et déjà touchés par des réductions d'horaire et « *si des mesures complémentaires et sélectives ne sont pas prises afin de compléter celles, annoncées récemment par M. Fourcade, la situation de l'emploi va se dégrader rapidement* », a précisé M. Philippe Burnel, président de la Fédération.

Mis à part la mécanique lourde qui bénéficie d'une conjoncture favorable notamment à l'exportation, tous les secteurs sont touchés par la récession, notamment ceux qui travaillent pour l'industrie automobile et le bâtiment, comme l'avait récemment souligné M. Milhoud, président du Conseil de Paris et du Syndicat national des industries M.T.P.S..

La *Fédération* des industries mécaniques demande « *au nom de la sauvegarde de l'emploi* » trois séries de mesures qui devront être prises rapidement compte tenu du délai de réponse des entreprises :

— la réanimation des investissements productifs par des incitations fiscales aux secteurs clients ;

— le soutien de l'exportation ;

— le lancement de programmes d'investissements publics et collectifs.

LA SCOA APPORTE SON ASSISTANCE A LA COMPAGNIE OLIVIER

Le puissant groupe commercial SCOA va apporter son assistance à la Compagnie Olivier, première maison française spécialisée dans le négoce avec l'Asie du Sud-Est, et dont les graves difficultés avaient attiré l'attention des pouvoirs publics, désireux de sauvegarder le potentiel qu'elle représente.

Aux termes d'un accord passé avec le groupe familial majoritaire, la SCOA va assurer la gestion de la Compagnie Olivier jusqu'au 30 juin 1975 et pourra, après cette date, acquérir jusqu'à 60 % *de son capital*. M. Emir Carlier, directeur général adjoint de la SCOA, a été nommé président-directeur général d'Olivier.

● DEUX TURBOTRAINS FRANÇAIS POUR L'IRAN. — Les deux premiers turbotrains livrés par la France à l'Iran, en application des accords conclus en décembre dernier (quatre turbotrains ont été commandés ferme et vingt-six en option) au cours de la visite à Téhéran de M. Jacques Chirac, sont arrivés à Téhéran.

Ils doivent être mis en service le 21 mars sur la ligne reliant la capitale iranienne à Meched, au nord-est de l'Iran. Les deux villes sont distantes de 990 kilomètres.

● UN NOUVEAU PRESIDENT POUR LE « MERIDIEN ». — M. Henri Marescot vient d'être nommé président de la société des hôtels Méridien, filiale hôtelière d'Air France. Il succède à M. Léopold Jeorger qui quitte la compagnie nationale pour le secteur bancaire. M. Marescot conserve à Air France ses fonctions de directeur du réseau d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale qu'il occupe depuis 1963.

[Licencié en droit, diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, M. Marescot est entré à Air France en 1945 et y a occupé divers postes à travers le monde.]

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE DÉFICIT DE LA BALANCE DE BASE A DÉCUPLÉ L'AN DERNIER

La « *balance de base* » américaine a accusé en 1974 un déficit de 10,58 milliards de dollars (44,4 milliards de francs), dix fois plus élevé qu'en 1973 (1,03 milliard de dollars). En 1972, ce déficit avait été de 11,2 milliards de dollars. La « *balance de base* » englobe les paiements courants (biens et services) et les mouvements de capitaux à long terme. En 1974, les sorties nettes de capitaux privés à long terme ont représenté 7,6 milliards de dollars, alors que 62 millions de rentrées nettes avaient été enregistrées en 1973.

La balance commerciale, grevée par le quadruplement du prix du pétrole et le ralentissement du commerce mondial, s'est soldée quant à elle par un déficit de 5,88 milliards, alors qu'elle avait dégagé un excédent de 471 millions en 1973. Les résultats de la balance de base se sont aggravés au fil des mois : le déficit a été de 5,87 milliards de dollars au cours du quatrième trimestre, contre 3,87 milliards pour le troisième.

● EN GRANDE-BRETAGNE. — Un contrôle plus efficace de la hausse des salaires est indispensable pour enrayer l'inflation, vient de déclarer l'Institut national de recherche économique et sociale, rejoignant sur ce point les remarques de la Banque d'Angleterre. L'Institut estime qu'en l'absence de politique plus contraignante du gouvernement à l'égard des syndicats, la hausse des prix de détail sera de l'ordre de 20 % cette année contre 19,1 % en 1974. L'Institut plaide d'autre part en faveur d'un contrôle direct des importations afin de réduire l'énorme déficit commercial. — (*A.F.P., Agefi.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5	6	4	5	10	14
1 mois	5 5/8	6 1/8	4 7/8	5 3/8	3 7/8	4 3/8
3 mois	6 1/4	6 3/4	5	5 1/2	4 3/8	4 7/8
6 mois	6 7/8	7 3/8	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 mars 1975. Les comptes de l'exercice 1974 ont été approuvés. Le bénéfice social s'élève à 127 millions 753 359 F.

Il sera proposé aux actionnaires, qui seront convoqués en assemblée générale ordinaire le 27 mai 1975, de distribuer un dividende net de 15 F, augmenté d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7,50 F, soit un revenu global de 22,50 F. Le dividende net distribué au titre de l'exercice 1973 s'élevait à 14 F, assorti d'un avoir fiscal de 7 F.

Par ailleurs, le conseil a également approuvé le principe de l'absorption de deux de ses filiales : AUXIGES ET SOGESPAR, dans lesquelles elle détient, soit directement, soit par des filiales entièrement contrôlées, la totalité du capital social, à part une fraction de 13,5 % d'AUXIGES détenue par le groupe des ASSURANCES ABEILLE ET PAIX.

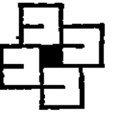
Les actifs d'AUXIGES comprennent 1 633 968 actions SUEZ, qui proviennent de l'échange de la participation de 44,5 % que la société détenait dans la BANQUE DE L'INDOCHINE absorbée le 31 mai 1974 par la COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ, et, pour le solde, des participations du groupe telles que la COMPAGNIE LA HENIN, le CREDIT FONCIER ET IMMOBILIER, le COMPTOIR LYON-ALEMAND-LOUYOT et la COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME.

Les actifs de SOGESPAR sont constitués essentiellement, en dehors d'une participation dans le capital d'AUXIGES, par 46 421 actions de la COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ.

Ces opérations de fusion, en supprimant deux sociétés holding, permettront de simplifier les structures du groupe SUEZ et d'annuler les titres de la compagnie détenus par les deux sociétés destinées à être absorbées, soit au total 1 680 389 actions.

C'est ainsi que, compte tenu des actions SUEZ à créer — et qui seraient remises notamment au groupe des ASSURANCES ABEILLE ET PAIX — et des actions SUEZ annulées, le capital de la COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ serait finalement ramené de 990 853 300 F à 841 918 800 F.

Ces projets de fusion seront soumis à une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le 27 mai 1975.



UNIBAIL

EXERCICE 1974

Le conseil d'administration s'est réuni le 18 mars 1975 et a arrêté les comptes de l'exercice.

Le total du bilan au 31 décembre s'établit à 441 046 799 F (contre 333 548 314 F à la même date de l'année précédente). Ce bilan comprend 368 996 343 F d'immobilisations locatives ou de crédit-bail. A ce dernier chiffre, il convient d'ajouter les amortissements (20 989 766 F) et les engagements (H.T.) figurant hors bilan, soit 38 790 134 F, pour obtenir le volume total des opérations engagées : 428 776 243 F contre 387 millions de francs en 1973.

L'ensemble des recettes locatives H.T. (loyers, préloyers et intérêts sur comptes courants des S.C.I.) s'est élevé à 45,3 millions en progression de 34 % sur l'exercice précédent (33,7 millions). Dans ce total, les loyers de crédit-bail entrent pour 36 millions et les loyers d'immeubles locatifs pour 9,3 millions.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 12,46 millions (contre 9,74 millions en 1973).

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire la mise en distribution de 10 620 000 F, correspondant à un dividende unitaire de 11,80 F contre 10,25 F au titre de l'exercice précédent.

PHILIPS

Le chiffre d'affaires consolidé de 1974 est de 25 288 millions de florins (contre 22 563 en 1973). Les bénéfices nets s'élèvent à 734 millions de florins (contre 899). Il sera proposé de distribuer un dividende de 1,80 florin par action ordinaire. Compte tenu de l'acompte de 0,60 florin versé en décembre dernier, le solde à distribuer s'élève donc à 1,20 florin.

CHARBONNAGES DE FRANCE

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations émises par les « Charbonnages de France » en règlement des indemnités dues aux actionnaires et ayants droit des entreprises nationalisées sont avisés que le vingt-quatrième tirage d'amortissement des obligations aura lieu, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris (8e), le jeudi 3 avril 1975 à 11 heures.

LAFFITTE-RENDEMENT

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs les actionnaires sont avisés que le conseil d'administration se propose de les réunir en assemblée générale ordinaire sur convocation ultérieure qui fera l'objet des insertions prévues par la loi.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du conseil d'administration et rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 1974 ;

2° Approbation des comptes présentés et affectation des résultats ;

3° Renouvellement et nomination d'administrateurs ;

4° Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

ROTHSCHILD-EXPANSION

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs les actionnaires sont avisés que le conseil d'administration se propose de les réunir en assemblée générale ordinaire sur convocation ultérieure qui fera l'objet des insertions prévues par la loi.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du conseil d'administration et rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 1974 ;

2° Approbation des comptes présentés et affectation des résultats ;

3° Renouvellement et nomination d'administrateurs ;

4° Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

LAFFITTE-TOKYO

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs les actionnaires sont avisés que le conseil d'administration se propose de les réunir en assemblée générale ordinaire, sur convocation ultérieure qui fera l'objet des insertions prévues par la loi.

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du conseil d'administration et rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 1974.

2) Approbation des comptes présentés et affectation des résultats.

3) Nomination d'administrateurs.

4) Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

FISCALITÉ

INDUSTRIE

RHONE-POULENC PRÉVOIT UNE BAISSE DE SES RÉSULTATS EN 1975

LA VIE ÉCONOMIQUE

La question à 1000 milliards de dollars

(Suite de la première page.)

Tout se passe comme si le capital se retirait des entreprises américaines en y conservant le pouvoir, et comme si elles n'étaient plus que des structures destinées à payer des obligataires en louant du travail et à rémunérer des actionnaires en dilapidant les actifs..

Pour être précis, il faudrait pouvoir faire une analyse beaucoup plus détaillée par région et par secteur et, en particulier, pouvoir distinguer les comptes des grandes entreprises de dimension mondiale, en expansion considérable hors du territoire américain, où le taux de rentabilité du capital s'affaiblit.

Un *même* raisonnement pourrait être fait à propos de l'économie anglaise et pour certains secteurs de l'économie française et de l'économie allemande. Le système économique mondial est donc aujourd'hui très profondément bloqué :

1) Il ne fournit plus ni la motivation ni les moyens de consommer les biens qu'il pourrait produire, puisque les salaires réels décroissent ou stagnent et que l'enthousiasme pour l'accumulation de certains biens marchands commence à décliner ;

2) Il ne dégage pas des moyens équilibrés de financement de l'investissement, couvert de plus en plus par l'emprunt à court terme, c'est-à-dire payé par une ponction très lourde du système bancaire sur la valeur ajoutée créée dans l'entreprise.

Cette double contradiction pose un problème neuf, car jamais la relance n'a exigé de briser des blocages d'une telle ampleur. Au moment des crises majeures des trente dernières années, les réponses des gouvernements keynésiens aux récessions ont toujours pu être les mêmes : amorçage d'une demande nouvelle par un grand projet public ; financement de la relance par ponction sur un groupe social ; inflation. *Successivement*, le « New Deal », la deuxième guerre mondiale, le plan Marshall, la guerre de Corée, la conquête de la Lune, la guerre au Vietnam, ont entretenu la mécanique de la croissance, financée par un jeu de bascule dans le partage entre les salaires et les profits.

Chaque fois, regonflée, l'économie américaine est repartie, entraînant à sa suite le reste de l'économie des pays développés dans l'opulence et une région du monde dans la ruine de la guerre. Mais, aujourd'hui, c'est au niveau mondial que se manifeste la récession. *C'est environ 1 000 milliards en cinq ans qu'il faudrait pour la stopper durablement.* On ne voit pas comment dans la *dérive actuelle* : absence de demande réelle et inexistence de moyens de financement sûrs. D'un côté, l'absurde politique d'attente générale de l'exportation n'est évidemment pas durable. Elle conduit inévitablement à un approfondissement de la récession dans tous les pays : la baisse de la demande diminuera la production, et donc l'emploi, et l'investissement, ce qui réduira le pouvoir d'achat accentuant la baisse de la demande.

Triste bilan

D'un autre côté, dans l'état actuel des rapports de forces sociaux en Occident, une relance globale et monétaire serait inévitablement inflationniste puisque les entreprises y verraient d'abord le moyen de réduire leur endettement et d'augmenter par une hausse des prix la part de l'autofinancement dans l'investissement nouveau. Le choix est ainsi entre l'approfondissement de la récession *ou la relance de l'inflation*. Voilà le principal résultat de trente-cinq ans de croissance incontrôlée entretenue par les guerres, les stocks d'armement, la construction d'autoroutes et les gaspillages de toutes sortes.

Pourtant, une relance sélective soigneusement contrôlée, pacifique, non inflationniste, est en théorie possible. Elle peut marquer pour l'Europe le départ d'une très grande prospérité. Si on ne donne pas cette réponse à la question que pose la récession, ce sera l'amorce du déclin. Pour le comprendre, il me paraît utile de *distinguer* deux scénarios extrêmes : l'un dans lequel la relance vient d'abord d'Amérique, l'autre dans lequel elle trouve sa source en *Europe*.

1) Selon le premier, qui semble malheureusement le plus vraisemblable aujourd'hui, l'Amérique *trouve en elle-même les moyens* de s'opposer à l'alourdissement de son appareil productif, à l'affaiblissement de la légitimité du *pouvoir économique et de l'idéologie* « consommatoire ». Elle suscite avant l'Europe une nouvelle demande et une amélioration durable de perspectives pour ses investisseurs. Ce sursaut passe par une crispation :

● La baisse du dollar crée les conditions d'un développement très important des exportations américaines vers le monde entier. Elle permet de financer de nouveaux investissements et un assainissement des comptes des entreprises sans prélèvement nouveau sur le pouvoir d'achat intérieur et sans peser sur la balance des paiements, *tant que les importations* restent évaluées en dollars.

● La baisse du salaire réel aux Etats-Unis permet d'augmenter *par l'inflation la part du profit* dans la valeur ajoutée, et donc de réduire à terme l'endettement des entreprises sans limiter pour autant les revenus du capital.

● Le rapatriement aux Etats-Unis des profits des filiales des entreprises multinationales américaines fournira le reste du financement des investissements nécessaires à l'amélioration de la rentabilité du capital aux Etats-Unis.

Les 1 000 milliards de dollars seront alors trouvés par réorientation vers les Etats-Unis du commerce mondial, dont ils n'assurent encore aujourd'hui qu'une faible part. Dans le contexte d'une rapide accélération de la division internationale du travail, un tel scénario signifie donc, à terme, à la fois concentration des productions de haute technologie sur l'espace national des Etats-Unis et relance en Europe de la demande de produits de haute valeur ajoutée et dans le tiers-monde solvable de production agricole. C'est-à-dire monopolisation par les Etats-Unis d'une double rente, celle du savoir et celle de la terre.

Une telle stratégie suppose un pouvoir fort aux Etats-Unis ayant une vision longue et capable d'imposer aux entreprises multinationales américaines un repli vers leur pays de leur production sophistiquée et aux Américains une baisse durable du pouvoir d'achat. Elle paraît aujourd'hui la plus probable, à échéance de deux ou trois ans. Déjà les bourses américaines anticipent. La création d'un organe de planification, l'aide publique à des secteurs déficitaires seraient les premières manifestations politiquement significatives d'un tel sursaut. Puis le *dollar* retrouverait un niveau élevé.

Les effets d'une telle stratégie seront évidemment très graves *pour l'Europe. Dans un premier* temps la production se relèvera et avec elle l'optimisme de ceux qui ne vivent que du court terme. Puis la dépendance accrue des productions, l'impossibilité de contrôler l'inflation importée d'Amérique, se feront sentir. La baisse de l'épargne localement disponible pour l'investissement, la diminution des exportations vers les pays tiers, l'expatriation des industries de pointe, et en particulier des multinationales d'origine européenne vers les Etats-Unis, rendront de plus en plus difficile toute politique autonome. *La productivité du capital* baissera, l'inflation s'aggravera. La provincialisation et la prolétarisation seront les traits essentiels de l'économie non américaine.

L'autre scénario

2) L'autre scénario se définit par opposition avec le précédent. Il suppose une inversion complète des modes actuels de direction de la politique économique des pays européens. Il exige en effet la recherche d'une autonomie structurelle de l'Europe dans une vision longue de l'interdépendance mondiale. Ne presque plus rien attendre de l'exportation sinon le paiement d'importations de matières premières. Maîtriser la division internationale du travail. Empêcher les entreprises multinationales orginaires d'Europe de la vider, par leur départ, de sa substance créative.

Cela exige de susciter en Europe même une demande nouvelle et d'y trouver les 1 000 milliards de *dollars en cinq ans, nécessaires au* rétablissement de l'emploi, de la production, et la réorientation de l'économie européenne vers un tel *modèle plus indépendant de la* division mondiale du travail, c'est-à-dire moins marchand.

Cela passe par un développement *immédiat de la consommation des* ménages. En la réorientant très rapidement vers les biens durables, peu consommateurs d'énergie, et vers l'usage des services collectifs créateurs d'emplois. Il n'y aura pas de relance de l'économie si l'avenir économique de la demande n'est pas clairement éclairci : il n'y a pas d'investissement sans marché. Cela passe aussi par un financement stable de ces nouveaux outils de production et de bien-être. Mais cela *exige aussi, et c'est capital*, d'accepter la revalorisation des matières premières et du travail du tiers-monde, afin de permettre à ces pays d'accéder aussi à l'autonomie nécessaire à un développement mondial équilibré et à l'ouverture de marchés nouveaux. Le financement de cette demande interne doit se trouver en Europe; mais pas n'importe où. Un simple transfert de valeur vers le profit au détriment des salaires (par détaxation fiscale des investissements par exemple) aggraverait la récession. Seule serait efficace une ponction publique sur des ressources aujourd'hui stérilisées ou obtenues hors de la production et une détaxation relative de certaines consommations.

A un moment où la collectivité s'appauvrit et alors que la seule solution est d'enraciner le développement collectif dans un espace réaménagé et maîtrisé, il est inadmissible que continuent à s'accumuler des revenus tirés d'un non-travail, c'est-à-dire en fait pris au travail des autres ou au patrimoine productif existant. Il est inadmissible que des ressources spéculatives proviennent encore de la détention de rentes foncières, éléments d'une économie restée largement féodale.

L'autonomie par la fin des rentes. Un pari qui ne doit pas être perdu. Car s'il l'est, nul ne posera plus jamais à l'Europe la moindre question.

JACQUES ATTALI.

...MIQUE

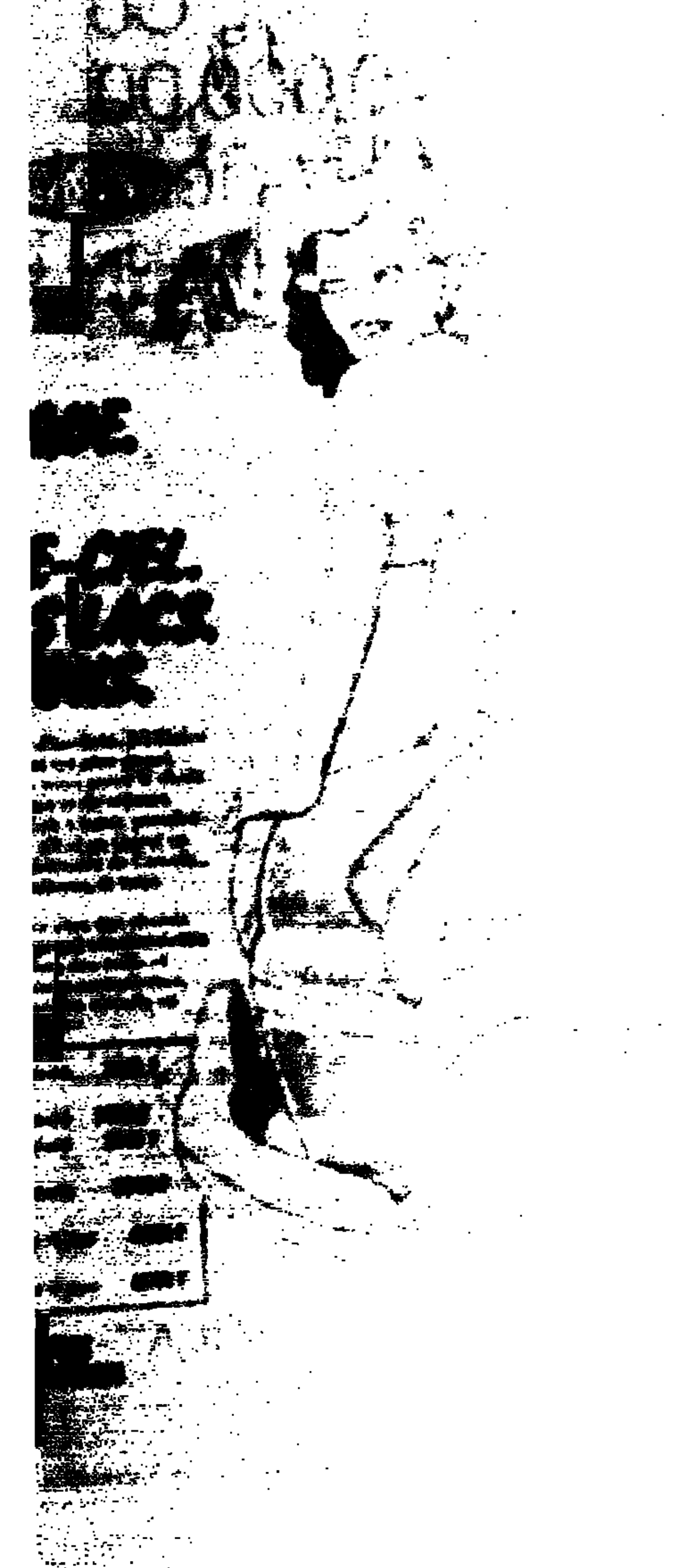
...milliards de dollars

[illegible]

L'autre scénario

[illegible]

JACQUES ATTALI



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 MARS

Marché plus irrégulier

La liquidation, qui avait lieu ce mercredi, s'est finalement déroulée dans de bonnes conditions. La hausse des valeurs françaises s'est certes ralentie, mais le marché a cependant fait preuve d'une remarquable résistance, compte tenu des dégagements que provoque immanquablement cette échéance technique. Les prises de bénéfice ont été généralement bien absorbées, plusieurs titres s'affichant même en progrès sensible.

Parmi ces derniers citons notamment : Crédit commercial de France, Chargeurs, B.S.N., Gervais Danone, Casino, Ciments français, Poliet, T.R.T., Sacilor (dont la cotation a été un moment réservée devant l'abondance des demandes) et Sommer Allibert.

A l'inverse, Générale Occidentale, Schneider, Sias, Ferodo, Peugeot, Auxiliaire d'entreprises, Talcs de Luzenac, Arjomari, B.H.V., Galeries Lafayette, Creusot-Loire, Aquitaine, Pétroles B.P. (dont la cotation a été suspendue, mais cette fois en raison d'un afflux d'offres), L'Oréal et Europe nº 1 ont fléchi.

Aux valeurs étrangères, les américaines (General Electric, I.B.M., I.T.T.) et les allemandes ont baissé, de même que la plupart des pétroles internationaux.

Irrégularité des mines d'or.

Ailleurs, hausse de Banque ottomane et de Rand Selection.

Sur le marché de l'or, le volume des transactions est resté médiocre : 14,5 millions de francs. Les cours du lingot et du kilo en barre sont revenus respectivement de 24 540 F à 24 505 F et de 24 500 F à 24 470 F. Celui du napoléon a fléchi de 260,40 F à 259,60 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Assurances marit., aér. et terrestres, c. 17 ..	2 p. 5	7 15
Rio Tinto Zinc, dr.	1 p. 8	8 07

LONDRES

Calme

Le marché est calme jeudi à l'ouverture et les variations de cours dans les deux sens sont généralement minimes. Aux industrielles, tassement de certaines vedettes (I. C. I., Glaxo). Fermeté des pétroles. Nouvelle avance des mines d'or. Les fonds d'État sont soutenus.

OR (ouverture) dollars : 178 25 contre 178 50

VALEURS	CLOTURE 19/3	COURS 20/3
War Loan 3 1/2 % ...	27 5/8	27 1/2
Beechams	211 1/2	208 3/4
British Petroleum...	377 1/2	382 1/2
Shell	245	246 ..
Vickers	129 ...	129 ..
Imperial Chemical...	223	222
Courtaulds	183	182 1/4
De Beers	258 1/2	258 1/2
* Western Holdings	39 1/2	39 5/8
Rio Tinto Zinc Corp	135	136
* West Driefontein	48 1/2	49 1/8

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	9 1/8 %
Moyen terme		9 1/16 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 31 déc. 1974.)

	18 mars	19 mars
Valeurs françaises ..	127,3	127,5
Valeurs étrangères ..	123,9	123,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73,3	73,2

NOUVELLES DES SOCIETES

CREDIT NATIONAL. — Attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

DENAIN - NORD-EST. — Bénéfice net pour 1974 : 123,21 millions de francs contre 107,3 millions de francs. Confirmation d'un dividende global porté de 16,50 F à 18,50 F et de l'émission, à 100 F, d'une action nouvelle pour dix actions anciennes, du 2 juin au 3 juillet 1975.

UNIBAIL. — Bénéfice net pour 1974 : 12,46 millions de francs contre 9,74 millions de francs. Dividende porté de 10,25 F à 11,80 F.

S.C.O.A. — Le résultat net de la maison mère, pour l'exercice qui se terminera le 30 septembre 1975, sera au moins équivalent à celui de l'exercice 1973-1974 d'une durée de seize mois.

NEW YORK

La baisse des cours s'est poursuivie mercredi à Wall Street. Une légère reprise en fin de séance a toutefois permis au marché d'effacer une partie de ses pertes initiales, et en clôture l'indice des industrielles s'est établi à 769,48, soit à 9,93 points au-dessous de son niveau précédent. A midi, il était en recul de plus de 13 points.

L'activité s'est fortement ralentie : 19,03 millions de titres ont changé de main, contre 29,18 millions la veille.

Le déficit de la balance des paiements pour le quatrième trimestre de 1974, le plus important de toute l'histoire des États-Unis, les prévisions de M. Seidman, conseiller du président Ford, sur la possibilité d'un déficit budgétaire de 125 milliards de dollars au cours des deux prochaines années, qui risque de casser la reprise économique, la forte diminution des résultats d'A.T.T. pour le trimestre au 25 février, enfin, ont été autant de facteurs qui expliquent ce nouveau repli.

De nombreux compartiments ont baissé. Les automobiles et les produits chimiques ont été les plus affectés, avec la sidérurgie et les aérospatiales.

Sur 1 798 valeurs traitées, 1 008 ont fléchi, 395 ont monté, et 395 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 165,44 (— 0,57) ; services publics, 78,89 (— 0,83).

VALEURS	COURS 18/3	COURS 19/3
Alcoa	39 1/8	38 3/4
A.T.T.	51 1/2	50 7/8
Boeing	20 7/8	21 1/2
Chase Manhattan Bank	33 3/8	33 ...
Du Pont de Nemours....	102 1/2	98 7/8
Eastman Kodak........	98 1/4	93 1/2
Exxon	73 ...	72 ...
Ford	37 3/8	36 7/8
General Electric........	48 ...	47 ...
General Foods	25 3/4	24 3/4
General Motors.........	44 ..	42 5/8
Goodyear............	16 3/4	16 7/8
I.B.M.	214 3/4	214 1/2
I.T.T.	20 7/8	21 ...
Kennecott	35 ..	34 3/4
Mobil Oil	41 3/4	40 1/2
Pfizer	35 1/4	35 1/8
Schlumberger	103 ...	104 1/4
Texaco	25 1/2	25 1/2
U.A.L. Inc.	20 ...	20 1/2
Union Carbide	55 ...	53 1/4
U.S. Steel	57 1/8	56 3/8
Westinghouse	14 3/4	14 3/4
Xerox...	77 3/8	75 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/3	20/3
1 dollar (en yens)	288 85	287 55

BOURSE DE PARIS — 19 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	48	1 397	France (La)	392	400	Sequanaise Banq.	225	224 90	Un. imm. France	107	112
5 %	56 20	0 644	Préservatrice S.A.	320	322	SLIMINCO....	140 50	142	Actio Investiss.	95	95 50
[illegible]			[illegible]			[illegible]			[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	351	351	(M) Crédit Mod.	o 83	o 80	S.L.I.-T.C.	267 50	[illegible]
— parts 1959	358 50	358 50	Financière Safal	184 50	184 90	Voitures à Paris	245	[illegible]
Ch. France 3 %..	122	123	Finextel....	112	112	Cofigi....	110	[illegible]
Abeille-I.R.A.R.D.	270	282	Fr. Cr. et B. (Cie)	.. ..	76 50	[illegible]		[illegible]
Abeille (Vie)....	200 10	205	France-Bail	207	207	Sté F-e. Constr..	116	[illegible]
A.G.P.	336	335	Hydro-Energie	48	47 60	Immobail...	103	[illegible]
Concorde	235	226	Immobanque	145	150	Immoinvest.	80 60	[illegible]
Epargne France.	353	353	Immoffice......	119 90	119 30	Cie Lyon Imm..	93	[illegible]
Fonc. T.I.A.R.D..	.. ..	86 40	Interbail	138	136	Sogimo.	105	[illegible]
Foncière (Vie) ..	285	285	Locafinancière.	122	122	UFIMEG	c 82 75	[illegible]
France (I.A.R.D.).	280	301	Lyon-Alemand ..	129	129	U.C.I.M.O.	105	[illegible]
			Sec. Mars. Crédit	265	265	Union Habit.	130	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	63	63 10	Astral........	d 78	d 78	West Rand......	26 50	25 20
[illegible]	132	136	Carbone-Lor.....	94 50	95	Alcan Alum......	88	88
[illegible]	172 10	172 10	Cochery........	.. ..	35 10	Commoco.	124	124 50
[illegible]	68	66	Delalande S.A....	589	590	Finoutremer ..	141 50	135
[illegible]	230	228	Finalens........	45	45	Minerais Resourc.	12 95	12 60
[illegible]	72	70	FIPP	42 ..	42	Noranda.	137 60	137
[illegible]	280	279 90	(Ly) Gerland.....	242	242	Vieille Montagne	557	562
[illegible]	170 50	170 80	Gévelot.........	440	442	Am. Petrofina...	136 50	136 80
[illegible]	285	295	Grande-Paroisse.	96	95 90	British Petroleum	37 95	38
[illegible]	192 90	192 90	Huiles G. et dér.	105 20	d 109	Gulf Oil Canada.	126 90	122 60
			Labaz..........	407	405	Petrofina Canada	.. ..	90
						Shell Tr. (port)	.. ..	23 20

SICAV	Emission frais inclus	Rachat net
Fructidor.......	135 02	128 91
Gestion Mobilière	179 89	171 73
Mondiale Invest.	175 16	167 22
Oblisem.........	*122 80	117 23
Optima..........	*135 20	129 07
Sicavimmo.......	*167 88	160 08
S. I. Est.......	328 89	313 98
Sogimco.........	112 22	107 13
Soginter........	362 39	345 96
Univalor........	*143 79	137 27
Valorem.........	142 30	135 85

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
540	4,50 % 1973	537	539 90	537 ..	537 ..
1110	C.N.E. 3 %	1108	1100	1103	1102
295	Afrique Occ.	298 50	298 80	302 20	300 ..
350	Air Liquide	343 50	349 90	348	349 80
650	Cie Gle Eaux	652	652	651	[illegible]
104	Electro-Méc.	104 50	104	104	[illegible]
255	Eng. Matra	255 10	259	259	[illegible]
168	E. I. Lefebvre	171	168	170	[illegible]
78	Esso S.A.F.	78 10	69 20	68	[illegible]
171	Eurafrance.	173	171 20	171	[illegible]
255	Talcs-Luz..	261	254 ..	253 ..	258 50
295	T.R.T......	289 50	294 90	300	300
940	Tél. Electr.	949	945	945	945
630	Tél. Ericss.	618	633	632	623
89	Terres Roug.	88 80	88 50	88 50	88
205	Thomson-Br.	207	204 20	205 50	206
199	Gen. Electric	206 ..	199 ..	198 ..	202 80
185	Gen. Motors	192 50	c 185 20	178 ..	181 50
23	Goldfields ..	23 05	c 22 90	23 40	22 75
49	★ Harm. Go.	48 60	48 50	48 60	48 10
245	Hoechst Aktl.	252 20	246	246 ..	244 20
23	Imp. Chem..	22 30	22 60	22 90	22 35
13	De Beers (S)	14 75	14 80	14 75	14 70
230	Dome Mines	228 90	232	233	230 .
425	DuPont Nem.	441 80	422	425	430 40
385	East. Kodak	395	384 50	387	384 50
73	East Rand	73 30	72 50	72 80	72 70
230	Ericsson...	235	231	231 .	230
310	Exxon Corp.	315	307	301 ..	309
158	Ford Motor..	160	158	156	158
172	Free State.	170 60	172	171 50	172
13	Tanganyika..	12 60	12 80	12 80	12 56
185	Unilever ..	187 .	185 20	185 20	184 50
28	Union Corp..	27 80	28 85	28 20	28 85
167	U. Min. 1/10	168	166 50	167	166 50
280	West Drief	273	279	280 50	276 50
119	West Deep	120 .	118 80	119 80	120
226	West Hold..	228 .	225 ..	224 40	225 ..
3 50	Zambia Cop..	3 50	3 45	3 45	3 45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)........	4 188	4 186	4 18
Canada ($ can. 1).......	4 193	4 190	4 16
Allemagne (100 DM)....	181 475	181 475	180 75
Belgique (100 fr.)......	12 247	12 232	12 05
Danemark (100 krd.)...	77 870	77 820	77 25
Espagne (100 pes.)......	7 534	7 537	7 38
Grande-Bretagne (£ 1)..	10 177	10 168	10 22
Italie (100 lires)	0 667	0 668	0 67
Norvège (100 krn.)......	85 820	85 685	85 ..
Pays-Bas (100 fl.)......	177 625	177 625	177 .
Portugal (100 esc.).....	17 455	17 430	17
Suède (100 krs.).........	107 470	107 320	106 50
Suisse (100 fr.).........	169 400	169 875	170 .

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/3
Or fin (kilo en barre)	24500	24470
Or fin (kilo en lingot)	24540	24505
Pièce française (20 fr.)	260 40	259 60
Pièce française (10 fr.)	170	170 50
Pièce suisse (20 fr.)	261 .	251 70
Union latine (20 fr.)	231	230 80
Souverain	240	241 ..
Pièce de 20 dollars	1103 20	1100 40
Pièce de 10 dollars ..	558 20	556
Pièce de 5 dollars	412 50	410
Pièce de 50 pesos......	985	982
Pièce de 10 florins......	224	223 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 mars 1975 a été tiré à 557 476 exemplaires.

A B C E F G H

A Bruxelles

LA COMMISSION EUROPÉENNE N'A PRIS AUCUNE DÉCISION DE NATURE A SATISFAIRE LES VITICULTEURS

Alors que, à Bruxelles, l'ouverture d'un contingent supplémentaire de distillation du vin serait peu vraisemblable, étant donné le coût de l'opération pour les finances communautaires, les viticulteurs continuent d'occuper la cathédrale de Montpellier, qu'ils quitteront vraisemblablement au plus tard le 24 mars. Selon le comité régional d'action viticole, de nouvelles offensives seront lancées, dès le début de la semaine prochaine, si le gouvernement ne se décide pas à suspendre les importations de vin pendant la durée de la distillation. Une manifestation de masse est prévue à Montpellier le mercredi 26, avec le concours d'autres catégories professionnelles : travailleurs, salariés, commerçants et artisans.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne, qui a délibéré le 19 mars sur le dossier du vin, n'a pris, autant qu'on sache, aucune décision de nature à apaiser l'inquiétude des viticulteurs. Consciente de l'ampleur de la crise, elle estime pourtant très difficile, compte tenu du souci d'économie manifesté par plusieurs des Neuf, de consentir un effort financier allant au-delà de ce qui leur a été accordé au cours des mois passés. On s'est d'ailleurs montré surpris à Bruxelles du tapage orchestré par le gouvernement français à propos de mesures qui sont supposées avoir été prises dans les derniers jours par la Commission. Les services de M. Lardinois, le commissaire européen responsable pour les affaires agricoles, ne cherchent en tout cas d'aucune manière à dissimuler la portée modeste des récentes décisions.

Les efforts de la Commission ou du conseil des Neuf pour tenter de restaurer un meilleur équilibre sur le marché du vin couvrent trois types d'actions :

● LES MONTANTS COMPENSATOIRES. — La Commission a décidé, sur avis *favorable* des experts du comité de gestion « vin », que les montants perçus sur le vin seraient supprimés (sauf à l'importation en Allemagne) le 24 mars. Il s'agit de l'application anticipée d'une décision antérieure qui devait entrer en vigueur en avril. Les effets concrets en seront limités : la disparition simultanée de la subvention à l'importation en France (5,6 %) et de la taxe à l'exportation en Italie (5 %), procure un avantage de 0,6 % seulement aux viticulteurs français, ce qui est dérisoire, alors que le prix du vin de table au départ du sud de l'Italie est de 7,40 francs le degré-hecto, contre 8,80 à 9,20 francs en France. Les négociants italiens qui vendent en France ne seront pas gênés, mais les exportations françaises et italiennes vers les autres pays seront facilitées : le vin communautaire pourra être offert à un prix inférieur de 5 %, sans l'incertitude actuelle sur les fluctuations du montant compensatoire.

● LA DISTILLATION. — Le conseil des Neuf avait autorisé le 21 janvier la distillation à 8,70 francs le degré-hecto, dans la limite de 4 millions d'hectolitres (à partager entre la France et l'Italie). Les règlements d'application vont être publiés, mais les viticulteurs souhaitent distiller... 23 millions d'hectolitres, six fois plus. La commission qui soumettra le résultat de ses réflexions le 21 mars au comité de gestion ne semble pas s'orienter dans cette voie, quitte à prévoir une rallonge en mai.

Le coût de la distillation des 4 millions d'hectolitres pour le Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles est évalué à 187 millions de francs. Les crédits, inscrits au budget de la C.E.E. en 1975 pour le soutien du marché du vin, atteignent au total 550 millions de francs, et les experts de Bruxelles jugeraient malsain de se laisser entraîner vers une situation où, de façon quasi systématique, 8 à 10 % de la vendange seraient, comme en 1974, distillés chaque année. Ils préféreraient réformer le règlement viticole et limiter le développement de la production.

● LES EXPORTATIONS. — La société française Interagra, présidée par M. Doumeng, se fait fort de vendre des quantités importantes aux pays de l'Est — on parle pour l'instant d'une première tranche de 250 000 hectolitres — moyennant une subvention. La commission est divisée à ce sujet : nombre de ses membres rappellent l'effet désastreux provoqué jadis auprès de l'opinion publique, notamment britannique, par la vente de beurre à bas prix en U.R.S.S. Fournir du vin à des prix de braderie avec l'argent du contribuable européen ne provoquerait-il pas une semblable réaction, à trois mois du référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans le Marché commun ? M. Lardinois fait valoir, lui, qu'exporter est moins coûteux que distiller.

PHILIPPE LEMAITRE.

DÉCÈS
DU CHANSONNIER GABRIELLO

Le chansonnier et acteur Gabriello, de son vrai nom André Galopet, est mort mercredi à Paris. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Chansonnier montmartrois, Gabriello fut, avec René Dorin, Raymond Souplex, Noël-Noël, Jean Marsac, un de ceux qui illustrèrent le mieux le genre dans les années 20 et 30. Il avait écrit plus de trois mille chansons et animé plusieurs centaines de revues de chansonniers dans les cabarets et à la radio. Au cinéma, il joua, avec parfois beaucoup de superbe, les rondeurs dans une centaine de films, surtout *Une partie de campagne* et *les Bas-Fonds*, de Jean Renoir, et *L'assassin habite au 21*, de Henri-Georges Clouzot. La maladie l'avait contraint de se retirer depuis plusieurs années.]

...ET DU POÈTE QUÉBÉCOIS ALAIN GRANDBOIS

Nous apprenons la mort du poète québécois, Alain Grandbois, considéré comme l'un des grands poètes d'expression française au Canada, survenue le 18 mars, à sa résidence de Québec. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

[Lauréat de plusieurs prix littéraires, dont la médaille d'or du Prix de la langue française décernée par l'Académie française, Alain Grandbois avait publié son premier ouvrage, *Né à Québec*, à Paris, en 1933. Après un long séjour en France, il retourne au Canada en 1940 et publie ses œuvres les plus marquantes, parmi lesquelles *Avant le chaos* et *les Iles de la nuit*.]

DON JAIME
frère du comte de Barcelone
EST MORT EN SUISSE

Don Jaime de Bourbon, second fils d'Alphonse XIII, dernier roi d'Espagne, est mort le jeudi 20 mars à l'hôpital de Saint-Gall, en Suisse. Il avait été hospitalisé le 26 février à la suite d'une chute. Souffrant d'une commotion cérébrale, il avait dû être trépané. Il était dans le coma depuis plusieurs jours.

Ses deux fils, Alfonso, duc de Cadix, et Gonzalo, étaient à son chevet. Les funérailles auront lieu à Lausanne, où Don Jaime possédait une résidence.

[Né à San-Ildefonso le 23 juin 1908, Don Jaime de Bourbon Battenberg, duc de Ségovie, avait renoncé à son droit de succession au trône d'Espagne le 11 juin 1933, le même jour que son frère aîné, Alfonso, prince des Asturies, qui épousait une roturière. Il était sourd-muet de naissance. En mars 1950, revenant sur sa renonciation, il affirma être le chef de la maison royale et roi d'Espagne. La monarchie étant garantie par la Constitution, disait-il, une renonciation n'avait pas de valeur aussi longtemps qu'elle n'était pas approuvée par les Cortès. Il adressa alors plusieurs proclamations au peuple espagnol et au général Franco. En 1972, le mariage de son fils aîné Alfonso avec la petite-fille du général Franco avait de nouveau marqué, semble-t-il, le renoncement tacite à ses prétentions.]

M. HENRI FROMENT-MEURICE DIRECTEUR DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DU QUAI D'ORSAY

Le conseil des ministres a nommé M. Henri Froment-Meurice, ministre plénipotentiaire, directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, à la place de M. Jean-Pierre Brunet, nommé récemment ambassadeur à Tokyo.

[Né en 1923, diplômé de l'Ecole nationale d'administration, M. Henri Froment-Meurice est entré à l'administration centrale du Quai d'Orsay en 1950. Il a été notamment deuxième secrétaire à Tokyo, chef du service diplomatique du commissariat général de France en Indochine (1953-1954), premier secrétaire à Moscou, chargé d'affaires au Caire de 1963 à 1964, puis premier conseiller au même poste. Il a été ensuite chef de service aux relations culturelles, puis, à partir de 1969, responsable de la direction d'Asie au Quai d'Orsay.]

La visite de M. Stirn dans le Pacifique sud

Après sa visite officielle en Australie, du 16 au 18 mars, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a été reçu le 19 mars par M. Rowling, premier ministre de Nouvelle-Zélande, puis s'est rendu, le même jour, en Polynésie française.

De notre envoyé spécial

Wellington : rééquilibrer la balance commerciale

Wellington. — M. Stirn a rencontré, mercredi 19 mars, M. Rowling, premier ministre de Nouvelle-Zélande. Comme il l'avait fait la veille, en présence du chef du gouvernement australien (*le Monde* du 19 mars), le secrétaire d'Etat a déclaré que le contentieux sur les expériences nucléaires françaises dans l'atmosphère était clos, et évoqué la présence française dans le Pacifique sud.

Les actions engagées en Australie, en Nouvelle-Zélande, et plus encore dans les îles Fidji, contre les essais nucléaires français se sont peu à peu transformées en une contestation du principe de la présence française dans cette région du monde. Seul le gouvernement de Fidji a cependant pris officiellement à son compte cette contestation. M. Stirn a obtenu la confirmation que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne soutiendraient pas les éventuels efforts de Fidji à l'ONU tendant à remettre en cause la présence française dans le Pacifique sud. Les Néo-Zélandais se sont même engagés à agir auprès de leurs alliés de Fidji pour tenter de modérer leur ardeur.

Le gouvernement travailliste de M. Rowling doit, certes, tenir compte des pressions de son aile gauche, favorable à une position plus nette en faveur de la décolonisation, mais le premier ministre ne se sent guère menacé pour l'instant. En outre, Wellington est sensible à l'engagement officieux de la France d'accepter de prolonger de 1977 à 1980 les règles transitoires dont bénéficient les produits alimentaires néo-zélandais auprès de la C.E.E.

La France, en revanche, souhaite rééquilibrer une balance commerciale très favorable à la Nouvelle-Zélande en raison de l'importance des importations de laine, et voudrait, en particulier, associer les intérêts néo-zélandais à la construction d'une usine de ferro-nickel, dont la production serait de 10 000 tonnes par an. Un contrat d'achat sur dix ans de 6 millions de tonnes de minerai calédonien est en projet. Il s'agit pour la Nouvelle-Zélande de compenser la perte de 20 % enregistrée sur les commandes japonaises de nickel.

M. Stirn a également reçu une réponse encourageante en ce qui concerne l'Airbus, qui pourrait intéresser les lignes intérieures néo-zélandaises. Il a aussi obtenu l'engagement que la disparité des taxations frappant les automobiles du Commonwealth et celles d'autres origines allait être résorbée dans les deux années à venir. Actuellement, Renault et Peugeot, qui assemblent chaque année mille véhicules en Nouvelle-Zélande, supportent une taxe de 45 % sur les pièces détachées, contre 6 % seulement pour les pays du Commonwealth.

Papeete : face aux autonomistes

Papeete. — Pour la première fois dans l'histoire de la Polynésie, un membre du gouvernement français s'est vu offrir et a accepté le drapeau rayé rouge et blanc, symbole des autonomistes. Ce geste, comme les emblèmes polynésiens qui décorent, à côté des drapeaux français, les communes gérées par les autonomistes, indique que le gouvernement ne peut plus longtemps différer sa réponse aux aspirations de la quasi-totalité de la population du territoire, qui souhaite une plus large autonomie.

Les deux partis autonomistes, celui de M. Sanford et celui du sénateur Pouvanaa, ne sont plus seuls à revendiquer, par exemple, l'élection par l'Assemblée territoriale du président du conseil de gouvernement, fonction assumée actuellement ès qualité par le gouverneur du territoire. L'équivalent tahitien des républicains indépendants, en fait un mouvement à base syndicale, revendique, lui aussi, un exécutif élu. Son chef de file, M. Taufa, l'un des cinq membres élus du conseil de gouvernement, l'a rappelé au secrétaire d'Etat.

L'U.D.R. locale, animée par M. Flosse, ancien président de l'Assemblée territoriale, reste la seule formation à ne pas revendiquer cette réforme, mais se montre plus audacieuse que les partis autonomistes eux-mêmes dans ses revendications en matière de transfert de compétences entre la France et le territoire.

Le modèle de référence des autonomistes est le même que celui que les Néo-Zélandais ont suggéré à M. Stirn, lors de son passage à Wellington : le statut des îles Cook. Ces quinze îles, qui sont le plus proche voisin de la Polynésie française, furent un protectorat britannique, avant d'être annexées par la Nouvelle-Zélande. Leur Constitution, adoptée en 1965, les dote d'un véritable gouvernement autonome émanant d'une Assemblée élue. Le haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande se borne à choisir le premier ministre en fonction du souhait de l'Assemblée et nomme les autres ministres sur proposition du premier. La Nouvelle-Zélande n'a conservé comme attributions que la défense, la monnaie et, avec des nuances, la diplomatie. Sir Albert Henry, premier ministre des îles Cook, vient de se rendre à Tahiti, où il a eu de nombreux entretiens avec les hommes politiques locaux...

M. Stirn se borne, pour l'instant, à enregistrer les positions des uns et des autres. Mais il lui faut tenir compte des engagements qu'il a pris vis-à-vis des autres puissances du Pacifique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande notamment, qui mettent comme condition au développement de la coopération avec la France une évolution sensible de la situation dans les territoires français.

THIERRY PFISTER.

● *M. Yvon Chotard*, vice-président du patronat français et président-directeur général des éditions France-Empire, qu'il a fondées il y a trente ans, a été élu, le 19 mars, président du Syndicat national des éditeurs, où il succède à M. Etienne Gillon.

Trois vice-présidents ont été également désignés : MM. Gérard Worms, directeur général d'Hachette ; Jean-Louis Moreau, membre du directoire de la maison Larousse ; Claude Nielsen, directeur général du groupe des Presses de la cité et fils de leur fondateur, M. Sven Nielsen.

